



Association de
Prévention Spécialisée

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



S O M M A I R E

1. Projet associatif :	3
2. Projet éducatif ou d'établissement :	4
3. Cadre Juridique de la Prévention Spécialisée	5
4. Secteurs d'intervention	6
6. Suivis individuels	9
A : Le nombre de jeune en suivi individuel	9
B : L'origine et la durée du suivi	12
C : Les mesures	15
7. Profils des jeunes	19
A : La situation socioprofessionnelle	19
B : La domiciliation	22
C : Le niveau scolaire	25
8. Evaluation qualitative de l'activité	31
Hyères	31
Fréjus	39
Draguignan	43
Le Muy	47
9. Suivis par domaines d'intervention	51
• Santé	51
• Logement	52
• Hébergement	53
• Emploi et apprentissage	55
• Formation	56
• Insertion professionnelle	57
• Relations familiales	59
• Soutien à la parentalité	60
• Loisirs	62
• Citoyenneté	63
• Accompagnement à la scolarité	65
11. Présentation des actions spécifiques	69
12. Développement du partenariat local	71
13. Evaluations des ESSMS	72
14. Instances et rencontres	78
A : Le suivi des actions de prévention spécialisée par le Département	78
B : L'échange d'informations	79
Annexe 1 . Fiche individuelle d'action en prévention spécialisée	80
Annexe 2 . Fiche action – Actions collectives	82
Annexe 3 . Fiche action – Actions spécifiques	151

1. Projet associatif :

**Réapprendre pas à pas la rondeur du monde. Main posée sur l'échine du jour,
Gravir lentement chaque marche jusqu'à ce palier
Où ce qui est advenu et ce qui est attendu
Partagent la même ombre.**

Guy Goffette - Eloge pour une cuisine de province.

La présentation d'un rapport moral est pour moi l'occasion de jeter un œil sur l'évolution des projets de notre association durant l'année qui vient de glisser. L'occasion de constater si ce qui était attendu est enfin advenu. Il me faut d'emblée évoquer la remarquable avancée de notre projet de micro-crèche à Fréjus. Les soutiens de la CAF du Var et de Var Habitat ont permis que les travaux soient terminés au 15 avril 2024. Notre micro-crèche, « A petits pas vers l'école », va donc ouvrir. La mise en service de ce bel équipement, destiné à l'accueil des enfants et de leurs familles, débouche aussi, pour notre association, sur la création d'un poste d'éducatrice spécialisée.

Sur le secteur Draguignan et Le Muy, nous avons recruté une personne en contrat pro à Draguignan et réalisé des travaux dans le local mis à disposition au Muy. Notre équipe pourra ainsi travailler dans de meilleures conditions.

Pour Hyères, la désignation d'un Assistant à Maitrise d'Ouvrage a donné forme et consistance à notre projet de travaux à l'intérieur de notre siège. Les choses progressent et nous nous en réjouissons. Prenons donc rendez-vous pour les prochaines années.

L'ADEME et La Région ont financé notre étude d'implantation d'une ressourcerie sur le territoire d'Hyères. Ce projet, vertueux et solidaire, nous tient au corps et nous y consacrons beaucoup de temps. Notons au passage, la grande réussite de notre atelier vélo « Maillon de chaîne » qui nous oblige à rechercher, dès à présent, un nouveau local pour le stockage et le démontage des vélos. Avec l'espoir secret de déboucher ainsi sur une première recyclerie pour matériel de sport.

Nos chantiers d'insertion ont connu cette année un bel exercice grâce aux liens tissés avec les collectivités locales. Nos équipes ont pu reprendre pied dans le travail à travers de nombreuses activités régulières.

Au niveau des relations humaines, nous avons accueilli récemment une nouvelle cheffe de service et de nouveaux éducateurs/trices aux Bosquets et au Val des Rougières. Nous leur souhaitons, ardemment, la bienvenue.

Il y a ainsi de petites ou de grandes occurrences qui donnent envie d'avancer. On le voit, l'APS s'attache tranquillement à remplir sans répit ses missions de prévention et de solidarité avec beaucoup d'énergie et de compétences. Ce qui se fait quotidiennement dans le silence de l'ordinaire fait aussi partie des choses advenues. Et il me faut, ici, en remercier tous les acteurs.

Un long chemin se tient prêt devant nous et notre pas est sûr. Laissons parler de nous tout le travail réalisé.

**Sagesse, tu nous mènes à la ville à travers le désert.
Jean-Pierre Lemaire - Le pays derrière les larmes.**

Vincent TESSERAU – Président de l'APS

2. Projet éducatif ou d'établissement :

DES BENEVOLES ET DES PROFESSIONNELS ACTIFS ET ENGAGES DANS UN PROJET ASSOCIATIF

Jean Afchain¹, dans un article de 2011, évoque 3 types d'associations d'action sociale :

- L'association organisme gestionnaire qui met en place pour le compte des pouvoirs publics des prestations ; c'est un outil, une courroie de transmission ;
- L'association aux portes de la marchandisation : elle gère (manage) des ressources et saisit des opportunités ;
- L'association à visée solidaire : extraordinaire moyen de réalisation et lieu de débats, elle tente d'infléchir - par les actions qu'elle met en œuvre, par la réflexion qui les accompagne, par les positions prises vis-à-vis des souffrances et exclusions qu'elle constate – le cadre des politiques publiques qu'elle contribue à mettre en œuvre.

Ce dernier exemple d'Association d'Action Sociale paraît-il ambitieux et prétentieux ?

Dans ce dernier exemple, toujours selon Afchain, l'acteur associatif, qu'il soit bénévole ou professionnel, « peut d'autant plus s'investir dans un projet associatif qu'il n'est ni le clone, ni la caricature mais au contraire qu'il y apporte ses caractéristiques propres, ses compétences, son réseau. » Il poursuit en affirmant que « l'association d'action sociale est produite par ses membres ».

De nouveaux projets ont été portés et finalisés en 2023, soutenus par les membres du conseil d'administration et les équipes professionnelles d'APS, encouragés et financés par les collectivités. En faire la liste détaillée ici serait fastidieux, les fiches actions dans le présent rapport d'activité les décrivent avec précision.

Ici, une micro-crèche qui voit le jour dans un contexte tendu sur un territoire qui nous oblige sans arrêt à affirmer des valeurs, des principes et occuper le terrain du débat ; En plusieurs lieux : des relations partenariales avec l'éducation nationale, qui se concrétisent, qui s'enrichissent pour aboutir à des actions ciblées laissant la place à la reconnaissance des rôles de chacun ; demain je l'espère d'autres actions verront le jour, sous l'impulsion des professionnels de terrain, qui par leur travail de proximité, leur expérience, leur ténacité, tissent les liens indispensables à la réussite individuelle des personnes qui nous font confiance et contribuent à la réussite collective des quartiers. Ces projets ont été portés dans l'esprit que décrit Afchain : « permettre à chacun de s'investir aux différents niveaux de son projet » et agir sur l'organisation.

2023 a signé le temps de changements : de nouvelles personnes sont venues prendre le pas de collaborateurs qui ont choisi d'autres voies ou ont (enfin) accédé à une retraite méritée. La transition n'a pas été de tout repos et c'est la force du collectif - qui a accompagné les « agitations » internes – qui a nourri la résistance nécessaire pour « emboîter le pas » à ces changements... Que chacun - pour **son action et son engagement** - soit remercié !

Corinne Falco – Directrice

¹ Ancien directeur général de l'Association vers la vie pour l'éducation des jeunes (AVVEJ), J Afchain a été chargé de cours du DESS politiques sociales à Paris XIII et également expert auprès du Conseil supérieur du travail social. In « Militantisme et professionnalité : une spécificité des associations d'action sociale » <http://jean-afchain.eklablog.com>

3. Cadre Juridique de la Prévention Spécialisée

« La Prévention Spécialisée » trouve son origine dans l'ordonnance de 1958 sur les mineurs en danger, non délinquants. Un arrêté du 13 mai 1963 l'organise par la création d'un « comité national des clubs et équipes de prévention contre l'inadaptation sociale de la jeunesse initialement rattachée au Ministère de la Jeunesse et des Sports, la prévention spécialisée est ensuite mise sous la tutelle de celui de la Santé.

Le 4 juillet 1972 un arrêté ministériel reconnaît officiellement des principes et les méthodes de la prévention spécialisée.

La loi de décentralisation du 22 juillet 1983 transfère la compétence de la prévention spécialisée aux départements. La loi du 6 janvier 1986 adaptant la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétences en matière d'Aide Sociale à l'Enfance.

Comme il est reprecisé dans l'article L 121-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la prévention spécialisée s'adresse à des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu.

Article L121-2 du CASF (modifié par la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 – art.1 (V))

Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale le Département participe aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles qui peuvent prendre une ou plusieurs des formes suivantes :

1. Actions tendant à permettre aux intéressés d'assurer leur propre mise en charge et leur insertion sociale
2. Actions dites de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu
3. Actions d'animation socio-éducatives
4. Actions de prévention de la délinquance

Le présent article est complété par celui L 221-1 relatif au service de l'Aide Sociale à l'Enfance du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Art. L 221-1 du CASF

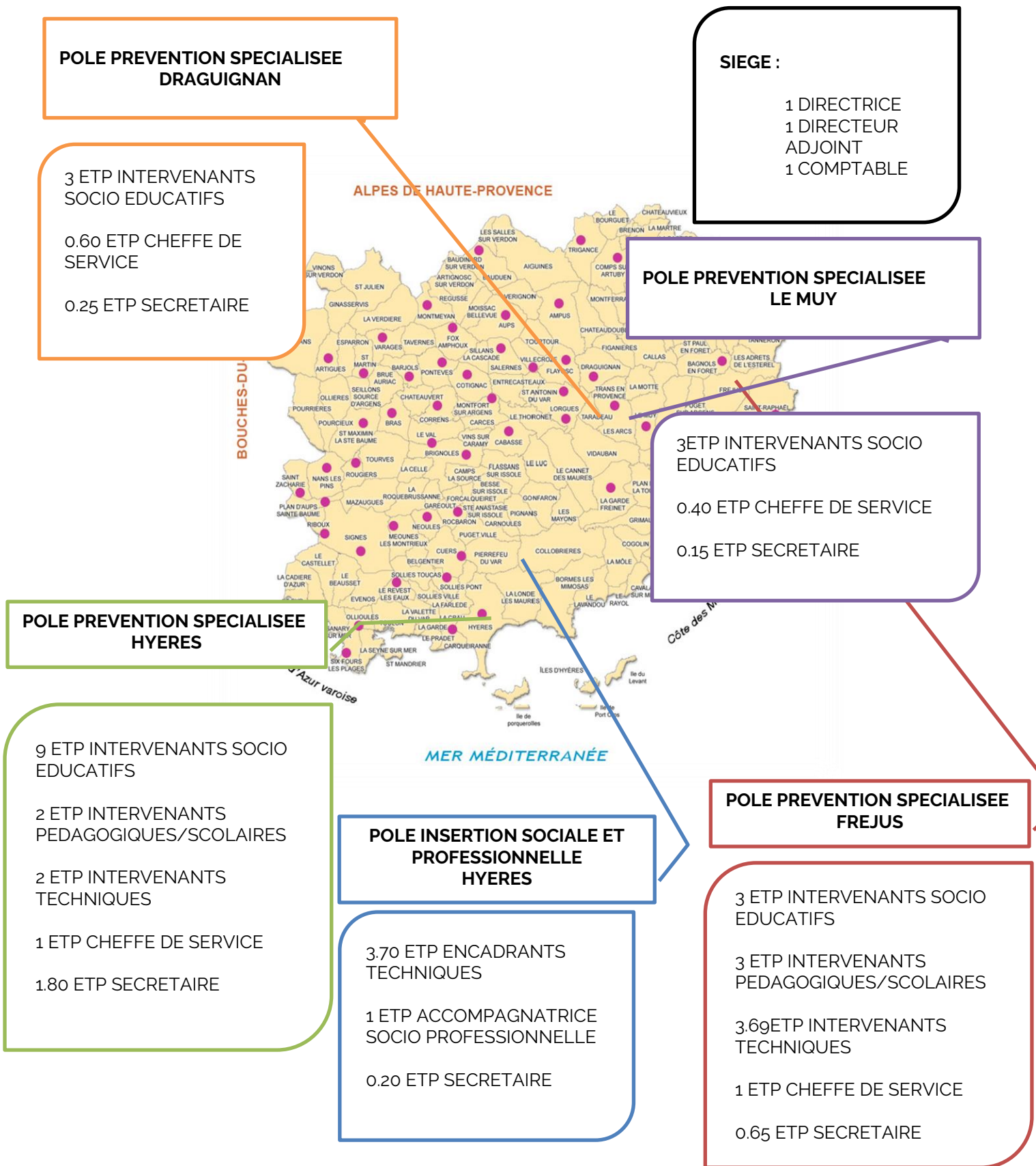
Le service de l'Aide sociale à l'Enfance est un service non personnalisé du Département chargé des missions suivantes :

1. Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux mineurs, à leur famille, aux mineurs émancipés et aux majeurs âgés de moins de vingt et un ans confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.
2. Organiser, dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, notamment celles visées au 2° de l'article L 121-2.
3. Mener en urgence des actions de protection en faveur des mineurs mentionnés au 1° du présent article.
4. Pourvoir à l'ensemble des besoins des mineurs confiés au service et veiller à leur orientation, en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal.
5. Mener, notamment à l'occasion de l'ensemble de ces interventions, des actions de prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs et, sans préjudice des compétences de l'autorité judiciaire, organiser le recueil des informations relatives aux mineurs maltraités et participer à la protection de ceux-ci.

Pour l'accomplissement de ses missions, et sans préjudice de ses responsabilités vis-à-vis des enfants qui lui sont confiés, le service de l'Aide sociale à l'Enfance peut faire appel à des organismes publics ou privés habilités dans les conditions prévues aux articles L 313-8, L 313-8-1 et L 313-9 ou à des personnes physiques. Le service contrôle les personnes physiques ou morales à qui il a confié des mineurs, en vue de s'assurer des conditions matérielles et morales de leur placement.

4. Secteurs d'intervention

TERRITOIRES D'INTERVENTION ET REPARTITION DES PERSONNELS EDUCATIFS & PEDAGOGIQUES AU 31-12-2023 (ETP CONVENTIONNES)



6. Ratios hommes-femmes en QPV

6.1 COMMUNE DE HYERES

APS HYÈRES	- de 3 ans		3 – 6 ans		7 – 10 ans		11 – 14 ans		15 – 17 ans		18 -21 ans		22 -25 ans		TOTAL GÉNÉRAL	
	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio
Féminin	1	50,00%	16	51,61%	28	53,85%	43	29,66%	20	25,97%	32	36,78%	8	20,00%	148	34,10%
Masculin	1	50,00%	15	48,39%	24	46,15%	102	70,34%	57	74,03%	55	63,22%	32	80,00%	286	65,90%
TOTAL par tranche d'âge	2	0,46%	31	7,14%	52	11,98%	145	33,41%	77	17,74%	87	20,05%	40	9,22%	434	

HYÈRES Centre Ancien	- de 3 ans		3 – 6 ans		7 – 10 ans		11 – 14 ans		15 – 17 ans		18 -21 ans		22 -25 ans		TOTAL GÉNÉRAL	
	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio
Féminin	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	2	33,33%	0	0,00%	4	66,67%	2	40,00%	8	36,36%
Masculin	0	0,00%	0	0,00%	1	100,00%	4	66,67%	4	100,00%	2	33,33%	3	60,00%	14	63,64%
TOTAL par tranche d'âge	0	0,00%	0	0,00%	1	4,55%	6	27,27%	4	18,18%	6	27,27%	5	22,73%	22	

HYÈRES - Val des Rougières	- de 3 ans		3 – 6 ans		7 – 10 ans		11 – 14 ans		15 – 17 ans		18 -21 ans		22 -25 ans		TOTAL GÉNÉRAL	
	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio
Féminin	1	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	8	21,05%	5	23,81%	4	18,18%	1	12,50%	19	20,65%
Masculin	0	0,00%	0	0,00%	2	100,00%	30	78,95%	16	76,19%	18	81,82%	7	87,50%	73	79,35%
TOTAL par tranche d'âge	1	1,09%	0	0,00%	2	2,17%	38	41,30%	21	22,83%	22	23,91%	8	8,70%	92	

APS HORS HYERES	- de 3 ans		3 – 6 ans		7 – 10 ans		11 – 14 ans		15 – 17 ans		18 -21 ans		22 -25 ans		TOTAL GÉNÉRAL	
	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio
Féminin	0	0,00%	2	66,67%	2	100,00%	1	12,50%	9	60,00%	8	33,33%	5	38,46%	27	41,54%
Masculin	0	0,00%	1	33,33%	0	0,00%	7	87,50%	6	40,00%	16	66,67%	8	61,54%	38	58,46%
TOTAL par tranche d'âge	0	0,00%	3	4,62%	2	3,08%	8	12,31%	15	23,08%	24	36,92%	13	20,00%	65	

6.2 AUTRES COMMUNES RATTACHEES ADMINISTRATIVEMENT A HYERES

TOULON	- de 3 ans		3 – 6 ans		7 – 10 ans		11 – 14 ans		15 – 17 ans		18 -21 ans		22 -25 ans		TOTAL GÉNÉRAL	
	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio
Féminin	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	4	66,67%	3	23,08%	3	33,33%	10	35,71%
Masculin	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	2	33,33%	10	76,92%	6	66,67%	18	64,29%
TOTAL par tranche d'âge	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	6	21,43%	13	46,43%	9	32,14%	28	

LA GARDE	- de 3 ans		3 – 6 ans		7 – 10 ans		11 – 14 ans		15 – 17 ans		18 -21 ans		22 -25 ans		TOTAL GÉNÉRAL	
	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio
Féminin	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	1	100,00%	0	0,00%	1	100,00%	2	100,00%
Masculin	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
TOTAL par tranche d'âge	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	1	50,00%	0	0,00%	1	50,00%	2	

Autres communes Hors Hyères	- de 3 ans		3 – 6 ans		7 – 10 ans		11 – 14 ans		15 – 17 ans		18 -21 ans		22 -25 ans		TOTAL GÉNÉRAL	
	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio
Féminin	0	0,00%	2	66,67%	2	100,00%	1	12,50%	4	50,00%	5	45,45%	1	33,33%	15	42,86%
Masculin	0	0,00%	1	33,33%	0	0,00%	7	87,50%	4	50,00%	6	54,55%	2	66,67%	20	57,14%
TOTAL par tranche d'âge	0	0,00%	3	8,57%	2	5,71%	8	22,86%	8	22,86%	11	31,43%	3	8,57%	35	

6.3 COMMUNE DE FREJUS

APS FRÉJUS	- de 3 ans		3 – 6 ans		7 – 10 ans		11 – 14 ans		15 – 17 ans		18 -21 ans		22 -25 ans		TOTAL GÉNÉRAL	
	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio
Féminin	15	51,72%	15	35,71%	12	44,44%	43	43,43%	17	25,76%	20	27,03%	8	29,63%	130	35,71%
Masculin	14	48,28%	27	64,29%	15	55,56%	56	56,57%	49	74,24%	54	72,97%	19	70,37%	234	64,29%
TOTAL par tranche d'âge	29	7,97%	42	11,54%	27	7,42%	99	27,20%	66	18,13%	74	20,33%	27	7,42%	364	

FRÉJUS La Gabelle	- de 3 ans		3 – 6 ans		7 – 10 ans		11 – 14 ans		15 – 17 ans		18 -21 ans		22 -25 ans		TOTAL GÉNÉRAL	
	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio
Féminin	4	50,00%	8	36,36%	12	44,44%	43	43,88%	11	25,00%	11	20,00%	1	7,14%	90	33,58%
Masculin	4	50,00%	14	63,64%	15	55,56%	55	56,12%	33	75,00%	44	80,00%	13	92,86%	178	66,42%
TOTAL par tranche d'âge	8	2,99%	22	8,21%	27	10,07%	98	36,57%	44	16,42%	55	20,52%	14	5,22%	268	

FRÉJUS L'Agachon	- de 3 ans		3 – 6 ans		7 – 10 ans		11 – 14 ans		15 – 17 ans		18 -21 ans		22 -25 ans		TOTAL GÉNÉRAL	
	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio
Féminin	1	50,00%	1	25,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	2	40,00%	0	0,00%	4	21,05%
Masculin	1	50,00%	3	75,00%	0	0,00%	0	0,00%	3	100,00%	3	60,00%	5	100,00%	15	78,95%
TOTAL par tranche d'âge	2	10,53%	4	21,05%	0	0,00%	0	0,00%	3	15,79%	5	26,32%	5	26,32%	19	

6.4 COMMUNE DE LE MUY

APS LE MUY	- de 3 ans		3 – 6 ans		7 – 10 ans		11 – 14 ans		15 – 17 ans		18 -21 ans		22 -25 ans		TOTAL GÉNÉRAL	
	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio
Féminin	0	0,00%	2	66,67%	5	55,56%	22	62,86%	16	35,56%	18	32,14%	6	33,33%	69	41,57%
Masculin	0	0,00%	1	33,33%	4	44,44%	13	37,14%	29	64,44%	38	67,86%	12	66,67%	97	58,43%
TOTAL par tranche d'âge	0	0,00%	3	1,81%	9	5,42%	35	21,08%	45	27,11%	56	33,73%	18	10,84%	166	

LE MUY Centre Ancien	- de 3 ans		3 – 6 ans		7 – 10 ans		11 – 14 ans		15 – 17 ans		18 -21 ans		22 -25 ans		TOTAL GÉNÉRAL	
	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio
Féminin	0	0,00%	2	66,67%	2	33,33%	18	72,00%	4	23,53%	14	38,89%	4	40,00%	44	45,36%
Masculin	0	0,00%	1	33,33%	4	66,67%	7	28,00%	13	76,47%	22	61,11%	6	60,00%	53	54,64%
TOTAL par tranche d'âge	0	0,00%	3	3,09%	6	6,19%	25	25,77%	17	17,53%	36	37,11%	10	10,31%	97	

6.5 COMMUNE DE DRAGUIGNAN

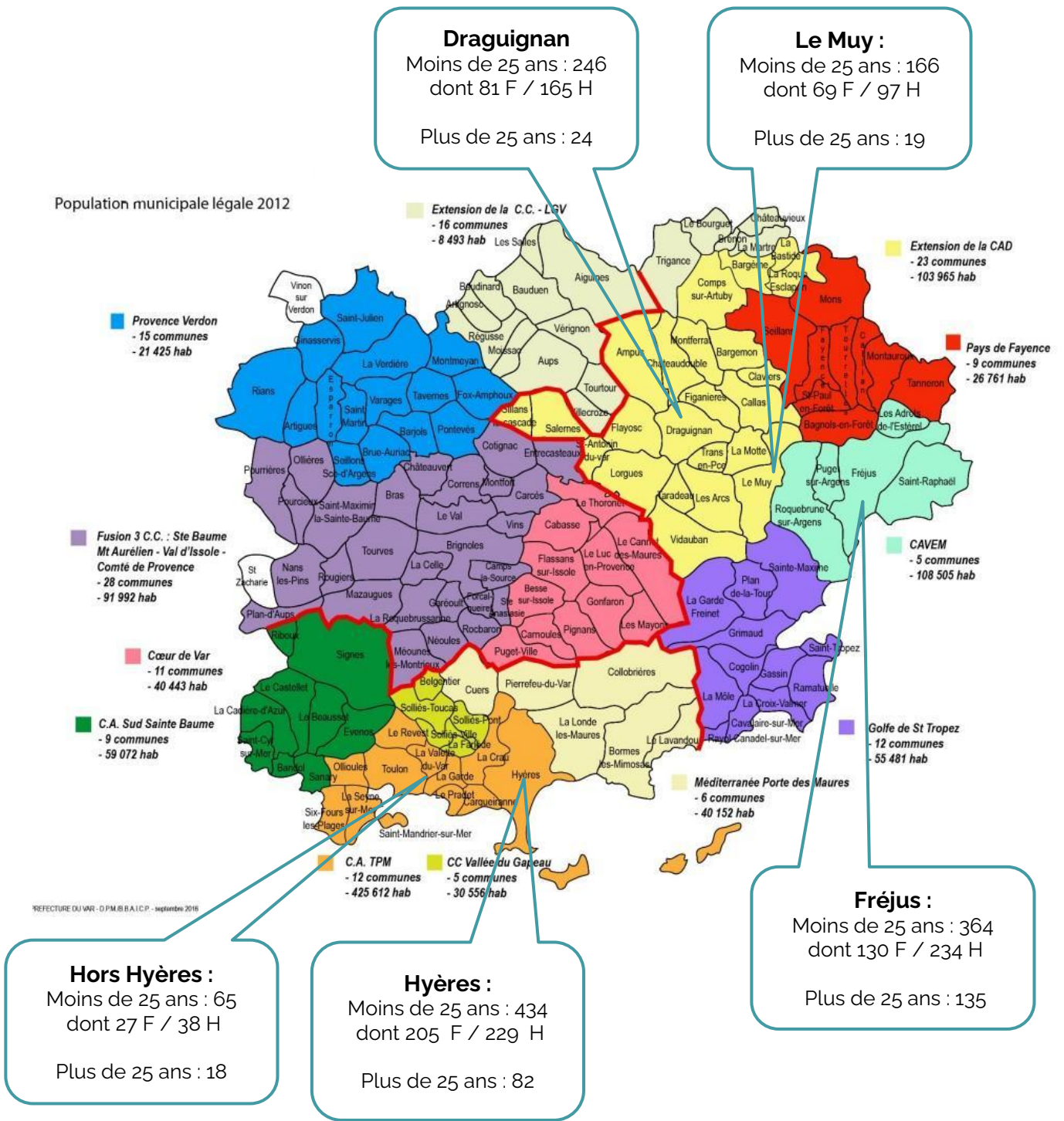
APS DRAGUIGNAN	- de 3 ans		3 – 6 ans		7 – 10 ans		11 – 14 ans		15 – 17 ans		18 -21 ans		22 -25 ans		TOTAL GÉNÉRAL	
	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio
Féminin	0	0,00%	0	0,00%	5	27,78%	20	39,22%	11	28,21%	26	30,23%	19	41,30%	81	32,93%
Masculin	1	1,00%	5	100%	13	72,22%	31	60,78%	28	71,79%	60	69,77%	27	58,70%	165	67,07%
TOTAL par tranche d'âge	1	0,41%	5	2,03%	18	7,32%	51	20,73%	39	15,85%	86	34,96%	46	18,70%	246	

DRAGUIGNAN Centre Ancien	- de 3 ans		3 – 6 ans		7 – 10 ans		11 – 14 ans		15 – 17 ans		18 -21 ans		22 -25 ans		TOTAL GÉNÉRAL	
	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio
Féminin	0	0,00%	0	0,00%	5	33,33%	18	48,65%	7	30,43%	11	25,00%	15	48,39%	56	36,36%
Masculin	1	100%	3	100%	10	66,67%	19	51,35%	16	69,57%	33	75,00%	16	51,61%	98	63,64%
TOTAL par tranche d'âge	1	0,65%	3	1,95%	15	9,74%	37	24,03%	23	14,94%	44	28,57%	31	20,13%	154	

DRAGUIGNAN Les Collettes	- de 3 ans		3 – 6 ans		7 – 10 ans		11 – 14 ans		15 – 17 ans		18 -21 ans		22 -25 ans		TOTAL GÉNÉRAL	
	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio	Nb	Ratio
Féminin	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	2	20,00%	8	40,00%	2	40,00%	12	26,67%
Masculin	0	0,00%	2	100%	2	100%	6	100%	8	80,00%	12	60,00%	3	60,00%	33	73,33%
TOTAL par tranche d'âge	0	0,00%	2	4,44%	2	4,44%	6	13,33%	10	22,22%	20	44,44%	5	11,11%	45	

6. Suivis individuels

A : Le nombre de jeune en suivi individuel

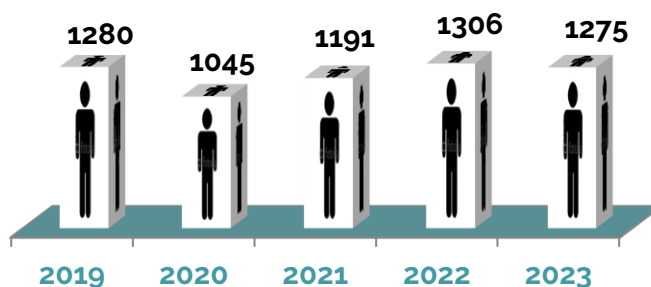


PERSONNES PRISES EN CHARGES EN 2023 : 1553

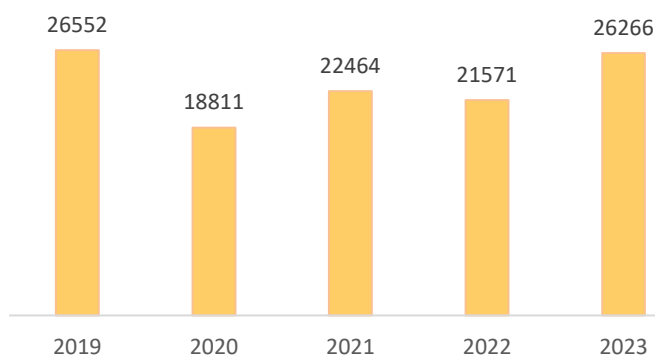
Dont **1275 jeunes** de moins de 25 ans soit 82 %

Nb de suivis individuels - GLOBAL APS	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL
Individus	16	16	32	35	49	84	52	56	108	129	209	338	73	169	242	104	223	327	46	98	144	455	820	1275
Actes	267	223	490	561	882	1443	613	1170	1783	5354	5436	10790	1279	2842	4121	1874	4027	5901	775	963	1738	10723	15543	26266

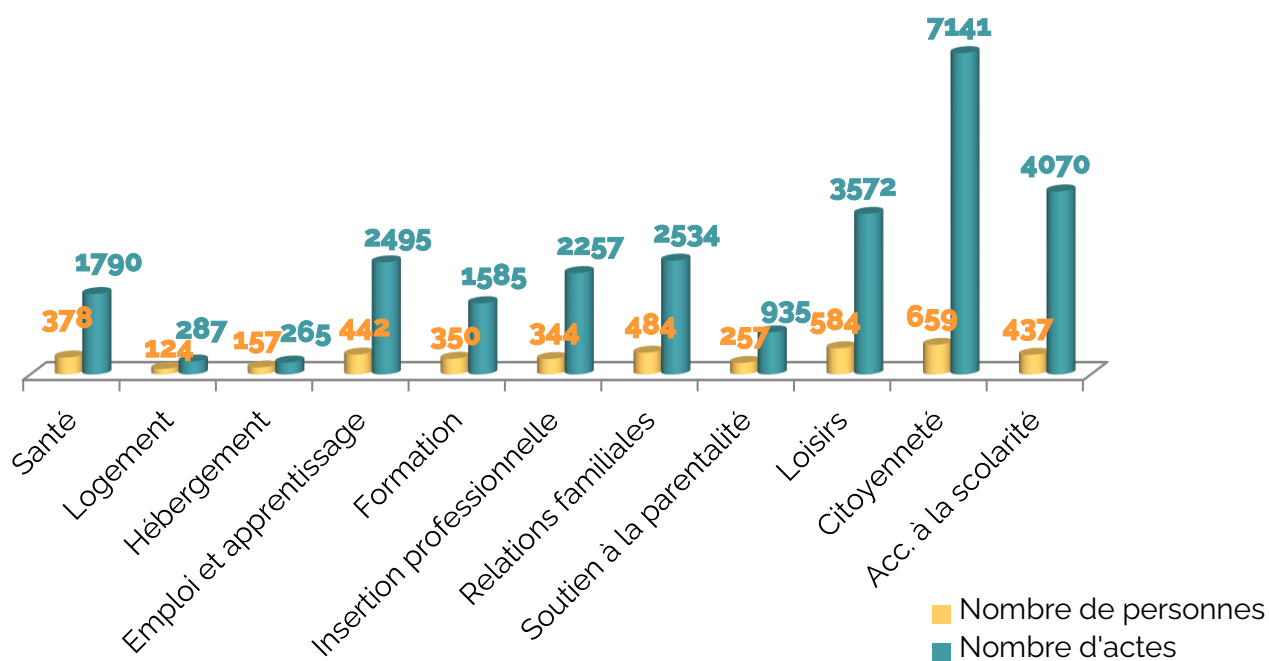
Évolution de la prise en charge des personnes :



Évolution du nombre d'actes éducatifs :



Nombre d'actes et nombre de personnes accompagnées par problématique :



Nb de suivis individuels - DRAGUIGNAN	- de 3 ans				3-6 ans				7-10 ans				11- 14 ans				15-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				TOTAL GENERAL		
	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	TOTAL
Individus	0	1	1	0,41%	0	5	5	2,03%	5	13	18	7,32%	20	31	51	20,73%	11	28	39	15,85%	26	60	86	34,96%	19	27	46	18,70%	81	165	246
Actes	0	6	6	0,14%	0	48	48	1,15%	48	307	355	8,52%	543	640	1183	28,38%	68	256	324	7,77%	506	1046	1552	37,24%	361	339	700	16,79%	1526	2642	4168

* il convient de faire un tableau général de la commune comprenant le secteur du QPV ainsi qu'un tableau pour les jeunes suivis dans le secteur du QPV

Nb de suivis individuels - DRAGUIGNAN QPV Centre Ancien	- de 3 ans				3-6 ans				7-10 ans				11- 14 ans				15-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				TOTAL GENERAL		
	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	TOTAL
Individus	0	1	1	0,65%	0	3	3	1,95%	5	10	15	9,74%	18	19	37	24,03%	7	16	23	14,94%	11	33	44	28,57%	15	16	31	20,13%	56	98	154
Actes	0	6	6	0,20%	0	38	38	1,28%	48	287	335	11,30%	488	537	1025	34,58%	29	164	193	6,51%	214	593	807	27,23%	300	260	560	18,89%	1079	1885	2964

Nb de suivis individuels - DRAGUIGNAN QPV Les Collettes	- de 3 ans				3-6 ans				7-10 ans				11- 14 ans				15-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				TOTAL GENERAL		
	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	TOTAL
Individus	0	0	0	0,00%	0	2	2	4,44%	0	2	2	4,44%	0	6	6	13,33%	2	8	10	22,22%	8	12	20	44,44%	2	3	5	11,11%	12	33	45
Actes	0	0	0	0,00%	0	10	10	1,38%	0	10	10	1,38%	0	95	95	13,12%	16	79	95	13,12%	182	234	416	57,46%	50	48	98	13,54%	248	476	724

B : L'origine et la durée du suivi

Origine du suivi - HYÈRES	- de 3 ans				3-6 ans				7-10 ans				11- 14 ans				15-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				TOTAL GENERAL			Ratio par type
	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	
Travail de rue	0	0	0	0,00%	14	13	27	87,10%	26	19	45	86,54%	17	33	50	34,48%	6	31	37	48,05%	16	32	48	55,17%	5	25	30	75,00%	84	153	237	54,61%
Partenaires	1	1	2	100,00%	2	2	4	12,90%	2	4	6	11,54%	14	55	69	47,59%	8	15	23	29,87%	10	9	19	21,84%	1	7	8	20,00%	38	93	131	30,18%
Par connaissance	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	1	1	1,92%	12	14	26	17,93%	6	11	17	22,08%	6	14	20	22,99%	2	0	2	5,00%	26	40	66	15,21%
TOTAL par sexe /âge	1	1	2		16	15	31		28	24	52		43	102	145		20	57	77		32	55	87		8	32	40		148	286	434	

* il convient de faire un tableau général de la commune comprenant le secteur du QPV ainsi qu'un tableau pour les jeunes suivis dans le secteur du QPV

Origine du suivi - HYÈRES QPV Centre Ancien	- de 3 ans				3-6 ans				7-10 ans				11- 14 ans				15-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				TOTAL GENERAL			Ratio par type
	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	
Travail de rue	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	1	1	100,00%	1	2	3	50,00%	0	3	3	75,00%	3	2	5	83,33%	0	2	2	40,00%	4	10	14	63,64%
Partenaires	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	1	2	3	50,00%	0	0	0	0,00%	1	0	1	16,67%	0	1	1	20,00%	2	3	5	22,73%
Par connaissance	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	1	1	25,00%	0	0	0	0,00%	2	0	2	40,00%	2	1	3	13,64%
TOTAL par sexe /âge	0	0	0		0	0	0		0	1	1		2	4	6		0	4	4		4	2	6		2	3	5		8	14	22	

Origine du suivi - HYÈRES QPV Val des Rougières	- de 3 ans				3-6 ans				7-10 ans				11- 14 ans				15-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				TOTAL GENERAL			Ratio par type
	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	
Travail de rue	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	1	1	50,00%	5	10	15	39,47%	2	10	12	57,14%	2	10	12	54,55%	1	5	6	75,00%	10	36	46	50,00%
Partenaires	1	0	1	100,00%	0	0	0	0,00%	0	1	1	50,00%	1	16	17	44,74%	2	4	6	28,57%	1	3	4	18,18%	0	2	2	25,00%	5	26	31	33,70%
Par connaissance	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	2	4	6	15,79%	1	2	3	14,29%	1	5	6	27,27%	0	0	0	0,00%	4	11	15	16,30%
TOTAL par sexe /âge	1	0	1		0	0	0		0	2	2		8	30	38		5	16	21		4	18	22		1	7	8		19	73	92	

Durée du suivi - HYÈRES	- de 3 ans	3-6 ans	7-10 ans	11-14 ans	15-17 ans	18-21 ans	22-25 ans	TOTAL durée	Ratio
Depuis moins d'un an	0	10	12	45	10	22	7	106	24,42%
Entre un et deux ans	1	19	28	53	31	23	3	158	36,41%
Plus de deux ans	1	2	12	47	36	42	30	170	39,17%
TOTAL par tranche d'âge	2	31	52	145	77	87	40	434	

* il convient de faire un tableau général de la commune comprenant le secteur du QPV

Durée du suivi - HYÈRES QPV Centre Ancien	- de 3 ans	3-6 ans	7-10 ans	11-14 ans	15-17 ans	18-21 ans	22-25 ans	TOTAL durée	Ratio
Depuis moins d'un an	0	0	0	1	0	1	3	5	22,73%
Entre un et deux ans	0	0	1	1	3	2	0	7	31,82%
Plus de deux ans	0	0	0	4	1	3	2	10	45,45%
TOTAL par tranche d'âge	0	0	1	6	4	6	5	22	

Durée du suivi - HYÈRES QPV Val des Rougières	- de 3 ans	3-6 ans	7-10 ans	11-14 ans	15-17 ans	18-21 ans	22-25 ans	TOTAL durée	Ratio
Depuis moins d'un an	0	0	0	6	0	3	2	11	11,96%
Entre un et deux ans	1	0	1	14	11	8	2	37	40,22%
Plus de deux ans	0	0	1	18	10	11	4	44	47,83%
TOTAL par tranche d'âge	1	0	2	38	21	22	8	92	

Durée du suivi - FREJUS	- de 3 ans	3-6 ans	7-10 ans	11-14 ans	15-17 ans	18-21 ans	22-25 ans	TOTAL durée	Ratio
Depuis moins d'un an	29	20	6	21	16	12	7	111	30,49%
Entre un et deux ans	0	21	21	49	22	14	8	135	37,09%
Plus de deux ans	0	1	0	29	28	48	12	118	32,42%
TOTAL par tranche d'âge	29	42	27	99	66	74	27	364	

* il convient de faire un tableau général de la commune comprenant le secteur du QPV

Durée du suivi - FREJUS QPV La Gabelle	- de 3 ans	3-6 ans	7-10 ans	11-14 ans	15-17 ans	18-21 ans	22-25 ans	TOTAL durée	Ratio
Depuis moins d'un an	8	8	6	21	7	4	2	56	20,90%
Entre un et deux ans	0	13	21	48	15	9	5	111	41,42%
Plus de deux ans	0	1	0	29	22	42	7	101	37,69%
TOTAL par tranche d'âge	8	22	27	98	44	55	14	268	

Durée du suivi - FREJUS QPV L'Agachon	- de 3 ans	3-6 ans	7-10 ans	11-14 ans	15-17 ans	18-21 ans	22-25 ans	TOTAL durée	Ratio
Depuis moins d'un an	2	2	0	0	1	2	1	8	42,11%
Entre un et deux ans	0	1	0	0	2	1	3	7	36,84%
Plus de deux ans	0	1	0	0	0	2	1	4	21,05%
TOTAL par tranche d'âge	2	4	0	0	3	5	5	19	

Origine du suivi - LE MUY	- de 3 ans				3-6 ans				7-10 ans				11-14 ans				15-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio
Travail de rue	0	0	0	0,00%	0	1	1	33,33%	4	4	8	88,89%	12	7	19	54,29%	7	14	21	46,67%	11	27	38	67,86%	4	10	14	77,78%	38	63	101	60,84%
Partenaires	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	1	0	1	11,11%	2	6	8	22,86%	8	13	21	46,67%	4	2	6	10,71%	0	0	0	0,00%	15	21	36	21,69%
Par connaissance	0	0	0	0,00%	2	0	2	66,67%	0	0	0	0,00%	8	0	8	22,86%	1	2	3	6,67%	3	9	12	21,43%	2	2	4	22,22%	16	13	29	17,47%
TOTAL par sexe /âge	0	0	0		2	1	3		5	4	9		22	13	35		16	29	45		18	38	56		6	12	18		69	97	166	

* il convient de faire un tableau général de la commune comprenant le secteur du QPV ainsi qu'un tableau pour les jeunes suivis dans le secteur du QPV

Origine du suivi - LE MUY QPV Centre Ancien	- de 3 ans				3-6 ans				7-10 ans				11-14 ans				15-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio
Travail de rue	0	0	0	0,00%	0	1	1	33,33%	2	4	6	100,00%	10	5	15	60,00%	2	9	11	64,71%	8	17	25	69,44%	3	5	8	80,00%	25	41	66	68,04%
Partenaires	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	2	2	4	16,00%	2	2	4	23,53%	4	1	5	13,89%	0	0	0	0,00%	8	5	13	13,40%
Par connaissance	0	0	0	0,00%	2	0	2	66,67%	0	0	0	0,00%	6	0	6	24,00%	0	2	2	11,76%	2	4	6	16,67%	1	1	2	20,00%	11	7	18	18,56%
TOTAL par sexe /âge	0	0	0		2	1	3		2	4	6		18	7	25		4	13	17		14	22	36		4	6	10		44	53	97	

Durée du suivi - LE MUY	- de 3 ans	3-6 ans	7-10 ans	11-14 ans	15-17 ans	18-21 ans	22-25 ans	TOTAL durée	Ratio
Depuis moins d'un an	0	2	1	15	9	8	2	37	22,29%
Entre un et deux ans	0	0	8	9	17	12	3	49	29,52%
Plus de deux ans	0	1	0	11	19	36	13	80	48,19%
TOTAL par tranche d'âge	0	3	9	35	45	56	18	166	

* il convient de faire un tableau général de la commune comprenant le secteur du QPV

Durée du suivi - LE MUY QPV Centre Ancien	- de 3 ans	3-6 ans	7-10 ans	11-14 ans	15-17 ans	18-21 ans	22-25 ans	TOTAL durée	Ratio
Depuis moins d'un an	0	2	0	9	3	5	1	20	20,62%
Entre un et deux ans	0	0	6	8	5	6	1	26	26,80%
Plus de deux ans	0	1	0	8	9	25	8	51	52,58%
TOTAL par tranche d'âge	0	3	6	25	17	36	10	97	

Origine du suivi - DRAGUIGNAN	- de 3 ans				3-6 ans				7-10 ans				11- 14 ans				15-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				TOTAL GENERAL						
	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total
Travail de rue	0	0	0	0,00%	0	4	4	80,00%	4	11	15	83,33%	18	20	38	74,51%	2	15	17	43,59%	12	39	51	59,30%	8	22	30	65,22%	44	111	155	63,01%			
Partenaires	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	1	1	5,67%	2	11	13	25,49%	7	11	18	46,15%	10	16	26	30,23%	8	4	12	26,09%	27	43	70	28,46%			
Par connaissance	0	1	1	100,00%	0	1	1	20,00%	1	1	2	11,11%	0	0	0	0,00%	2	2	4	10,26%	4	5	9	10,47%	3	1	4	8,70%	10	11	21	8,54%			
TOTAL par sexe /âge	0	1	1		0	5	5		5	13	18		20	31	51		11	28	39		26	60	86		19	27	46		81	165	246				

* il convient de faire un tableau général de la commune comprenant le secteur du QPV ainsi qu'un tableau pour les jeunes suivis dans le secteur du QPV

Origine du suivi - DRAGUIGNAN QPV Centre Ancien	- de 3 ans				3-6 ans				7-10 ans				11- 14 ans				15-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				TOTAL GENERAL						
	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total
Travail de rue	0	0	0	0,00%	0	2	2	66,67%	4	9	13	86,67%	17	12	29	78,38%	1	8	9	39,13%	7	19	26	59,09%	7	13	20	64,52%	36	63	99	64,29%			
Partenaires	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	1	1	6,67%	1	7	8	21,62%	4	6	10	43,48%	4	11	15	34,09%	5	2	7	22,58%	14	27	41	26,62%			
Par connaissance	0	1	1	100,00%	0	1	1	33,33%	1	0	1	6,67%	0	0	0	0,00%	2	2	4	17,39%	0	3	3	6,82%	3	1	4	12,90%	6	8	14	9,09%			
TOTAL par sexe /âge	0	1	1		0	3	3		5	10	15		18	19	37		7	16	23		11	33	44		15	16	31		56	98	154				

Origine du suivi - DRAGUIGNAN QPV Les Collettes	- de 3 ans				3-6 ans				7-10 ans				11- 14 ans				15-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				TOTAL GENERAL						
	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total
Travail de rue	0	0	0	0,00%	0	2	2	100,00%	0	2	2	100,00%	0	5	5	83,33%	1	5	6	60,00%	3	9	12	60,00%	1	2	3	60,00%	5	25	30	66,67%			
Partenaires	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	1	1	16,67%	1	3	4	40,00%	3	2	5	25,00%	1	1	2	40,00%	5	7	12	26,67%			
Par connaissance	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	2	1	3	15,00%	0	0	0	0,00%	2	1	3	6,67%			
TOTAL par sexe /âge	0	0	0		0	2	2		0	2	2		0	6	6		2	8	10		8	12	20		2	3	5		12	33	45				

Durée du suivi - DRAGUIGNAN	- de 3 ans	3-6 ans	7-10 ans	11-14 ans	15-17 ans	18-21 ans	22-25 ans	TOTAL durée	Ratio
Depuis moins d'un an	1	2	1	12	22	33	16	87	35,37%
Entre un et deux ans	0	0	4	11	6	24	13	58	23,58%
Plus de deux ans	0	3	13	28	11	29	17	101	41,06%
TOTAL par tranche d'âge	1	5	18	51	39	86	46	246	

* il convient de faire un tableau général de la commune comprenant le secteur du QPV ainsi qu'un tableau pour les jeunes suivis dans le secteur du QPV

Durée du suivi - DRAGUIGNAN QPV Centre Ancien	- de 3 ans	3-6 ans	7-10 ans	11-14 ans	15-17 ans	18-21 ans	22-25 ans	TOTAL durée	Ratio
Depuis moins d'un an	1	2	1	8	12	17	11	52	33,77%
Entre un et deux ans	0	0	3	8	4	11	9	35	22,73%
Plus de deux ans	0	1	11	21	7	16	11	67	43,51%
TOTAL par tranche d'âge	1	3	15	37	23	44	31	154	

Durée du suivi - DRAGUIGNAN QPV Les Collettes	- de 3 ans	3-6 ans	7-10 ans	11-14 ans	15-17 ans	18-21 ans	22-25 ans	TOTAL durée	Ratio
Depuis moins d'un an	0	0	0	0	7	10	2	19	42,22%
Entre un et deux ans	0	0	0	0	2	4	0	6	13,33%
Plus de deux ans	0	2	2	6	1	6	3	20	44,44%
TOTAL par tranche d'âge	0	2	2	6	10	20	5	45	

C : Les mesures

HYÈRES	- de 3 ans				3-6 ans				7-10 ans				11- 14 ans				15-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				TOTAL GENERAL											
	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio								
Informations préoccupantes	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%

* il convient de faire un tableau général de la commune comprenant le secteur du QPV ainsi qu'un tableau pour les jeunes suivis dans le secteur du QPV

HYÈRES QPV Centre Ancien	- de 3 ans				3-6 ans				7-10 ans				11- 14 ans				15-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				TOTAL GENERAL											
	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio								
Informations préoccupantes	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%

HYÈRES QPV Val des Rougières	- de 3 ans				3-6 ans				7-10 ans				11- 14 ans				15-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				TOTAL GENERAL											
	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio								
Informations préoccupantes	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%

DRAGUIGNAN	- de 3 ans				3-6 ans				7-10 ans				11- 14 ans				15-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				TOTAL GENERAL						
	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	TOTAL				
Nombre de mesures PJJ	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	1	1	12,50%	0	7	7	87,50%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	8	8

* il convient de faire un tableau général de la commune comprenant le secteur du QPV ainsi qu'un tableau pour les jeunes suivis dans le secteur du QPV

DRAGUIGNAN QPV Centre Ancien	- de 3 ans				3-6 ans				7-10 ans				11- 14 ans				15-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				TOTAL GENERAL						
	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	TOTAL				
Nombre de mesures PJJ	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	1	1	33,33%	0	2	2	66,67%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	3	3

DRAGUIGNAN QPV Les Collettes	- de 3 ans				3-6 ans				7-10 ans				11- 14 ans				15-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				TOTAL GENERAL						
	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	Total	Ratio	F	M	TOTAL				
Nombre de mesures PJJ	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	1	1	100,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	1	1

7. Profils des jeunes

A : La situation socioprofessionnelle

Situation socio-professionnelle - HYÈRES	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio/situation
Scolarisé	0	0	0	16	15	31	28	24	52	42	101	143	20	46	66	14	18	32	2	2	4	122	206	328	75,58%
Non scolarisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	6	6	3	17	20	1	11	12	5	35	40	9,22%
En formation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	4	4	8	1	3	4	5	9	14	3,23%
En emploi ou apprentissage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	7	8	3	6	9	4	14	18	4,15%
En recherche d'emploi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	6	3	9	1	7	8	7	11	18	4,15%
Inactif	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	4	6	10	0	3	3	5	11	16	3,69%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	1	1	2	16	15	31	28	24	52	43	102	145	20	57	77	32	55	87	8	32	40	148	286	434	
TOTAL par tranche d'âge	2			31			52			145			77			87			40						
RATIO par tranche d'âge	0,46%			7,14%			11,98%			33,41%			17,74%			20,05%			9,22%						

* il convient de faire un tableau général de la commune comprenant le secteur du QPV ainsi qu'un tableau pour les jeunes suivis dans le secteur du QPV

Situation socio-professionnelle - HYÈRES QPV Centre Ancien	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio/situation
Scolarisé	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	4	6	0	1	1	2	0	2	0	0	0	4	6	10	45,45%
Non scolarisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	1	1	2	0	1	1	1	4	5	22,73%
En formation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	4,55%
En emploi ou apprentissage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	1	1	2	9,09%
En recherche d'emploi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1	1	1	2	2	2	4	18,18%
Inactif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	4	6	0	4	4	4	2	6	2	3	5	8	14	22	
TOTAL par tranche d'âge	0			0			1			6			4			6			5						
RATIO par tranche d'âge	0,00%			0,00%			4,55%			27,27%			18,18%			27,27%			22,73%						

Situation socio-professionnelle - HYÈRES QPV Val des Rougières	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio/situation
Scolarisé	0	0	0	0	0	0	0	2	2	8	30	38	5	15	20	2	6	8	0	1	1	15	54	69	75,00%
Non scolarisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	1	2	3	1	6	7	7,61%
En formation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	1	1	1	2	3	3,26%
En emploi ou apprentissage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2	2	0	1	1	0	4	4	4,35%
En recherche d'emploi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	1	1	0	3	3	3,26%
Inactif	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	4	0	1	1	2	4	6	6,52%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	1	0	1	0	0	0	0	2	2	8	30	38	5	16	21	4	18	22	1	7	8	19	73	92	
TOTAL par tranche d'âge	1			0			2			38			21			22			8						
RATIO par tranche d'âge	1,09%			0,00%			2,17%			41,30%			22,83%			23,91%			8,70%						

Situation socio-professionnelle - DRAGUIGNAN QPV Centre Ancien	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			Ratio/situation
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	
Scolarisé	0	0	0	0	3	3	5	10	15	18	19	37	7	12	19	4	3	7	0	0	0	34	47	81	52,60%
Non scolarisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	4	13	17	6	5	11	10	22	32	20,78%
En formation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5	2		2	2	5	7	4,55%	
En emploi ou apprentissage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	10	12	1	5	6	3	15	18	11,69%
En recherche d'emploi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	3	3	4	7	4	6	10	6,49%
Inactif	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	5	3	3	6	3,90%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	0	1	1	0	3	3	5	10	15	18	19	37	7	16	23	11	33	44	15	16	31	56	98	154	
TOTAL par tranche d'âge	1			3			15			37			23			44			31						
RATIO par tranche d'âge	0,65%			1,95%			9,74%			24,03%			14,94%			28,57%			20,13%						

Situation socio-professionnelle - DRAGUIGNAN QPV Les Collettes	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			Ratio/situation
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	
Scolarisé	0	0	0	0	2	2	0	2	2	0	6	6	2	2	4	2	3	5	0	0	0	4	15	19	42,22%
Non scolarisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	4	6	10	2	2	4	6	9	15	33,33%
En formation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	3	0	0	0	1	2	3	6,67%
En emploi ou apprentissage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	0	0	1	1	2	4,44%
En recherche d'emploi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	2,22%
Inactif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5	0	0	0	0	0	0	0	5	5	11,11%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	0	0	0	0	2	2	0	2	2	0	6	6	2	8	10	8	12	20	2	3	5	12	33	45	
TOTAL par tranche d'âge	0			2			2			6			10			20			5						
RATIO par tranche d'âge	0,00%			4,44%			4,44%			13,33%			22,22%			44,44%			11,11%						

B : La domiciliation

Domiciliation - HYÈRES	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			Ratio/do m.
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	
Logement parental	1	1	2	16	15	31	28	24	52	41	101	142	19	57	76	29	54	83	5	28	33	139	280	419	96,54%
Logement personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	3	2	5	4	3	7	1,61%
Hébergement en établissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	3	0,69%
Hébergement par un tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2	0	2	0	1	1	3	1	4	0,92%
Sans domicile	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	0,23%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	1	1	2	16	15	31	28	24	52	43	102	145	20	57	77	32	55	87	8	32	40	148	286	434	
TOTAL par tranche d'âge	2			31			52			145			77			87			40						
RATIO par tranche d'âge	0,46%			7,14%			11,98%			33,41%			17,74%			20,05%			9,22%						

Domiciliation - HYÈRES QPV Centre Ancien	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			Ratio/do m.
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	
Logement parental	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	4	6	0	4	4	4	2	6	0	3	3	6	14	20	90,91%
Logement personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2	0	2	9,09%
Hébergement en établissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Hébergement par un tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sans domicile	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	4	6	0	4	4	4	2	6	2	3	5	8	14	22	
TOTAL par tranche d'âge	0			0			1			6			4			6			5						
RATIO par tranche d'âge	0,00%			0,00%			4,55%			27,27%			18,18%			27,27%			22,73%						

Domiciliation - HYÈRES QPV Val des Rougières	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			Ratio/do m.
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	
Logement parental	1	0	1	0	0	0	0	2	2	8	29	37	5	16	21	4	18	22	0	5	5	18	70	88	95,65%
Logement personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	3	1	2	3	3,26%
Hébergement en établissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1,09%
Hébergement par un tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sans domicile	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	1	0	1	0	0	0	0	2	2	8	30	38	5	16	21	4	18	22	1	7	8	19	73	92	
TOTAL par tranche d'âge	1			0			2			38			21			22			8						
RATIO par tranche d'âge	1,09%			0,00%			2,17%			41,30%			22,83%			23,91%			8,70%						

Domiciliation - HORS HYERES	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio/do
Logement parental	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	7	3	10	3	4	7	0	3	3	10	14	24	82,76%
Logement personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	1	1	2	6,90%
Hébergement en établissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	1	1	0	3	3	10,34%
Hébergement par un tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sans domicile	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	7	3	10	3	6	9	1	5	6	11	18	29	
TOTAL par tranche d'âge	0			0			0			4			10			9			6						
RATIO par tranche d'âge	0,00%			0,00%			0,00%			13,79%			34,48%			31,03%			20,69%						

* il convient de faire un tableau général de la commune comprenant le secteur du QPV ainsi qu'un tableau pour les jeunes suivis dans le secteur du QPV

Domiciliation - TOULON	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio/do m.
Logement parental	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	4	1	3	4	0	2	2	3	7	10	83,33%
Logement personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	8,33%
Hébergement en établissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	8,33%
Hébergement par un tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sans domicile	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	4	1	3	4	0	4	4	3	9	12	
TOTAL par tranche d'âge	0			0			0			0			4			4			4						
RATIO par tranche d'âge	0,00%			0,00%			0,00%			0,00%			33,33%			33,33%			33,33%						

Domiciliation - LA GARDE	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL						
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio/do m.			
Logement parental	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	100,00%
Logement personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Hébergement en établissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Hébergement par un tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sans domicile	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	
TOTAL par tranche d'âge	0			0			0			0			1			0			0									
RATIO par tranche d'âge	0,00%			0,00%			0,00%			0,00%			100,00%			0,00%			0,00%									

Domiciliation - AUTRES COMMUNES	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio/do m.
Logement parental	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	4	1	5	2	1	3	0	1	1	6	7	13	81,25%
Logement personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	1	6,25%
Hébergement en établissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	2	2	12,50%
Hébergement par un tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sans domicile	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	4	1	5	2	3	5	1	1	2	7	9	16	
TOTAL par tranche d'âge	0			0			0			4			5			5			2						
RATIO par tranche d'âge	0,00%			0,00%			0,00%			25,00%			31,25%			31,25%			12,50%						

Domiciliation - FREJUS	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio/do m.
Logement parental	15	13	28	15	26	41	12	15	27	43	56	99	16	47	63	20	50	70	1	16	17	122	223	345	94,78%
Logement personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	2	8	6	2	8	2,20%
Hébergement en établissement	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0,82%
Hébergement par un tiers	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	3	3	1	1	2	2	5	7	1,92%
Sans domicile	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0,27%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	15	14	29	15	27	42	12	15	27	43	56	99	17	49	66	20	54	74	8	19	27	130	234	364	
TOTAL par tranche d'âge	29			42			27			99			66			74			27						
RATIO par tranche d'âge	7,97%			11,54%			7,42%			27,20%			18,13%			20,33%			7,42%						

* il convient de faire un tableau général de la commune comprenant le secteur du QPV ainsi qu'un tableau pour les jeunes suivis dans le secteur du QPV

Domiciliation - FREJUS QPV La Gabelle	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			Ratio/do m.	
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL		
Logement parental	4	4	8	8	13	21	12	15	27	43	55	98	10	32	42	11	43	54	0	10	10	88	172	260	97,01%	
Logement personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	1	1	2	0,75%
Hébergement en établissement	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0,75%
Hébergement par un tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	2	2	1	2	3	1,12%	
Sans domicile	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0,37%	
Sous-total par sexe et tranche d'âge	4	4	8	8	14	22	12	15	27	43	55	98	11	33	44	11	44	55	1	13	14	90	178	268		
TOTAL par tranche d'âge	8			22			27			98			44			55			14							
RATIO par tranche d'âge	2,99%			8,21%			10,07%			36,57%			16,42%			20,52%			5,22%							

Domiciliation - FREJUS QPV L'Agachon	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			Ratio/do m.
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	
Logement parental	1	1	2	1	3	4	0	0	0	0	0	0	0	3	3	2	3	5	0	4	4	4	14	18	94,74%
Logement personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	5,26%
Hébergement en établissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Hébergement par un tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sans domicile	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	1	1	2	1	3	4	0	0	0	0	0	0	0	3	3	2	3	5	0	5	5	4	15	19	
TOTAL par tranche d'âge	2			4			0			0			3			5			5						
RATIO par tranche d'âge	10,53%			21,05%			0,00%			0,00%			15,79%			26,32%			26,32%						

Domiciliation - LE MUY	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			Ratio/do m.
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	
Logement parental	0	0	0	2	1	3	5	4	9	22	13	35	15	29	44	14	33	47	3	8	11	61	88	149	89,76%
Logement personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	5	2	2	4	5	4	9	5,42%
Hébergement en établissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	1	1	0	3	3	1,81%
Hébergement par un tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	1	2	1	1	2	3	2	5	3,01%
Sans domicile	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	0	0	0	2	1	3	5	4	9	22	13	35	16	29	45	18	38	56	6	12	18	69	97	166	
TOTAL par tranche d'âge	0			3			9			35			45			56			18						
RATIO par tranche d'âge	0,00%			1,81%			5,42%			21,08%			27,11%			33,73%			10,84%						

* il convient de faire un tableau général de la commune comprenant le secteur du QPV ainsi qu'un tableau pour les jeunes suivis dans le secteur du QPV

Domiciliation - LE MUY QPV Centre Ancien	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			Ratio/do m.
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	
Logement parental	0	0	0	2	1	3	2	4	6	18	7	25	4	13	17	11	18	29	2	3	5	39	46	85	87,63%
Logement personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	4	1	1	2	3	3	6	6,19%
Hébergement en établissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	0	2	2	2,06%
Hébergement par un tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	1	1	2	2	2	4	4,12%
Sans domicile	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	0	0	0	2	1	3	2	4	6	18	7	25	4	13	17	14	22	36	4	6	10	44	53	97	
TOTAL par tranche d'âge	0			3			6			25			17			36			10						
RATIO par tranche d'âge	0,00%			3,09%			6,19%			25,77%			17,53%			37,11%			10,31%						

Domiciliation - DRAGUIGNAN	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			Ratio/do m.
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	
Logement parental	0	1	1	0	5	5	5	12	17	20	31	51	11	24	35	15	34	49	1	3	4	52	110	162	65,85%
Logement personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	9	17	26	16	22	38	25	41	66	26,83%
Hébergement en établissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	4	0	2	2	1	5	6	2,44%
Hébergement par un tiers	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	1	6	7	2	0	2	3	8	11	4,47%
Sans domicile	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0,41%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	0	1	1	0	5	5	5	13	18	20	31	51	11	28	39	26	60	86	19	27	46	81	165	246	
TOTAL par tranche d'âge	1			5			18			51			39			86			46						
RATIO par tranche d'âge	0,41%			2,03%			7,32%			20,73%			15,85%			34,96%			18,70%						

* il convient de faire un tableau général de la commune comprenant le secteur du QPV ainsi qu'un tableau pour les jeunes suivis dans le secteur du QPV

Domiciliation - DRAGUIGNAN QPV Centre Ancien	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			Ratio/do m.	
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL		
Logement parental	0	1	1	0	3	3	5	10	15	18	19	37	7	12	19	6	12	18	1	1	2	37	58	95	61,69%	
Logement personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	5	14	19	13	14	27	18	30	48	31,17%	
Hébergement en établissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2	2	0	1	1	0	4	4	2,60%	
Hébergement par un tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5	1	0	1	1	5	6	6	3,90%	
Sans domicile	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0,65%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	0	1	1	0	3	3	5	10	15	18	19	37	7	16	23	11	33	44	15	16	31	56	98	154		
TOTAL par tranche d'âge	1			3			15			37			23			44			31							
RATIO par tranche d'âge	0,65%			1,95%			9,74%			24,03%			14,94%			28,57%			20,13%							

Domiciliation - DRAGUIGNAN QPV Les Collettes	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			Ratio/do m.
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	
Logement parental	0	0	0	0	2	2	0	2	2	0	6	6	2	8	10	6	11	17	0	1	1	8	30	38	84,44%
Logement personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2	2	4	4	2	6	13,33%
Hébergement en établissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	1	2,22%
Hébergement par un tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sans domicile	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	0	0	0	0	2	2	0	2	2	0	6	6	2	8	10	8	12	20	2	3	5	12	33	45	
TOTAL par tranche d'âge	0			2			2			6			10			20			5						
RATIO par tranche d'âge	0,00%			4,44%			4,44%			13,33%			22,22%			44,44%			11,11%						

C : Le niveau scolaire

Niveau scolaire HYÈRES	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			Ratio/niv eau	
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL/niveau		
Non renseigné	1	1	2	9	10	19	15	15	30	8	23	31	6	28	34	16	38	54	1	23	24	56	138	194	44,70%	
Sans qualification	0	0	0	7	5	12	13	9	22	35	79	114	14	27	41	8	9	17	3	4	7	80	133	213	49,08%	
Niveau 3 : CAP / BEP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	1	4	5	2	2	4	3	8	11	2,53%	
Niveau 4 : Baccalauréat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	3	8	1	1	2	6	4	10	2,30%	
Niveau 5 : DEUG - BTS - DUT - DEUST	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	1	0	1	3	0	3	0,69%	
Niveau 6 : Licence - Licence professionnelles, DUT, Maîtrise, Master 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2	2	0	3	3	3	0,69%	
Niveau 7 : Master - diplôme d'études approfondies - diplômes d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Niveau 8 : Doctorat - Habilitation à diriger des recherches	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	1	1	2	16	15	31	28	24	52	43	102	145	20	57	77	32	55	87	8	32	40	148	286	434		
TOTAL par tranche d'âge	2			31			52			145			77			87			40							
RATIO par tranche d'âge	0,46%			7,14%			11,98%			33,41%			17,74%			20,05%			9,22%							

* il convient de faire un tableau général de la commune comprenant le secteur du QPV ainsi qu'un tableau pour les jeunes suivis dans le secteur du QPV

Niveau scolaire HYÈRES QPV Centre Ancien	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			Ratio/niv eau
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL/niveau	
Non renseigné	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	0	2	2	2	1	3	0	0	0	2	5	7	31,82%
Sans qualification	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3	5	0	2	2	2	1	3	1	1	2	5	7	12	54,55%
Niveau 3 : CAP / BEP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	3	1	2	3	13,64%
Niveau 4 : Baccalauréat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Niveau 5 : DEUG - BTS - DUT - DEUST	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Niveau 6 : Licence - Licence professionnelles, DUT, Maîtrise, Master 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Niveau 7 : Master - diplôme d'études approfondies - diplômes d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Niveau 8 : Doctorat - Habilitation à diriger des recherches	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	4	6	0	4	4	4	2	6	2	3	5	8	14	22	
TOTAL par tranche d'âge	0			0			1			6			4			6			5						
RATIO par tranche d'âge	0,00%			0,00%			4,55%			27,27%			18,18%			27,27%			22,73%						

Niveau scolaire HYÈRES QPV Val des Rougères	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL/ niveau	Ratio/niv eau
Non renseigné	1	0	1	0	0	0	0	1	1	1	3	4	2	8	10	2	13	15	0	3	3	6	28	34	36,96%
Sans qualification	0	0	0	0	0	0	0	1	1	7	27	34	3	7	10	0	3	3	1	3	4	11	41	52	56,52%
Niveau 3 : CAP / BEP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2	2	0	0	0	0	3	3	3,26%
Niveau 4 : Baccalauréat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	0	2	0	2	2,17%
Niveau 5 : DEUG - BTS - DUT - DEUST	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Niveau 6 : Licence - Licence professionnelles, DUT, Maitrise, Master 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	1,09%
Niveau 7 : Master - diplôme d'études approfondies - diplômes d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Niveau 8 : Doctorat - Habilitation à diriger des recherches	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	1	0	1	0	0	0	0	2	2	8	30	38	5	16	21	4	18	22	1	7	8	19	73	92	
TOTAL par tranche d'âge	1			0			2			38			21			22			8						
RATIO par tranche d'âge	1,09%			0,00%			2,17%			41,30%			22,83%			23,91%			8,70%						

Niveau scolaire - HORS HYERES	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL/ niveau	Ratio/ni veau
Non renseigné	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	8	4	12	5	9	14	3	6	9	16	20	36	78,26%
Sans qualification	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	1	0	1	0	0	0	0	1	1	1	4	5	10,87%
Niveau 3 : CAP / BEP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	1	1	0	3	3	6,52%
Niveau 4 : Baccalauréat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	2,17%
Niveau 5 : DEUG - BTS - DUT - DEUST	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Niveau 6 : Licence - Licence professionnelles, DUT, Maitrise, Master 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	2,17%
Niveau 7 : Master - diplôme d'études approfondies - diplômes d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Niveau 8 : Doctorat - Habilitation à diriger des recherches	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	9	4	13	5	13	18	3	8	11	17	29	46	
TOTAL par tranche d'âge	0			0			0			4			13			18			11						
RATIO par tranche d'âge	0,00%			0,00%			0,00%			8,70%			28,26%			39,13%			23,91%						

* il convient de faire un tableau général de la commune comprenant le secteur du QPV ainsi qu'un tableau pour les jeunes suivis dans le secteur du QPV

Niveau scolaire TOULON	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL/ niveau	Ratio/ni veau
Non renseigné	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	5	2	6	8	1	4	5	6	12	18	78,26%
Sans qualification	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	4,35%
Niveau 3 : CAP / BEP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	1	1	0	3	3	13,04%
Niveau 4 : Baccalauréat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	4,35%
Niveau 5 : DEUG - BTS - DUT - DEUST	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Niveau 6 : Licence - Licence professionnelles, DUT, Maitrise, Master 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Niveau 7 : Master - diplôme d'études approfondies - diplômes d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Niveau 8 : Doctorat - Habilitation à diriger des recherches	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	5	2	9	11	1	6	7	6	17	23	
TOTAL par tranche d'âge	0			0			0			0			5			11			7						
RATIO par tranche d'âge	0,00%			0,00%			0,00%			0,00%			21,74%			47,83%			30,43%						

Niveau scolaire LA GARDE	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL/niveau	Ratio/niveau
Non renseigné	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1	2	0	2	100,00%
Sans qualification	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Niveau 3 : CAP / BEP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Niveau 4 : Baccalauréat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Niveau 5 : DEUG - BTS - DUT - DEUST	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Niveau 6 : Licence - Licence professionnelles, DUT, Maitrise, Master 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Niveau 7 : Master - diplôme d'études approfondies - diplômes d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Niveau 8 : Doctorat - Habilitation à diriger des recherches	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1	2	0	2	
TOTAL par tranche d'âge	0			0			0			0			1			0			1						
RATIO par tranche d'âge	0,00%			0,00%			0,00%			0,00%			50,00%			0,00%			50,00%						

Niveau scolaire AUTRES COMMUNES	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL/niveau	Ratio/niveau
Non renseigné	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	4	2	6	3	3	6	1	2	3	8	8	16	76,19%
Sans qualification	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	3	4	19,05%
Niveau 3 : CAP / BEP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Niveau 4 : Baccalauréat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Niveau 5 : DEUG - BTS - DUT - DEUST	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Niveau 6 : Licence - Licence professionnelles, DUT, Maitrise, Master 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	4,76%
Niveau 7 : Master - diplôme d'études approfondies - diplômes d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Niveau 8 : Doctorat - Habilitation à diriger des recherches	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	5	2	7	3	4	7	1	2	3	9	12	21	
TOTAL par tranche d'âge	0			0			0			4			7			7			3						
RATIO par tranche d'âge	0,00%			0,00%			0,00%			19,05%			33,33%			33,33%			14,29%						

Niveau scolaire FREJUS	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL/niveau	Ratio/niveau
Non renseigné	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	22	27	4	11	15	6	5	11	15	38	53	14,56%
Sans qualification	15	14	29	15	27	42	12	15	27	43	56	99	9	24	33	6	18	24	1	5	6	101	159	260	71,43%
Niveau 3 : CAP / BEP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3	5	3	3	6	0	4	4	5	10	15	4,12%
Niveau 4 : Baccalauréat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	3	7	10	0	1	1	4	8	12	3,30%
Niveau 5 : DEUG - BTS - DUT - DEUST	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	12	16	1	3	4	5	15	20	5,49%
Niveau 6 : Licence - Licence professionnelles, DUT, Maitrise, Master 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0	1	1	0	4	4	1,10%
Niveau 7 : Master - diplôme d'études approfondies - diplômes d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Niveau 8 : Doctorat - Habilitation à diriger des recherches	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	15	14	29	15	27	42	12	15	27	43	56	99	17	49	66	20	54	74	8	19	27	130	234	364	
TOTAL par tranche d'âge	29			42			27			99			66			74			27						
RATIO par tranche d'âge	7,97%			11,54%			7,42%			27,20%			18,13%			20,33%			7,42%						

* il convient de faire un tableau général de la commune comprenant le secteur du QPV ainsi qu'un tableau pour les jeunes suivis dans le secteur du QPV

Niveau scolaire FREJUS QPV La Gabelle	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL					
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL/ niveau
Non renseigné	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	21	25	4	11	15	1	5	6	9	37	46	17,16%		
Sans qualification	4	4	8	8	14	22	12	15	27	43	55	98	6	11	17	0	10	10	0	2	2	73	111	184	68,66%		
Niveau 3 : CAP / BEP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	3	4	0	2	2	1	6	7	2,61%	
Niveau 4 : Baccalauréat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	3	5	8	0	0	0	4	5	9	3,36%		
Niveau 5 : DEUG - BTS - DUT - DEUST	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	12	15	0	3	3	3	15	18	6,72%		
Niveau 6 : Licence - Licence professionnelles, DUT, Maîtrise, Master 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0	1	1	0	4	4	4	1,49%		
Niveau 7 : Master - diplôme d'études approfondies - diplômes d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%	
Niveau 8 : Doctorat - Habilitation à diriger des recherches	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%	
Sous-total par sexe et tranche d'âge	4	4	8	8	14	22	12	15	27	43	55	98	11	33	44	11	44	55	1	13	14	90	178	268			
TOTAL par tranche d'âge	8		22			27			98			44			55			14									
RATIO par tranche d'âge	2,99%		8,21%			10,07%			36,57%			16,42%			20,52%			5,22%									

Niveau scolaire FREJUS QPV L'Agachon	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL					
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL/ niveau
Non renseigné	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%	
Sans qualification	1	1	2	1	3	4	0	0	0	0	0	0	0	3	3	1	2	3	0	2	2	3	11	14	73,68%		
Niveau 3 : CAP / BEP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	2	2	1	2	3	15,79%		
Niveau 4 : Baccalauréat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1	1	0	2	2	10,53%		
Niveau 5 : DEUG - BTS - DUT - DEUST	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%	
Niveau 6 : Licence - Licence professionnelles, DUT, Maîtrise, Master 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%	
Niveau 7 : Master - diplôme d'études approfondies - diplômes d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%	
Niveau 8 : Doctorat - Habilitation à diriger des recherches	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%	
Sous-total par sexe et tranche d'âge	1	1	2	1	3	4	0	0	0	0	0	0	0	3	3	2	3	5	0	5	5	4	15	19			
TOTAL par tranche d'âge	2		4			0			0			3			5			5									
RATIO par tranche d'âge	10,53%		21,05%			0,00%			0,00%			15,79%			26,32%			26,32%									

Niveau scolaire LE MUJ	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL					
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL/ niveau
Non renseigné	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	22	28	6	10	16	0	1	1	12	33	45	27,11%		
Sans qualification	0	0	0	2	1	3	5	4	9	22	13	35	9	4	13	5	9	14	2	5	7	45	36	81	48,80%		
Niveau 3 : CAP / BEP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	3	3	7	10	2	2	4	6	11	17	10,24%		
Niveau 4 : Baccalauréat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	4	8	12	0	3	3	4	12	16	9,64%		
Niveau 5 : DEUG - BTS - DUT - DEUST	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	1	0	1	1	2	3	3	1,81%		
Niveau 6 : Licence - Licence professionnelles, DUT, Maîtrise, Master 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	1	0,60%		
Niveau 7 : Master - diplôme d'études approfondies - diplômes d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	1	1	0,60%		
Niveau 8 : Doctorat - Habilitation à diriger des recherches	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	2	2	2	1,20%		
Sous-total par sexe et tranche d'âge	0	0	0	2	1	3	5	4	9	22	13	35	16	29	45	18	38	56	6	12	18	69	97	166			
TOTAL par tranche d'âge	0		3			9			35			45			56			18									
RATIO par tranche d'âge	0,00%		1,81%			5,42%			21,08%			27,11%			33,73%			10,84%									

* il convient de faire un tableau général de la commune comprenant le secteur du QPV ainsi qu'un tableau pour les jeunes suivis dans le secteur du QPV

Niveau scolaire LE MUY QPV Centre Ancien	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL					
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL/ niveau
Non renseigné	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	7	9	5	6	11	0	1	1	7	14	21	21,65%			
Sans qualification	0	0	0	2	1	3	2	4	6	18	7	25	2	3	5	5	5	10	2	3	5	31	23	54	55,67%		
Niveau 3 : CAP / BEP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	2	4	6	1	1	2	3	7	10	10,31%		
Niveau 4 : Baccalauréat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	5	7	0	1	1	2	7	9	9,28%		
Niveau 5 : DEUG - BTS - DUT - DEUST	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	2	2	2	2,06%	
Niveau 6 : Licence - Licence professionnelles, DUT, Maitrise, Master 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%	
Niveau 7 : Master - diplôme d'études approfondies - diplômes d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	1	1	1	1,03%	
Niveau 8 : Doctorat - Habilitation à diriger des recherches	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%	
Sous-total par sexe et tranche d'âge	0	0	0	2	1	3	2	4	6	18	7	25	4	13	17	14	22	36	4	6	10	44	53	97			
TOTAL par tranche d'âge	0			3			6			25			17			36			10								
RATIO par tranche d'âge	0,00%			3,09%			6,19%			25,77%			17,53%			37,11%			10,31%								

Niveau scolaire DRAGUIGNAN	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL					
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL/ niveau
Non renseigné	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	7	1	11	12	2	4	6	3	22	25	25	10,16%		
Sans qualification	0	1	1	0	5	5	5	13	18	20	31	51	11	19	30	11	25	36	10	12	22	57	106	163	66,26%		
Niveau 3 : CAP / BEP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	16	23	4	9	13	11	25	36	36	14,63%		
Niveau 4 : Baccalauréat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	5	7	12	1	0	1	6	9	15	6,10%		
Niveau 5 : DEUG - BTS - DUT - DEUST	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	1	0	1	3	0	3	3	1,22%		
Niveau 6 : Licence - Licence professionnelles, DUT, Maitrise, Master 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	3	1	2	3	3	1,22%		
Niveau 7 : Master - diplôme d'études approfondies - diplômes d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	1	0,41%		
Niveau 8 : Doctorat - Habilitation à diriger des recherches	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%	
Sous-total par sexe et tranche d'âge	0	1	1	0	5	5	5	13	18	20	31	51	11	28	39	26	60	86	19	27	46	81	165	246			
TOTAL par tranche d'âge	1			5			18			51			39			86			46								
RATIO par tranche d'âge	0,41%			2,03%			7,32%			20,73%			15,85%			34,96%			18,70%								

* il convient de faire un tableau général de la commune comprenant le secteur du QPV ainsi qu'un tableau pour les jeunes suivis dans le secteur du QPV

Niveau scolaire DRAGUIGNAN QPV Centre Ancien	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL					
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL/ niveau
Non renseigné	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5	6	1	3	4	2	8	10	10	6,49%		
Sans qualification	0	1	1	0	3	3	5	10	15	18	19	37	7	15	22	4	13	17	8	7	15	42	68	110	71,43%		
Niveau 3 : CAP / BEP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	10	13	4	5	9	7	15	22	22	14,29%		
Niveau 4 : Baccalauréat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	4	6	1	0	1	3	5	8	5,19%		
Niveau 5 : DEUG - BTS - DUT - DEUST	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	1	2	0	2	2	1,30%		
Niveau 6 : Licence - Licence professionnelles, DUT, Maitrise, Master 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	1	0,65%		
Niveau 7 : Master - diplôme d'études approfondies - diplômes d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	1	0,65%		
Niveau 8 : Doctorat - Habilitation à diriger des recherches	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%	
Sous-total par sexe et tranche d'âge	0	1	1	0	3	3	5	10	15	18	19	37	7	16	23	11	33	44	15	16	31	56	98	154			
TOTAL par tranche d'âge	1			3			15			37			23			44			31								
RATIO par tranche d'âge	0,65%			1,95%			9,74%			24,03%			14,94%			28,57%			20,13%								

Niveau scolaire DRAGUIGNAN QPV Les Collettes	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL/ niveau	Ratio/ni veau
Non renseigné	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5	0	4	4	1	0	1	1	9	10	22,22%
Sans qualification	0	0	0	0	2	2	0	2	2	0	6	6	2	3	5	4	4	8	1	1	2	7	18	25	55,56%
Niveau 3 : CAP / BEP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	4	0	1	1	2	3	5	11,11%	
Niveau 4 : Baccalauréat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	3	0	0	0	1	2	3	6,67%	
Niveau 5 : DEUG - BTS - DUT - DEUST	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1	2,22%	
Niveau 6 : Licence - Licence professionnelles, DUT, Maîtrise, Master 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	2,22%	
Niveau 7 : Master - diplôme d'études approfondies - diplômes d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Niveau 8 : Doctorat - Habilitation à diriger des recherches	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sous-total par sexe et tranche d'âge	0	0	0	0	2	2	0	2	2	0	6	6	2	8	10	8	12	20	2	3	5	12	33	45	
TOTAL par tranche d'âge	0			2			2			6			10			20			5						
RATIO par tranche d'âge	0,00%			4,44%			4,44%			13,33%			22,22%			44,44%			11,11%						

8. Evaluation qualitative de l'activité

Hyères

Domaines d'intervention	Besoins évalués avec les partenaires	Demandes exprimées par la commande institutionnelle et les publics	Réponses apportées par l'association et les ressources du territoire	Intitulé fiche action
<p>SANTE</p>	<p>Difficultés à percevoir les enjeux liés à une bonne hygiène de vie,</p> <p>Alimentation déséquilibrée,</p> <p>Sédentarité liée en grande partie aux écrans,</p> <p>Peu voire pas de pratiques sportives</p> <p>Manque de réponses en termes de santé mentale sur le territoire hyérois,</p> <p>Evolution des sollicitations des partenaires de la protection de l'enfance, de l'Education Nationale, des familles, des jeunes concernant les problématiques de santé psychique.</p> <p>Comportements inadaptés des jeunes en lien avec une santé psychique fragile à la suite de traumatismes</p> <p>Manifestation de troubles anxigènes et pensées suicidaires chez un public de plus en plus jeune (Phobies, peurs panique, attaques de panique),</p>	<p>Les jeunes sont eux-mêmes demandeurs de mieux manger et d'être autonomes dans la réalisation de certaines recettes de cuisine</p> <p>En lien avec leur projet professionnel, certains jeunes souhaitent être accompagnés dans la pratique d'un sport afin de se préparer à des concours</p>	<p>Mise en place d'une action sportive chaque année regroupant les équipes des autres territoires (APS et 2 autres clubs de prévention)</p> <p>Mise en place d'une action nutrition/sport hebdomadaire où l'intérêt est de penser et d'élaborer un plat ou un goûter équilibré, et de pratiquer un sport régulièrement</p> <p>Consultations familiales par une thérapeute familiale systémicienne, Clinicienne en psychothérapie intégrative, praticienne en hypnose et aux thérapies brèves</p> <p>Partenariat étroit avec les partenaires Infirmières et psychologues scolaires, CMP de Hyères, Unité mobile enfants adolescents de Pierrefeu (EMEA), Médecins psychologues libéraux, Programme de Réussite Éducative (PRE) ville d'Hyères/services de l'Etat,</p>	<p>Fiche action Kholantess</p> <p>Fiche action : Santé/Relations Familiales Consultations Familiales – Hyères</p>

	<p>Evènements externes à la famille : agression sexuelle d'un enfant, harcèlement à l'école.</p> <p>L'offre de soins en santé mentale dans le Var est globalement moins importante que dans d'autres départements, obligeant parfois les patients à se déplacer dans un département limitrophe ou une autre région pour avoir accès à des soins de santé mentale (Plan Départemental de santé du territoire du Var) ou à consacrer un budget conséquent à l'engagement dans une offre de soins.</p> <p>Orientation accentuée de demandeurs d'emploi présentant des problématiques de santé (psychologiques ou physiques) faisant frein à leur insertion professionnelle</p>		<p>Appui/orientations vers Promosoins</p> <p>Accompagnement vers des bilans de santé La Colombe</p>	<p>Fiche action : Ateliers et chantier d'insertion</p>
<p>HEBERGEMENT & LOGEMENT</p>	<p>Cohabitation difficile pour certains jeunes au domicile familial</p> <p>Situation de personnes à la rue orientées pour un emploi : frein majeur qui peut mettre en échec le projet</p> <p>Endettement (loyer) durant la période Covid avec répercussions 2 ans plus tard (mesure d'expulsion engagée par le bailleur)</p>	<p>La métropole TPM demande aux porteurs de chantiers d'insertion d'apporter une attention particulière à l'accueil au sein des SIAE (structures d'insertion par l'activité économique) des personnes hébergées en centre d'hébergement ou des demandeurs d'emploi présentant des problématiques d'accès au logement.</p> <p>Demandes d'accompagnement administratif pour déposer des demandes de logement auprès de</p>	<p>Renforcement des liens avec les structures d'hébergement (CHRS)</p> <p>Orientations vers les CCAS, les travailleurs sociaux du conseil départemental</p> <p>Appui sur les collecteurs du 1 % : mise en place d'ateliers collectifs pour connaître leurs prestations et offres de logement</p> <p>Soutien et accompagnement administratif dans les demandes de relogement</p>	

	Hébergement précaire chez un tiers qui peut constituer un frein à l'accès à l'emploi	baillleurs publics et/ou autres structures	Accompagnement vers le SIAO	
EMPLOI-APPRENTISSAGE & FORMATION	<p>Difficultés des jeunes à se déplacer vers les dispositifs de droit commun (ex. missions locales)</p> <p>Codes permettant l'accès à l'emploi non acquis</p> <p>Faible niveau de qualification</p> <p>Illettrisme observé chez certains jeunes et demandeurs d'emploi</p> <p>Manque d'autonomie dans les démarches</p> <p>Besoin d'adaptation de la pédagogie pour favoriser une meilleure appropriation des savoirs</p>		<p>Accompagnement individuel régulier vers des dispositifs de découverte d'un emploi et dans la recherche active d'un apprentissage</p> <p>Mise en place de pédagogies alternatives et d'un accompagnement individuel renforcé pour certaines jeunes</p>	Fiche action : parcours d'accompagnement à la mobilité inclusive
INSERTION PROFESSIONNELLE	<p>Certains demandeurs d'emploi cumulent des difficultés (freins) pour accéder durablement à un emploi : difficultés liées à l'âge, à l'état de santé, ou de précarité, démotivation, manque d'expériences professionnelle.</p> <p>L'absence de mobilité constitue un frein pour accéder à certaines offres ou pour élargir le périmètre des recherches d'emploi.</p> <p>Absence de permis et/ou véhicule ;</p> <p>Méconnaissance des offres de transport en commun.</p>	Les jeunes adultes n'ayant que peu d'expérience professionnelle demandent à pouvoir être accueillis en chantier d'insertion afin de pouvoir obtenir une première expérience professionnelle sur leur CV.	<p>Mise à disposition de scooters pour assister à des entretiens ou se déplacer pour des immersions en entreprises</p> <p>Accueil en chantiers d'insertion de personnes en cumul de difficultés</p> <p>Accompagnement renforcé personnalisé pour les personnes</p>	<p>Fiche action : Ateliers et chantier d'insertion</p> <p>Fiche action : parcours d'accompagnement à la mobilité inclusive</p>

	<p>Niveau de qualification inexistant ou insuffisant et inadapté au marché de l'emploi</p> <p>Méconnaissance/inexpérience des codes de l'entreprise</p> <p>Projet professionnel non défini et/ou inadapté aux besoins des entreprises locales</p> <p>Manque de mixité femmes/hommes au sein des chantiers d'insertion</p>		<p>accueillies en chantiers d'insertion et cumulant des difficultés</p> <p>Accentuation des relations avec les entreprises et négociation de périodes d'immersions</p>	
CITOYENNETE	<p>Comportements inadaptés de certains élèves au sein des établissements scolaires</p> <p>Peu de mixité dans les activités</p> <p>Les jeunes sont peu présents dans les manifestations culturelles de la ville</p> <p>Requalification du centre ancien : conflits, incivilités, lien social mis à mal.</p> <p>Difficultés inter générationnelles</p> <p>Difficultés à vivre ensemble</p>	<p>Le collège Jules Ferry a manifesté auprès d'APS son intérêt pour la mise en place de cette action, une convention a vu le jour depuis la rentrée de septembre 2023.</p> <p>Poursuite - à leur demande - des actions au sein du lycée Gustave Roux</p> <p>Le lycée Jean Aicard observe une recrudescence d'incivilités à la sortie des cours</p> <p>Des écoles primaires évoquent des récréations compliquées concernant les difficultés à « vivre ensemble » des élèves</p>	<p>Mise en place de mesures de responsabilisation qui apportent une alternative positive à l'exclusion de l'élève et facilite la continuité éducative. Petits chantiers au sein du collège et atelier d'expression pour prendre conscience de son passage à l'acte.</p> <p>Présence sociale aux abords du lycée Jean Aicard plus régulière</p> <p>Création d'un espace de repas partagé durant l'été 2023</p> <p>Présence renforcée en soirée.</p> <p>Présence éducative au sein des cours de récréation afin d'avoir une compréhension systémique, permettant ainsi de proposer des interventions adaptées aux problématiques repérées</p>	<p>Fiche action Ateliers d'accompagnement inclusion/exclusion & responsabilisation</p> <p>Fiche action Nuits blanches</p>

		<p>Le centre ancien présente des signes de moindre présence de jeunes et une augmentation des personnes sans domicile fixe</p> <p>Le bailleur social Logis familial varois repère la nécessité d'un renforcement d'initiatives au sein du quartier des Bosquets.</p> <p>La DDETS a demandé à APS de réaliser une enquête flash sur la présence des SDF au centre de Hyères et autres points (gare).</p>	<p>Gestion du fonds de participation des habitants en lien avec la commune de Hères et la sous-préfecture du var (politique de la ville) : ce fonds apporte un soutien financier à certaines initiatives portées par les habitants des quartiers prioritaires.</p> <p>Mise en place par le bailleur social du dispositif Chers voisins.</p> <p>Enquête flash en octobre 2023 et restitution des éléments recueillis à la DDETS</p>	
RELATIONS FAMILIALES	<p>Distanciation du lien parents/collège</p> <p>Désinvestissement (en apparence) des familles dans le suivi de la scolarité de leurs enfants</p> <p>Rapport à l'école parfois problématique selon l'histoire des familles</p> <p>Recrudescence des violences intra-familiales</p> <p>Crises familiales et conflits : séparation des parents, divorce, recomposition familiale, secret de famille.</p>	<p>Constats partagés avec les associations : face var, codes 83, Ecole des parents et des éducateurs.</p> <p>Les familles ont besoin d'un espace qui fasse tiers dans leur lien aux établissements scolaires</p> <p>Plus de deux parents sur cinq jugent aujourd'hui difficile l'exercice de leur rôle de parent.</p> <p>Sentiment d'impuissance, de la part des parents, en lien avec le décrochage scolaire, les addictions, la radicalisation, la maladie</p>	<p>Mise en place d'ateliers parents mensuels au sein du collège co-animés avec les partenaires.</p> <p>Consultations familiales par une thérapeute familiale systémicienne, Clinicienne en psychothérapie intégrative, praticienne en hypnose et aux thérapies brèves</p> <p>Partenariat étroit avec les partenaires assistantes sociales scolaires, UTS services ASE et ASI, IEMF, ADSEA 83, Orion, Programme</p>	<p>Fiche action animation espace parents</p> <p>Fiche action : Santé/Relations Familiales Consultations Familiales - Hyères</p>

		psychique, le handicap, un désir de changement d'identité sexuelle.	de Réussite Éducative (PRE) ville d'Hyères/services de l'Etat, bailleurs sociaux CAF (REAAP) EPE Police nationale brigade des mineurs Demande en cours de bénéficier d'un local au sein des Bosquets en partage avec la mission locale. Ce local permettra un ancrage de l'équipe éducative dans le quartier et d'y accueillir notamment les parents.	
SOUTIEN A LA PARENTALITE	<p>Distanciation du lien école/familles</p> <p>Augmentation du mal être au sein des familles post Covid</p> <p>Offre de soin en santé mentale réduite sur la commune</p> <p>Recrudescence des phénomènes de violences intra-familiales</p> <p>Deux parents sur cinq déclareraient difficile l'exercice de leur rôle</p>	<p>L'école St Exupéry fait part de difficultés grandissantes de travailler avec certaines familles.</p> <p>Des familles nous sollicitent régulièrement pour être accompagnées à des instances telles que les équipes éducatives.</p>	<p>Présence sociale régulière aux abords de l'école</p> <p>Disponibilité des équipes pour des échanges réguliers avec le personnel scolaire pour faire le lien avec des familles</p> <p>Soutien aux familles pour aller à des réunions scolaires ou des équipes de suivi de la scolarité</p> <p>Soutien aux familles avec les thérapies familiales</p> <p>Présence des éducateurs/trices aux conseils des maîtres et d'école</p> <p>Gestion du fonds de participation des parents en lien avec la ville de Hyères : soutien financier à certaines actions pédagogiques et éducatives</p>	Fiche action Consultations familiales

			portées par des parents (périmètre de la cité éducative).	
LOISIRS	<p>Enfants livrés à eux même sur les temps du mercredi après-midi (quartier des bosquets) ou enfants en bas âge laissés à la charge de leurs aînés.</p> <p>Les familles proposent peu de sortie culturelle à leurs enfants.</p> <p>Parents peu mobiles et/ou n'osant pas saisir l'offre culturelle</p> <p>Pas d'activité organisée sur le quartier (bosquets) de façon quotidienne.</p> <p>Peu d'espace destiné aux enfants et aux familles.</p> <p>Tissu associatif peu ancré dans certains quartiers</p> <p>Demande d'accès aux loisirs de la part des 4/13 ans</p> <p>Investissement limité des parents sur les temps du mercredi après-midi.</p> <p>Peu d'inscriptions à des activités associatives en dehors du lieu de vie.</p> <p>Manque d'activité sportive et culturelle de la part du public 4/13 ans.</p>	<p>Constats partagés avec l'association les petits débrouillards</p> <p>À la suite de questionnaires mis en place par QR Code, les familles ont davantage la possibilité de s'exprimer et en termes de loisirs des demandes précises sont exprimées comme la possibilité d'aller découvrir des musées ou des sites d'intérêt de la région.</p>	<p>Animations de place régulières et repérées (hebdomadaire).</p> <p>Diversification des activités selon la tranche d'âge.</p> <p>Matériel pédagogique adapté</p> <p>Temps commun autour d'un goûter partagé vecteur de rencontre et de discussion.</p> <p>Recrutement d'un éducateur sportif</p> <p>Organisation d'une semaine autour de la culture, du sport, de l'environnement et « tous à l'eau »</p> <p>Organisation de séjours</p>	<p>Fiche action animations de places</p> <p>Fiche action Culture et sport</p> <p>Fiche action tous à l'eau</p> <p>Fiche action semaine environnement</p>

	<p>Les jeunes ont tendance à se replier sur le quartier (difficultés à en sortir)</p> <p>Démobilisation de certains jeunes le jour même d'une sortie.</p> <p>Mal aisance avec l'eau</p>		<p>Renforcement de l'équipe avec les compétences d'un éducateur sportif maître-nageur.</p>	
ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE	<p>Augmentation du décrochage scolaire des plus jeunes</p> <p>Difficultés dans la lecture et la compréhension de l'écrit</p> <p>Difficultés de compréhension des consignes liées à une maîtrise fragile de la lecture et à un manque de vocabulaire (élèves de 6^{ème})</p> <p>Manque d'attention</p> <p>Pas de plaisir ni d'intérêts à la lecture</p> <p>Difficultés dans les apprentissages</p> <p>Manque d'éveil concernant l'ouverture au monde, la culture</p> <p>Difficultés des familles à encourager la lecture chez leurs enfants</p> <p>Usage croissant des écrans</p> <p>Peu ou pas de livres et jeux éducatifs au sein du domicile</p>	<p>Le lycée Jean Aicard et les collèges repèrent des jeunes (seconde, première) en situation de difficultés scolaires et en décrochage avéré.</p> <p>Certains proviseurs déplorent le manque d'effectifs de travailleurs sociaux au sein de l'éducation nationale.</p>	<p>Séances hebdomadaires de lecture de rue par les éducateurs scolaires ou les jeunes eux-mêmes, jeux éducatifs au milieu de la place des Bosquets</p> <p>Dons et prêt de livres à l'issue des séances</p> <p>Ateliers parents</p> <p>Action de prévention des risques de rupture scolaire, une équipe dédiée au sein d'APS accompagne des élèves en situation de décrochage ou en risque de l'être, orientées par des établissements ou par le PRE de la ville</p>	<p>Fiche action lectures de rue</p> <p>Fiche action Espace parents</p> <p>Fiche action Prévention des risques de rupture scolaire</p>

Fréjus

Domaines d'intervention	Besoins évalués avec les partenaires	Demandes exprimées par la commande institutionnelle et les publics	Réponses apportées par l'association et les ressources du territoire	Intitulé fiche action
SANTE	<p>Addiction France : développer le partenariat pour favoriser l'accès aux soins des publics emprunts aux addictions.</p> <p>Réseau parentalité : Manque d'orthophoniste.</p> <p>Augmentation de l'utilisation des écrans dès la petite enfance, peu d'activité physique.</p> <p>Alimentation peu équilibrée.</p> <p>Hygiène dentaire peu, voir pas pris en compte.</p>	<p>Certains jeunes sont confrontés à des problématiques d'addiction et souhaitent s'en sortir. Ils ne sont pas encore prêts à se rendre vers les structures de droits commun.</p> <p>Certains jeunes et certains parents nous sollicitent pour être accompagnés sur le plan thérapeutique et médical.</p> <p>Certains parents souhaitent être accompagnés dans les démarches liées au repérage de retard de développement chez les enfants âgés de moins de 3 ans.</p> <p>Les parents sont souvent perdus et sollicite l'équipe enfance pour pouvoir être orienté voir accompagnés vers des spécialistes.</p>	<p>Accompagnement des jeunes vers les structures de droits communs tel que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Addiction France - Promosoins <p>Petite enfance orientation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CAMSP/CMP/CMPP - PCO - Bilans médicaux - Orthophoniste 	
LOGEMENT/ HEBERGEMENT	<p>Augmentation des loyers dans le parc privé inaccessible pour certaines familles</p> <p>Délai d'attente pour obtenir un logement social très long.</p> <p>Mal logement.</p>	<p>Demande de quelques jeunes majeurs à être accompagnés vers un logement autonome</p> <p>Quelques familles sont en attente et/ou en demande d'un logement social</p> <p>Difficulté pour accéder à un logement. Dossier administratifs exigeants, montant des loyers qui ne cesse d'augmenter.</p> <p>Augmentation de la précarité fasse au logement.</p>	<p>Orientation vers l'association loge-toit.</p> <p>Accompagnement et Orientation vers l'UTS</p>	

INSERTION PROFESSIONNELLE/ FORMATION/ EMPLOI- APPRENTISSAGE	<p>Pôle emploi / mission locale : Difficulté de recrutement. Difficulté de mobiliser certains jeunes vers une insertion professionnelle. Réseau ARA : Nécessiter de se coordonner au regard des différents dispositifs existants. Comité de pilotage E2C : certains jeunes décrochent et n'arrivent pas aux termes de leur parcours.</p> <p>Certains jeunes ne sont pas encore prêts à intégrer des dispositifs de droit commun et/ou un emploi.</p>	<p>Certains jeunes demandent à intégrer le dispositif de formation de APS.*</p> <p>Certains jeunes se retrouvent sans solution après parcoursup et n'ont pas connaissances des acteurs de droit commun, demande à être accompagné.</p> <p>Augmentation des mères qui souhaitent réintégrer le monde professionnel. Certaines mères souhaitent reprendre une vie professionnelle après plusieurs années à s'occuper des enfants</p> <p>Quelques parents encore à la marge se sont investis dans des formations qualifiantes.</p>	<p>Dispositif parcours remobilisation</p> <p>Accompagnement et orientation vers les partenaires en lien avec l'insertion professionnelle :</p> <p>Action ElanJeunes 83</p> <p>Orientation et travail en proximité avec la mission locale</p> <p>Travail en partenariat avec les structures de droits commun : pôle emploi, E2C, Clarisse environnement, Corail, entreprises locales...</p>	<p>*Parcours de remobilisation des jeunes les plus éloignés des circuits d'insertion professionnelle</p> <p>ElanjeunesJ83</p>
RELATIONS FAMILIALES	<p>Les écoles maternelles et le collège Léotard font remonter un manque de mobilisation de certaines familles dans la scolarité de leur enfant.</p>	<p>Petite enfance demande des parents :</p> <p>Acceptation de la frustration, soutien dans la mise en place de nouvelles règles adaptées à l'âge de l'enfant, Acquérir du vocabulaire et parler devant les adultes et ses camarades. Socialisation et vivre ensemble (partage, accepter les règles, ...), Concentration, Demande d'accompagnement pour poser un cadre adapté à l'enfant dans sa famille. Étayage autour de la stimulation langagière,</p> <p>Certaines familles nous sollicitent dans l'accompagnement de leur jeunes adolescents.</p>	<p>-Atelier d'accompagnement mères\enfants au sein de l'école maternelle de Valescure pour des enfants âgés de 2 à 3 ans</p> <p>Halte-garderie : accueil enfants et parents tout au long de l'année</p> <p>Travail de rue/ entretien avec le jeune et sa famille.</p> <p>Mobilisation des parents dans la scolarité de <i>leur enfant</i>.</p>	<p>Halte-garderie</p>

<p>SOUTIEN A LA PARENTALITE</p>	<p>Réseau parentalité : Offrir une offre de service aux familles et communiquer sur les différentes actions en direction du soutien à la parentalité.</p>	<p>Problématiques et demandes des parents sur le service enfance : Epuisement parental Accompagnement et soutien pour toutes les démarches administratives Violence conjugale Conflit intrafamiliale Précarité : colis alimentaire Accompagnement vers le soin : médecin traitant, soutien psychologique, soins dentaires Mères isolées qui cumulent de multiples problématiques Relation de confiance établie : elle s'autorise à se livrer sur leur craintes, leurs angoisses, leurs difficultés... ce temps mis à profit pour elle leur permet d'être plus disponible pour leurs enfants.</p> <p>Les parents sollicitent les éducateurs intervenant sur le QPV : période de l'adolescence complexe demande de soutien.</p>	<p>Actions de soutien à la parentalité : Ateliers parents-enfants Lieu d'accueil d'écoute et d'accompagnements en direction des parents Groupe d'échange Travail en lien avec les écoles maternelle Valescure et Aubanel</p> <p>Projet de création d'une micro-crèche au sein du quartier de La Gabelle</p> <p>Accompagnement et orientation des parents.</p> <p>Travail en partenariat avec les partenaires de la PJJ et de l'AEMO.</p>	<p>Appui renforcé à la parentalité</p>
<p>LOISIRS</p>	<p>Constats partagés lors d'une réunion avec la maison des services en présence du délégué du préfet : Le public féminin est moins visible sur le quartier, Les enfants âgés de 7 à 11 ans peuvent s'adonner à des comportements inadaptés sur le quartier. Pas d'activité de loisirs proposé en direction de cette tranche d'âges.</p> <p>Pas de structures d'animation sur le quartier de La Gabelle.</p>	<p>CAF : La COG 2018-2022 de la Branche Famille réaffirmait sa volonté d'apporter des réponses adaptées aux besoins des enfants et adolescents en soutenant la diversification de l'offre de loisirs proposée aux 3-11 ans, notamment les plus défavorisés et dans le respect de la mixité sociale. La Branche s'engage également à encourager les initiatives des jeunes et poursuivre le développement des actions favorisant leur autonomie</p>	<p>Mise en place d'un club ados mixte : - Sorties loisirs et sportives effectuées tout au long de l'année - Bénévolat effectués tout au long de l'année avec l'association Entraide 83 - Organisation de 3 mini-séjours - Activités diverses en direction des filles sur le quartier et à l'extérieur.</p> <p>Sorties ponctuelles avec les mamans et parents-enfants</p>	<p>Club ados Séjours</p>

		<p>grâce à des modalités d'intervention spécifiques pour les 12-17 ans</p> <p>Augmentation des sollicitations des jeunes pour participer à des activités de loisirs. Demande de participer à des séjours.</p> <p>Les habitants du quartier sollicitent : Un lieu pour se réunir, participer à des activités culturelle-sportives. Le regret de la fermeture du centre social est toujours omniprésent. Ils ont le sentiment d'être abandonnés. La mise en œuvre de certaines actions porté par la communauté d'agglomération en direction des mères avait répondu en partie à leur demande. Le retrait des moyens alloué sur ce territoire renforce le sentiment d'abandon des habitants.</p> <p>Les parents sont en demande d'informations sur ce qui peut être proposé au niveau loisirs. Méconnaissance du patrimoine local et besoin d'être aiguillée.</p>	<p>Sorties et bénévolats de manière ponctuel ave les jeunes majeurs.</p> <p>Orientation vers le CLJ pour la période estivale</p> <p>Participation à la journée Kohlantess organisée par le secteur hyérois (APS) en lien avec les deux autres clubs de prévention.</p> <p>Mise en place d'un groupe Whatssap en direction des parents pour communiquer sur les manifestations de loisirs du territoire.</p>	
--	--	--	---	--

Draguignan

Domaines d'intervention	Besoins évalués avec les partenaires	Demandes exprimées par la commande institutionnelle et les publics	Réponses apportées par l'association et les ressources du territoire	Intitulé fiche action
SANTE	<ul style="list-style-type: none"> • Demandes de soin par rapport à la santé mentale Dans ce cadre nous sommes régulièrement confrontés à des personnes qui ont beaucoup de mal à faire face aux difficultés qui sont nombreuses et complexes. • Le contrat local de santé mentale fait apparaître une baisse significative des possibilités de prise en charge des soins en santé mentale sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelques demandes exprimées pour une aide à l'arrêt de consommation de produits sauf s'il y a une obligation de soins demandée par la justice 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec le service santé de la ville (temps de rencontre et partage des constats sur la ville) • Accompagnement des jeunes sur la structure du CSAPA • Orientation sur le pass santé pour les jeunes éligibles au dispositif • Orientation et accompagnement des jeunes sur la maison des ados • Partenariat actif avec l'association promo soins et prisme • Partenariat avec l'hôpital de Fréjus et le service de pédopsychiatrie « AROBASE » 	
LOGEMENT-HEBERGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes et familles résidant sur le Centre Ancien occupent des logements insalubres et pas toujours adaptés à la composition de la famille 	<ul style="list-style-type: none"> • Demandes de nombreuses familles de pouvoir déménager du centre ancien 	<ul style="list-style-type: none"> • Aide et accompagnements administratifs sur la composition des dossiers de recherche de logement ou de relogement (visal, bailleur sociaux) • Accompagnement auprès des assistantes sociales 	
EMPLOI-FORMATION INSERTION PROFESSIONNELLE APPRENTISSAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Les quartiers souffrent d'un manque d'infrastructures commerciales et d'entreprises locales. Cela réduit les opportunités d'emploi disponibles sur place et peut obliger les habitants à rechercher du travail en dehors de leur quartier de leur commune, ce qui peut être difficile en raison du manque de mobilité de certains usagers 	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitants expriment le besoin d'avoir accès à des opportunités d'emploi locales, à proximité de leur domicile, afin de réduire les contraintes de transport et de favoriser l'ancrage territorial. Ils peuvent également souhaiter que les employeurs locaux soient davantage sensibilisés aux compétences et aux ressources disponibles au sein de la 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi La confiance en soi et en ses compétences sont des éléments qui sont travaillés tous les jours par les éducateurs C'est la base qui permettra au jeune de se projeter dans son parcours de vie • Accompagnement individuel vers tous les partenaires qui traitent de 	Parcours mobilité Chantiers éducatifs

	<ul style="list-style-type: none"> •Les partenaires soulignent l'importance de faciliter l'accès à l'éducation et à la formation tout au long de la vie pour les habitants des quartiers prioritaires et travailler sur le savoir être dès le plus jeune âge •Manque de qualification, petit niveau scolaire •Jeunes éloignés de l'emploi •Manque de conscience des prérequis nécessaires à l'entrée dans le monde du travail 	<p>communauté. Certains jeunes nous parlent de clauses d'insertion sociale sur les appels d'offres de travaux à l'initiative de la commune ou de l'agglomération</p> <ul style="list-style-type: none"> •Les habitants demandent un meilleur accès à des programmes de formation professionnelle et de développement des compétences adaptés à leurs besoins et à ceux du marché du travail local. •Les habitants expriment le besoin de mesures concrètes pour lutter contre la discrimination à l'embauche basée sur des critères tels que l'adresse, l'origine sociale ou ethnique, ou encore l'appartenance à certaines catégories socioprofessionnelles 	<p>l'insertion par l'activité économique ou de l'emploi (mission locale, E2C, pôle emploi, association intermédiaires et chantiers d'insertion)</p> <ul style="list-style-type: none"> •Mise en place de temps de permanence : E2C : 1 fois par mois, rencontre des bénéficiaires •Permanence de la Mission Locale, 2 fois par mois dans les locaux de l'APS •Accompagnement collectif Parcours mobilité •Demande d'aide financière par l'intermédiaire du réseau local jeune •Temps de présences sociales réguliers pour repérer au mieux les jeunes sans activité 	
RELATIONS FAMILIALES	<ul style="list-style-type: none"> •Les partenaires repèrent que les familles résidant sur nos territoires d'intervention peuvent faire face à des conditions socio-économiques précaires, telles que le chômage, la pauvreté et le logement instable. Cette précarité peut exercer une pression significative sur les relations familiales en augmentant le stress, les tensions et les conflits au sein du foyer •L'isolement de certaines familles peut entraver le développement de 	<ul style="list-style-type: none"> •Demande de soutien à la fonction parentale •Demande d'accompagnement et d'assistance pour entamer des procédures de séparation conjugale, de dépôt de plainte 	<ul style="list-style-type: none"> •Mise en place d'accompagnements soutenus parents/enfants •Médiation familiale •Mise en lien avec l'association CAP •Mise en lien avec les assistantes sociales de secteur et la PMI •Temps de présence sociale qui permettent d'échanger dans la rue avec des mères qui font part de leurs difficultés 	

	<p>relations familiales solides et de réseaux de soutien.</p> <ul style="list-style-type: none"> •Les partenaires reconnaissent souvent l'importance d'améliorer les conditions de logement et du cadre de vie dans les quartiers prioritaires pour favoriser des relations familiales saines et stables. •Sollicitations des partenaires pour maintenir le lien avec les familles dans l'attente du démarrage des mesures éducatives 			
SOUTIEN A LA PARENTALITE	<ul style="list-style-type: none"> •Les partenaires reconnaissent souvent l'importance de sensibiliser les familles aux questions de violence domestique et de fournir des ressources pour prévenir et répondre à la violence au sein des foyers. <p>Ils soulignent également le besoin de renforcer des programmes d'éducation familiale pour aider les parents à acquérir des compétences en matière d'éducation des enfants, de communication familiale, de résolution de conflits et de gestion du stress.</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Les habitants demandent une aide au soutien à la parentalité tels que des consultations en santé mentale, des séances de conseil familial, des programmes d'éducation parentale et des services de garde d'enfants abordables. 	<ul style="list-style-type: none"> •Partenariat fort avec l'équipe du PRE, le centre social des Collettes, la Fabrique et les services de l'UTS et de l'AEMO pour une prise en charge complémentaire et optimal des situations repérées •Mise en place de sorties familles avec une dominante découverte de la nature, randonnées 	Animation de rue
LOISIRS	<ul style="list-style-type: none"> •Les partenaires repèrent pour le centre ancien un manque d'infrastructures de loisirs telles que des parcs, des terrains de jeux, des équipements sportifs. Ce manque d'infrastructures peut limiter les opportunités de loisirs disponibles pour les habitants, en particulier pour les enfants et les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> •Demande des habitants de pouvoir accéder à des activités de loisirs ou culturelles à des prix abordables 	<ul style="list-style-type: none"> •Mise en place des animations de rue sur le centre ancien •Mise en place de deux collectif filles proposant des sorties, des ateliers thématiques, des séjours • Proposition de différentes sorties randonnées familles tout au long de l'année 	Animation de rue Collectif filles

<p>CITOYENNETE</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Des jeunes posant de nombreux soucis de comportement en école primaire et au collège •Les partenaires constatent que certains habitants des quartiers prioritaires peuvent éprouver un désintérêt pour la participation citoyenne en raison de leur situation socio-économique précaire, de leur sentiment de marginalisation ou de leur manque de confiance dans les institutions publiques. Ce désintérêt entraîne un faible taux de participation aux activités proposées par les opérateurs de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> •Une partie des habitants demandent un accès équitable à une éducation civique de qualité, notamment à l'école 	<ul style="list-style-type: none"> •A partir de toutes les actions que nous développons de l'accompagnement individuel aux actions collectives la notion de citoyenneté est au centre de nos préoccupations <p>Dans les relations au quotidien avec les jeunes et les familles les éducateurs abordent au quotidien les notions de citoyenneté les droits et devoirs de chacun, le travail sur le savoir être, le respect ...)</p>	
<p>ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Peu d'implications de certains parents dans la scolarité de leurs enfants et ce dès la maternelle •Décrochage scolaire ou exclusions pour des jeunes scolarisés au collège •Comportements inadaptés de certains enfants et augmentation des carences éducatives dans certaines familles •Des enfants repérés en décrochage scolaire dès le primaire 		<ul style="list-style-type: none"> •Orientation vers le CLAS de l'association la Fabrique •Orientation vers le CCAS pour les ateliers d'aide à la scolarité •Partenariat renforcé auprès des collèges avec des rencontre régulières avec les CPE et assistantes sociales des établissements pour prévenir les risques de décrochage scolaire et travailler de concert sur des situations fragiles ou dégradées de jeunes et familles •Partenariat actif avec les professionnels du PRE pour un travail sur la scolarité et les freins périphérique 	

Le Muy

Domaines d'intervention	Besoins évalués avec les partenaires	Demandes exprimées par la commande institutionnelle et les publics	Réponses apportées par l'association et les ressources du territoire	Intitulé fiche action
SANTE	<ul style="list-style-type: none"> •Excès de consommations de produits psychoactifs : alcool, cannabis, cocaïne... très présentes •Difficulté de prise en charge des personnes rencontrant des problématiques liées à la santé mentale •Le contrat local de santé mentale fait apparaître une baisse significative des possibilités de prise en charge des soins en santé mentale (baisse des effectifs à l'hôpital) 	<ul style="list-style-type: none"> •Quelques demandes exprimées pour une aide à l'arrêt de consommation de produits sauf si il y a une obligation de soins demandée par la justice •Demandes de soin par rapport à la santé mentale : les personnes qui ont beaucoup de mal à faire face aux difficultés souvent nombreuses et complexes •La souffrance psychologique reste forte pour de nombreux usagers en augmentation depuis la crise covid 	<ul style="list-style-type: none"> •Accompagnement des jeunes sur la structure du CSAPA •Orientation sur le pass santé pour les jeunes éligibles au dispositif •Orientation et accompagnement des jeunes sur la maison des ados •Partenariat effectif avec des partenaires bénéficiant d'un/une salarié psychologue (mission locale, promo soins ou avec des prestataires privés inscrit dans le cadre du dispositif « mon soutien psy ») •Partenariat avec l'hôpital de Fréjus et le service de pédopsychiatrie « AROBASE » 	
LOGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> •De nombreuses familles en hébergement précaire sur le centre ancien <p>Malgré de nombreux relogements de famille dans les logements récemment construits, il reste encore des familles en hébergement précaire essentiellement sur le centre ancien, la communauté bulgare représente une partie de ces habitants</p>		<ul style="list-style-type: none"> •L'équipe éducative oriente de nombreuses familles auprès des assistantes sociales de secteur pour des problématiques de logement •Aide et accompagnements administratifs sur la composition des dossiers de recherche de logement ou de relogement (visal, bailleur sociaux) 	
HEBERGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> •Des familles en logement insalubre sur le centre-ville 		<ul style="list-style-type: none"> •Mise à l'abri en lien avec l'UTS et la gendarmerie 	

EMPLOI- APPRENTISSAGE	<ul style="list-style-type: none"> •Manque de qualification, petit niveau scolaire •La problématique de la mobilité reste importante sur le territoire •Difficultés des jeunes à se projeter dans une perspective d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution du nombre de demande de jeune pour accéder à la formation et à l'emploi • Besoin de réponses immédiates 	<ul style="list-style-type: none"> •Accompagnement quotidien pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi <p>La confiance en soi et en ses compétences sont des éléments qui sont travaillés en priorité par les éducateurs</p> <p>C'est la base qui permettra au jeune de se projeter dans son parcours de vie</p>	
FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés des jeunes à s'engager durablement dans un parcours de formation • Des ruptures régulières de parcours de formation • Mauvais choix d'orientation après le collège et rupture du parcours 	<ul style="list-style-type: none"> •Demandes de formation mais avec une rémunération correcte •Pour les jeunes mères qui souhaitent travailler les possibilités de garde d'enfants sur la commune sont très limitées 		
INSERTION PROFESSIONNELLE	<ul style="list-style-type: none"> •Un nombre important de jeunes en rupture dans leur parcours d'insertion malgré des offres d'emploi plus importantes •Manque de conscience des prérequis nécessaires à l'entrée dans le monde du travail •Manque de qualification, petit niveau scolaire •La problématique de la mobilité reste importante sur le territoire •La valeur travail qui finalement n'est pas une valeur personnelle pour certains jeunes •Difficultés des jeunes à se projeter dans une perspective d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> •Demandes des institutions de pouvoir inscrire les jeunes sur les dispositifs existants (CEJ rupture, E2C ...) 	<ul style="list-style-type: none"> •Accompagnement individuel vers tous les partenaires qui traitent de l'insertion par l'activité économique ou de l'emploi (mission locale, E2C, pôle emploi association intermédiaires et chantiers d'insertion) •Accompagnement collectif <p>Parcours mobilité</p> <p>Demande d'aide financière par l'intermédiaire du réseau local jeune</p> <ul style="list-style-type: none"> •Temps de présences sociales réguliers pour repérer au mieux les jeunes sans activité 	<p>Parcours mobilité</p> <p>Chantiers éducatifs</p>
RELATIONS FAMILIALES	<ul style="list-style-type: none"> •Des familles en situation de précarité avec une augmentation 	<ul style="list-style-type: none"> •Nombreuses sollicitations des partenaires pour des parents en 	<p>Partenariat actif avec le collège de la Peyroua pour prévenir les</p>	

	des familles mono-parentales sur la commune •De nombreux parents en difficulté dans l'éducation de leurs enfants	difficulté dans l'éducation de leurs enfants •Sollicitations des partenaires pour maintenir le lien avec les familles dans l'attente du démarrage des mesures éducatives	situations de tensions enfants / parents •Partenariat fort avec les assistantes sociales de l'UTS pour une prise en charge complémentaire des situations •Un partenariat effectif avec l'école primaire du centre ancien pour la prise en charge des familles	
SOUTIEN A LA PARENTALITE	•Certains parents manquent d'infrastructures adéquates pour la garde d'enfants, ce qui peut poser des défis aux parents qui travaillent. L'accès limité à des services de garde abordables et de qualité peut impacter la capacité des parents à concilier vie professionnelle et familiale.	•Quelques parents ont un accès limité à des ressources éducatives et de soutien. •Certains parents, en particulier ceux qui sont isolés socialement, peuvent ressentir un manque de soutien •Certains parents issus des communautés bulgares et kurdes sont en difficulté par rapport à la maîtrise de la langue française ce qui bien sur complique la communication avec les institutions	•Nombreuses Médiation familiale •Mise en lien avec l'association CAP •Mise en lien avec les assistantes sociales de secteur et la PMI •Temps de rencontre des parents dans le cadre des ateliers à l'éducation positive en partenariat avec l'association ERANOS	
LOISIRS	•Peu d'offres de loisirs sur la commune •Difficulté du public jeune à s'inscrire dans la découverte d'actions culturelles •Difficulté pour les jeunes filles d'accéder aux offres culturelles ou de loisirs souvent éloignées de leur lieu de résidence •Peu d'activités réalisées en famille	•De nouveaux aménagement de loisirs sur le skate park à destination des enfants	•Collectif filles : création de plusieurs groupes filles repartis par tranche d'âge de 9 à 18 ans •Deux séjours proposés cette année •Partenariat fort avec la médiathèque qui chaque année élabore un programme culturel à destination des enfants et jeunes	Collectif filles
CITOYENNETE	•Cohésion sociale parfois complexe sur la commune, avec des divisions entre différentes communautés. •Une faible cohésion sociale qui entrave la collaboration et la solidarité	•Demandes des partenaires pour des passages sur le stade de la Peyroua ou des nuisances sont régulièrement relevées	•Le travail mené par l'équipe de l'APS auprès des 18/25 ans et ce, depuis 7 ans, a amené un certain nombre de jeunes à s'inscrire dans une dynamique d'emploi et de formation. En parallèle, les actions	

	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'action favorisant le vivre ensemble sur la commune • Un centre ancien assez calme beaucoup moins de nuisances relevées 		de la gendarmerie et de la police Municipale ont contribué à l'apaisement du centre-ville.	
ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE	<ul style="list-style-type: none"> • Décrochage scolaire, comportements inadaptés de certains enfants et augmentation des carences éducatives dans certaines familles 	<ul style="list-style-type: none"> • La demande des parents est toujours forte pour la mise en place d'ateliers d'aide à la scolarité sur la commune 	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation possible sur la médiathèque pour du soutien sur les devoirs pour un public de collégiens • Des temps de présences sociales nombreuses à la sortie du collège Depuis déjà plusieurs années le travail en partenariat avec le collège est important et permet de repérer et d'apporter des réponses sur des collégiens en difficultés d'apprentissage, décrocheurs ou absentéisme (présence sur les temps de récréation, participation aux cellules de veille, nombreux échanges informels). 	Et après la 3°

9. Suivis par domaines d'intervention

• Santé

« La santé » regroupe l'ensemble des problématiques rencontrées par les équipes de prévention : conduites à risques, conduites addictives, risques suicidaires, maltraitance, malaises psychologiques / souffrance mentale, santé physique, sexualité et contraception.

Santé	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus /HYÈRES (hors secteurs QPV)	0	0	0	2	2	4	4	5	9	10	13	23	3	3	6	2	1	3	1	0	1	22	24	46	64,79%
Nombre d'actes / HYÈRES (hors secteurs QPV)	0	0	0	7	13	20	15	6	21	87	109	196	18	20	38	3	1	4	5	0	5	135	149	284	52,79%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	4,17%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0,40%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Val des Rougières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	8	11	3	3	6	1	4	5	0	2	2	7	17	24	33,80%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV Val des Rougières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	71	130	201	9	17	26	19	5	24	0	2	2	99	154	253	47,03%
Total individus / santé	0	0	0	2	2	4	4	5	9	13	22	35	6	6	12	3	5	8	1	2	3	29	42	71	
Total actes / santé	0	0	0	7	13	20	15	6	21	158	239	397	27	37	64	22	6	28	5	2	7	234	304	538	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			4			9			35			12			8			3			71			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			20			21			397			64			28			7			538			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			5,63%			12,68%			49,30%			16,90%			11,27%			4,23%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			3,72%			3,90%			73,79%			11,90%			5,20%			1,30%						

Santé	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus /TOULON GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Nombre d'actes / TOULON GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Nombre d'individus /LA GARDE GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Nombre d'actes / LA GARDE GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Nombre d'individus /AUTRES COMMUNES GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	2	3	100,00%
Nombre d'actes / AUTRES COMMUNES GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	8	13	0	0	0	0	0	0	0	2	2	5	10	15	100,00%
Total individus / santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	2	3	
Total actes / santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	8	13	0	0	0	0	0	0	0	2	2	5	10	15	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			0			0			2			0			0			1			3			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			0			0			13			0			0			2			15			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			0,00%			0,00%			66,67%			0,00%			0,00%			33,33%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			0,00%			0,00%			86,67%			0,00%			0,00%			13,33%						

Santé	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / FREJUS (hors secteurs QPV)	3	1	4	4	4	8	0	0	0	0	1	1	3	8	11	4	2	6	3	1	4	17	17	34	23,13%
Nombre d'actes / FREJUS (hors secteurs QPV)	6	2	8	11	21	32	0	0	0	0	1	1	6	29	35	26	9	35	6	1	7	55	63	118	16,30%
Nombre d'individus / Secteur du QPV La Gabelle	2	1	3	2	3	5	2	6	8	31	20	51	2	13	15	2	14	16	0	8	8	41	65	106	72,11%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV La Gabelle	4	2	6	14	8	22	6	18	24	305	112	417	13	39	52	3	42	45	0	21	21	345	242	587	81,08%
Nombre d'individus / Secteur du QPV L'Agachon	1	0	1	1	3	4	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	0	0	0	2	5	7	4,76%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV L'Agachon	2	0	2	1	8	9	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	7	7	0	0	0	3	16	19	2,62%
Total individus / santé	6	2	8	7	10	17	2	6	8	31	21	52	5	22	27	6	17	23	3	9	12	60	87	147	
Total actes / santé	12	4	16	26	37	63	6	18	24	305	113	418	19	69	88	29	58	87	6	22	28	403	321	724	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	8			17			8			52			27			23			12			147			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	16			63			24			418			88			87			28			724			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	5,44%			11,56%			5,44%			35,37%			18,37%			15,65%			8,16%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	2,21%			8,70%			3,31%			57,73%			12,15%			12,02%			3,87%						

Hébergement	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus /TOULON GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Nombre d'actes / TOULON GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Nombre d'individus /LA GARDE GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Nombre d'actes / LA GARDE GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Nombre d'individus /AUTRES COMMUNES GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	100,00%
Nombre d'actes / AUTRES COMMUNES GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	100,00%
Total individus / hébergement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	
Total actes / hébergement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			0			0			0			0			0			1			1			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			0			0			0			0			0			1			1			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			0,00%			0,00%			0,00%			0,00%			0,00%			100,00%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			0,00%			0,00%			0,00%			0,00%			0,00%			100,00%						

Hébergement	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / FREJUS (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3	5	2	1	3	0	0	0	4	4	8	10,39%
Nombre d'actes / FREJUS (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	4	9	2	1	3	0	0	0	7	5	12	11,43%
Nombre d'individus / Secteur du QPV La Gabelle	0	0	0	0	1	1	0	11	11	14	13	27	1	7	8	1	13	14	0	5	5	16	50	66	85,71%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV La Gabelle	0	0	0	0	1	1	0	11	11	14	14	28	1	8	9	1	33	34	0	7	7	16	74	90	85,71%
Nombre d'individus / Secteur du QPV L'Agachon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	1	1	0	0	0	0	3	3	3,90%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV L'Agachon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	1	1	0	0	0	0	3	3	2,86%
Total individus / hébergement	0	0	0	0	1	1	0	11	11	14	13	27	3	12	15	3	15	18	0	5	5	20	57	77	
Total actes / hébergement	0	0	0	0	1	1	0	11	11	14	14	28	6	14	20	3	35	38	0	7	7	23	82	105	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			1			11			27			15			18			5			77			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			1			11			28			20			38			7			105			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			1,30%			14,29%			35,06%			19,48%			23,38%			6,49%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			0,95%			10,48%			26,67%			19,05%			36,19%			6,67%						

Hébergement	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / LE MUY (hors secteur du QPV)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2	2	0	0	0	0	3	3	13,64%
Nombre d'actes / LE MUY (hors secteur du QPV)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	8	8	0	0	0	0	10	10	14,93%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	7	7	14	2	2	4	9	10	19	86,36%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	31	18	49	2	5	7	33	24	57	85,07%
Total individus / hébergement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	7	9	16	2	2	4	9	13	22	
Total actes / hébergement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	31	26	57	2	5	7	33	34	67	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			0			0			0			2			16			4			22			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			0			0			0			3			57			7			67			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			0,00%			0,00%			0,00%			9,09%			72,73%			18,18%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			0,00%			0,00%			0,00%			4,48%			85,07%			10,45%						

Hébergement	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / DRAGUIGNAN (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	5	7	0	0	0	2	5	7	14,29%
Nombre d'actes / DRAGUIGNAN (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	8	11	0	0	0	3	8	11	13,58%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	2	0	3	3	5	14	19	3	5	8	9	24	33	67,35%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	2	0	4	4	8	21	29	5	14	19	14	41	55	67,90%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Les Collettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	2	4	6	1	1	2	3	6	9	18,37%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV Les Collettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	3	8	11	1	2	3	4	11	15	18,52%
Total individus / hébergement	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	2	3	0	3	3	9	23	32	4	6	10	14	35	49	
Total actes / hébergement	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	2	3	0	4	4	14	37	51	6	16	22	21	60	81	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			0			1			3			3			32			10			49			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			0			1			3			4			51			22			81			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			0,00%			2,04%			6,12%			6,12%			65,31%			20,41%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			0,00%			1,23%			3,70%			4,94%			62,96%			27,16%						

• Emploi et apprentissage

« L'emploi et apprentissage » concerne les jeunes en suivi de la prévention spécialisée étant dans un parcours et ayant un contrat.

Emploi et apprentissage	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus /HYÈRES (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	4	5	3	8	11	13	9	22	2	5	7	19	27	46	66,67%
Nombre d'actes / HYÈRES (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	9	10	17	36	53	316	71	387	52	6	58	386	123	509	56,12%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1	2	0	2	3	1	4	21,05%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22	22	15	0	15	14	0	14	29	22	51	14,70%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Val des Rougières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	2	4	4	6	10	0	4	4	6	13	19	27,54%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV Val des Rougières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	51	110	161	70	103	173	0	12	12	121	226	347	38,26%
Total individus / Emploi et apprentissage	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	5	6	5	11	16	18	15	33	4	9	13	28	41	69	
Total actes / Emploi et apprentissage	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	10	11	68	168	236	401	174	575	66	18	84	536	371	907	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			0			1			6			16			33			13			69			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			0			1			11			236			575			84			907			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			0,00%			1,45%			8,70%			23,19%			47,83%			18,84%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			0,00%			0,11%			1,21%			26,02%			63,40%			9,26%						

Emploi et apprentissage	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus /TOULON GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	4	3	7	10	3	4	7	9	12	21	75,00%
Nombre d'actes / TOULON GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16	2	18	8	94	102	12	56	68	36	152	188	90,82%
Nombre d'individus / LA GARDE GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0	1	3,57%
Nombre d'actes / LA GARDE GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	4	4	0	4	1,93%
Nombre d'individus /AUTRES COMMUNES GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	1	2	3	0	1	1	3	3	6	21,43%
Nombre d'actes / AUTRES COMMUNES GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	1	7	8	0	5	5	3	12	15	7,25%
Total individus / Emploi et apprentissage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	1	6	4	9	13	4	5	9	13	15	28	
Total actes / Emploi et apprentissage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18	2	20	9	101	110	16	61	77	43	164	207	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			0			0			0			6			13			9			28			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			0			0			0			20			110			77			207			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			0,00%			0,00%			0,00%			21,43%			46,43%			32,14%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			0,00%			0,00%			0,00%			9,66%			53,14%			37,20%						

Emploi et apprentissage	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / FREJUS (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	5	7	4	2	6	0	0	0	6	7	13	13,40%
Nombre d'actes / FREJUS (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	53	58	19	6	25	0	0	0	24	59	83	34,44%
Nombre d'individus / Secteur du QPV La Gabelle	0	0	0	0	1	1	4	10	14	14	15	29	5	13	18	1	17	18	0	1	1	24	57	81	83,51%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV La Gabelle	0	0	0	0	2	2	7	12	19	17	21	38	11	34	45	1	38	39	0	1	1	36	108	144	59,75%
Nombre d'individus / Secteur du QPV L'Agachon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	1	1	0	0	0	0	3	3	3,09%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV L'Agachon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5	10	0	9	9	0	0	0	0	14	14	5,81%
Total individus / Emploi et apprentissage	0	0	0	0	1	1	4	10	14	14	15	29	7	20	27	5	20	25	0	1	1	30	67	97	
Total actes / Emploi et apprentissage	0	0	0	0	2	2	7	12	19	17	21	38	16	92	108	20	53	73	0	1	1	60	181	241	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			1			14			29			27			25			1			97			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			2			19			38			108			73			1			241			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			1,03%			14,43%			29,90%			27,84%			25,77%			1,03%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			0,83%			7,88%			15,77%			44,81%			30,29%			0,41%						

Formation	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11-14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / FREJUS (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	10	14	5	5	10	0	1	1	9	16	25	31,25%
Nombre d'actes / FREJUS (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32	80	112	40	40	80	0	2	2	72	122	194	47,90%
Nombre d'individus / Secteur du QPV La Gabelle	0	0	0	0	0	0	3	8	11	3	10	13	2	5	7	1	13	14	0	6	6	9	42	51	63,75%
Nombre d'actes / Secteur du QPV La Gabelle	0	0	0	0	0	0	3	14	17	6	15	21	71	5	76	1	60	61	0	10	10	81	104	185	45,68%
Nombre d'individus / Secteur du QPV L'Agachon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	2	3	0	0	0	1	3	4	5,00%
Nombre d'actes / Secteur du QPV L'Agachon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	8	2	16	18	0	0	0	2	24	26	6,42%
Total individus / Formation	0	0	0	0	0	0	3	8	11	3	10	13	6	16	22	7	20	27	0	7	7	19	61	80	
Total actes / Formation	0	0	0	0	0	0	3	14	17	6	15	21	103	93	196	43	116	159	0	12	12	155	250	405	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			0			11			13			22			27			7			80			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			0			17			21			196			159			12			405			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			0,00%			13,75%			16,25%			27,50%			33,75%			8,75%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			0,00%			4,20%			5,19%			48,40%			39,26%			2,96%						

Formation	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11-14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / LE MUY (hors secteur du QPV)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	5	7	13	20	0	13	13	0	4	4	10	32	42	42,00%
Nombre d'actes / LE MUY (hors secteur du QPV)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	2	10	14	73	87	0	120	120	0	19	19	22	214	236	43,87%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	1	1	0	2	2	9	2	11	4	7	11	11	16	27	2	4	6	26	32	58	58,00%
Nombre d'actes / Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	1	1	0	2	2	16	7	23	14	21	35	34	142	176	58	7	65	122	180	302	56,13%
Total individus / Formation	0	0	0	0	1	1	0	2	2	12	4	16	11	20	31	11	29	40	2	8	10	36	64	100	
Total actes / Formation	0	0	0	0	1	1	0	2	2	24	9	33	28	94	122	34	262	296	58	26	84	144	394	538	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			1			2			16			31			40			10			100			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			1			2			33			122			296			84			538			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			1,00%			2,00%			16,00%			31,00%			40,00%			10,00%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			0,19%			0,37%			6,13%			22,68%			55,02%			15,61%						

Formation	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11-14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / DRAGUIGNAN (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	1	2	3	6	9	15	1	2	3	9	14	23	18,25%
Nombre d'actes / DRAGUIGNAN (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	3	2	2	4	19	33	52	2	7	9	25	43	68	12,48%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	1	1	0	5	5	2	9	11	2	4	6	7	25	32	12	9	21	23	53	76	60,32%
Nombre d'actes / Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	5	5	0	6	6	3	21	24	2	25	27	58	116	174	67	32	99	130	205	335	61,47%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Les Collettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	1	2	3	8	9	17	1	3	4	10	17	27	21,43%	
Nombre d'actes / Secteur du QPV Les Collettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5	2	6	8	63	44	107	13	9	22	78	64	142	26,06%	
Total individus / Formation	0	0	0	0	1	1	0	5	5	3	13	16	4	8	12	21	43	64	14	14	28	42	84	126	
Total actes / Formation	0	0	0	0	5	5	0	6	6	5	27	32	6	33	39	140	193	333	82	48	130	233	312	545	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			1			5			16			12			64			28			126			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			5			6			32			39			333			130			545			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			0,79%			3,97%			12,70%			9,52%			50,79%			22,22%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			0,92%			1,10%			5,87%			7,16%			61,10%			23,85%						

● Insertion professionnelle

« L'insertion professionnelle » regroupe les problématiques du jeune en suivi de la prévention spécialisée dont la situation est la suivante : démarches d'insertion professionnelle, demandeurs d'emploi, dispositifs d'insertion, inclusion numérique, fonds d'aide aux jeunes.

Insertion professionnelle	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11-14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / HYÈRES (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	3	0	4	4	5	2	7	0	3	3	7	10	17	58,62%
Nombre d'actes / HYÈRES (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	3	7	0	5	5	153	3	156	0	12	12	157	23	180	87,38%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	2	2	20,00%
Nombre d'actes / Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	2	2	8,33%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Val des Rougières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	2	1	3	4	0	3	3	3	7	10	34,48%	
Nombre d'actes / Secteur du QPV Val des Rougières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	2	7	6	13	0	8	8	9	15	24	11,65%	
Total individus / Insertion professionnelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	4	2	5	7	6	6	12	0	6	6	10	19	29	
Total actes / Insertion professionnelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	8	2	6	8	160	10	170	0	20	20	166	40	206	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			0			0			4			7			12			6			29			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			0			0			8			8			170			20			206			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			0,00%			0,00%			13,79%			24,14%			41,38%			20,69%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			0,00%			0,00%			3,88%			3,88%			82,52%			9,71%						

Insertion professionnelle	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11-14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus /TOULON GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0	2	2	0	5	5	83,33%	
Nombre d'actes / TOULON GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	373	373	0	126	126	0	499	499	94,33%	
Nombre d'individus /LA GARDE GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%	
Nombre d'actes / LA GARDE GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%	
Nombre d'individus /AUTRES COMMUNES GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	16,67%	
Nombre d'actes / AUTRES COMMUNES GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30	30	0	30	30	5,67%	
Total individus /Insertion professionnelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0	3	3	0	6	6		
Total actes /insertion professionnelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	373	373	0	156	156	0	529	529		
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			0			0			0			0			3			3			6			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			0			0			0			0			373			156			529			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			0,00%			0,00%			0,00%			0,00%			50,00%			50,00%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			0,00%			0,00%			0,00%			0,00%			70,51%			29,49%						

Insertion professionnelle	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11-14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / FREJUS (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	4	9	13	6	6	12	1	1	2	11	17	28	18,18%
Nombre d'actes / FREJUS (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	21	56	77	36	18	54	2	3	5	59	78	137	22,76%
Nombre d'individus / Secteur du QPV La Gabelle	0	0	0	0	0	0	3	13	16	15	25	40	4	17	21	5	26	31	1	9	10	28	90	118	76,62%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV La Gabelle	0	0	0	0	0	0	3	29	32	18	43	61	42	56	98	10	173	183	1	41	42	74	342	416	69,10%
Nombre d'individus / Secteur du QPV L'Agachon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	1	2	3	0	3	3	1	7	8	5,19%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV L'Agachon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	12	6	11	17	0	20	20	6	43	49	8,14%
Total individus /Insertion professionnelle	0	0	0	0	0	0	3	13	16	15	26	41	8	28	36	12	34	46	2	13	15	40	114	154	
Total actes /insertion professionnelle	0	0	0	0	0	0	3	29	32	18	44	62	63	124	187	52	202	254	3	64	67	139	463	602	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			0			16			41			36			46			15			154			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			0			32			62			187			254			67			602			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			0,00%			10,39%			26,62%			23,38%			29,87%			9,74%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			0,00%			5,32%			10,30%			31,06%			42,19%			11,13%						

Insertion professionnelle	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11-14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / LE MUY (hors secteur du QPV)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	4	6	8	14	0	9	9	1	2	3	10	20	30	46,88%
Nombre d'actes / LE MUY (hors secteur du QPV)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	1	7	9	21	30	0	39	39	1	21	22	16	82	98	39,68%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	1	1	0	2	2	6	3	9	1	2	3	3	12	15	3	1	4	13	21	34	53,13%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	1	1	0	2	2	11	5	16	3	3	6	9	106	115	8	1	9	31	118	149	60,32%
Total individus /Insertion professionnelle	0	0	0	0	1	1	0	2	2	9	4	13	7	10	17	3	21	24	4	3	7	23	41	64	
Total actes /insertion professionnelle	0	0	0	0	1	1	0	2	2	17	6	23	12	24	36	9	145	154	9	22	31	47	200	247	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			1			2			13			17			24			7			64			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			1			2			23			36			154			31			247			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			1,56%			3,13%			20,31%			26,56%			37,50%			10,94%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			0,40%			0,81%			9,31%			14,57%			62,35%			12,55%						

Insertion professionnelle	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11-14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / DRAGUIGNAN (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	1	3	8	11	0	3	3	4	12	16	18,60%
Nombre d'actes / DRAGUIGNAN (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	3	0	3	7	17	24	0	3	3	10	22	32	18,39%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	0	0	0	2	2	1	2	3	0	4	4	6	20	26	8	9	17	15	37	52	60,47%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	0	0	0	3	3	1	2	3	0	6	6	9	37	46	27	26	53	37	74	111	63,79%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Les Collettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	1	1	5	6	11	1	3	4	6	12	18	20,93%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV Les Collettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	0	1	1	10	9	19	2	5	7	12	19	31	17,82%
Total individus /Insertion professionnelle	0	0	0	0	0	0	0	3	3	1	4	5	1	5	6	14	34	48	9	15	24	25	61	86	
Total actes /insertion professionnelle	0	0	0	0	0	0	0	5	5	1	6	7	3	7	10	26	63	89	29	34	63	59	115	174	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			0			3			5			6			48			24			86			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			0			5			7			10			89			63			174			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			0,00%			3,49%			5,81%			6,98%			55,81%			27,91%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			0,00%			2,87%			4,02%			5,75%			51,15%			36,21%						

• Relations familiales

« Les relations familiales » concernent le travail effectué avec le jeune sur ses relations avec sa famille (relations intrafamiliales, risques de fugues, ...). La porte d'entrée est « le jeune », le travail avec la famille se met en œuvre dans un second temps en fonction des besoins du jeune.

Relations familiales	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL					
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL
Nombre d'individus /HYÈRES (hors secteurs QPV)	0	0	0	3	7	10	8	5	13	16	23	39	7	4	11	5	1	6	2	3	5	41	43	84	72,41%		
Nombre d'actes / HYÈRES (hors secteurs QPV)	0	0	0	8	24	32	22	18	40	110	149	259	41	22	63	27	2	29	10	15	25	218	230	448	62,92%		
Nombre d'individus / Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	6,67%		
Nombre d'actes/ Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11	11	4,35%		
Nombre d'individus / Secteur du QPV Val des Rougières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	10	13	3	5	8	1	5	6	1	2	3	8	22	30	25,86%		
Nombre d'actes/ Secteur du QPV Val des Rougières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	73	119	192	15	25	40	9	8	17	1	3	4	98	155	253	35,53%		
Total individus /Relations familiales	0	0	0	3	7	10	8	5	13	19	35	54	10	9	19	6	6	12	3	5	8	49	67	116			
Total actes /Relations familiales	0	0	0	8	24	32	22	18	40	183	279	462	56	47	103	36	10	46	11	18	29	316	396	712			
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			10			13			54			19			12			8			116					
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			32			40			462			103			46			29			712					
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			8,62%			11,21%			46,55%			16,38%			10,34%			6,90%								
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			4,49%			5,62%			64,89%			14,47%			6,46%			4,07%								

Relations familiales	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus /TOULON GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Nombre d'actes / TOULON GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Nombre d'individus /LA GARDE GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Nombre d'actes / LA GARDE GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Nombre d'individus /AUTRES COMMUNES GLOBAL	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	1	1	2	2	0	2	0	0	0	5	1	6	100,00%
Nombre d'actes / AUTRES COMMUNES GLOBAL	0	0	0	11	0	11	0	0	0	0	0	0	5	8	13	7	0	7	0	0	0	23	8	31	100,00%
Total individus /Relations familiales	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	1	1	2	2	0	2	0	0	0	5	1	6	
Total actes /Relations familiales	0	0	0	11	0	11	0	0	0	0	0	0	5	8	13	7	0	7	0	0	0	23	8	31	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			2			0			0			2			2			0			6			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			11			0			0			13			7			0			31			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			33,33%			0,00%			0,00%			33,33%			33,33%			0,00%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			35,48%			0,00%			0,00%			41,94%			22,58%			0,00%						

Relations familiales	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / FREJUS (hors secteurs QPV)	9	8	17	6	9	15	0	0	0	0	1	1	5	8	13	3	3	6	2	0	2	25	29	54	29,67%
Nombre d'actes / FREJUS (hors secteurs QPV)	72	64	136	48	72	120	0	0	0	0	2	2	20	28	48	19	7	26	16	0	16	175	173	348	35,47%
Nombre d'individus / Secteur du QPV La Gabelle	4	3	7	3	10	13	1	8	9	21	26	47	5	18	23	0	15	15	0	5	5	34	85	119	65,38%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV La Gabelle	32	24	56	24	80	104	3	14	17	117	109	226	30	77	107	0	56	56	0	8	8	206	368	574	58,51%
Nombre d'individus / Secteur du QPV L'Agachon	1	1	2	1	3	4	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	1	1	0	0	0	2	7	9	4,95%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV L'Agachon	8	8	16	8	24	32	0	0	0	0	0	0	0	7	7	0	4	4	0	0	0	16	43	59	6,01%
Total individus /Relations familiales	14	12	26	10	22	32	1	8	9	21	27	48	10	28	38	3	19	22	2	5	7	61	121	182	
Total actes /Relations familiales	112	96	208	80	176	256	3	14	17	117	111	228	50	112	162	19	67	86	16	8	24	397	584	981	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	26			32			9			48			38			22			7			182			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	208			256			17			228			162			86			24			981			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	14,29%			17,58%			4,95%			26,37%			20,88%			12,09%			3,85%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	21,20%			26,10%			1,73%			23,24%			16,51%			8,77%			2,45%						

Soutien à la parentalité	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11-14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / FREJUS (hors secteurs QPV)	9	8	17	6	9	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	4	0	4	20	17	37	30,58%
Nombre d'actes / FREJUS (hors secteurs QPV)	72	64	136	48	72	120	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	71	0	71	192	136	328	52,99%
Nombre d'individus / Secteur du QPV La Gabelle	4	4	8	5	7	12	2	2	4	25	19	44	0	5	5	0	2	2	0	2	2	36	41	77	63,64%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV La Gabelle	32	32	64	45	56	101	3	3	6	37	25	62	0	5	5	0	2	2	0	2	2	117	125	242	39,10%
Nombre d'individus / Secteur du QPV L'Agachon	1	1	2	1	3	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	5	7	5,79%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV L'Agachon	8	8	16	8	24	32	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	16	33	49	7,92%
Total individus/Soutien à la parentalité	14	13	27	12	19	31	2	2	4	25	19	44	0	5	5	1	2	3	4	3	7	58	63	121	
Total actes/Soutien à la parentalité	112	104	216	101	152	253	3	3	6	37	25	62	0	5	5	1	2	3	71	3	74	325	294	619	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	27			31			4			44			5			3			7			121			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	216			253			6			62			5			3			74			619			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	22,31%			25,62%			3,31%			36,36%			4,13%			2,48%			5,79%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	34,89%			40,87%			0,97%			10,02%			0,81%			0,48%			11,95%						
Nombre de parents accompagnés	22	16	38	17	31	48	8	1	9	14	5	19	0	6	6	1	2	3	0	0	0	62	61	123	
Ratio de parents accompagnés	30,89%			39,02%			7,32%			15,45%			4,88%			2,44%			0,00%						

Soutien à la parentalité	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11-14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / LE MUY (hors secteur du QPV)	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	2	3	0	1	1	0	0	0	2	3	5	20,83%
Nombre d'actes / LE MUY (hors secteur du QPV)	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	4	5	0	3	3	0	0	0	2	7	9	19,15%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	2	0	2	0	1	1	3	3	6	0	2	2	1	5	6	1	1	2	7	12	19	79,17%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	8	0	8	0	1	1	5	7	12	0	9	9	1	5	6	1	1	2	15	23	38	80,85%
Total individus/Soutien à la parentalité	0	0	0	2	0	2	1	1	2	3	3	6	1	4	5	1	6	7	1	1	2	9	15	24	
Total actes/Soutien à la parentalité	0	0	0	8	0	8	1	1	2	5	7	12	1	13	14	1	8	9	1	1	2	17	30	47	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			2			2			6			5			7			2			24			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			8			2			12			14			9			2			47			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			8,33%			8,33%			25,00%			20,83%			29,17%			8,33%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			17,02%			4,26%			25,53%			29,79%			19,15%			4,26%						
Nombre de parents accompagnés	0	0	0	2	0	2	1	1	2	3	3	6	1	5	6	1	6	7	0	0	0	8	15	23	
Ratio de parents accompagnés	0,00%			8,70%			8,70%			26,09%			26,09%			30,43%			0,00%						

Soutien à la parentalité	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11-14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / DRAGUIGNAN (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1	1	0	1	2	1	3	1	0	1	5	2	7	10,94%
Nombre d'actes / DRAGUIGNAN (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1	1	0	1	2	1	3	2	0	2	6	2	8	4,91%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Centre Ancien	0	1	1	0	1	1	2	8	10	8	10	18	1	1	2	0	3	3	5	3	8	16	27	43	67,19%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV Centre Ancien	0	1	1	0	1	1	3	23	26	32	40	72	1	6	7	0	3	3	14	5	19	50	79	129	79,14%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Les Collettes	0	0	0	0	2	2	0	2	2	0	2	2	2	2	4	0	2	2	2	0	2	4	10	14	21,88%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV Les Collettes	0	0	0	0	2	2	0	2	2	0	7	7	2	8	10	0	2	2	3	0	3	5	21	26	15,95%
Total individus/Soutien à la parentalité	0	1	1	0	3	3	2	11	13	9	12	21	4	3	7	2	6	8	8	3	11	25	39	64	
Total actes/Soutien à la parentalité	0	1	1	0	3	3	3	26	29	33	47	80	4	14	18	2	6	8	19	5	24	61	102	163	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	1			3			13			21			7			8			11			64			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	1			3			29			80			18			8			24			163			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	1,56%			4,69%			20,31%			32,81%			10,94%			12,50%			17,19%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,61%			1,84%			17,79%			49,08%			11,04%			4,91%			14,72%						
Nombre de parents accompagnés	0	2	2	0	2	2	10	6	16	22	14	36	5	2	7	3	1	4	1	0	1	41	27	68	
Ratio de parents accompagnés	2,94%			2,94%			23,53%			52,94%			10,29%			5,88%			1,47%						

• Loisirs

« Les loisirs » concernent l'ensemble des problématiques rencontrées par les équipes de prévention et recensées ainsi : accès aux loisirs, culture, sport ; temps libre, réalisation d'actions éducatives et pédagogiques, aides à l'inscription et au suivi des clubs sportifs ou de loisirs, aides à la réalisation de projets de vacances ou des loisirs.

Loisirs	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11-14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / HYÈRES (hors secteurs QPV)	0	0	0	3	7	10	16	14	30	15	33	48	3	3	6	0	0	0	0	0	0	37	57	94	75,20%
Nombre d'actes / HYÈRES (hors secteurs QPV)	0	0	0	7	37	44	63	109	172	231	137	368	3	6	9	0	0	0	0	0	0	304	289	593	56,64%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Nombre d'actes / Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Val des Rougières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	16	20	1	4	5	1	3	4	0	2	2	6	25	31	24,80%
Nombre d'actes / Secteur du QPV Val des Rougières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	148	236	384	10	39	49	16	3	19	0	2	2	174	280	454	43,36%
Total individus / Loisirs	0	0	0	3	7	10	16	14	30	19	49	68	4	7	11	1	3	4	0	2	2	43	82	125	
Total actes / Loisirs	0	0	0	7	37	44	63	109	172	379	373	752	13	45	58	16	3	19	0	2	2	478	569	1047	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			10			30			68			11			4			2			125			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			44			172			752			58			19			2			1047			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			8,00%			24,00%			54,40%			8,80%			3,20%			1,60%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			4,20%			16,43%			71,82%			5,54%			1,81%			0,19%						

Loisirs	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11-14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / TOULON GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	2	2	33,33%
Nombre d'actes / TOULON GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	2	2	22,22%
Nombre d'individus / LA GARDE GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Nombre d'actes / LA GARDE GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Nombre d'individus / AUTRES COMMUNES GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	4	66,67%
Nombre d'actes / AUTRES COMMUNES GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	5	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	5	7	77,78%
Total individus / Loisirs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	4	0	0	0	0	2	2	0	0	0	1	5	6	
Total actes / Loisirs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	5	7	0	0	0	0	2	2	0	0	0	2	7	9	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			0			0			4			0			2			0			6			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			0			0			7			0			2			0			9			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			0,00%			0,00%			66,67%			0,00%			33,33%			0,00%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			0,00%			0,00%			77,78%			0,00%			22,22%			0,00%						

Loisirs	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11-14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / FREJUS (hors secteurs QPV)	6	2	8	6	9	15	0	0	0	0	1	1	1	8	9	3	1	4	3	0	3	19	21	40	19,51%
Nombre d'actes / FREJUS (hors secteurs QPV)	17	4	21	59	43	102	0	0	0	0	1	1	4	29	33	9	2	11	5	0	5	94	79	173	13,95%
Nombre d'individus / Secteur du QPV La Gabelle	3	2	5	5	6	11	6	14	20	38	45	83	3	21	24	1	12	13	0	2	2	56	102	158	77,07%
Nombre d'actes / Secteur du QPV La Gabelle	4	5	9	16	14	30	15	50	65	304	360	664	24	168	192	2	57	59	0	2	2	365	656	1021	82,34%
Nombre d'individus / Secteur du QPV L'Agachon	0	1	1	1	3	4	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	0	0	0	1	6	7	3,41%
Nombre d'actes / Secteur du QPV L'Agachon	0	1	1	16	22	38	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	5	5	0	0	0	16	30	46	3,71%
Total individus / Loisirs	9	5	14	12	18	30	6	14	20	38	46	84	4	30	34	4	14	18	3	2	5	76	129	205	
Total actes / Loisirs	21	10	31	91	79	170	15	50	65	304	361	665	28	199	227	11	64	75	5	2	7	475	765	1240	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	14			30			20			84			34			18			5			205			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	31			170			65			665			227			75			7			1240			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	6,83%			14,63%			9,76%			40,98%			16,59%			8,78%			2,44%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	2,50%			13,71%			5,24%			53,63%			18,31%			6,05%			0,56%						

Loisirs	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / LE MUY (hors secteur du QPV)	0	0	0	0	0	0	1	0	1	4	3	7	3	7	10	1	10	11	0	2	2	9	22	31	30,39%
Nombre d'actes / LE MUY (hors secteur du QPV)	0	0	0	0	0	0	1	0	1	32	24	56	5	16	21	1	67	68	0	3	3	39	110	149	20,81%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	2	1	3	2	4	6	16	7	23	1	8	9	11	13	24	3	3	6	35	36	71	69,61%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	32	9	41	15	72	87	128	56	184	35	57	92	36	110	146	6	11	17	252	315	567	79,19%
Total individus /Loisirs	0	0	0	2	1	3	3	4	7	20	10	30	4	15	19	12	23	35	3	5	8	44	58	102	
Total actes /Loisirs	0	0	0	32	9	41	16	72	88	160	80	240	40	73	113	37	177	214	6	14	20	291	425	716	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			3			7			30			19			35			8			102			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			41			88			240			113			214			20			716			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			2,94%			6,86%			29,41%			18,63%			34,31%			7,84%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			5,73%			12,29%			33,52%			15,78%			29,89%			2,79%						

Loisirs	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / DRAGUIGNAN (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1	1	2	3	2	10	12	0	2	2	4	15	19	13,19%
Nombre d'actes / DRAGUIGNAN (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	0	0	0	1	1	9	0	9	2	4	6	4	26	30	0	3	3	15	34	49	8,78%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	2	2	4	10	14	13	14	27	2	7	9	6	17	23	8	6	14	33	56	89	61,81%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	4	4	16	80	96	104	112	216	7	20	27	9	36	45	14	19	33	150	271	421	75,45%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Les Collettes	0	0	0	0	2	2	0	2	2	0	4	4	2	7	9	5	9	14	2	3	5	9	27	36	25,00%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV Les Collettes	0	0	0	0	2	2	0	2	2	0	26	26	2	13	15	9	25	34	5	4	9	16	72	88	15,77%
Total individus /Loisirs	0	0	0	0	4	4	4	13	17	14	18	32	5	16	21	13	36	49	10	11	21	46	98	144	
Total actes /Loisirs	0	0	0	0	6	6	16	83	99	113	138	251	11	37	48	22	87	109	19	26	45	181	377	558	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			4			17			32			21			49			21			144			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			6			99			251			48			109			45			558			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			2,78%			11,81%			22,22%			14,58%			34,03%			14,58%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			1,08%			17,74%			44,98%			8,60%			19,53%			8,06%						

● Citoyenneté

« La citoyenneté » concerne l'ensemble des problématiques rencontrées par les équipes de prévention et recensées ainsi : tension de voisinage, incivilités, victimisation/racket, partage de l'espace commun, dégradations, médiation entre les jeunes, les familles, le voisinage et les institutions ; aides aux démarches administratives, accès aux droits, soutien juridique, relations au groupe ou bande, prévention de la délinquance, prévention de la radicalisation.

Citoyenneté	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11- 14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus /HYÈRES (hors secteurs QPV)	0	0	0	5	10	15	17	12	29	14	19	33	5	7	12	10	4	14	1	4	5	52	56	108	72,48%
Nombre d'actes / HYÈRES (hors secteurs QPV)	0	0	0	27	75	102	164	123	287	182	132	314	18	33	51	21	11	32	1	6	7	413	380	793	63,75%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	3	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	3	4	10,81%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5	6	0	5	5	0	0	0	0	0	0	1	10	11	2,50%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Val des Rougières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	12	15	3	6	9	1	8	9	0	4	4	7	30	37	24,83%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV Val des Rougières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	116	201	317	15	37	52	32	28	60	0	11	11	163	277	440	35,37%
Total individus /Citoyenneté	0	0	0	5	10	15	17	12	29	18	33	51	8	14	22	11	12	23	1	8	9	60	89	149	
Total actes /Citoyenneté	0	0	0	27	75	102	164	123	287	299	338	637	33	75	108	53	39	92	1	17	18	577	667	1244	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			15			29			51			22			23			9			149			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			102			287			637			108			92			18			1244			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			10,07%			19,46%			34,23%			14,77%			15,44%			6,04%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			8,20%			23,07%			51,21%			8,68%			7,40%			1,45%						

Citoyenneté	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11-14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / TOULON GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Nombre d'actes / TOULON GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Nombre d'individus / LA GARDE GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Nombre d'actes / LA GARDE GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Nombre d'individus / AUTRES COMMUNES GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	100,00%
Nombre d'actes / AUTRES COMMUNES GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	100,00%
Total individus / Citoyenneté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	
Total actes / Citoyenneté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			0			0			1			0			0			0			1			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			0			0			1			0			0			0			1			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			0,00%			0,00%			100,00%			0,00%			0,00%			0,00%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			0,00%			0,00%			100,00%			0,00%			0,00%			0,00%						

Citoyenneté	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11-14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / FREJUS (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	1	1	2	11	13	3	2	5	2	0	2	7	16	23	11,11%
Nombre d'actes / FREJUS (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	4	4	0	0	0	0	8	8	15	61	76	15	7	22	3	0	3	33	80	113	3,08%
Nombre d'individus / Secteur du QPV La Gabelle	0	0	0	0	1	1	12	14	26	40	50	90	5	23	28	2	26	28	0	8	8	59	122	181	87,44%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV La Gabelle	0	0	0	0	3	3	69	130	199	1405	1173	2578	103	367	470	5	253	258	0	32	32	1582	1958	3540	96,46%
Nombre d'individus / Secteur du QPV L'Agachon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	1	1	0	0	0	0	3	3	1,45%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV L'Agachon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11	11	0	6	6	0	0	0	0	17	17	0,46%
Total individus / Citoyenneté	0	0	0	0	3	3	12	14	26	40	51	91	7	36	43	5	29	34	2	8	10	66	141	207	
Total actes / Citoyenneté	0	0	0	0	7	7	69	130	199	1405	1181	2586	118	439	557	20	266	286	3	32	35	1615	2055	3670	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			3			26			91			43			34			10			207			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			7			199			2586			557			286			35			3670			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			1,45%			12,56%			43,96%			20,77%			16,43%			4,83%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			0,19%			5,42%			70,46%			15,18%			7,79%			0,95%						

Citoyenneté	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11-14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / LE MUY (hors secteur du QPV)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	6	10	9	13	22	1	10	11	0	4	4	14	33	47	38,52%
Nombre d'actes / LE MUY (hors secteur du QPV)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32	48	80	20	89	109	1	80	81	0	12	12	53	229	282	30,62%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	2	1	3	2	4	6	16	7	23	3	8	11	10	15	25	3	4	7	36	39	75	61,48%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	32	9	41	16	85	101	128	56	184	44	87	131	45	120	165	6	11	17	271	368	639	69,38%
Total individus / Citoyenneté	0	0	0	2	1	3	2	4	6	20	13	33	12	21	33	11	25	36	3	8	11	50	72	122	
Total actes / Citoyenneté	0	0	0	32	9	41	16	85	101	160	104	264	64	176	240	46	200	246	6	23	29	324	597	921	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			3			6			33			33			36			11			122			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			41			101			264			240			246			29			921			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			2,46%			4,92%			27,05%			27,05%			29,51%			9,02%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			4,45%			10,97%			28,66%			26,06%			26,71%			3,15%						

Citoyenneté	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11-14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / DRAGUIGNAN (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1	2	2	4	7	12	19	2	4	6	12	19	31	17,22%
Nombre d'actes / DRAGUIGNAN (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	0	0	0	3	3	15	0	15	5	4	9	41	70	111	4	12	16	65	89	154	11,80%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Centre Ancien	0	1	1	0	2	2	3	9	12	13	14	27	1	7	8	9	29	38	12	9	21	38	71	109	60,56%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV Centre Ancien	0	2	2	0	13	13	13	70	83	188	187	375	7	43	50	72	180	252	96	63	159	376	558	934	71,57%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Les Collettes	0	0	0	0	2	2	0	2	2	0	4	4	1	8	9	7	11	18	2	3	5	10	30	40	22,22%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV Les Collettes	0	0	0	0	2	2	0	2	2	0	15	15	3	27	30	56	88	144	16	8	24	75	142	217	16,63%
Total individus / Citoyenneté	0	1	1	0	4	4	3	12	15	14	18	32	4	17	21	23	52	75	16	16	32	60	120	180	
Total actes / Citoyenneté	0	2	2	0	15	15	13	75	88	203	202	405	15	74	89	169	338	507	116	83	199	516	789	1305	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	1			4			15			32			21			75			32			180			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	2			15			88			405			89			507			199			1305			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,56%			2,22%			8,33%			17,78%			11,67%			41,67%			17,78%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,15%			1,15%			6,74%			31,03%			6,82%			38,85%			15,25%						

● Accompagnement à la scolarité

« L'accompagnement à la scolarité » regroupe l'ensemble des actions effectuées par les équipes de prévention : aide aux devoirs, lutte contre le décrochage scolaire (participation aux différents dispositifs), lien avec les établissements scolaires, médiation entre le jeune, la famille et l'établissement scolaire.

Accompagnement à la scolarité	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11-14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL					
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL
Nombre d'individus /HYÈRES (hors secteurs QPV)	0	0	0	4	9	13	14	10	24	25	32	57	10	9	19	5	4	9	1	1	2	59	65	124	76,54%		
Nombre d'actes / HYÈRES (hors secteurs QPV)	0	0	0	22	61	83	124	67	191	493	629	1122	244	64	308	97	25	122	59	1	60	1039	847	1886	69,59%		
Nombre d'individus / Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	5,56%		
Nombre d'actes/ Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	82	82	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	82	82	11,05%		
Nombre d'individus / Secteur du QPV Val des Rougières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	15	21	2	4	6	1	6	7	0	2	2	9	27	36	22,22%		
Nombre d'actes/ Secteur du QPV Val des Rougières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	346	589	17	105	122	5	8	13	0	18	18	265	477	742	27,38%		
Total individus /Accompagnement à la scolarité	0	0	0	4	9	13	14	10	24	31	49	80	12	13	25	6	10	16	1	3	4	68	94	162			
Total actes /Accompagnement à la scolarité	0	0	0	22	61	83	124	67	191	736	1057	1793	261	169	430	102	33	135	59	19	78	1304	1406	2710			
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			13			24			80			25			16			4			162					
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			83			191			1793			430			135			78			2710					
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			8,02%			14,81%			49,38%			15,43%			9,88%			2,47%								
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			3,06%			7,05%			66,16%			15,87%			4,98%			2,88%								

Accompagnement à la scolarité	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11-14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus /TOULON GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Nombre d'actes / TOULON GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Nombre d'individus /LA GARDE GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Nombre d'actes / LA GARDE GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Nombre d'individus /AUTRES COMMUNES GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	100,00%
Nombre d'actes / AUTRES COMMUNES GLOBAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37	37	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37	37	100,00%
Total individus /Accompagnement à la scolarité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	
Total actes /Accompagnement à la scolarité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37	37	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37	37	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			0			0			3			0			0			0			3			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			0			0			37			0			0			0			37			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			0,00%			0,00%			100,00%			0,00%			0,00%			0,00%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			0,00%			0,00%			100,00%			0,00%			0,00%			0,00%						

Accompagnement à la scolarité	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11-14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / FREJUS (hors secteurs QPV)	0	1	1	3	3	6	0	0	0	0	0	0	1	4	5	0	0	0	1	0	1	5	8	13	11,30%
Nombre d'actes / FREJUS (hors secteurs QPV)	0	2	2	11	34	45	0	0	0	0	0	0	22	30	52	0	0	0	10	0	10	43	66	109	14,42%
Nombre d'individus / Secteur du QPV La Gabelle	2	1	3	5	10	15	3	2	5	25	24	49	5	16	21	0	7	7	0	1	1	40	61	101	87,83%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV La Gabelle	10	1	11	38	94	132	8	5	13	150	127	277	53	126	179	0	15	15	0	1	1	259	369	628	83,07%
Nombre d'individus / Secteur du QPV L'Agachon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0,87%
Nombre d'actes/ Secteur du QPV L'Agachon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19	19	0	0	0	0	0	0	0	19	19	2,51%
Total individus /Accompagnement à la scolarité	2	2	4	8	13	21	3	2	5	25	24	49	6	21	27	0	7	7	1	1	2	45	70	115	
Total actes /Accompagnement à la scolarité	10	3	13	49	128	177	8	5	13	150	127	277	75	175	250	0	15	15	10	1	11	302	454	756	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	4			21			5			49			27			7			2			115			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	13			177			13			277			250			15			11			756			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	3,48%			18,26%			4,35%			42,61%			23,48%			6,09%			1,74%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	1,72%			23,41%			1,72%			36,64%			33,07%			1,98%			1,46%						

Accompagnement à la scolarité	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11-14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / LE MUY (hors secteur du QPV)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	6	9	7	12	19	0	1	1	0	2	2	10	21	31	44,93%
Nombre d'actes / LE MUY (hors secteur du QPV)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	26	34	9	39	48	0	1	1	0	2	2	17	68	85	35,86%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	1	1	1	4	5	12	6	18	2	7	9	2	2	4	1	0	1	18	20	38	55,07%
Nombre d'actes / Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	1	1	2	32	34	29	56	85	8	18	26	2	3	5	1	0	1	42	110	152	64,14%
Total individus / Accompagnement à la scolarité	0	0	0	0	1	1	1	4	5	15	12	27	9	19	28	2	3	5	1	2	3	28	41	69	
Total actes / Accompagnement à la scolarité	0	0	0	0	1	1	2	32	34	37	82	119	17	57	74	2	4	6	1	2	3	59	178	237	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			1			5			27			28			5			3			69			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			1			34			119			74			6			3			237			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			1,45%			7,25%			39,13%			40,58%			7,25%			4,35%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			0,42%			14,35%			50,21%			31,22%			2,53%			1,27%						

Accompagnement à la scolarité	- de 3 ans			3-6 ans			7-10 ans			11-14 ans			15-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL GENERAL			
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	TOTAL	Ratio
Nombre d'individus / DRAGUIGNAN (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	3	4	1	1	2	1	2	3	0	0	0	3	7	10	11,36%
Nombre d'actes / DRAGUIGNAN (hors secteurs QPV)	0	0	0	0	0	0	0	1	1	11	5	16	2	1	3	1	2	3	0	0	0	14	9	23	6,97%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	2	2	2	8	10	15	11	26	4	7	11	3	4	7	2	2	4	26	34	60	68,18%
Nombre d'actes / Secteur du QPV Centre Ancien	0	0	0	0	2	2	4	42	46	98	74	172	9	17	26	4	5	9	2	3	5	117	143	260	78,79%
Nombre d'individus / Secteur du QPV Les Collettes	0	0	0	0	2	2	0	2	2	0	3	3	2	2	4	1	4	5	2	0	2	5	13	18	20,45%
Nombre d'actes / Secteur du QPV Les Collettes	0	0	0	0	2	2	0	2	2	0	13	13	6	15	21	1	6	7	2	0	2	9	38	47	14,24%
Total individus / Accompagnement à la scolarité	0	0	0	0	4	4	2	11	13	16	17	33	7	10	17	5	10	15	4	2	6	34	54	88	
Total actes / Accompagnement à la scolarité	0	0	0	0	4	4	4	45	49	109	92	201	17	33	50	6	13	19	4	3	7	140	190	330	
TOTAL par tranche d'âge - INDIVIDUS	0			4			13			33			17			15			6			88			
TOTAL par tranche d'âge - ACTES	0			4			49			201			50			19			7			330			
RATIO par tranche d'âge - INDIVIDUS	0,00%			4,55%			14,77%			37,50%			19,32%			17,05%			6,82%						
RATIO par tranche d'âge - ACTES	0,00%			1,21%			14,85%			60,91%			15,15%			5,76%			2,12%						

10. Présentation des actions collectives

HYÈRES

Actions collectives	Nombre d'individus / TOULON GLOBAL			Nombre d'individus / LA GARDE GLOBAL			Nombre d'individus / AUTRES COMMUNES GLOBAL			Nombre d'individus / HORS HYERES GLOBAL		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
Santé	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1
Logement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hébergement	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1
Emploi - apprentissage	0	2	2	0	0	0	0	1	1	0	3	3
Formation	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0
Insertion professionnelle	0	3	3	0	0	0	0	1	1	0	4	4
Relations familiales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Soutien à la parentalité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Loisirs	0	2	2	0	0	0	1	2	3	1	4	5
Citoyenneté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Accompagnement à la scolarité	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1
TOTAL par sexe	0	7	7	0	0	0	1	7	8	1	14	15
Ratio par sexe	0,00%	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	12,50%	87,50%	100,00%	6,67%	93,33%	100,00%

Actions collectives	Nombre d'individus / HYÈRES (hors secteurs QPV)			Nombre d'individus / secteur du QPV Centre Ancien			Nombre d'individus / secteur du QPV Val des Rougères			Total HYÈRES avec secteurs QPV		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
Santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Logement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hébergement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Emploi - apprentissage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Formation	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	2	2
Insertion professionnelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Relations familiales	8	13	21	0	0	0	0	0	0	8	13	21
Soutien à la parentalité	6	10	16	0	0	0	0	0	0	6	10	16
Loisirs	23	22	45	0	0	0	0	0	0	23	22	45
Citoyenneté	17	22	39	0	0	0	0	0	0	17	22	39
Accompagnement à la scolarité	9	16	25	0	0	0	0	0	0	9	16	25
TOTAL par sexe	63	85	148	0	0	0	0	0	0	63	85	148
Ratio par sexe	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

FRÉJUS

Actions collectives	Nombre d'individus / FREJUS (hors secteurs QPV)			Nombre d'individus / secteur du QPV La Gabelle			Nombre d'individus / secteur du QPV L'Agachon			Total FREJUS avec secteurs QPV		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
Santé			0			0			0	0	0	0
Logement			0			0			0	0	0	0
Hébergement			0			0			0	0	0	0
Emploi - apprentissage			0			0			0	0	0	0
Formation			0			0			0	0	0	0
Insertion professionnelle	4	8	12	8	13	21	1	4	5	13	25	38
Relations familiales			0			0			0	0	0	0
Soutien à la parentalité			0			0			0	0	0	0
Loisirs	0	1	1	29	28	57	0	0	0	29	29	58
Citoyenneté	0	2	2	1	4	5	0	0	0	1	6	7
Accompagnement à la scolarité	1	1	2	4	6	10	0	1	1	5	8	13
TOTAL par sexe	5	12	17	42	51	93	1	5	6	48	68	116
Ratio par sexe	10,42%	17,65%	14,66%	87,50%	75,00%	80,17%	2,08%	7,35%	5,17%			

LE MUY

Actions collectives	Nombre d'individus / LE MUY (hors secteur du QPV)			Nombre d'individus / secteur du QPV Centre Ancien			Total LE MUY avec secteur du QPV		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
Santé			0			0	0	0	0
Logement			0			0	0	0	0
Hébergement			0			0	0	0	0
Emploi - apprentissage	2	0	2	1	0	1	3	0	3
Formation			0			0	0	0	0
Insertion professionnelle			0			0	0	0	0
Relations familiales			0			0	0	0	0
Soutien à la parentalité			0			0	0	0	0
Loisirs	22	2	24	18	2	20	40	4	44
Citoyenneté	2	5	7	3	3	6	5	8	13
Accompagnement à la scolarité	4	4	8	2	0	2	6	4	10
TOTAL par sexe	30	11	41	24	5	29	54	16	70
Ratio par sexe	55,56%	68,75%	58,57%	44,44%	31,25%	41,43%			

DRAGUIGNAN

Actions collectives	Nombre d'individus / DRAGUIGNAN (hors secteurs QPV)			Nombre d'individus / secteur du QPV Centre Ancien			Nombre d'individus / secteur du QPV Les Collettes			Total DRAGUIGNAN avec secteurs QPV		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
Santé			0			0			0	0	0	0
Logement			0			0			0	0	0	0
Hébergement			0			0			0	0	0	0
Emploi - apprentissage	0	1	1	1	1	2	0	0	0	1	2	3
Formation			0			0			0	0	0	0
Insertion professionnelle			0			0			0	0	0	0
Relations familiales			0			0			0	0	0	0
Soutien à la parentalité			0			0			0	0	0	0
Loisirs	0	1	1	17	21	38	1	0	1	18	22	40
Citoyenneté	2	2	4	8	9	17	5	4	9	15	15	30
Accompagnement à la scolarité	0	2	2	4	2	6	0	0	0	4	4	8
TOTAL par sexe	2	6	8	30	33	63	6	4	10	38	43	81
Ratio par sexe	5,26%	13,95%	9,88%	78,95%	76,74%	77,78%	15,79%	9,30%	12,35%			

11. Présentation des actions spécifiques

HYÈRES

Actions spécifiques	Nombre d'individus / TOULON GLOBAL			Nombre d'individus / LA GARDE GLOBAL			Nombre d'individus / AUTRES COMMUNES GLOBAL			Nombre d'individus / HORS HYERES GLOBAL		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
Santé	0	0	0	0	0	0	4	2	6	4	2	6
Logement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hébergement	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1
Emploi - apprentissage	9	12	21	2	0	2	3	3	6	14	15	29
Formation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Insertion professionnelle	0	5	5	0	0	0	0	1	1	0	6	6
Relations familiales	0	0	0	0	0	0	4	1	5	4	1	5
Soutien à la parentalité	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2	0	2
Loisirs	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	2	2
Citoyenneté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Accompagnement à la scolarité	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1
TOTAL par sexe	9	19	28	2	0	2	13	9	22	24	28	52
Ratio par sexe	32,14%	67,86%	100,00%	100,00%	0,00%	100,00%	59,09%	40,91%	100,00%	46,15%	53,85%	100,00%

Actions spécifiques	Nombre d'individus / HYÈRES (hors secteurs QPV)			Nombre d'individus / secteur du QPV Centre Ancien			Nombre d'individus / secteur du QPV Val des Rougières			Total HYÈRES avec secteurs QPV		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
Santé	7	8	15	0	2	2	0	0	0	7	10	17
Logement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hébergement	2	0	2	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Emploi - apprentissage	15	9	24	2		2	4	5	9	21	14	35
Formation	6	2	8	1	0	1	1	1	2	8	3	11
Insertion professionnelle	2	1	3	0	0	0	1	0	1	3	1	4
Relations familiales	10	6	16	0	2	2	1	1	2	11	9	20
Soutien à la parentalité	5	7	12	0	0	0	0	0	0	5	7	12
Loisirs	3	3	6	0	0	0	2	2	4	5	5	10
Citoyenneté	31	28	59	0	2	2	2	2	4	33	32	65
Accompagnement à la scolarité	56	57	113	0	2	2	5	9	14	61	68	129
TOTAL par sexe	137	121	258	3	8	11	16	20	36	156	149	305
Ratio par sexe	87,82%	81,21%	84,59%	1,92%	5,37%	3,61%	10,26%	13,42%	11,80%			

FRÉJUS

Actions spécifiques	Nombre d'individus / FREJUS (hors secteurs QPV)			Nombre d'individus / secteur du QPV La Gabelle			Nombre d'individus / secteur du QPV L'Agachon			Total FREJUS avec secteurs QPV		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
Santé			0			0			0	0	0	0
Logement			0			0			0	0	0	0
Hébergement			0			0			0	0	0	0
Emploi - apprentissage			0			0			0	0	0	0
Formation	9	14	23	2	3	5	1	3	4	12	20	32
Insertion professionnelle			0			0			0	0	0	0
Relations familiales	19	16	35	4	5	9	2	4	6	25	25	50
Soutien à la parentalité	19	16	35	4	5	9	2	4	6	25	25	50
Loisirs			0			0			0	0	0	0
Citoyenneté			0			0			0	0	0	0
Accompagnement à la scolarité			0			0			0	0	0	0
TOTAL par sexe	47	46	93	10	13	23	5	11	16	62	70	132
Ratio par sexe	75,81%	65,71%	70,45%	16,13%	18,57%	17,42%	8,06%	15,71%	12,12%			

LE MUY

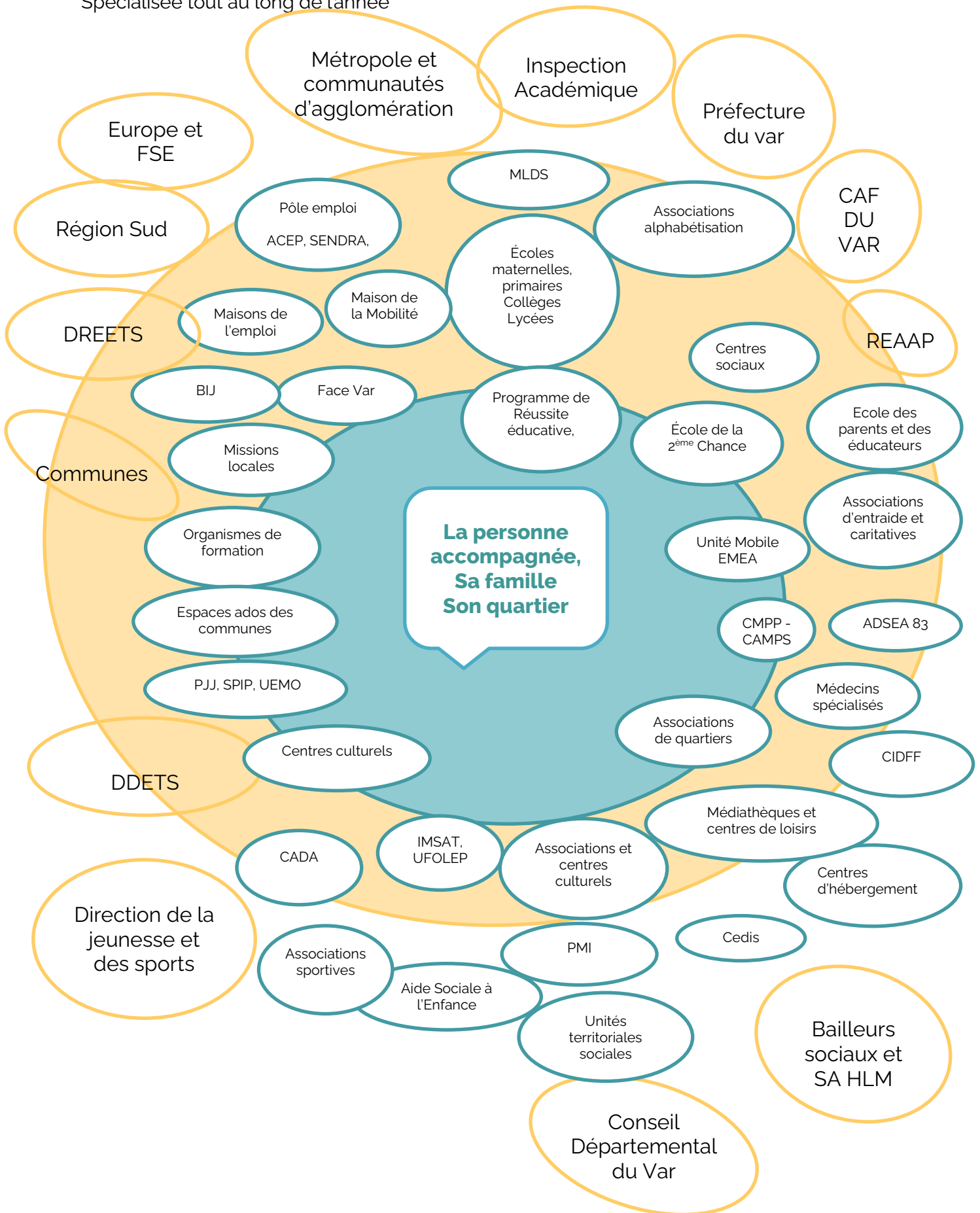
Actions spécifiques	Nombre d'individus / LE MUY (hors secteur du QPV)			Nombre d'individus / secteur du QPV Centre Ancien			Total LE MUY avec secteur du QPV		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
Santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Logement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hébergement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Emploi - apprentissage	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Formation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Insertion professionnelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Relations familiales	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Soutien à la parentalité	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Loisirs	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Citoyenneté	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Accompagnement à la scolarité	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL par sexe	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ratio par sexe	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%			

DRAGUIGNAN

Actions spécifiques	Nombre d'individus / DRAGUIGNAN (hors secteurs QPV)			Nombre d'individus / secteur du QPV Centre Ancien			Nombre d'individus / secteur du QPV Les Collettes			Total DRAGUIGNAN avec secteurs QPV		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
Santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Logement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hébergement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Emploi - apprentissage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Formation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Insertion professionnelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Relations familiales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Soutien à la parentalité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Loisirs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Citoyenneté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Accompagnement à la scolarité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL par sexe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ratio par sexe	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%			

12. Développement du partenariat local

Présentation du Développement du partenariat local mené par l'Association de Prévention Spécialisée tout au long de l'année



13. Evaluations des ESSMS

Le Décret n°2007-975 du 15 mai 2007 fixe le contenu de l'évaluation des activités et de la qualité des prestations des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS). Le décret du 26 avril 2022 a modifié le calendrier de mise en œuvre, l'échéance étant fixée pour APS au 19 novembre 2024.

L'association APS a lancé un appel à projet en vue de sélectionner un organisme habilité par la Haute Autorité de Santé pour engager la démarche d'évaluation externe. C'est le cabinet d'études RH & Organisation qui a été retenu à l'issue de la consultation.

1/ Au vu des résultats de l'évaluation (appréciation sur cotation), il est ressorti qu'un critère impératif en lien avec l'objectif suivant n'était pas mis en œuvre :

3.14 : "L'ESSMS est doté d'un plan de gestion de crise et de continuité de l'activité".

Cet objectif a appelé l'association à rédiger un plan de gestion de crise et un plan de continuité de l'activité (PCA) selon les recommandations de la HAS (Haute autorité à la santé) :

Conformément au critère 3.14.1, le plan de gestion des crises doit être :

1. Défini avec les professionnels : constitution d'une cellule de crise et formation des acteurs ;
2. Révisé régulièrement sur la base des retours d'expérience

Le plan a été rédigé au 31 janvier 2024, communiqué à Mr le Président du Conseil Départemental du Var, selon le plan ci-après. Une formation des acteurs a été réalisée en février 2024, qui a donné lieu à des groupes de travail et la rédaction de documents complémentaires.

Il sera communiqué au 30 juin 2024 dans sa forme actualisée, enrichi des travaux des groupes de travail.

Un plan de gestion des crises : Pourquoi faire ?

Cet outil vise à recenser et prioriser les facteurs ou zones de risques qui pourraient avoir des conséquences sur les activités de la structure et de sa performance.

La démarche s'inscrit dans un cadre de sécurisation et de gestion des risques qu'ils soient d'origine interne (stratégie, gouvernance, opérationnel, ressources humaines, système d'information, etc.) ou d'origine externe (concurrence, législation-réglementation, environnement, cyberattaque, virus).

Ce document, au-delà de son caractère obligatoire, poursuit les objectifs suivants :

- avoir une bonne connaissance de l'organisation de la structure ;
- maîtriser les processus du contrôle interne ;
- permettre d'avoir une traçabilité de l'information et des procédures ;
- permettre de s'adapter rapidement et efficacement aux risques identifiés.

Sommaire du Plan



2/ Le plan de prévention et la gestion des risques de maltraitance et de violence au bénéfice des personnes accompagnées – 2023-2024

Le plan de formation 2023 a intégré une étape de sensibilisation des équipes intégrant la thématique "maltraitance/violence" pour l'ensemble des professionnels, en cohérence avec les facteurs de risques liés à leurs activités.

2-1 La sensibilisation et la formation des personnels aux questions d'Ethique et de Bientraitance

« La bientraitance est une culture inspirant les actions individuelles et les relations collectives au sein d'un établissement ou d'un service ». (extrait des recommandations des bonnes pratiques, anesm 2012).

APS a mis en place avec le Codes du Var une série de 4 journées de formations destinées dans la première partie à l'ensemble des personnels de l'association.

- Date : 24 novembre 2024
- Nombre de participants : 47

Puis 3 autres rencontres ont permis de regrouper les professionnels selon leurs métiers ou secteurs d'activités :

- 12 janvier 2024 : 14 participants
- 16 janvier 2024 : 17 participants
- 17 janvier 2024 : 15 participants.

Un questionnaire préalable diffusé en amont des journées avait permis d'identifier les attentes des professionnels en matière de :

- formation aux fondamentaux et aux définitions
- ce que disent les textes
- mise en commun de pratiques
- créations d'outils communs.

La synthèse produite ci-dessous indique le niveau d'atteinte des objectifs et la satisfaction des participants.

BILAN DE FORMATION « Ethique et Bienveillance » APS

Formateurs : Michel COUDRILLIER & Franck HELYE

Téléphone : 04 94 89 47 98

Mail : formation@codes83.org

Dates : Les 24 novembre 2023, 12, 16 et 17 janvier 2024

Horaires : 9h-13h00 / 14h-16h30

Durée : 28 heures

Lieu de la formation :

A Hyères, Fréjus, Le Muy et au camping des voiles à Pierrefeu du Var

Structure : APS

Publics : Salariés

Nombre de personnes formées : 43 personnes inscrites.

Compétences visées :

- Connaître le cadre de référence juridique et éthique ainsi que les enjeux liés au secteur de la protection de l'enfance ;
- Identifier les facteurs de risques de maltraitance ;
- Identifier les « bonnes pratiques » professionnelles ;
- Partager ses représentations au travers d'échanges ;
- Elaborer les prémices d'une charte de la bienveillance.

I - Synthèse

En lien avec la direction de l'APS, la formation a été organisée de la manière suivante :

- Une première journée regroupant l'ensemble des professionnels de la structure. Cette session avait pour objectif de poser les bases théoriques des différents concepts et permettre une appropriation de ceux-ci à l'échelle de l'association.
- Les trois journées suivantes ont été organisées en groupes plus restreints de 12 à 20 salariés. Ces sessions devaient permettre la réflexion, par groupes d'activités similaires, à l'élaboration d'une charte de bienveillance.

Les objectifs ont été respectés et dans l'ensemble atteints.

A l'issue de chacune des sessions, un questionnaire de satisfaction a été envoyé par mail aux participants. Les retours de ceux-ci (cf. annexe) font ressortir, sur l'ensemble des sessions, la satisfaction d'avoir pu mener ce travail de réflexion à l'échelle du collectif de l'APS, tous salariés confondus.

La synthèse des questionnaires fait ressortir à contrario une « frustration » de certains participants sur le temps limité qui n'a pas permis de répondre à certaines attentes, notamment sur les parties théoriques ou pratiques.

D'une manière générale, les participants semblent avoir apprécié l'organisation et l'entame du travail de réflexion à l'échelle de la structure. Ils souhaitent que ce travail puisse continuer.

Les formateurs mettent en avant l'ambiance collective ainsi que la volonté des salariés à partager et à coconstruire qui ont permis des échanges fructueux, constructifs qui ont mis en lumière et renforcé une dynamique collective préexistante.

A noté que, lors des sessions en groupes restreints, nous avons préparé les interventions en fonctions de problématiques particulières ciblés sur des activités précises de l'association. La présence sur ces différents groupes de salariés, notamment avec des fonctions administratives, ne partageant pas nécessairement les objectifs et les contraintes du collectif présent a pu quelques fois être un frein à l'animation initialement prévue. Un travail plus fin en amont entre la direction et l'équipe pédagogique sur les objectifs et la composition des groupes pourrait permettre d'anticiper cette situation, augmentant la qualité des productions et ainsi la montée en compétence individuelle et collective.

2-2 Pour aller plus loin – plan de formation 2024 autour de la prévention de la maltraitance

Le plan de formation 2024 prévoit 4 journées de formation autour de :

- La prévention de la maltraitance
- Les troubles d'apprentissage : mieux les connaître pour prévenir l'isolement des personnes et mieux les accompagner

2-3 Une analyse écrite et pluriprofessionnelle des facteurs de risque de maltraitance/violence à tous les niveaux de l'accompagnement a été initiée : elle précise les actions préventives mises en place dans la structure pour éviter les actes de maltraitance/violence.

Cette grille liste les types de maltraitance, les facteurs de risque, les actions déjà en place et celles à mettre en œuvre. Elle est en cours de travail avec les chefs/ffes de service.

Délai : décembre 2024

Maltraitance								
Tout acte, ou omission, qui a pour effet de porter gravement atteinte, que ce soit de manière volontaire ou involontaire, aux droits fondamentaux, aux libertés civiles, à l'intégrité corporelle, à la dignité ou au bien-être général d'une personne								
Type de maltraitance	Facteur de risque	Fréquence (F)	Gravité (G)	Criticité (F x G)	Actions déjà en place	Actions à mettre en œuvre	Maîtrise du risque (M)	PRIORITE (M x C)
Atteinte aux droits fondamentaux et libertés individuelles								
Liberté de choisir son mode de vie	Admission non concertée/absence d'évaluation du consentement de la personne			0				0
Lieu de vie choisi et adapté à la personne	Défaut d'accessibilité du service ou de l'établissement			0				0
	Locaux non sécurisés (intrusion, accident...)			0				0
	Changement régulier et imposé du lieu de vie			0				0
	Organisation de l'espace privatif non adaptée (pathologie, handicap, etc.)			0				0
Liberté de communiquer, d'exprimer ses idées et de participer à la vie de la société	Inadéquation du mobilier mis à disposition			0				0
	Interdiction non justifiée dans la personnalisation du lieu de vie			0				0
	Aucun moyen d'expression au sein du service ou de l'établissement			0				0
Liberté de communiquer, d'exprimer ses idées et de participer à la vie de la société	Absence de système de recueil des plaintes			0				0
	Défaut d'information des usagers sur les voies de recours			0				0
	Absence de réponse aux réclamations de la personne			0				0

2-4 Mise en place d'un protocole en cas de suspicion de maltraitance ou de situation présentant un danger pour l'enfant – Ce protocole concerne spécifiquement les micro-crèches de Fréjus

Mis à jour et transmis à la PMI

2-5 Un circuit de signalement et de traitement d'un acte ou suspicion d'acte de maltraitance/violence, intégrant la protection de la victime et le soutien psychologique adéquat : avec analyse des causes de l'évènement et mise en place d'actions correctives pour éviter toute réitération.

En cours d'actualisation

Délai : 31/12/2024

14. Instances et rencontres

A : Le suivi des actions de prévention spécialisée par le Département

1/ Les comités stratégiques

Conformément au livret technique de suivi et de pilotage départemental, le comité stratégique doit se réunir une fois par an et autant que de besoin. Il est animé et organisé par le Conseil Départemental représenté par la Direction de l'enfance et de la famille, accompagné du responsable de l'U.T.S du Territoire concerné.

La commune ou la communauté d'agglomération est représentée par un élu et l'opérateur par son président.

Dates des comités stratégiques :

Draguignan et le Muy : 30 mai 2023

Hyères : 22 Mars 2023

Fréjus : 27 avril 2023 reporté au 22 juin 2023

Chaque comité stratégique a fait l'objet d'un compte rendu. APS est représentée par son président et la directrice.

2/ Les comités techniques

Il se réunit au moins une fois par an et est animé par le conseil départemental représenté par le responsable de l'UTS. La commune d'implantation de l'équipe de prévention spécialisée est représentée par le chef de service de la direction en charge du suivi des actions. Le but est de faire le bilan des mois écoulés et aborder les problématiques techniques de terrain.

Dates des comités techniques :

Draguignan et le Muy : 30 novembre 2023

Hyères : 15 novembre 2023

Fréjus : 12 décembre 2023

APS est représentée par les chefs/ffes de service.

B : L'échange d'informations

Au fil de l'année, les relations entre le conseil départemental du var (direction de l'enfance) et APS sont assurées par des échanges réguliers

Janvier 2023 : échanges à propos de la participation aux instances CLSPD et CISPD

Mars 2023 : information sur le bulletin casier judiciaire pour les professionnels

Avril 2023 : transmission du référentiel des informations préoccupantes

Juin 2023 : information sur la participation du Département au contrat de ville

Juillet 2023 : recueil d'information sur le climat dans les quartiers

Juillet 2023 : Remontées statistiques activités premier semestre 2023

Octobre 2023 : Remontée d'informations sur le climat au regard du contexte national

Octobre 2023 : Etat des lieux des interventions de la prévention spécialisée aux abords des collèges.

Annexe 1 . Fiche individuelle d'action en prévention spécialisée

Secteur :
Educateur référent :
Date d'enregistrement :

1. Analyse

Nom :
Prénom :
Date et lieu de naissance :
Sexe : F M

Situation

- scolarisé
- non scolarisé
- en formation
- en emploi ou apprentissage
- en recherche d'emploi
- inactif

Niveau d'études

- non renseigné / non connu
- sans qualification
- niveau 3 : CAP/BEP
- niveau 4 : Baccalauréat
- niveau 5 : DEUG – BTS – DUT – DEUST
- niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT, maîtrise, Master I
- niveau 7 : Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur
- niveau 8 : Doctorat, habilitation à diriger des recherches

Domicile

- logement parental
- logement personnel
- hébergement en établissement
- hébergement par un tiers
- sans domicile

Mesures

- administratives ASE
- judiciaires ASE
- PJJ
- IP

Mesures

- administratives ASE
- judiciaires ASE
- PJJ

Provenance

- travail de rue
- partenaires
- par connaissance

2. Actions et démarches éducatives

Nombre d'actes réalisés sur l'année par domaine

Domaine d'intervention	Nombre d'actes
Santé	
Logement	
Hébergement	
Emploi – apprentissage	
Formation	
Insertion professionnelle	
Relations familiales	
Soutien à la parentalité	
Citoyenneté	
Accompagnement à la scolarité	
Loisirs	

3. Actions collectives

Domaine d'intervention	Nombres d'actes
Santé	
Logement	
Hébergement	
Emploi – apprentissage	
Formation	
Insertion professionnelle	
Relations familiales	
Soutien à la parentalité	
Citoyenneté	
Accompagnement à la scolarité	
Loisirs	

4. Actions spécifiques

Domaine d'intervention	Nombre d'actes
Santé	
Logement	
Hébergement	
Emploi – apprentissage	
Formation	
Insertion professionnelle	
Relations familiales	
Soutien à la parentalité	
Citoyenneté	
Accompagnement à la scolarité	
Loisirs	

Bilan – Evaluation Educative Individuelle

Bilan évaluation éducative	
Analyse des attitudes et comportements du jeune	(attitudes et comportements : Les changements éventuels)
*Analyse du suivi	(analyse et effets de l'intervention éducative/résultats)
Objectifs et orientations	(nouveaux objectifs éventuellement, nouvelles orientations)

IB : fiche confidentielle interne à l'association habilitée au titre de la Prévention Spécialisée

**Cette rubrique sur l'analyse et les effets de l'intervention éducative, résultats, alimente utilement le tableau de la 6^{ème} partie du livret.*

Emploi et apprentissage - Parcours visant à faciliter la mobilité des jeunes - DRAGUIGNAN ET LE MUY	
CONSTATS	<p>L'Observatoire territorial de la Région Sud définit les zones d'emplois et d'activités comme concentrées sur les aires à forte population. Celles-ci attirent les habitants des couronnes attenantes.</p> <p>En Région PACA, les territoires ont, de manière globale, intégré l'intérêt et les incidences bénéfiques de la mobilité sur l'emploi et l'économie.</p> <p>Une étude interministérielle de 2014 a démontré que l'accès aux zones d'emploi des agglomérations reste compliqué voire impossible en transport en commun, excluant de fait une partie des demandeurs d'emplois.</p> <p>Une étude menée par le laboratoire de la mobilité inclusive en décembre 2016, à l'échelle du territoire national, auprès de 1003 personnes, résume les liens et la complémentarité entre mobilité et insertion professionnelle.</p> <p>Le contrat de ville 2020-2022 Dracénie Provence Verdon, pose comme enjeu du pilier « cadre de vie et renouvellement urbain », les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Faciliter la mobilité des personnes du quartier notamment vers l'emploi, la formation, la santé, la culture, le sport et les loisirs ○ Faciliter et offrir les moyens d'accéder à la mobilité individuelle <p>Les diagnostics de territoires réalisés en 2017 par l'APS sur la commune de Draguignan et du Muy identifiaient des difficultés d'accès à l'emploi ou à la formation pour les jeunes des deux communes. Ils montrent que la mobilité est un des freins à l'insertion professionnelle des jeunes. Les emplois se situent pour beaucoup à l'extérieur de la ville.</p> <p>De nombreux partenaires estiment également que le manque de mobilité reste un frein à la construction d'un projet d'insertion.</p>
PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Problème de mobilité pour les jeunes en recherche d'emploi ou de formation. • Périmètre de recherche d'emploi et de formation restreint • Désinvestissement dans la recherche d'emploi
BUT, FINALITE	Faciliter l'entrée des jeunes dans une vie professionnelle active.
OBJECTIF GÉNÉRAL	Faciliter la mobilité des jeunes au bénéfice d'une meilleure insertion professionnelle.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Permettre l'acquisition des compétences théoriques et pratiques à l'obtention du permis de conduire ○ Faciliter le maintien effectif du jeune dans son parcours (assiduité, participation financière, apprentissage entre les séances) ○ Faciliter l'accès aux offres d'emploi et de formation ○ Poursuite d'études ou formations hors secteur Draguignan/Le Muy
PUBLICS	<ul style="list-style-type: none"> ○ Jeunes filles et garçons âgés de 16 à 25 ans <p>Jeunes accompagnés par l'APS et inscrits dans une dynamique d'insertion avec un projet professionnel défini.</p>
MOYENS D'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> ○ Commission d'examen et d'évaluation des candidatures à partir du projet du jeune et après évaluation de sa capacité à se maintenir dans l'action ○ Conventionnement avec 2 auto-écoles ○ Rencontre avec les familles (pour les mineurs) ○ Contractualisation du parcours et élaboration d'une grille d'évaluation ○ Modules de formation aux permis B ○ Ateliers de soutien mis en place par l'APS ○ Ateliers collectifs pour l'apprentissage du code encadrés par une monitrice auto-école dans les locaux de Draguignan une fois par semaine ○ Bilans réguliers avec le jeune et l'auto-école <p>Questionnaire de satisfaction remis au jeune</p>
ENCADREMENT	<ul style="list-style-type: none"> • 2 éducateurs à Draguignan • 2 éducateurs au Muy • 1 chef de service
RYTHME OU DURÉE	Tout au long de l'année

	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ○ Auto-école cours de conduite (Draguignan) ○ Auto-école Jardot (Le Muy) ○ Missions locales de Fréjus et Draguignan ○ E2C 	<ul style="list-style-type: none"> ○ UTS Dracénie ○ Maison de l'étudiant
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	<ul style="list-style-type: none"> ○ Maison de l'étudiant (Draguignan) : aide financière pour formation au permis en direction des étudiants. ○ Réseau local jeune : soutien financier aux jeunes les plus précaires. ○ La maison de l'étudiant à Draguignan offre également une aide financière pour le passage du permis de conduire. 	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration des comportements à risques sur l'espace routier ○ Plus grande mobilité des jeunes pour un accès à l'emploi à la formation facilité et une intégration durable dans l'emploi ○ Meilleur accès à l'offre de services (culturelle, de loisirs,) 	
CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Repérage des besoins en mobilité ○ Accès aux permis ○ Autonomie de déplacements ○ Parcours d'insertion engagé ○ Accès à l'emploi ou à la formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de diagnostic réalisé : 100 % des jeunes - Nombre de « contrats » formalisés : 95 % des jeunes ayant bénéficiés d'un diagnostic. - Nombre de jeunes ayant respectés les termes du contrat : 95 % des jeunes - Nombre de Formation au permis B - Nombre de permis obtenus - Nombre de jeunes en formation ou en emploi
IMPACTS ATTENDUS	Favoriser la prise en compte des difficultés de mobilité par les dispositifs de la politique de la ville	
ÉVALUATION	QUANTITATIVE 2023	
	<p>Pour la commune de Draguignan</p> <ul style="list-style-type: none"> • 13 jeunes inscrits sur le dispositif dont : <ul style="list-style-type: none"> - 4 garçons âgés de 18 à 25 ans (30%) Dont 2 issus des quartiers prioritaires, 1 jeune issu d'un quartier de veille active et 1 jeune hors QPV - 9 filles âgées de 18 à 25 ans (70%) Dont 8 issues des quartiers prioritaires et 1 issu d'un quartier de veille active • 70 % des jeunes ont respecté leurs engagements financiers et sont assidus dans leurs parcours de formation au permis (9 jeunes sur 13) • 80 % sont inscrits dans une dynamique d'insertion (10 jeunes sur 13) • 20 % sont encore scolarisés (3 jeunes sur 13) <p>2 jeunes ont obtenu l'examen du code de la route et commencé la phase d'apprentissage de la conduite</p> <p>4 jeunes ont obtenu le permis B</p> <p>1 jeune bénéficie d'un financement du CFA</p>	

	<p>26 jeunes positionnés sur l'atelier code (32 séances entre janvier et décembre) pour un total de 120 participations.</p> <p>Pour la commune du Muy</p> <ul style="list-style-type: none"> - 13 jeunes inscrits sur le dispositif - 7 jeunes issus du QPV ; 6 jeunes hors QPV - 6 jeunes filles et 7 jeunes garçons de 18 à 25 ans - 8 jeunes sont en situation ou en recherche d'emploi - 5 jeunes se maintiennent dans leur scolarité - 100 % des jeunes ont respecté leurs engagements financiers <p>Au cours de l'année 2023, il y a eu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 9 codes obtenus - 6 permis obtenus <p style="text-align: center;">QUALITATIVE 2023</p> <p>Cette année encore, le projet mobilité a donné la possibilité à 39 jeunes du Muy et Draguignan, ayant un projet professionnel ou scolaire, d'être accompagnés sur la formation du permis de conduire.</p> <p>Pour la commune du Muy</p> <p>Sur les 6 permis obtenus courant 2023, 3 jeunes sont en situation d'emploi, 2 jeunes se maintiennent dans leurs études et un jeune est toujours en recherche d'emploi.</p> <p>Cette année particulièrement, les jeunes ont rencontré des difficultés à constituer le dossier d'inscription qu'ils doivent fournir à l'auto-école. Après avoir été admis sur le dispositif, certains ont mis beaucoup de temps à s'inscrire officiellement. Cela est dû au fait que beaucoup d'entre eux doivent effectuer des démarches dans le but de récupérer des documents qu'ils ont égarés. Il faut par exemple solliciter leur collège pour pouvoir récupérer l'ASSR 2 qui est indispensable pour l'inscription. Cela nécessite donc un accompagnement des éducateurs en amont qui doivent relancer les jeunes admis sur le dispositif, avant même qu'ils commencent les 1eres séances de code.</p> <p>Quelques freins lors de l'apprentissage subsistent. L'assiduité aux heures de code ainsi qu'aux heures de conduite est parfois compliquée. Les éducateurs en lien direct avec l'auto-école relancent régulièrement les jeunes. Le but étant de les maintenir mobilisés. La notion d'échec est parfois difficile à vivre pour les jeunes. Certains d'entre eux échouent lors de leur 1ere tentative à l'examen du code et se démobilisent totalement. Le lien entre le jeune et les éducateurs est alors très important.</p> <p>Pour la commune de Draguignan</p> <p>Sur les 4 permis obtenus, 2 jeunes sont en situation d'emploi et 2 jeunes se maintiennent dans leurs études. Cependant quelques freins lors de l'apprentissage subsistent. L'assiduité aux heures de code ainsi qu'aux heures de conduite est parfois compliquée. Les éducateurs en lien direct avec l'auto-école relancent régulièrement les jeunes. Le but étant de les maintenir mobilisés. Nous observons également la difficulté pour certains jeunes à obtenir le code du fait notamment de difficultés de compréhension. Certains échecs peuvent être source de démobilisations, le lien régulier avec les éducateurs est alors prépondérant. Dans ce sens 32 séances d'aide à la pratique du code menées par la monitrice de l'auto-école ont été réalisées dans les locaux de l'association.</p>
<p>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</p>	<p>Contrat de ville 2015 – 2023 Réseau local jeunes (UTS)</p>

CONSTATS

L'accès à l'emploi des personnes les plus vulnérables et éloignées de l'emploi fait partie des priorités des derniers appels à projet présentés par le gouvernement (Plan d'Investissement dans les Compétences : les invisibles, 100 % inclusion, les apprentissages...), du Programme Régional de santé concernant la santé des jeunes sortis du circuit scolaire en grande difficulté d'insertion.

Aux côtés des acteurs de l'emploi et de l'insertion, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) soutient et accompagne les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) dans leurs parcours vers et dans l'emploi en :

- Mobilisant les services publics et les politiques de droit commun pour garantir un accès plus systématique des habitants aux principaux dispositifs de l'emploi ;
- Coordonnant et renforçant les dispositifs existants qui bénéficient aux jeunes des quartiers prioritaires ;
- Travaillant à de nouvelles réponses pour l'accès à l'emploi des jeunes en difficulté.

Les habitants des quartiers sont en effet encore plus exposés aux risques de chômage et d'exclusion. Ainsi, à niveau de diplôme égal, les taux de chômage dans les quartiers est deux fois et demi supérieurs à ceux du reste du territoire. Ces inégalités sont encore plus marquées chez les femmes (plus d'une sur deux est en dehors du marché du travail) et chez les jeunes (près d'un jeune actif sur deux est au chômage).

Le contrat de ville, dans son pilier emploi définit les objectifs suivants :

- Pilier emploi et développement économique
- Faciliter le retour à l'emploi par le soutien à l'insertion professionnelle
- Favoriser les moyens sur les territoires prioritaires pour développer l'insertion professionnelle

L'équipe éducative et les différents partenaires intervenant dans le domaine de l'emploi observent chez une partie des jeunes des difficultés à se conformer aux normes sociales. Ils n'ont pas acquis les codes sociaux de base. Ils appréhendent difficilement la manière d'être et de se comporter en société. Ils sont parfois inadaptés à l'accès à un emploi et ont des difficultés à accéder aux dispositifs de droit commun.

Favoriser l'appropriation des savoir-Être et Faire indispensables à travers des situations d'éducation par le travail est aujourd'hui une priorité en direction de ces jeunes.

La mission locale et E2C partagent le fait qu'il est difficile pour certains jeunes de se maintenir sur les dispositifs proposés

La plupart des jeunes positionnés sur les chantiers éducatifs est inactive et sans projet professionnel, avec un niveau de qualification de niveau V et VI.

Ils étaient pour certains inscrits auprès de la mission locale mais n'avaient plus de lien avec celle-ci.

Ce sont des jeunes que les éducateurs croisaient régulièrement pendant les temps de travail de rue, avec lesquels ils étaient en lien, mais qui n'exprimaient pas de demandes d'accompagnement.

Depuis 2021, une évolution du cadre réglementaire a profondément modifié la mise en œuvre des chantiers éducatifs :

Les associations intermédiaires (sendra) ne peuvent pas offrir des missions à des personnes hors conventionnement IAE (Insertion par l'activité économique).

De ce fait à défaut de pouvoir proposer des contrats d'usage aux jeunes accompagnés par APS, l'association APS a réalisé les contrats à durée déterminée

	des jeunes, en les salariant sur des courtes durées, de façon expérimentale et transitoire.	
PROBLÉMATIQUES	<p>Chez les jeunes : isolement relationnel, peur du dehors, manque de confiance, décrochage social, défiance envers les travailleurs sociaux et institutions, problèmes cognitifs, troubles psychiques, addictions, non maîtrise des codes sociaux nécessaires à une insertion professionnelle.</p> <p>Liées à l'environnement : familles en grande difficulté (sociale, économique, intrafamiliale) des cohabitations par défaut, pas ou peu d'étayage par les pairs, un cadre de vie dégradé, une intégration rendue difficile du fait d'une arrivée récente sur le territoire et /ou une non-maîtrise de la langue.</p>	
BUT, FINALITE	Contribuer au retour à l'emploi des jeunes	
OBJECTIF GÉNÉRAL	Remobiliser dans une démarche d'insertion professionnelle les jeunes majeurs les plus éloignés de l'emploi, par l'inscription dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	<ul style="list-style-type: none"> o Proposer des mises en situation de travail aux jeunes les plus éloignés de l'emploi o Redynamiser les jeunes les plus éloignés de l'emploi en les préparant à intégrer des dispositifs plus structurés o Faciliter la mise en place d'un projet de vie 	
PUBLICS	Jeunes sans solution, âgés de 18 à 25 ans issus principalement des QPV et quartiers de veille de la ville.	
MOYENS D'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> o Proposer des périodes de chantiers éducatifs encadrés par les éducateurs, en partenariat avec les associations partenaires et le service technique de la ville o Convention avec la ville pour la mise à disposition de parcelles de terrain au quartier de la Foux o Convention de partenariat avec l'association la remise (ressourcerie) o Convention de partenariat avec l'association Frateli pour la commune du Muy pour des travaux sur les jardins partagés o Partenariat avec l'école des marronniers pour des travaux de nettoyage et d'entretien d'espaces verts o Mise en lien avec les structures œuvrant dans le domaine de l'emploi et de l'insertion (mission locale, E2C, entreprise et association d'insertion par l'activité économique, agences intérim, pôle emploi ...) 	
ENCADREMENT	<ul style="list-style-type: none"> o 4 éducateurs o 1 chef de service 	
RYTHME OU DURÉE	Les chantiers se déroulent par périodes de trois à cinq jours tout au long de l'année en fonction des opportunités.	
PARTENAIRES	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	<ul style="list-style-type: none"> o Services municipaux de la ville o Mission locale o École de la 2^{ème} Chance o Association la ressourcerie o Ecole les Marronniers o Association Fratelli 	<ul style="list-style-type: none"> o État – FIPD o DPV o Pôle emploi o Acteurs de l'IAE o Promo soins
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Le chantier éducatif représente la partie fondatrice du parcours éducatif du jeune et constitue une réponse à court terme. Cette action s'inscrit logiquement dans une complémentarité avec les autres dispositifs traitant de l'insertion professionnelle des jeunes : E2C, mission locale, entreprise ou association d'insertion, pôle emploi, agence intérim, centres de formation.	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	<ul style="list-style-type: none"> o Plus grande sociabilité du jeune o Capacité à se projeter dans un projet o Meilleure compréhension des attendus du monde du travail o Capacité à travailler en équipe o Acceptation des règles du collectif o Remobilisation du jeune dans un parcours 	

	<ul style="list-style-type: none"> o Amélioration de son employabilité o Meilleure prise en charge de la problématique santé et ouverture des droits de sécurité sociale 	
CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> o Présence effective du jeune sur le chantier o Investissement du jeune dans son parcours d'insertion o Inscription des jeunes dans des périodes d'emploi ou de formation 	<ul style="list-style-type: none"> o Nombre de chantiers réalisés o Nombre de jours de chantiers éducatifs par jeune o Taux de présence individuel o Nombre d'heures réalisées o Nombre de jeunes ayant menés son contrat à terme o Nombre de jeunes inscrits comme intérimaires potentiels auprès de l'AI SENDRA o Nature des difficultés relevées o Nombre de jeunes en recherche active d'emploi (dynamique d'insertion professionnelle) o Nombre de jeunes remobilisés dans un parcours d'insertion professionnelle o Nombre de missions intérim réalisées par les jeunes o Nombre de jeunes en emploi, en formation o Nombre d'entretiens professionnels obtenus o Nombre de jeunes inscrits dans des dispositifs de droit commun (mission locale, E2C)
IMPACTS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser des dispositifs intermédiaires et progressif de retour à l'emploi pour les jeunes les plus vulnérables 	
ÉVALUATION	QUANTITATIVE 2023	
	<u>Pour la commune de Draguignan</u>	
	<p>1 période de chantiers sur l'année ont bénéficié à 7 jeunes sur l'année pour un total de 114 heures travaillées,</p> <p>95 % des jeunes ont été remis en relation avec la mission locale et pôle emploi, voire avec l'École de la 2^{ème} Chance.</p> <p>100 % des jeunes font l'objet d'un accompagnement individualisé par les éducateurs de l'APS.</p> <p>85 % des jeunes ont mené à terme leur contrat de travail.</p> <p>42 % de jeunes filles</p> <p>6 jeunes issus du quartier prioritaire centre-ville</p> <p>1 jeune issu du quartier en veille active</p>	
	<u>Pour la commune du Muy</u>	
<p>1 chantier avec l'association la remise a bénéficié à 2 jeunes filles issues du quartier prioritaire du centre ancien pour un total de 56 heures travaillées.</p>		
QUALITATIVE 2023		
<p>Les chantiers réalisés ont favorisé l'accroche éducative en direction de ces jeunes qui n'exprimaient aucune demande, et ont favorisé l'établissement d'un lien de confiance. Les temps de chantiers, partagés avec l'équipe éducative, ont également permis d'observer leur capacité de travail et leur capacité à évoluer dans un travail en équipe.</p> <p>Ces chantiers ont permis à certains de prendre conscience de leur savoir-faire, de leurs capacités et de leurs compétences.</p>		

	<p>Par ces chantiers l'équipe éducative a pu redonner une motivation d'entreprendre à des jeunes qui laissaient souvent apparaître beaucoup de résignation et de fatalisme face à leur avenir professionnel.</p> <p>Pour l'ensemble des jeunes concernés nous avons observé une évolution notable sur l'envie de se remobiliser pour tenter de faire évoluer leurs situations. Les éducateurs les accompagnent dans cette démarche après avoir réalisé un bilan individuel avec chacun avant et après la période de chantier.</p> <p>Pour la plupart, un projet professionnel a pu être enclenché via la mission locale, ou l'école de la 2^{ème} chance :</p> <p><u>Pour la commune de Draguignan</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 jeune fille a signé un contrat en chantier d'insertion avec l'association AVAF en CDI pour le magasin « Leclerc » • 2 jeunes filles est inscrite sur le dispositif CEJ • 3 jeunes hommes en emploi (cuisine, informatique et carrosserie) • 1 jeune homme en formation BPJEPS <p><u>Pour la commune du Muy</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 jeune fille a repris ces études en BTS administration • 1 jeune fille en emploi en agence intérim de nettoyage
<p>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat de ville 2015 – 2023 - FIPD - Conseil Départemental du Var

Insertion professionnelle - Elan jeunes 83 – FREJUS

CONSTATS	<p>Depuis plusieurs années les éducateurs de l'APS intervenant repèrent qu'une partie importante des jeunes avec lesquels ils sont en lien au sein des quartiers prioritaires et de veille, se trouve en grande difficulté dans leur capacité à trouver leur place au sein de la société et dans l'élaboration d'un projet professionnel réaliste, réalisable et suffisamment attrayant pour eux.</p> <p>Souvent peu ou pas qualifiés (43 % de ces jeunes ont un niveau scolaire équivalent ou inférieur à V)² inscrits dans des modes de vie inadaptés à une vie citoyenne et professionnelle, certains ont des difficultés à se conformer aux normes sociales et s'éloignent durablement des circuits d'insertion de droit commun. Ils sont généralement dans l'incapacité de se projeter dans un projet de vie qui les rendrait acteurs de la société civile et du monde du travail.</p> <p>Lors de la présentation de son bilan 2020, la mission locale Est Var explique que sur plus de 2000 jeunes accompagnés, seuls 47 habitent un QPV. E2C confirme également que ce public est également minoritaire au sein de sa structure</p> <p>En juin 2021, l'association « les heures libres de la jeunesse » qui porte l'IMSAT a répondu à l'appel à projet visant repérer et mobiliser les publics « invisibles » et en priorité les plus jeunes d'entre eux. D'autres opérateurs se sont associés en tant que membres du consortium ou partenaires pour œuvrer ensemble afin de proposer les solutions les plus adéquates.</p> <p>C'est dans ce cadre que l'APS a intégré le projet « Elan jeunes 83 » en tant que membre du consortium, et a développé une action spécifique sur le territoire de Fréjus de janvier 2022 à décembre 2023.</p>	
PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Eloignement des dispositifs d'insertion • Désocialisation • Difficultés d'accès à l'emploi 	
BUT, FINALITE	Contribuer à l'accès des jeunes à la formation ou à l'emploi	
OBJECTIF GÉNÉRAL	Repérer, mobiliser et accompagner vers et dans les dispositifs d'orientation, d'insertion et de formation	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	Proposer une approche socio-éducative innovante et complémentaires aux actions développées par les autres acteurs de ces territoires, par la mise en place d'un minibus de l'insertion itinérant	
PUBLICS	<ul style="list-style-type: none"> • Filles et garçons âgés de 16 ans à moins de 30 ans • Personnes dites « invisibles », éloignées des structures de droits communs • Personnes ne disposant pas des savoir-être nécessaires à une inscription durable dans les dispositifs de formation ou d'aide au retour à l'emploi durable 	
MOYENS D'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> • Temps de présence hebdomadaires au sein des quartiers prioritaire de La Gabelle et de l'Agachon • Mobilisation du réseau de partenaires • Accompagnement physique vers les partenaires • Accueil dans les locaux de l'APS 	
ENCADREMENT	<ul style="list-style-type: none"> • 1 éducatrice pédagogique (0.5 ETP) • 1 chef de service 	
RYTHME OU DURÉE	Du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2023	
PARTENAIRES	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	<ul style="list-style-type: none"> • Mission locale Est Var • UTS 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil départemental du Var • IMSAT

² Rapport d'activité APS 2019

	<ul style="list-style-type: none"> • UEMO • CiDFF • PAD • UDAF • Esat • Centres de formation • MDPH • AXIS, • CORIDIS • E2C 	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau employeur : staffman, Carrefour, Bricoman, CHU Fréjus, SIAE, ...
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	<p>Cette action s'inscrit pleinement en complémentarité des actions menées par les acteurs agissant dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle. Le public mobilisé dans le cadre de notre action n'était plus en lien avec ces différents acteurs.</p>	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	<ul style="list-style-type: none"> • Reprise de contact avec les dispositifs de droits commun • Inscription dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle • Accès à l'emploi ou à la formation 	
CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration de publics en situation de vulnérabilité • Implication des personnes • Egalité Homme / femme • Accès à la formation • Accès l'emploi • Effets de l'accompagnement sur le parcours d'insertion des personnes 	<ul style="list-style-type: none"> • 80 % des personnes accompagnées sont considérées comme « invisibles » • 70 % habitent un QPV • 50 % des personnes sont des femmes • 60 % sont de nouveaux inscrits dans une démarche d'insertion <ul style="list-style-type: none"> ○ Nbre de sorties en formation ○ Nbre de sorties en emploi ○ Nbre de reprises d'études ○ Nbre d'entrées au sein de dispositifs spécifiques
IMPACTS ATTENDUS	Réduction du taux de chômage au sein des quartiers prioritaires	
ÉVALUATION	QUANTITATIVE 2022 - 2023	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ 122 personnes différentes ont été accompagnées : ○ 59 femmes (48 %) ○ 63 hommes (52 %) ○ 90 personnes dont l'accompagnement a débuté en 2022 ○ 32 nouveaux accompagnements en 2023 • 84 % habitent un QPV • 57 % ont été en situation de décrochage scolaire • 13 % bénéficient d'une reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé • 78 % sont considérés comme « invisibles » du fait qu'ils n'ont eu aucun contact avec un conseiller social, professionnel, de santé, ni accès à un dispositif de droit commun dans les 12 derniers mois <p>Niveau d'étude connu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 12 % Niveau 1 (sortie avant la 3^{ème}) • 47 % Niveau 2 (Niveau 3^{ème}) • 30 % Niveau 3 (CAP/BEP) : 37 dont 40 % de femmes • 3 % Niveau 4 (Bac) • 8 % Niveau 5 	

Tranches d'âges :

- 16 – 17 ans : 15 dont 43 % de femmes
- 18 – 20 ans : 38 dont 45 % de femmes
- 21 – 24 ans : 13 dont 45 % de femmes
- 25 et plus : 56 dont 59 % de femmes

QUALITATIVE 2022 - 2023**INDICATEURS QUALITATIFS :**

- 34 personnes ont bénéficié d'immersion soit 28 % du public accompagné
- 13 personnes ont bénéficié d'un temps de formation durant leur parcours
- 47 personnes se sont (ré) inscrites à Pôle emploi
- 4 personnes se sont inscrites à Cap Emploi
- 29 personnes se sont (ré) inscrites à la mission locale

86 % de ces personnes ont trouvé une solution directement liée à la mise en œuvre de leur projet d'insertion professionnelle :

- **39 entrées en formation :**
 - 28 formation qualifiante dont 13 en alternance
 - 10 formations Français Langue Etrangère (FLE)
 - 1 entrée en parcours de formation au permis B
- **2 reprises d'études :**
 - 1 fac de médecine
 - 1 Prépa et présentation concours auxiliaire puer.
- **43 Accès à l'emploi :**
 - 6 CDI
 - 21 CDD
 - 10 Contrats aidés (CDDI, adulte relais, PEC)
 - 2 entrées en ESAT (travail protégé)
 - 4 Créations d'entreprise
- **12 intégrations dans dispositif spécifique :**
 - 4 Contrats Engagement Jeunes (CEJ)
 - 1 service civique
 - 1 entrée E2C
 - 1 Prépasat (IMSAT)
 - 5 Parcours de remobilisation (APS)

Les résultats obtenus durant les 2 années de mise en œuvre de l'action sont remarquables, notamment au regard du profil des personnes accompagnées :

- 80 % n'avaient eu aucun contact avec un conseiller social, professionnel, de santé, ni accès à un dispositif de droit commun dans les 12 derniers mois
- 59 % des personnes n'ont aucun diplôme et ont suivi une scolarité au maximum jusqu'au collège
- 30 % ont un niveau CAP/BEP

Concernant le niveau scolaire, nous observons que 100 % des personnes ayant un niveau Bac et études supérieures sont des femmes. L'action a permis à ces femmes de s'autoriser à s'inscrire dans une démarches d'insertion professionnelle. Certaines ont pu accéder à des emplois en adéquation avec leurs compétences et qualifications.

➤ Les atouts de l'action :**Un minibus de l'insertion itinérant :**

Sur la principe d'un bibliobus, notre minibus, identifié « APS – Elan jeunes 83 » a été présent 1 demi-journées par semaine au sein des quartiers prioritaires de la ville de Fréjus (La Gabelle et Agachon), dans une démarche de « aller vers » complémentaires aux actions développées par d'autres acteurs de ces territoires :

	<p>centre social Agachon, éducateur sportif de la ville à La Gabelle, EAAS Gabelle, éducateurs de rue APS, Brigade de l'insertion (IMSAT), La professionnelle de l'APS référente de l'action était équipée d'un PC portable et d'un téléphone.</p> <p>Différents acteurs présents sur le territoire (associations, entreprises) ont été associés à certains temps de présences hebdomadaires. Ils se sont joints à Kadouma pour accueillir les personnes au sein, ou aux abords du minibus.</p> <p><u>Kadouma B., une professionnelle expérimentée, connue et reconnue</u> Bonne connaissance de l'aller vers, de l'accompagnement éducatif et du diagnostic de territoire acquise depuis plus de 20 de travail en prévention spécialisée.</p> <p>Une pratique professionnelle fondée sur le travail en transversalité dans un soucis de mutualisation des compétences de chacun, collègues et partenaires, au service des personnes accompagnées.</p> <p>Une ancienneté de présence sur le territoire de Fréjus qui favorise une expertise objective des problématiques, une bonne connaissance des différents acteurs sociaux avec lesquels les relations de travail sont fluides</p> <p>Une approche spécifique de l'accompagnement socio-professionnelle, qui s'inspire de différentes approches éducatives, comme la méthode AGILE, la pédagogie différenciée. Son approche éducative centrée sur l'humain a pour but de renforcer le pouvoir d'agir de la personne accompagnée en valorisant ses savoirs faire, ses savoir être et en la rendant actrice du développement de son projet</p> <p>Kadouma a joué le rôle d'une plateforme de premier diagnostic et d'orientation vers les dispositifs adaptés. Le premier entretien, au cœur du quartier, participe au repérage des difficultés et des ressources de la personne au travers de son parcours scolaire, professionnel ou social. Cette première étape permet d'envisager des dispositifs d'accompagnement du droit commun et favorise une prise de rendez-vous ciblée, adaptée avec les partenaires associés à notre action.</p> <p><u>Une dynamique partenariale au service de l'insertion des personnes</u> Les partenaires associatifs, institutionnels et du monde de l'entreprises ont apprécié cette forme d'accompagnement vers l'emploi au cœur des quartiers. Leur implication lors des forums « L'insertion s'invite chez vous » mis en œuvre au cœur des quartiers de La Gabelle et de l'Agachon en octobre 2022, leur réactivité lors des demandes de rendez-vous en sont des traductions concrètes. Cette dynamique a favorisé des prises de rendez-vous dans la semaine suivant le premier entretien.</p> <p><u>Effets observés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Redynamisation des personnes dans leur parcours d'insertion : Plus de 25 % des personnes accompagnées dans le cadre d'Elan jeunes 83 ont souhaité maintenir le lien avec Kadouma, ce qui traduit leur volonté à se maintenir dans une dynamique positive. Majoritairement confrontées à une pluralité de problématiques, elles expriment le besoin d'une continuité en termes de soutien socio-éducatif. Kadouma continue pour cela de mobiliser les équipes éducatives de l'APS et les partenaires, ce malgré l'arrêt de l'action au 31 décembre 2023. ▪ Solidarité et Entraide : Certains habitants des quartiers ont transmis des offres d'emploi émises par leur employeur (Agence d'Intérim, Grande surface), Les jeunes sont venus régulièrement aider Kadouma à s'installer lors de ses temps de présence hebdomadaires au cœur des quartiers et lors des 2 « forums emploi »
<p>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'investissement dans les compétences - Appel à projet « Repérer et mobiliser les publics « invisibles » et en priorité les plus jeunes d'entre eux »

Soutien à la parentalité - Actions d'appui renforcé à la parentalité - FREJUS

CONSTATS	<p>L'ancrage des équipes éducatives depuis plus de vingt ans à Fréjus au sein des quartiers dits prioritaires de La Gabelle et Ste Croix a mis à jour, au regard du contexte de 2020, les constats suivants :</p> <p>Les enfants grandissent majoritairement dans un cercle social restreint et fréquentent peu les structures collectives. Ils ont parfois des difficultés à accepter les contraintes et peuvent manifester des comportements de toute puissance. Peu de possibilités leur sont offertes en matière d'exploration, d'expérimentation. L'offre ludique est peu relayée par les parents.</p> <p>Pour certains parents les apprentissages et attendus scolaires ne font pas toujours sens. La motivation autour de l'objet scolaire est souvent faible, ou à l'inverse trop excessive.</p> <p>Une majorité des enfants dort encore avec ses parents. Les parents de jeunes enfants expriment le besoin de se séparer de leurs enfants, quelques heures, en douceur afin de préparer la séparation que va constituer à court terme l'entrée à l'école. Les mères expriment des difficultés au détachement de leur enfant et la nécessité d'un soutien autour de l'autorité et du cadre parental.</p> <p><u>Constats partagés avec les écoles maternelles :</u></p> <p>Chez les tous petits (2/3 ans), ainsi que chez les enfants de petite et moyenne section de maternelle, il est observé des comportements peu adaptés sur lesquels il est important d'agir en amont, pour favoriser une adaptation scolaire plus sereine et apaisée.</p> <p>Il apparait au sein des écoles que ces difficultés ont principalement pour origine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une augmentation du nombre d'enfants orientés pour effectuer des bilans • L'absence, dans les familles, d'une préparation à l'entrée à l'école maternelle • Un manque de stimulations et de sollicitations de l'enfant • Une place importante des écrans dans le quotidien des tout-petits • Un manque de communication et de confiance entre les parents et l'école <p>Tous ces points relèvent d'un apprentissage assez long chez certains enfants qui n'ont pas été préparés aux contraintes liées à la vie en collectivité.</p> <p><u>BESOINS REPÉRÉS DURANT ET POST CRISE SANITAIRE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Des familles restées totalement isolées durant la première période de confinement : peu de vie sociale, peu de stimulation en direction des enfants. • Une utilisation importante, voire excessive des écrans (télévision et numérique) • Les écoles maternelles ont observé à partir de la rentrée scolaire de septembre 2020 qu'un certain nombre d'enfants n'était pas dans la communication et l'échange. Ils étaient dans une posture de « spectateur », un peu comme devant un écran. • Des parents fragilisés, insécurisés par le contexte : repli sur soi, angoisse • Des difficultés à maintenir un cadre éducatif pérenne et aidant pour leurs enfants. <p>Le confinement reste encore aujourd'hui un souvenir traumatisant pour les mamans. Elles en parlent encore. Les échanges autour de cette thématique a fédéré les parents participants aux actions de soutien à la parentalité.</p>
PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Pauvreté ou non acquisition du langage parlé. • Environnement peu stimulant avec peu d'exploration, d'expérimentation avant l'entrée à l'école. • Difficultés pour les parents à assumer leur fonction parentale et à se détacher de leur enfant en vue de leur autonomie
BUT, FINALITE	CONTRIBUER AU BIEN ETRE DES ENFANTS DANS LA CELLULE FAMILIALE
OBJECTIF GÉNÉRAL	Renforcer la capacité des parents à prendre soin de leurs enfants de manière positive et constructive, en améliorant leur confiance en eux et en favorisant des relations familiales saines et harmonieuses.

	Prévenir les risques d'isolement des familles, facteurs de vulnérabilité, d'épuisement et d'exclusion sociale pour elles et leurs enfants.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	<p>En direction des enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'inclusion d'enfants présentant des retards de développement • Renforcer le lien et accompagner la transition vers l'école. <p>En direction des parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les mobiliser dans l'échange avec leur(s) enfant(s) : écoute, dialogue, temps de loisirs partagés. • Favoriser leur réflexion autour des questions éducatives • Accompagner les parents dans l'acceptation des particularités de leur enfant. (Retard du développement) • Proposer des clés de compréhension et un outillage favorisant les relations parents-enfants • Favoriser l'appropriation des attendus de l'école • Contribuer à réduire leur exposition aux médias • Rompre l'isolement
PUBLICS	<p>Parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans vivant sur le territoire de Fréjus et en partie sur les QPV et QVA.</p> <p>Ce projet s'adresse exclusivement à des parents de jeunes enfants en difficultés (fragilité sociale, isolement, stress, difficulté dans l'éducation de leur enfant, ...), exprimant ou ayant été repérés comme nécessitant un soutien spécifique dans leur fonction parentale. Ces familles habitent plus particulièrement le quartier de La Gabelle et de l'Agachon, quartiers prioritaires de la politique de la Ville ainsi que les quartiers en veille active à Fréjus.</p>
MOYENS D'ACTION	<p>1/ Nous proposons un accompagnement global de l'enfant et de ses parents durant cette période de transition vers l'école, à partir d'une approche éducative de proximité, adaptée et individualisée aux besoins de l'enfant, fondée sur une démarche de « aller-vers ».</p> <p>2/ Nous proposons un appui éducatif diversifié et renforcé qui se décline en différentes actions : au domicile de la famille, au sein des écoles maternelles, au sein des locaux de l'association, et au sein des structures et espaces naturels du territoire favorisant l'ouverture culturelle.</p> <p>Nous travaillons en étroite collaboration avec les différents acteurs œuvrant dans le domaine de la petite enfance.</p> <p>LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE :</p> <p>Notre projet se décline en 2 actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui renforcé à la parentalité • Accueil-écoute-accompagnement-orientation <p><u>ACTION 1 : Appui renforcé à la parentalité :</u></p> <p>Moyens sur lesquels l'équipe va prendre appui :</p> <p>Activités et ateliers partagés parents enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Ateliers "hors les murs" : découverte d'espaces naturels, de lieux ludiques ○ Ateliers prenant appui sur des jeux éducatifs et partagés ; ○ Ateliers d'immersion au sein des écoles maternelles ○ Ateliers au sein du domicile familial ○ Groupe d'échange <p><u>ACTION 2 Accueil- écoute-accompagnement-orientation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Temps d'accueil et d'échange avec les parents, autour d'activités ludiques partagées avec leurs enfants au sein de la halte-garderie ○ Lieu d'accueil et d'écoute aménagé afin de recevoir les personnes dans les meilleures conditions possibles. ○ Rencontre organisée, selon les problématiques, à domicile afin d'observer la dynamique familiale <p>Accompagnement vers les partenaires de droit commun.</p>
ENCADREMENT	<p>1 Éducatrice Jeunes Enfants</p> <p>1 Éducatrice spécialisée</p> <p>1 Intervenante titulaire du CAP petite enfance</p>

	1 Technicienne Intervention Sociale et Familiale 1 Cheffe de service	
RYTHME OU DURÉE	L'action « accueil renforcé parents-enfants » se déroule durant les 1ers, 2ème et 4ème trimestres de l'année civile, ce qui permet de couvrir l'ensemble de l'année scolaire. Le mois de septembre est dédié à la période de lien avec les familles, après l'interruption estivale et vise à faciliter la rencontre puis l'inscription des familles.	
PARTENAIRES	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	Ecoles maternelle Valescure, Aubanel et Villeneuve CAMSP	CAF ETAT Cd83
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Les actions menées dans le cadre des ateliers parents-enfants s'inscrivent dans une complémentarité des actions menées dans le cadre de la halte-garderie située à Sainte-Croix. Elles s'inscrivent également dans le cadre du réseau de soutien à la parentalité.	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Éveil du potentiel de l'enfant, acquisition de certains apprentissages. ○ Meilleure compréhension des besoins et des possibilités de l'enfant. ○ Évolution des positionnements éducatifs des parents envers l'enfant. ○ Résolutions des situations problématiques. ○ Meilleure intégration des enfants lors de leur 1ère rentrée à l'école maternelle. 	
CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
	Nombre d'enfants accompagnés Nombre de parents bénéficiaires Nombre de familles issues des quartiers prioritaires Nombre de projets personnalisés avec les parents Nombre d'ateliers parents/enfants Nombre de groupes d'échange Nombre d'orientations effectuées par les partenaires Nombre de rencontres avec le CAMSP Nombre de participations aux équipes éducatives de préscolarisation Nombre de sorties extérieures parents-enfants	Implication des familles inscrites dans l'action (présence aux différents ateliers) Évolution des premiers apprentissages des attendus scolaires et de l'expression orale Évolution de la fonction parentale à l'égard de l'enfant Évolution du regard du parent sur l'enfant
IMPACTS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> • Posture parentale adaptée aux besoins de l'enfant • Implication des parents dans la scolarité de leur enfant 	
ÉVALUATION	QUANTITATIVE 2023	
	Action 1 : Appui renforcé à la parentalité Nombre de bénéficiaires : <ul style="list-style-type: none"> • 20 parents âgés de 23 à 38 ans • 24 enfants âgés de 2 à 6 ans <ul style="list-style-type: none"> ○ 18 parents et 20 enfants issus du QPV Gabelle ○ 1 parent et 3 enfants issus du QVA Villeneuve ○ 1 parent et 1 enfants issus de la ville de Fréjus Nombre total de séances réalisées 173 dont :	

- 163 ateliers parents-enfants hors les murs,
- 10 ateliers parents-enfants au sein des écoles maternelle dont
 - 3 Valescure,
 - 5 Aubanel,
 - 2 Aulézy.

Action 2 : Lieu d'écoute et d'accompagnement

Nombre de familles différentes accompagnées 25

Au total 32 familles dont :

- 32 parents âgés de 23 à 46 ans
- 11 enfants âgés de 3 à 8 ans
- Dont 9 parents et 4 enfants issus du QPV gabelle
 - 13 parents groupes d'échange
 - 19 parents et 11 enfants lieu d'accueil d'écoute et d'accompagnement

QUALITATIVE 2023

Appui renforcé à la parentalité :

Soutien auprès des enfants et des parents à la demande des écoles. Faciliter et apaiser les relations parents – école

Problème de sommeil, retard de développement, retard de langage, difficulté de scolarisation.

Accompagnement et soutien des parents pour les démarches liées au soin et à l'acceptation du handicap.

Faire gagner en confiance mère et enfant sur les compétences et ressources respectives de chacun. Soutenir la posture parentale

Elargir le vocabulaire de l'enfant, travailler sur sa concentration et sa capacité à se gérer dans des lieux calmes et contenant. Eveiller sa curiosité et favoriser le développement de son imaginaire par le support des livres.

Favoriser le développement psycho moteur de l'enfant, son échange avec les autres, sa frustration et le respect du cadre posé en extérieur par sa maman. Faire gagner en confiance mère et enfant sur les compétences et ressources respectives de chacun.

Demandes exprimées par les parents :

Acceptation de la frustration, soutien dans la mise en place de nouvelles règles adaptées à l'âge de l'enfant, Acquérir du vocabulaire et parler devant les adultes et ses camarades. Socialisation et vivre ensemble (partage, accepter les règles, ...).

Concentration, Demande d'accompagnement pour poser un cadre adapté à l'enfant dans sa famille. Étayage autour de la stimulation langagière

Forte implication et sollicitation des parents.

Evolution des postures parentales.

Evolution positive du développement de l'enfant.

Supports utilisés :

Ateliers au sein de la halte-garderie Sainte-Croix, parcs Areca, Base nature Fréjus, LAEP de l'association EPAFA, bibliothèque de Fréjus, médiathèque de Saint-Raphaël, Ludothèque du centre culturel de Saint-Raphaël, l'association Leï Jougadous qui intervient au sein du QPV Gabelle, le CRAPA, Parc le Muy, Parc Aoubré, Spectacle, sorties aux pommes, ateliers jardins partagés, Microfolies, plage de Saint-Aygulf.

Lieu d'écoute d'information et d'accompagnement :

Epuisement parental. Accompagnement et soutien pour toutes les démarches administratives. Violence conjugale. Conflit intrafamiliale ;

	<p>Accompagnement et orientation vers les partenaires en lien avec l'insertion professionnelle : certaines mères souhaitent reprendre une vie professionnelle après plusieurs années à s'occuper des enfants</p> <p>Précarité : colis alimentaire</p> <p>Accompagnement vers le soin : médecin traitent, soutien psychologique, soins dentaires.</p> <p>Mères isolées qui cumulent de multiples problématiques.</p> <p>Relation de confiance établie : elle s'autorise à se livrer sur leur craintes, leurs angoisses, leurs difficultés... ce temps mis à profit pour elle leur permet d'être plus disponible pour leurs enfants.</p> <p>Partenaires mobilisés :</p> <p>CAMSP, CMP, école maternelle Valescure , EPAFA, école maternelle Aubanel, Promo soins, la PCO, Entraide83, EJ83, UTS, Leï Jougadous.</p>
<p>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</p>	<p>Stratégie interministérielle de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes</p> <p>Schéma départemental de l'enfance</p> <p>Réseau de soutien à la parentalité (Reaap)</p>

Accompagnement à la Scolarité/Citoyenneté
Ateliers d'accompagnement inclusion/exclusion & responsabilisation –
HYERES

CONSTATS	<p>Le climat scolaire est considéré comme une condition nécessaire afin d'améliorer les performances du système éducatif.</p> <p>La mise en œuvre des mesures disciplinaires dans les établissements scolaires s'appuie sur des mesures de prévention, conduites sous la responsabilité des chefs d'établissement, sous le pilotage des autorités académiques. L'accent est aussi mis sur la responsabilité des élèves.</p> <p>Face aux comportements inadaptés de certains élèves, les mesures de responsabilisation apportent une alternative positive à l'exclusion de l'élève et facilitent la continuité éducative.</p> <p>Ces mesures, tout en évitant un processus de déscolarisation, visent à engager avec l'élève une réflexion sur la portée de son acte tant à l'égard de la victime que de la communauté éducative.</p> <p>Depuis la rentrée scolaire 2021, un partenariat s'est noué entre le collège Gustave Roux et APS afin de mettre en place des ateliers pour les élèves concernés.</p> <p>Le collège Jules Ferry a manifesté auprès d'APS son intérêt pour la mise en place de cette action, une convention a vu le jour depuis la rentrée de septembre 2023.</p>
PROBLÉMATIQUES	<p>Difficultés, pour certains jeunes, de s'adapter à l'école Troubles du comportement et vulnérabilités de certains jeunes Difficultés à vivre des relations sociales sereines</p>
BUT, FINALITE	<p>Prévenir le décrochage scolaire et contribuer à la réussite des élèves</p>
OBJECTIF GÉNÉRAL	<p>Développer des actions communes en direction des jeunes repérés en risque de décrochage scolaire Prévenir l'isolement des jeunes Sensibiliser les parents en renouant un dialogue positif et constructif.</p>
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	<p>Aider l'élève à prendre conscience de ses potentialités, par la participation à diverses activités, comme des travaux d'intérêt citoyen au sein de l'établissement</p> <p>Favoriser la découverte de forme d'expression écrite et orale pour les élèves</p> <p>Aider l'élève à mettre des mots sur ses passages à l'acte</p>
PUBLICS	<p>Collégiens à Gustave roux et à Jules Ferry (11/15 ans)</p>
MOYENS D'ACTION	<p>Mise en place d'atelier inclusion au sein du collège Gustave roux et du collège Jules Ferry.</p> <p>Des chantiers citoyens (nettoyage, petite rénovation de bâtiment, petite réparation, embellir l'espace ...) sont proposés au sein de l'établissement ainsi qu'un espace d'expression afin de faire émerger chez les jeunes une réflexion sur leur comportement.</p> <p>Ces temps d'interventions sont organisés en petit collectif de maximum 5 jeunes.</p> <p>Mise en place d'un document partagé entre le collège et APS pour suivre le nombre d'élèves sanctionnés et positionnés sur les séances</p>
ENCADREMENT	<p>2 éducateurs APS</p>

RYTHME OU DURÉE	<p>Une matinée par mois pour 9 séances par année scolaire au collège Jules Ferry</p> <p>Une après-midi par mois pour 9 séances par année scolaire au Collège Gustave Roux</p>	
PARTENAIRES	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	<ul style="list-style-type: none"> - Collège Gustave Roux - Collège Jules Ferry 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil départemental - Education nationale
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	<p>Cette action permet le repérage des jeunes les plus vulnérables et facilitent un lien éducatif durable entre l'éducateur et le jeune, hors établissement scolaire.</p> <p>Cette action s'inscrit en étroite articulation avec l'action de Prévention des risques des ruptures scolaires conduite par APS</p>	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	<p>Amélioration du comportement</p> <p>Réduction des passages à l'acte</p> <p>Relation éducative de confiance avec l'éducateur</p> <p>Facilitation de l'insertion du jeune au sein de l'établissement</p> <p>Implication des parents</p>	
CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité des échanges - Qualité des supports d'intervention - Pertinence de l'action 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de parole spontanée - Aisance à l'oral - Participation active - Appropriation du support - Autonomie dans la tâche - Aboutissement de la tâche - Nombre de jeunes - Nombre de jeunes revenus plus d'une fois - Nombre de questionnaire remplis
IMPACTS ATTENDUS	<p>Relations partenariales collège/ associations</p> <p>Amélioration du climat au sein du collège</p> <p>Réduction des comportements violents</p>	
ÉVALUATION	QUANTITATIVE 2023	
	<p>8 séances à Gustave Roux</p> <p>1 séance à Jules Ferry</p> <p>26 garçons</p> <p>2 filles</p>	

Une moyenne de 3 jeunes par atelier

2 élèves de 6^{ème}
10 élèves de 5^{ème}
10 élèves de 4^{ème}
6 élèves de 3^{ème}

4 élèves sont revenus plus d'une fois, précisément 1 élève est revenu 3 fois, 1 élève est revenu 2 fois et 2 élèves sont revenus 1 fois

3 questionnaires de satisfaction remplis, au sein desquels 100% disent que l'atelier leur a permis de réfléchir sur les actes inadaptés au sein de l'établissement.

6 élèves connus par ces ateliers bénéficient aujourd'hui d'un accompagnement individualisé par les éducateurs/trice d'APS soit 23 %.

QUALITATIVE 2023

Les élèves orientés vers les ateliers inclusion/exclusion sont dans des passages à l'acte mineurs (perturbation de cours, irrespect, violence entre pairs, sexisme). Il est important de connaître précisément les raisons de leur présence, cela permet d'adapter les propos des éducateurs en début de chaque séance mais aussi de vérifier comment les élèves eux-mêmes traduisent leur présence. Selon leur degré de compréhension il est important de les aider à mettre en mots les faits.

Le déroulé de la séance avec deux éducateurs APS : un premier temps de présentation des éducateurs présents et d'APS, puis les élèves sont invités à se présenter à leur tour ainsi que d'expliquer les raisons de leur présence. Leur est expliqué ensuite comment la demi-journée va se présenter.

Dans un second temps le groupe est séparé en deux, un groupe est en atelier écriture slam/rap, un autre groupe part en travail d'intérêt citoyen, puis inversement.

Un Temps final est ensuite dédié à une restitution avec l'ensemble du groupe, chacun est invité à lire son travail d'écriture, proposition aussi que chacun puisse faire lire son écriture par un camarade. Point générale sur la journée et l'évolution de leur réflexion.

Le support écriture rap/slam est totalement adapté, c'est un support de médiation qui permet aux élèves de réfléchir sur leur passage à l'acte mais également de mettre en mots leur état du moment, ce qui est source de souffrance mais aussi de joie, certains adoptent un ton humoristique quand d'autres un ton plus sérieux. C'est un choix qui leur est propre et possible.

Les petits travaux d'intérêt citoyen sont aussi un support intéressant qui permet de poursuivre les échanges éducatifs, les travaux sont généralement adaptés aux compétences des élèves et cela les place donc dans des situations de réussite car les résultats sont visibles et les élèves se sentent valorisés, nourrissant ainsi la confiance et l'estime de soi.

Sur l'ensemble des ateliers de l'année 2023 aucun incident n'a jamais été constaté, les élèves adhèrent à ce que nous proposons, et une entraide se développe également entre eux durant l'atelier même s'ils ne se connaissent pas.

La prise de parole est assez facile pour les élèves, que ce soit sur leur passage à l'acte ou sur leur rapport au collège, tous apprécient et verbalisent le sentiment qu'ils ont d'être écoutés sur ces temps de réflexion. Sur l'ensemble des 28 élèves durant l'année 2023, seulement deux ont pu rencontrer des difficultés à s'exprimer et nous avons pu pallier cela en les guidant.

Il est assez délicat de trouver l'équilibre entre le fait que les élèves passent un bon moment tout en leur signifiant qu'ils n'ont aucun intérêt de revenir, puisque cela signifierait qu'ils sont de nouveau sanctionnés. A la fois il faut mettre les élèves

	<p>dans des situations de réflexion et les accompagner vers cela, ce qui implique de la proximité dans la relation, et c'est précisément cette proximité dont ils ont besoin et qui peut parfois leur donner l'impression de passer un meilleur moment qu'en cours.</p> <p>Néanmoins il s'avère que les 4 élèves qui sont revenus plus d'une fois avaient eu des comportements inadaptés au collège, sans pour autant faire de lien avec la sanction inclusion/exclusion.</p> <p>Ces ateliers sont aussi des occasions précieuses pour ces jeunes de repérer APS et les éducateurs comme éléments ressources dans leur devenir de collégiens et lycéens, d'ailleurs 6 d'entre eux sont aujourd'hui accompagnés (sur le plan éducatif et scolaire) par des éducateurs de l'association.</p> <p>C'est une action qui s'intègre parfaitement dans les missions de la prévention spécialisée, et qui par ailleurs permet de développer deux partenariats efficaces avec les collèges de secteur, il semble indispensable de pérenniser cette action.</p> <p>Les questionnaires ont été mis en place à partir du mois de novembre 2023, cela expliquant que seulement 3 ont été remplis.</p>
<p>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêté du 30 novembre 2011 fixant les clauses types de la convention prévue à l'article R. 511-13 du code de l'éducation • Circulaire n° 2014-059 du 27-5-2014 : Application de la règle, mesures de prévention et sanctions • Circulaire n° 2011-111 du 1-8-2011 : Organisation des procédures disciplinaires dans les collèges, les lycées et les établissements régionaux d'enseignement adapté, mesures de prévention et alternatives aux sanctions

Citoyenneté - Nuits Blanches - HYERES

CONSTATS	<p>Le cadre de la politique de la ville de TPM inscrit ses orientations au service de la participation citoyenne, en faveur d'un engagement dans la cité. Parmi les axes prioritaires, le pilier cohésion sociale et en particulier son volet Education prévoit de soutenir les actions de socialisation en direction des jeunes adolescents.</p> <p>Les professionnels d'APS font le constat de jeunes entre 16 et 21 ans, particulièrement vulnérables, confrontés à une juxtaposition de problématiques parmi lesquelles celles des relations familiales/conflits avec les parents, mais aussi des difficultés administratives, de cohabitation dans la famille et dans le quartier, d'emploi et de formation, de justice.</p> <p>Ces jeunes les plus vulnérables, fragilisés par un contexte familial difficile, en perte de confiance et d'image positive de soi, accompagnés par le club de prévention nécessitent une attention et une disponibilité particulière.</p> <p>Par ailleurs, à Hyères, la requalification du centre ancien a généré une hétérogénéité des personnes vivant et travaillant dans le quartier politique de la ville.</p> <p>Ce mélange social et culturel a généré des conflits, des incivilités et donc une colère croissante des habitants, des artisans du parcours des arts ainsi que des jeunes, anciens habitants du quartier, mais continuant d'y venir quotidiennement, pour certains du matin au soir.</p>	
PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Conflits intergénérationnels • Incivilités et désenchantement des habitants • Oisiveté des jeunes 	
BUT, FINALITE	Favoriser le vivre ensemble	
OBJECTIF GÉNÉRAL	<p>Développer un espace de rencontre au sein duquel les habitants, les artisans et les jeunes présents au sein du quartier puissent se connaître</p> <ul style="list-style-type: none"> • 	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un espace de repas partagé • Gestion d'un barbecue • Favoriser l'implication des habitants • Développer la rencontre intergénérationnelle et interculturelle 	
PUBLICS	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitants de cœur de ville, les artisans du parcours des arts, quelques touristes et des jeunes ne vivant plus sur le quartier mais y ayant encore des habitudes 	
MOYENS D'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer sur les repas partagés dans le cadre des nuits blanches • S'assurer que tout le matériel nécessaire est acquis • Trouver l'emplacement stratégique où les repas auront lieu • Démarcher des jeunes du quartier pouvant se mobiliser sur la gestion du barbecue • Favoriser le climat harmonieux de chaque soirée par la présence sociale 	
ENCADREMENT	1 à 2 éducateur/trice de rue	
RYTHME OU DURÉE	Chaque jeudi des nuits blanches à Hyères, soit du 13 juillet 2023 au 24 août 2023	
PARTENAIRES	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	<p>Les artisans du parcours des arts</p> <p>Les habitants</p> <p>Les jeunes présents sur le quartier</p>	<p>Mairie</p> <p>DDETS</p>

COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Ces repas partagés ont lieu dans le cadre des « Nuits Blanches » organisées par la Ville d'Hyères durant l'été.	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	<ul style="list-style-type: none"> - Un climat général plus apaisé au sein du quartier - Une baisse des représentations des uns vis-à-vis des autres - Des efforts de la part de tous pour mieux se comprendre et donc mieux vivre ensemble 	
CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation - Continuité de l'action - Efficacité de l'action 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes qui ont aidé - Nombre de clients (habitants du quartier) - Nombre de clients (artisans du parcours des arts) - Nombre de soirées barbecue - Initiative des habitants et artisans - Nature et qualité des échanges
IMPACTS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> - Climat général du quartier plus apaisé - Diminution des incivilités 	
ÉVALUATION	QUANTITATIVE 2023	
	<p>2 jeunes ont aidé dont 1 à chaque soirée</p> <p>Une quinzaine d'habitants ont joué le jeu des repas partagés et sont venus consommer chaque jeudi</p> <p>2 artisans ont été clients</p> <p>7 soirées</p> <p>30 sandwiches vendus par soirée soit 210 sandwiches sur la saison dont 15 clients par soirée issus du quartier soit 105 au total</p> <p>1 soirée barbecue supplémentaire en dehors des nuits blanches pour consommer le surplus de viandes</p> <p>Aucune initiative particulière de la part des habitants et des artisans</p>	
	QUALITATIVE 2023	
<p>Cela fait maintenant 5 ans qu'APS s'essaie à l'organisation de repas partagés au sein du quartier du centre ancien. La crise sanitaire est venue ralentir l'entrain et la dynamique de départ de ces repas, tout de même maintenus chaque année.</p> <p>Pour cette année 2023 la Mairie a sollicité APS pour gérer les repas partagés dans le cadre de la programmation des Nuits Blanches, chaque jeudi de l'été.</p> <p>Dans ce cadre-là la place a été très animée notamment par la mise en place d'animations diverses qui attiraient les passants.</p>		

	<p>Cependant les repas partagés en eux-mêmes n'ont pas pris comme ce put être le cas durant les premières années.</p> <p>Immédiatement après le confinement les repas étaient un grand succès, néanmoins cet entrain a été stoppé à cause des arrêtés en vigueur post confinement (pass vaccinaux, mise en place de barrières de sécurité...)</p> <p>Lorsque les repas ont pu reprendre sans ces contraintes, la dynamique ne fut plus jamais la même, les habitants restaient demandeurs mais tout de même absents lors des repas organisés.</p> <p>Durant les 7 soirées de cette année aucun problème majeur n'a été constaté d'un point de vue relationnel. Une seule soirée aurait pu être complexe car un groupe de jeunes a essayé de générer quelques troubles, mais le jeune qui nous aidait s'est positionné pour les éloigner, ce qui n'était pas forcément évident pour lui puisqu'il les connaissait.</p> <p>Un groupe de jeunes a été moteur (16-17ans) et a joué le jeu à chaque soirée en achetant systématiquement des sandwiches.</p> <p>Le point très positif a été l'accompagnement des jeunes qui ont aidé tout au long de l'été. Ces deux jeunes étaient en rupture scolaire et posaient régulièrement des actes de délinquance au point d'avoir tous deux des mesures PJJ.</p> <p>Pour un jeune en particulier nous avons repéré une belle évolution dans sa confiance en lui, sa prise d'initiative, son aisance, et par conséquent ses compétences en communication et en relationnel. Il a fait preuve d'assiduité et de régularité en étant présent durant les 7 soirées.</p> <p>La confiance en son travail et sa posture a été immédiate au point de lui confier le stand en totale autonomie durant une petite heure.</p> <p>L'autre jeune n'a fait que 3 jeudis avec nous compte tenu de vacances qu'il avait programmé avec son père donc l'évolution a été moins évidente.</p> <p>Une nouvelle édition dans les mêmes conditions ne peut pas s'envisager, APS ne peut pas être le seul porteur de ces repas partagés, si cela devait se poursuivre il serait nécessaire que chacun prenne sa part, tel est le principe des repas partagés au sein d'un quartier. Et selon les disponibilités de chacun on adapte les modalités du partage ainsi que sa fréquence.</p> <p>Il y a un intérêt si tout le monde est demandeur et si chacun joue un rôle dans cette organisation qui peut vite devenir fastidieuse.</p> <p>S'il y a une cohésion et une dynamique au sein du quartier, APS se positionnera toujours favorablement pour être le relais de ce type d'évènements, pouvant être très positif sur l'ambiance du quartier.</p>
<p>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</p>	<p>TPM : accompagnement éducatif renforcé Métropole Dispositif quartier d'été</p>

CONSTATS	<p>Suite à la rédaction du plan d'action 2022-2030 pour la mise en œuvre de la Recommandation du Conseil du 14 juin 2021 établissant une garantie européenne pour l'enfance, la situation des enfants est devenue une priorité des politiques de lutte contre la pauvreté en France de manière transversale et systémique.</p> <p>L'accès à l'éducation fait partie des priorités de ce plan considérant que c'est un maillon essentiel à l'égalité des chances.</p> <p>Par ailleurs, l'éducation à l'environnement et au développement durable constitue un point d'appui essentiel d'accompagnement, à tous âges, mais en particulier auprès des jeunes enfants. Elle donne des clés pour comprendre les enjeux et mieux respecter son environnement, pour le bien être de tous.</p> <p>Après différentes observations sur les Bosquets, il y a un petit groupe d'enfants âgés de 7 à 10 ans présent dehors régulièrement souvent sous les arbres en bas des marches des habitations.</p> <p>Lors de la saison estivale, fut proposé une semaine adaptée à leurs tranches d'âge. Ils se sont sentis considérés comme les adolescents qui à leurs yeux bénéficient de davantage d'activités et d'accompagnements au sein d'APS.</p> <p>La plupart des enfants est présent lors de l'animation de place le mercredi après-midi, ces temps-là rencontrent un grand succès, nous laissant supposer que les enfants seraient demandeurs d'activités plus fréquemment notamment durant les vacances.</p>	
PROBLÉMATIQUES	Certains enfants sortent très peu à l'extérieur du quartier des bosquets, d'autres ne parviennent pas à se parler sans formuler de moqueries ou d'insultes. Leur comportement peut être violent à l'égard des animaux qu'ils croisent au sein du quartier.	
BUT, FINALITE	Sensibiliser des enfants d'un milieu urbain à la diversité de la faune et de la flore qui les entoure	
OBJECTIF GÉNÉRAL	Créer les conditions permettant à des enfants issus du même quartier de se rencontrer différemment dans un contexte nouveau	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'esprit d'équipe et de coopération lors des différentes activités • Favoriser la découverte d'un environnement rural au travers de différents ateliers (Nourrissage + Fabrication de fromage et beurre) • Permettre aux enfants de développer leur créativité et l'imaginaire • Favoriser la relation de confiance enfants/adultes • Faire connaître les lieux ressource de la ville en matière d'environnement 	
PUBLICS	Jeunes de 7 à 10 ans	
MOYENS D'ACTION	<p>Une semaine autour de la nature et du sport est organisée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lundi 23 octobre : land art sur la plage - Mercredi 25 octobre : découverte de la ferme pédagogique de Pignans - Jeudi 26 octobre : Crappa des Borrels - Vendredi 27 octobre : activités sportives au sein des Bosquets 	
ENCADREMENT	Deux éducatrices de rue + un éducateur sportif	
RYTHME OU DURÉE	1 ^{ère} semaine des vacances d'automne	
PARTENAIRES	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	Mairie d'Hyères (forum en récré, maison de l'environnement) Ferme pédagogique de Pignans Les parents	Département Mairie

COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Cette action est complémentaire avec l'Action Animation de place aux Bosquets	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	<ul style="list-style-type: none"> -Ne plus jeter des papiers par terre -Ne pas être violent gratuitement à l'égard des animaux présents sur le quartier -Davantage de respect dans les interactions des enfants entre eux -Des enfants plus souriants et enthousiastes -Des enfants plus apaisés de par une diversité des activités durant leurs vacances -Des relations plus sereines parents/enfants 	
CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence des activités choisies - Jeunes effectivement impliqués dans l'organisation et dans les activités - Respect des règles - Découverte hors quartier 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes et profils (âge, sexe) - Nombre de jeunes présents à toutes les séances - Nombre de jeunes exprimant une satisfaction à l'issue de l'activité - Amélioration de la qualité des échanges entre eux - Nombre de questionnaires remplis
IMPACTS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> -Un quartier plus propre -Un climat général plus serein que ce soit au sein de la famille, du quartier mais aussi de l'école 	
ÉVALUATION	QUANTITATIVE 2023	
	<p>5 enfants de 7 à 10 ans étaient présents sur cette semaine de vacances, 2 filles et 3 garçons.</p> <p>Tous ont été présents à chaque activité proposée sur les 5 jours dédiés. Dès le troisième jour nous avons pu observer une baisse significative des tensions entre eux avec des dialogues plus adaptés, des moqueries en diminution et davantage de solidarité et d'entraide.</p> <p>Les 5 enfants étaient tous très satisfaits de cette proposition organisationnelle des vacances.</p> <p>Nous avons établi un questionnaire en amont des activités, au vu de leur jeune âge nous les avons accompagnés dans la manipulation du téléphone, ils y ont tous répondu positivement, 100% ont « beaucoup » apprécié les sorties, et tous souhaitent réitérer l'expérience</p> <p>Du côté des parents un questionnaire a aussi été réalisé en amont par accès QR Code, ils y ont tous répondu et ont manifesté une satisfaction à 100% également.</p>	

QUALITATIVE 2023

Lors de cette semaine, deux thèmes ont été abordés : la nature et le sport. Le thème de la nature a permis aux enfants de découvrir pleinement la faune et la flore et de les sensibiliser aux répercussions de nos agissements sur la nature.

Du fait de quelques notions en microbiologie marine, nous avons pu défaire certaines de leurs idées reçues notamment concernant la présence de la posidonie sur les plages hyéroises. En effet lors de la première sortie aux Salins d'Hyères, certains enfants pensaient que c'était sale. Cet « à priori » a permis une explication sur l'importante concentration de cette algue sur la plage, en l'occurrence que cela est le signe qu'elle est propre et saine et plutôt équilibrée en matière de biodiversité.

La deuxième journée fut consacrée à la visite de la ferme pédagogique de Pignans mais aussi à la création du beurre.

L'ensemble de cette journée fut une découverte totale pour les jeunes, notamment sur la création d'un aliment du quotidien dont personne ne soupçonnait les étapes de fabrication ni même pensait qu'il existait des étapes de fabrication.

Ces étapes ont été réalisés de façon traditionnelle ce qui donné lieu à beaucoup d'interrogations voire d'épuisement quant à la technicité pour parvenir à la solidification du beurre.

Le programme de cette journée au sein de cette ferme a permis une sensibilisation sur le respect que nous devons avoir à l'égard des animaux, s'agissant d'être vivants grâce auxquels nous pouvons nous nourrir. Cette rencontre animalière a fait prendre conscience aux enfants que certaines de leurs attitudes au sein du quartier étaient inadaptées.

Lors de la journée au CRAPA, accompagnés de l'éducateur sportif, nous avons réalisé une petite randonnée qui a permis aux enfants de découvrir la flore. En effet les herbes aromatiques tels que le thym ou le romarin ont amené la discussion sur ce que leurs parents confectionnent comme repas à la maison et également sur ce qu'il est possible de faire pousser sur un balcon.

Lors de la dernière après midi, des ateliers sportifs ont été proposés toute l'après-midi jusqu'à 17h00 sur les Bosquets. Cet atelier fut ouvert à tous les enfants habitant le quartier.

Pour clôturer cette semaine un goûter géant avec les familles s'est déroulé.

Par reconnaissance à l'égard des activités proposées tout au long de la semaine les familles ont largement contribué à la préparation de gâteaux ou en donnant des boissons.

Ce moment convivial était une belle façon de terminer la semaine et cela a permis d'échanger avec les familles sur cette première semaine de vacances scolaires, et ainsi leur transmettre le questionnaire de satisfaction.

Ce dernier a permis de mettre en avant que cette semaine fut une belle réussite faisant remarquer que leurs enfants étaient conquis à l'issue de chaque retour d'activités. Certaines familles ont même suggéré des pistes de découverte qu'il sera intéressant de prendre en compte pour des futures vacances. Ces semaines à thème sont des outils formidables pour rencontrer les enfants et leurs familles dans des conditions différentes, le lien dans la relation éducative en est ainsi renforcé.

- Protection de l'enfance (Conseil Départemental du Var)

CONSTATS	<p>Les orientations de la CAF du Var, dans son appel à projet initiative et engagements des jeunes, visent à promouvoir des actions aux finalités émancipatrices et éducatives pour les jeunes.</p> <p>L'équipe éducative APS et les partenaires partagent les observations suivantes sur les quartiers des colettes et du Centre Ancien de Draguignan :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ De nombreux jeunes et jeunes adultes oisifs sont livrés à eux même, sans « adulte référent » ○ Il n'y a pas ou peu d'animation de proximité ○ Le niveau de qualification pour certains est faible, des jeunes sont sortis du circuit scolaire ○ Désertification des espaces communs par les adultes ○ Peu de jeunes sont inscrits dans les activités de droit commun proposées par la ville et les associations ○ Difficultés rencontrées par certaines familles dans l'éducation des enfants ○ Situation de précarité de certaines familles renforcée par la crise sanitaire et l'inflation ○ Des familles nous sollicitent pour que leurs enfants puissent faire du sport <p>Chez l'enfant et l'adolescent, l'activité physique a de nombreux effets bénéfiques sur la santé mentale et sociale et peut aider à lutter contre les troubles liés à l'isolement, au désinvestissement des espaces de rencontre et d'échanges.</p>
PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ○ Oisiveté des jeunes ○ Risque de délinquance des plus jeunes ○ Difficulté de nombreuses familles dans l'éducation des enfants ○ Problématique de socialisation ○ Conflits intergénérationnels
BUT, FINALITE	Favoriser l'émancipation des jeunes par le sport et d'autres supports de loisirs et/ou culturels
OBJECTIF GÉNÉRAL	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les relations intergénérationnelles et le vivre ensemble • Relier les jeunes aux activités extérieurs de plein air et nature telles que les randonnées, la découverte du littoral ; • Lutter contre les relations conflictuelles et agressives
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer une présence sociale régulière sur les quartiers ○ Proposer des animations de proximités (animation de rue) ○ Prévenir les comportements déviants ○ Travailler la dynamique de groupe, de quartier ○ Rechercher l'implication des jeunes ○ Impliquer les parents en favorisant des temps de loisirs partagés avec leurs enfants.
PUBLICS	Enfants, adolescents et leurs parents habitants les quartiers des Collettes et du Centre Ancien.
MOYENS D'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> ○ Animations au cœur des quartiers des colettes et du centre ancien proposées en partenariat avec le service jeunesse de la ville et l'association la fabrique. ○ Sorties sportives ou culturelles à la journée ou demi-journée hors du quartier. ○ Atelier « boxe éducative » ○ Sorties match de football et de rugby ○ Mini séjour
ENCADREMENT	<ul style="list-style-type: none"> ○ 2 éducateurs de prévention spécialisée ○ 1 animateur du service jeunesse et sport de la mairie ○ Deux animatrices de la Fabrique ○ 1 chef de service
RYTHME OU DURÉE	1 fois par semaine les mercredis pour les animations de rue. Certains samedis et pendant les vacances scolaires pour les sorties sportives ou culturelles hors du quartier.

	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ○ Service jeunesse ○ École primaire Mireur ○ La fabrique 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Bailleurs sociaux ○ Association Ufolep ○ Ville de Draguignan ○ CAF ○ Clubs sportifs
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	L'action s'inscrit en amont de l'action du service jeunesse de la ville et des Associations ou clubs sportifs intervenant dans le domaine des loisirs.	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement des liens avec les jeunes et les habitants ○ Mixité sociale (filles, garçons) ○ Amélioration de l'ambiance du quartier ○ Diminution des comportements déviants ○ Amélioration des comportements des jeunes et renforcement de la citoyenneté ○ Mise en place d'un accompagnement éducatif et social de certains jeunes et familles ○ Respect de l'autre, des règles, du matériel et de son environnement ○ Travail sur la motricité et le cardio ○ Tenues et alimentations adaptées aux activités 	
CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Capacité à prendre et à trouver sa place dans le respect du collectif ○ Inscriptions dans des dispositifs de loisirs de droit commun ○ Modification des comportements des jeunes ○ Implication des parents sur les activités proposées 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre d'ateliers ou le jeune a pu s'impliquer dans le groupe ○ Nombre de jeunes participants à l'action ○ Nombre d'ateliers permettant aux jeunes d'exprimer ses difficultés et ou ses réussites ○ Nombre d'inscriptions de jeunes dans les dispositifs de loisirs de droit commun ○ Taux de présence des jeunes sur les séances ○ Évolution des relations jeunes / adultes
IMPACTS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> ○ Augmentation du nombre d'enfants et adolescents inscrits dans des activités proposées par les associations sportives, culturelles et les services de la ville ○ Meilleure intégration des codes sociaux nécessaires au « vivre ensemble » ○ Autonomie d'accès à la culture et aux loisirs. 	
ÉVALUATION	QUANTITATIVE 2023	
	<p>Le projet se déroule tout au long de l'année du 1er janvier au 31 Décembre 2023.</p> <p><u>En période scolaire :</u></p> <p>- 27 temps d'animation de rue mis en place les mercredis après-midi de 13h30 à 15h30 au sein du centre ancien à l'école Mireur mais aussi à l'extérieur de la ville (séance plongée, accrobranche ,randonnée...) pour un total de 38 jeunes inscrits de 8 à 14 ans dont 14 jeunes filles</p> <p><u>Hors période scolaire :</u></p> <p>6 sorties proposées les samedis et pendant les vacances scolaires 4 sorties sur une journée</p> <p>3 sorties familles,</p> <p>Un mini séjour à la montagne au mois d'août pour 2 garçons de 12 ans de Draguignan et deux garçons du Muy</p> <p>5 enfants se sont inscrits dans des associations sportives ou aux activités proposées par le service jeunesse de la commune.</p>	

	QUALITATIVE 2023
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Par l'organisation de temps de bilans collectifs nous avons pu évaluer la satisfaction de notre public et des parents. Ces temps ont permis à chaque enfant présent d'exprimer son degré de satisfaction à participer aux activités ; tous les enfants ont ainsi exprimé leur satisfaction de pouvoir réaliser des activités sur leur temps libre. Ce sentiment est d'autant plus fort sur le quartier des colettes où les enfants et leurs parents expriment souvent le sentiment d'être isolés du Centre-Ville et d'habiter un quartier où « il n'y a aucune animation ». ○ Les parents ont pu s'exprimer sur la qualité des activités et le sérieux de l'équipe d'encadrement c'est l'élément de satisfaction principalement exprimé. Ils ont également exprimé l'envie de participer à l'organisation de sorties collectives "Parents / enfants. ○ Quelques parents ont pris une part active dans le déroulement des activités en proposant une aide pour accompagner les enfants lors des sorties extérieures. ○ Nous avons noté une amélioration de certains comportements des jeunes (langage et vocabulaire utilisé, respect de l'autre, politesse par rapport aux habitants du quartier). ○ Certains parents ont sollicité les éducateurs pour bénéficier d'un accompagnement social et éducatif plus individualisé.
REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	<p>La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014</p> <p>L'appel à projet 2023 Innovation et Engagement des jeunes porté par la CAF du Var.</p>

<p>CONSTATS</p>	<p>Depuis 2017, l'Education Nationale met en place une évaluation de début de 6^{ème} en français et mathématiques afin de mieux connaître les compétences des élèves et permettre aux professeurs et aux établissements d'élaborer des dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins des élèves. En français, le test de fluence (lecture à voix haute) a été modifié cette année, ce qui rend difficile la comparaison avec les résultats de 2022. Mais la lecture s'est imposée comme une des priorités au niveau national avec la mise en place du « quart d'heure lecture » dans tous les établissements de l'élémentaire au lycée.</p> <p>Le schéma départemental enfance et famille 2022 - 2026 du Var fait apparaître la lecture aux publics dits « fragilisés » comme une des priorités.</p> <p>Sur le territoire hyérois, nous observons depuis plusieurs années déjà que les jeunes ont une moins bonne maîtrise de la lecture et de la compréhension de l'écrit. Nombreux sont ceux qui utilisent des stratégies d'évitement pour ne pas lire car ils trouvent cela trop difficile et / ou ils n'y trouvent aucun intérêt et / ou de plaisir. Or, une maîtrise fragile de ces compétences représente un frein majeur dans l'acquisition des autres apprentissages.</p> <p>Dans le cadre de notre action de prévention des ruptures scolaires, de nombreux élèves rencontrent des difficultés de compréhension liées à une maîtrise fragile de la lecture et à un manque de vocabulaire. Le temps passé devant les écrans a augmenté au détriment de la lecture ou de l'écoute d'histoires (notamment chez les tout petits). Les parents rencontrent des difficultés éducatives face aux nouvelles technologies qui ont envahi la sphère familiale.</p>
<p>PROBLÉMATIQUES</p>	<p>Problématiques scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficultés dans les apprentissages (lecture, vocabulaire etc.) • Manque d'éveil concernant l'ouverture au monde, la culture • Problèmes d'attention <p>Problématiques familiales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficultés des familles à encourager la lecture chez leurs enfants • Difficultés éducatives <p>Problématiques santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Usage croissant des écrans <p>Problématiques sociales : Peu ou pas de livres et jeux éducatifs au sein du domicile</p>
<p>FINALITE</p>	<p>Permettre aux enfants de mieux maîtriser la langue française et d'élargir leurs centres d'intérêt</p>
<p>OBJECTIF GÉNÉRAL</p>	<p>Favoriser la lecture au sein des quartiers QPV</p>
<p>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Initier une dynamique autour de la lecture et des jeux éducatifs • Favoriser le plaisir de la lecture et des jeux « sans écrans » • Encourager la mixité et l'entraide entre pairs au sein du quartier • Entrer en lien avec les parents en les invitant à participer aux ateliers
<p>PUBLICS</p>	<p>Jeunes hyérois Garçons et filles Agés de 4 à 12 ans Résidant aux Bosquets, Blocarde Jeunes en lien avec les éducateurs APS et Arty Family</p>

MOYENS	Moyens matériels : <ul style="list-style-type: none"> • Tapis de sol (natte) • Caddy à roulettes pour le transport des livres / jeux • Livres / albums / magazines : fond propre APS + livres / albums achetés • Jeux éducatifs : fond propre APS et achetés Moyens d'action : <ul style="list-style-type: none"> • Séances hebdomadaires de lecture de rue par les éducateurs scolaires ou les jeunes eux-mêmes, jeux éducatifs au milieu de la place des Bosquets • Dons et prêt de livres à l'issue des séances 	
ENCADREMENT	<ul style="list-style-type: none"> • 2 éducatrices scolaires • 2 éducateurs de rue en soutien régulier 	
RYTHME OU DURÉE	Du 30 juin 2023 au 27 octobre 2023 : sous réserve de la météo, l'absence de local ne permettant pas de mettre en place l'action durant l'hiver ou en cas d'intempérie. Séances de 2h par semaine (vendredis de 17h à 19h).	
PARTENAIRES	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	Arty Family	Service Politique de la Ville Le logis familial Varois
COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Liens avec les partenaires : séances en concomitance avec les interventions d'Arty Family jusqu'en septembre Liens avec les éducateurs de rue : passages réguliers pendant les séances L'action est complémentaire des dispositifs d'aide de l'Education Nationale, du CLAS et du Coup de Pouce.	
RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION	Développement du goût et de la maîtrise de la lecture Amélioration des compétences de base : apprentissage de la langue française et concentration Développement de l'implication des familles dans l'éducation et la scolarité de leur enfant	
ÉVALUATION	CRITÈRES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des enfants dans le projet • Evolution de la maîtrise de la lecture • Enrichissement du vocabulaire • Meilleure confiance en eux • Adhésion des familles au projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes • Assiduité aux séances • Aisance de la lecture • Prise de parole en public • Nombre de contacts avec les familles
QUANTITATIVE		
	Période de l'atelier de lecture de rue : du 30 juin au 27 octobre 2023 Fréquence : 1 séance hebdomadaire de 2h : vendredi ou certains mardis de 17h à 19h Nombre de séances : 18 Lieu : place des Bosquets Nombre total de jeunes : 59 enfants Moyenne par séance : entre 15 et 25 enfants Un noyau de 23 enfants est venu régulièrement aux ateliers lecture. D'autres jeunes y ont participé plus sporadiquement, selon leurs disponibilités. Age : entre 4 et 14 ans	

	<p>Mixité : 61 % filles / 39 % garçons Etablissement scolaire : 24 % élèves de maternelle 59 % élèves de primaire 17 % collégiens Nous avons été en contact avec 12 familles et 8 sont venues plus régulièrement.</p>
	QUALITATIVE
	<p>L'action de lecture de rue s'est de nouveau déroulée en concomitance avec l'action de loisir créatif de l'association, Arty Family car ces deux actions sont complémentaires et bien identifiées par les enfants. Malgré l'arrêt des séances de novembre 2022 à mai 2023, les enfants ont rapidement réinvesti l'atelier. La fréquentation a augmenté puisque 59 enfants ont participé au projet (34 l'an dernier) et 28 enfants sont de nouveaux contacts (15 l'an dernier), majoritairement des « petits » de maternelle.</p> <p>L'organisation en deux parties des séances a été maintenue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lecture d'histoires (à voix haute ou non) /don ou prêt de livres - Jeux éducatifs de lecture, calcul ou logique <p>L'augmentation de la fréquentation des enfants de maternelle à l'atelier est très intéressante car nous savons que l'apprentissage de la lecture et de l'écriture démarre bien avant son enseignement formel. Les enfants ont pu se familiariser avec les livres, enrichir leur vocabulaire (explication des mots inconnus lors des temps de lecture), développer leur attention et prendre du plaisir à écouter des histoires. La lecture est aussi un merveilleux moyen d'évaluer la compréhension du monde des enfants : la famille, les amis, l'école, le monde plus largement. L'éducatrice de rue du quartier a utilisé les séances comme support à la relation, ce qui lui a permis de mettre en place des accompagnements éducatifs par la suite. Cette année, nous avons proposé une plus grande variété de jeux éducatifs, ce qui a certainement aidé les publics les plus éloignés de la lecture à participer à l'atelier de manière indirecte et a favorisé la mixité filles – garçons. En effet, ces derniers ont été plus nombreux et se sont investis beaucoup plus régulièrement que l'an dernier. Les jeux ont aussi favorisé une mixité d'âge puisque des enfants de 4 à 14 ans ont participé aux séances.</p> <p>Enfin, nous avons observé que les familles réinvestissaient la place des Bosquets durant nos interventions. Elles sont venues plus régulièrement nous parler et exprimer leur intérêt pour l'action. Le goûter de clôture du 27 octobre a pu donc être organisé avec le soutien de certains parents qui ont amené gâteaux et boissons.</p> <p>Cette action mérite d'être reconduite en 2024 car elle vise à la fois des objectifs éducatifs et de développement social du quartier. L'obtention d'un local au sein des Bosquets nous permettrait de poursuivre l'action dans une autre temporalité et faire émerger des dynamiques collectives au niveau des jeunes et des familles.</p>
<p>POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</p>	<p>Schéma départemental du Var Enfance et Famille 2022 – 2026 Cité éducative Hyères 2022 - .2023</p>

Accompagnement à la scolarité - Espace Parents - HYERES

CONSTATS	<p>La ville d'Hyères a obtenu le label Cité éducative en 2020. Un label qui permet de tendre vers une réponse collective à un défi éducatif d'ampleur. Les cités éducatives sont guidées par trois grandes orientations : conforter le rôle de l'école, promouvoir la continuité éducative, ouvrir le champ des possibles. C'est autour de la promotion de la continuité éducative que s'articule l'action espace parents, l'enjeu étant d'organiser autour de l'école la continuité éducative afin de construire un lien continu avec les parents pouvant contribuer à la réussite dès le plus jeune âge.</p> <p>Le collège Marcel Rivière accueille majoritairement des élèves issus du quartier du Val Des Rougières, quartier sur lequel APS intervient dans le cadre de sa mission de territoire au titre de la protection de l'enfance. Une partie des élèves est donc en lien avec les éducateurs de Prévention Spécialisée intervenant sur le quartier.</p> <p>En 2019, le principal du collège avait sollicité APS pour animer un nouvel Espace parent. APS avait alors sollicité des partenaires de terrain pour co-animer cet espace. Plusieurs freins n'ont pas permis la mise en œuvre d'actions au sein de cet espace : les raisons budgétaires, le climat sur le quartier, la crise sanitaire qui s'en est suivie ainsi que le manque d'implication de l'équipe pédagogique du collège.</p> <p>En 2022, les problématiques se sont renforcées : le lien école-parents s'est un peu plus distancié et le décrochage scolaire plus précoce. Il est repéré un désinvestissement des familles dans le suivi de la scolarité de l'élève impactant les résultats scolaires.</p> <p>Encourager la coopération avec les parents en développant le lien école/famille et en soutenant la fonction parentale devient donc un enjeu et un axe de travail prioritaire.</p> <p>Les ressources sur le territoire pour mettre en œuvre ce projet ont évolué favorablement : APS et l'Ecole des Parents et des Educateurs ont engagé un travail de réflexion et de collaboration pour mutualiser leurs compétences au service des familles. Dans le cadre de ce partenariat l'EPE 83, acteur du soutien à la parentalité, propose de co-intervenir dans le projet "Espace parents" du collège Marcel Rivière porté par APS et qui s'inscrit dans le programme "Cité Educative" sur la commune d'Hyères.</p> <p>Sur le quartier du Val Des Rougières, le tissu associatif s'est renforcé permettant aux acteurs de terrain de jouer un rôle dans la mobilisation des familles et le climat sur le quartier semble suffisamment apaisé pour investir le quartier.</p>
PROBLÉMATIQUES	<p>Le lien parents/collège se distancie de plus en plus Augmentation du décrochage scolaire des plus jeunes Désinvestissement (en apparence) des familles dans le suivi de la scolarité de leurs enfants</p>
BUT, FINALITE	Promouvoir la continuité éducative autour de l'école
OBJECTIF GÉNÉRAL	Favoriser l'implication des familles dans la scolarité de leurs enfants
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter le rôle de l'école • Faciliter l'implication des parents et les conditions d'exercice de la parentalité • Encourager la coopération avec les parents • Mobiliser les ressources du territoire • Permettre l'expression des parents autour de leur souffrance et difficultés, de leurs attentes, désirs, projections • Développer une meilleure connaissance de l'institution, établissement scolaire • Définir l'outil de suivi de l'action
PUBLICS	Parents de collégiens du collège Marcel Rivière
MOYENS D'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les partenaires du territoire - Préparer et co-construire les ateliers/groupes de parole

	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser les premières séances au sein du quartier - Développer un climat de confiance - Organiser les dernières séances dans une salle dédiée au sein du collège - Être souple sur le déroulement des séances en fonction du besoin des familles 	
ENCADREMENT	1 éducateur spécialisé APS, 1 éducateur spécialisé de l'EPE, 1 éducateur de Face Var	
RYTHME OU DURÉE	Année scolaire 2022/2023 6 séances par année scolaire	
PARTENAIRES	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	Face Var, EPE, Collège Marcel Rivière, CODES 83	Mairie d'Hyères, DDETS
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Action prévention des risques des ruptures scolaires (APS)	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	Implication des familles dans la scolarité de leurs enfants Présence des familles lors des rencontres parents/professeurs	
CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des familles - Régularité de la présence des familles - Participation active des familles dans le choix des thématiques - Participation des enseignants - Participation du réseau partenarial - Utilisation de l'espace parents au sein du collège - Type d'atelier mis en place 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants - Nombre Hommes/Femmes - Nombre de partenaires mobilisés - Nombre d'ateliers mis en place en dehors du collège - Nombre de professionnels de l'éducation nationale mobilisés - Nombre de réunion de coordination - Nombre d'ateliers mis en place au sein de l'EVS de Face Var
IMPACTS ATTENDUS	<p>Apaisement général sur le quartier Val des Rougières</p> <p>Apaisement général au sein du collège</p> <p>Diminution du décrochage scolaire</p> <p>Diminution des sanctions disciplinaires au collège</p>	
ÉVALUATION	QUANTITATIVE 2023	
	<p>Trois séances ont eu lieu entre septembre et décembre 2022, dans le local de Face Var, au Val des Rougières.</p> <p>Six séances ont été proposées sur l'année 2023 ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 sur la période de janvier à mai - 2 sur la période d'octobre à décembre. <p>Elles se sont toutes déroulées au sein du collège Marcel Rivière.</p> <p>Une dizaine de mères a participé à l'Espace Parents.</p> <p>6 d'entre elles ont été présentes à plusieurs séances, les autres y ont participé plus ponctuellement.</p>	

Les professionnels de l'établissement scolaire sont intervenus sur des temps importants lors des deux séances de la deuxième période (octobre à décembre 2023).

QUALITATIVE 2023

Sur l'année scolaire 2022/2023, l'action s'est déroulée en deux temps.

De septembre à décembre 2022 :

Rencontres mensuelles sous le format café parents au sein du quartier VDR avec les partenaires présents (CSK, Les mamans du VDR) animées par Face Var, EPE et APS.

Le démarrage au sein du quartier était primordial afin de pouvoir amorcer le cadre de ces rencontres. Si les premiers rendez-vous avaient d'office eu lieu au collège, la mobilisation n'aurait pas été la même. Il a été rassurant et sécurisant pour les Mères volontaires de savoir que cela se passait dans un premier temps au sein de leur quartier de résidence pour peu à peu préparer le déplacement dans le collège. Cela leur a permis de se livrer sur leurs réticences, tantôt liées à leur propre vécu à l'école et tantôt liées à leur inconfort en tant que mère immigrée subissant la barrière de la langue. Ces mères ont eu le sentiment d'être écoutées et cela a permis qu'un climat de confiance s'instaure.

De janvier à mai 2023 :

Mise en place d'ateliers parents mensuels au sein du collège animés par Face Var, EPE et APS. Les séances étaient préparées en amont au sein du CODES 83. Les thèmes abordés étaient décidés en concertation par les trois partenaires, en fonction des discussions de la séance précédente. Les thèmes abordés ont principalement porté sur l'autorité parentale et l'école. L'année s'est terminée par une séance bilan, pendant laquelle les participantes ont exprimé leurs besoins pour l'année suivante : travailler sur les thèmes du fonctionnement du collège, du harcèlement, des écrans et du sommeil.

A l'issue de ces premiers mois d'intervention, il en est ressorti que c'est un projet ambitieux et nécessaire. L'espace parents a été investi par des mères que l'on pensait désinvesties mais qui avaient besoin d'être entendues et considérées. Cela nécessite de prendre le temps, notamment pour établir une relation de confiance afin de les emmener sur des sujets de réflexion importants comme ceux de la parentalité et plus largement de la citoyenneté. Cet espace peut avoir cette vocation et peut être cet outil interculturel de rencontre et de dialogue. Il doit se pérenniser.

Les axes d'amélioration portent sur :

- Créer un support de communication visant à favoriser la mobilité des parents.
- Favoriser la présence d'un représentant du collège en fonction des thématiques abordées et des demandes exprimées par le groupe.
- Faire en sorte qu'un membre du collège accueille les participantes et les intervenants à chaque début de séance, de façon à montrer l'implication du collège dans le projet.

D'octobre à décembre 2023 :

2 ateliers ont été mis en place au sein du collège, animés par Face Var, EPE et APS, avec des interventions de membres de l'EN sur des thèmes précis.

	<p>Lors de la première séance, les participantes ont été accueillies et accompagnées par la Conseillère Principale d'Education du collège. Elles ont bénéficié de ses explications concernant le fonctionnement du collège et d'une visite complète, lors de laquelle elles ont rencontré plusieurs membres de l'établissement (principal, principal adjoint, gestionnaire, agent d'accueil, surveillants). Les participantes ont exprimé avoir apprécié ce temps d'échange et être rassurées.</p> <p>La seconde séance a porté sur le thème du harcèlement. Une présentation du dispositif PHARE a été faite par les professionnels du collège. Ce thème a permis à une des mères présentes de témoigner au reste du groupe des impacts du harcèlement sur la vie familiale (repli sur soi, tristesse, isolement) ; ce qui a amené de riches échanges autour de la communication parents / enfants.</p> <p>Il ressort de ces deux séances que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la disponibilité et l'implication des professionnels du collège dans cette action créent un sentiment de confiance et facilitent la communication entre les parents et l'établissement, -les thèmes, davantage axés sur la scolarité, renforcent la compréhension et la connaissance du système scolaire et permettent aux participantes d'être au plus près de la réalité de ce que vivent leurs enfants et de les accompagner au mieux.
<p>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</p>	<p>Cité Educative : appels à projet 2022-2023 et 2023-2024 Dispositif Phare</p>

<p>CONSTATS</p>	<p>À la fin des années 2000, en moyenne 122 000 jeunes quittent chaque année la formation initiale sans avoir obtenu de diplôme ou avec uniquement le brevet des collèges : 65 000 sans diplômes et 57 000 avec le brevet des collèges. Ils représentent 17 % des sortants du système éducatif (Source : site Éducation Nationale).</p> <p>Près de 80.000 jeunes sortiraient sans diplôme du système scolaire en 2017, d'après le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq). "Le décrochage diminue là où la norme sociale est la poursuite d'études ; à l'inverse, il augmente dans les zones où le taux de chômage juvénile est élevé, et ce d'autant plus pour les jeunes issus de milieux défavorisés."</p> <p>La lutte contre le décrochage constitue un enjeu majeur humain, social et économique. L'Union européenne s'est engagée dans la lutte contre le décrochage scolaire car ce dernier représente un obstacle majeur à la réalisation de la stratégie Europe 2020. Le conseil européen du 17 juin 2010 a réaffirmé l'enjeu pour les systèmes éducatifs européens de réduire le taux d'abandon scolaire, améliorer les niveaux d'éducation et favoriser l'inclusion sociale. L'objectif fixé consiste à faire passer en 2020, le taux d'abandon scolaire moyen dans l'Union européenne sous la barre des 10 %. Dans ce cadre, la France a atteint les objectifs qu'elle s'était fixée et le taux d'abandon scolaire est de 8,2% en 2019 (12,6% en 2010). » (Source : ministère de l'Éducation Nationale et de la jeunesse).</p> <p>Un tiers des collégiens du collège Léotard est issu du quartier prioritaire de La Gabelle.</p> <p>Certains collégiens ont des conduites inadaptées qui se traduisent par des actes d'incivilités et/ou des problèmes de comportements.</p> <p>Ces difficultés peuvent être accentuées par un contact difficile avec les familles. Depuis 2019, nous avons été sollicités en ce sens pour intervenir auprès de quelques jeunes afin d'éviter plusieurs exclusions scolaires. Leur parcours scolaire souvent ponctué de situations d'échecs ne favorise pas leur capacité à se projeter dans un choix d'orientation.</p> <p>Un certain nombre d'élèves de ce profil se retrouvent confrontés à des orientations non choisies. Beaucoup décrochent scolairement à l'entrée en lycée ou CFA.</p> <p>Certains parents se disent démunis et ne s'impliquent pas dans l'accompagnement de ce choix d'orientation ou encore impose leur choix.</p> <p>Un bilan partagé avec l'équipe du collège Léotard s'effectue chaque année afin d'évaluer la pertinence de reconduire l'action. Les situations de jeunes repérés en risque de décrochage scolaire perdurent et nécessitent de maintenir l'action.</p>
<p>PROBLÉMATIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de motivation scolaire pour un certain nombre de collégiens • Difficultés pour ces collégiens à se projeter, à comprendre les enjeux, le sens et l'importance des apprentissages scolaires. • Orientations scolaires par défaut, difficultés à évaluer les écarts entre la réalité scolaire et sociale du jeune et les modalités d'entrée sur une formation (scolaire ou alternance) • Peu ou pas d'échanges entre le jeune et sa famille quant à l'orientation • Risques de décrochage scolaire
<p>BUT, FINALITE</p>	<p>Favoriser l'insertion socioprofessionnelle.</p>
<p>OBJECTIF GÉNÉRAUX</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la réussite scolaire • Prévenir les risques de rupture scolaire • Implication de la famille dans le parcours du jeune
<p>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les aptitudes sociales dans la relation à l'autre • Connaître, comprendre et intégrer les codes sociaux • Impliquer les parents dans la scolarité et les enjeux d'orientation de leur enfant. • Médiatiser les relations entre l'institution et les jeunes/familles • Rechercher l'implication des parents et les soutenir dans leur fonction parentale. • Mises en situations professionnelles

	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les capacités à « organiser » et « adapter » • Préparations aux entretiens (demandes de stage, présentation employeurs, négociations) • Connaissance des relais après la 3^{ème} dans le droit commun • Acquisition de techniques de recherche d'informations 	
PUBLICS	<p>Élèves du collège Léotard scolarisés en 3^{ème} et leur famille, habitants majoritairement le quartier de La Gabelle.</p> <p>Elèves repérés en risque de décrochage scolaire (comportement inadapté, scolarité désinvestie, sans envie ni projection).</p>	
MOYENS D'ACTION	<p>Pour bien appréhender l'évaluation annuelle de cette action il est important de préciser qu'elle s'effectue en année scolaire. L'évaluation s'effectue donc sur une période incluant 2 années scolaires distinctes : 2021 / 2022 et 2022 / 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} période de janvier à juin 2022 accompagnement des jeunes entrés sur le dispositif en novembre 2021 - 2^{ème} période de septembre à décembre 2022 : repérage et positionnement des jeunes pour l'année scolaire en cours (2022 / 2023). Rencontrer avec les acteurs de l'éducation nationale afin d'effectuer ce repérage des jeunes en risque de décrochage scolaire, validation des situations, rencontre individuelle avec chaque famille afin de contractualiser l'accompagnement et ensuite mise en place fin novembre des ateliers de groupe jusqu'en Mai 2023 et des accompagnements individuels en fonction des besoins sans limite de temps. <p>Mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunion de rentrée avec les professeurs principaux des classes de 3^{ème} en présence de la principale et de l'APS • Mobilisation des jeunes et de leurs familles lors d'entretiens en présence du binôme APS • Formalisation du projet d'accompagnement avec le jeune et sa famille • <u>Octobre à janvier</u> : accompagnements individuels et/ou collectifs pour définir les objectifs d'accompagnement personnalisés et mobiliser les familles • <u>Février à avril</u> : intervention auprès du groupe de jeunes inscrits sur l'action afin de travailler sur les freins communs et créer une dynamique de groupe <p><u>A partir de mai</u> : accompagnements individualisés pour sécuriser le parcours d'orientation</p>	
ENCADREMENT	<p>1 éducatrice pédagogique, intervenant quotidiennement à Fréjus est dédiée à l'encadrement de cette action</p> <p>1 éducateur de l'équipe éducative de rue est présent lors des séances</p> <p>1 cheffe de service</p>	
RYTHME OU DURÉE	<p>Une fois par semaine les mardis matins</p> <p>Séance collective de 2 heure</p> <p>De janvier à décembre.</p>	
PARTENAIRES	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	Collège Léotard	CFA/CFB Lycées professionnels Centres de formation adultes CIO
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	<ul style="list-style-type: none"> • CIO • Portes ouvertes organisées par les établissements scolaires • Forums de l'orientation • Stages en immersion proposés au sein des lycées professionnels 	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription du jeune dans un projet d'orientation scolaire ou de formation pérenne • Validation d'une orientation adaptée au projet du jeune • Réinvestissement des familles dans le suivi de la scolarité de leur enfant • Amélioration du savoir-être 	

CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du savoir être de l'élève • Accompagner l'élève dans son choix d'orientation professionnelle selon ses capacités et ses envies • Satisfaction des partenaires. • Maintien de l'élève dans un cursus scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'élèves • Évolution du comportement des jeunes durant les séances et lors des visites d'établissements • Taux de jeunes avec une orientation professionnelle • Satisfaction de l'élève • Taux de présence des parents aux réunions d'informations et aux bilans individuels. • Nombre d'établissements, centres de formations visités par le jeune • Taux d'absentéisme de l'élève
IMPACTS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription du jeune vers une orientation scolaire ou de formation pérenne. • Maintien de la scolarité et construction d'un projet sur le long terme. • Maintien ou amélioration du savoir-être. • Maintien de l'investissement des parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant. 	
ÉVALUATION	<p style="text-align: center;">QUANTITATIVE 2023</p> <p>Nombre de jeunes ayant bénéficié de l'action en 2023 : 18 âgés de 13 à 15 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 9 jeunes de janvier à juin 2023 <ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 filles ▪ 6 garçons ○ 9 d'octobre à décembre 2023 <ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 Filles ▪ 4 garçons <ul style="list-style-type: none"> • 15 séances collectives de 2 heures réalisées de janvier à juin 2023 • 2 séances collectives de 2 heures réalisées d'octobre à décembre 2023 • 83,33% des jeunes sont issus du QPV Gabelle • 5,56% des jeunes sont issus du QPV Agachon • 5,56% issus du QVA centre Ancien • 5,56% de Fréjus <p>100% des jeunes ont formalisés un projet d'orientation</p> <p>100% des jeunes sont allés au bout de leur scolarité</p> <p>100% des jeunes ont obtenus une orientation : 3 ont obtenu l'orientation choisi</p> <p style="text-align: center;">QUALITATIVE 2023</p> <p>Dynamique de groupe de janvier à juin 2023 : Sur ce groupe on comptabilise 9 jeunes dont 6 issus du QPV Gabelle et 3 issus des quartiers Agachon, Centre ancien. Nous avons pu observer 2 dynamiques de groupe distinct au sein du même groupe. En effet, les jeunes issus du QPV Gabelle connaissaient les éducateurs de l'APS ce qui a certainement favorisé la mise en lien et l'implication des jeunes. L'accompagnement a été fluide et les jeunes se sont montrés investis dans la construction de leur projet d'orientation. Concernant les jeunes issus des autres quartiers, il a été nécessaire de prendre le temps de créer la relation de confiance. Malgré une attention particulière sur cette question il a été difficile de créer une cohésion de groupe. Sur ce groupe 100% des jeunes ont obtenu une orientation.</p> <p>De septembre à décembre 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Bilan avec la principale afin d'évaluer la pertinence de l'action et l'intérêt de sa continuité pour l'année scolaire 2023/2024. ○ Octobre, réunion Collège/APS : échange avec les professeurs principaux de 3ème sur les profils repérés 	

	<ul style="list-style-type: none"> ○ 17 situations présentant des difficultés de comportements, d'absentéisme, de manque de travail, posture parentale ont été évoqué... ○ Réunion d'équipe APS afin de cibler les jeunes que nous accueillerons sur les ateliers ○ 9 jeunes ont été priorisés en fonction de différents critères : Issus des QPV, public féminin, problème de comportement, situation familiale fragile ○ Dès la rentrée scolaire de novembre nous avons pris contact avec les familles afin d'organiser une rencontre individuelle avec chaque jeune et parents dans le but de formaliser le projet d'accompagnement. ○ Les ateliers collectifs au sein du collège ont débuté le 05 décembre 2023, une fois les familles rencontrées. ○ Nous projetons un atelier par semaine jusqu'au mois de Mai/juin 2023. ○ Une rencontre avec les professeurs principaux avant chaque conseil de classe pour favoriser la coordination et la cohérence des parcours <p>Concernant le second groupe nous avons été confrontés à la difficulté de mobiliser les parents. Seules 4 familles sur 9 ont participé aux entretiens de formalisation du projet. L'équipe éducative s'est rapprochée des CPE qui ont également tenté de mobiliser les familles mais sans succès. Finalement sur les 5 familles : 4 ont signé une autorisation mais ne se sont pas déplacées. Pour la 5 -ème famille, pas d'adhésion le jeune n'a donc pas souhaité continuer les ateliers.</p>
<p>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</p>	<p>La loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel, promulguée par le Président de la République, le 5 septembre 2018. Elle réforme l'apprentissage et la formation professionnelle.</p> <p>"Stratégie Europe 2020" qui fixe des objectifs au niveau européen pour l'emploi, l'éducation, l'inclusion sociale.</p>

CONSTAT	<p>Le décrochage scolaire recouvre les élèves sortis du système scolaire sans autre diplôme du secondaire que le brevet des collèges. Le décrochage scolaire est un enjeu majeur en France car de nombreux jeunes en situation d'échec scolaire connaîtront des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.</p> <p>110 000 jeunes quittent le système scolaire sans diplôme c'est-à-dire des jeunes qui quittent prématurément le système scolaire sans diplôme ni qualification en 2023.³</p> <p>Le collège, les membres de la cellule de veille éducative du collège La Peyroua et l'équipe de l'APS repèrent un certain nombre d'élèves de 3^{ème} qui se trouvent en grande difficulté scolaire. Ils ont également du mal à se conformer aux normes sociales attendues. Ils n'ont pas acquis les codes sociaux de base. Ils appréhendent difficilement les liens d'influence existant entre leurs résultats scolaires, leurs comportements et l'acceptation de leur choix d'orientation par les lycées et/ou CFA.</p> <p>Par ailleurs, leurs parcours scolaires souvent ponctués de situations d'échecs ne favorisent pas leur capacité à se projeter dans un choix d'orientation. Un certain nombre d'élèves de ce profil se retrouve confronté à des orientations subies. Beaucoup décrochent scolairement à l'entrée en lycée ou CFA. Certains parents se disent démunis et ne s'impliquent pas dans l'accompagnement de ce choix d'orientation ou encore imposent leurs choix à leurs enfants.</p>	
PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de décrochage scolaire suite à des orientations scolaires subies peu adaptées et/ou par défaut ; - Difficultés à s'insérer professionnellement ; - Décrochage social et isolement. 	
BUT, FINALITÉ	Offrir une continuité dans un parcours scolaire ou de formation.	
OBJECTIF GÉNÉRAL	Prévenir le risque de décrochage scolaire après le collège.	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPÉCIFIQUES)	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les élèves dans l'élaboration de leur projet individuel d'orientation • Travailler les savoir-être de base • Améliorer les résultats scolaires et le comportement pour une orientation réalisable en lycée professionnel • Impliquer les parents dans les enjeux d'orientation de leur enfant 	
PUBLICS	<ul style="list-style-type: none"> • Élèves de 3^{ème} du collège La Peyroua. • Élèves repérés en risque de décrochage scolaire (comportement inadapté, scolarité désinvestie, sans envie ni projection) 	
MOYENS D'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> • Repérage avec le collège des élèves en risque de décrochage scolaire. • Mise en place par l'APS de séances d'accompagnement hebdomadaire spécifique • Accompagnement éducatif individualisé proposé à chaque jeune • Évaluation partagée du parcours de chaque jeune, impliquant le jeune, sa famille, le collège, l'APS et les éventuels partenaires concernés par la situation (AEMO, ASE, PJJ) 	
ENCADREMENT	<ul style="list-style-type: none"> • 2 éducateurs de l'équipe éducative de rue sont présents lors des séances • 1 chef de service 	
RYTHME OU DURÉE	<ul style="list-style-type: none"> • 1 jeudi par semaine du mois d'octobre à février • 10 séances environs. • Bilan jeune et parents en individuel. • Accompagnement individuel pour certains, jusqu'à la fin de l'année. 	
PARTENAIRES	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	<ul style="list-style-type: none"> • Collège La Peyroua • AEMO • PJJ 	<ul style="list-style-type: none"> • Lycée Léon Blum Draguignan • Lycée Gallieni Fréjus • Lycée du Val d'Argens Le Muy

³ Source : <https://jobimpact.fr/decrochage-scolaire-chiffres>

		<ul style="list-style-type: none"> • CFA des Arcs • MLDS • CIO
COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	<ul style="list-style-type: none"> • Portes ouvertes organisées par les établissements scolaires • Forums de l'orientation • Stages en immersion proposés au sein des lycées professionnels 	
RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> • Assiduité et implication des jeunes dans l'élaboration de leur projet d'orientation • Solution d'orientation adaptée au projet du jeune • Réinvestissement des familles dans le suivi de la scolarité de leur enfant • Validation d'une orientation en fin de troisième 	
CRITERES ET INDICATEURS	CRITÈRES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du savoir être de l'élève • Accompagner l'élève dans son choix d'orientation professionnelle selon ses capacités et ses envies • Satisfaction des partenaires. • Maintien de l'élève dans un cursus scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'élèves • Évolution du comportement des jeunes durant les séances et lors des visites d'établissements • Taux de jeunes avec une orientation professionnelle • Satisfaction de l'élève • Taux de présence des parents aux réunions d'informations et aux bilans individuels. • Nombre d'établissements, centre de formations visité • Taux d'absentéisme de l'élève
IMPACTS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription du jeune vers une orientation scolaire ou de formation pérenne. • Maintien de la scolarité et construction d'un projet sur le long terme. • Validation d'un diplôme. • Maintien ou amélioration du savoir-être. • Maintien de l'investissement des parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant. 	
ÉVALUATION	QUANTITATIVE 2023	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ 10 jeunes accompagnés dans le cadre de l'atelier <ul style="list-style-type: none"> • Filles : 4 • Garçons : 6 ○ 12 séances ○ 4 établissement scolaires et centre de formation visités ○ 65 % d'assiduité sur l'ensemble du parcours 	
	QUALITATIVE 2023	
	<p>Cette année le dispositif a accueilli 10 élèves en tout. Sur les 10 collégiens, seulement 2 d'entre eux avaient une idée précise de leur orientation.</p> <p>Les 4 filles ont montré un désir de travailler dans le but d'une orientation adaptée et ont été très impliquées lors des différents ateliers.</p> <p>Pour les 6 garçons, l'implication dans leur orientation a été moins franche. Manque de concentration et d'investissement. L'ensemble du groupe a présenté un manque de corrélation entre leurs idées et les possibilités d'y accéder (notes, comportement).</p> <p>Les 4 visites d'établissements ont pu donner naissance à des nouvelles idées d'orientations ou confirmer certains projets déjà anticipés.</p>	

	<p>Concernant le savoir-être, la majorité des collégiens du groupe ne mesure pas les attentes du milieu professionnel. Toutefois, ils ont su bien se comporter durant les visites des établissements.</p> <p>Tous les établissements ont pu être visités (Lycée professionnel Léon BLUM, Lycée professionnel Galliéni, Lycée du val d'Argens et le CFA des Arcs).</p> <p>Un point a été fait avec le Principal du collège en début de 2^{ème} trimestre afin de prendre connaissance des notes et du comportement. Cela nous a permis de réajuster l'accompagnement pendant l'atelier et de préparer les vœux formulés par les collégiens.</p> <p>L'évaluation qualitative va être réalisée entre fin mars et début avril 2024. A ce stade, sur les 10 jeunes accompagnés sur le dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 vers un CFA • 4 en seconde générale et technologique • 1 est sans orientation encore définie.
<p>POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</p>	<p>La loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel, promulguée par le Président de la République, le 5 septembre 2018. Elle réforme l'apprentissage et la formation professionnelle.</p> <p>"Stratégie Europe 2020" qui fixe des objectifs au niveau européen pour l'emploi, l'éducation, l'inclusion sociale.</p>

CONSTATS	<p>Le travail de rue est une démarche éducative et sociale qui consiste à aller vers les personnes dans leur milieu. C'est une action qui s'inscrit dans le long terme et qui constitue l'axe de travail fondateur de la prévention spécialisée. La présence sociale s'organise dans des espaces d'accueil plus ou moins formalisés que les jeunes occupent. L'ensemble des pratiques est imprégné de cette présence car c'est le seul mode d'action permettant de nouer des relations avec un milieu qui n'en fait pas spontanément la demande. C'est le moyen privilégié d'atteindre un public entretenant des rapports difficiles avec les institutions. L'éducateur dispose de nombreuses possibilités pour effectuer ce type d'intervention. Elles lui permettent de mieux connaître la particularité du territoire sur lequel il exerce sa mission et d'adapter le support le plus adéquat pour investir l'espace public.</p> <p>Le quartier des Bosquets est un quartier proche du centre-ville : une équipe de 2 professionnels y intervient. La présence d'adultes dans le quartier y est amoindrie et le tissu associatif peu investi.</p> <p>L'approche autour du sport, du loisir et de la culture est un moyen pour le professionnel d'engager une relation progressive avec les jeunes. Ces actions sont le fruit de plusieurs semaines/mois d'observation au cours desquelles l'éducateur sera présent de manière régulière et récurrente afin qu'au terme de quelques mois se tissent une relation de confiance.</p>
PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Enfance en errance sur les temps du mercredi après-midi. - Pas d'activité organisée sur le quartier de façon quotidienne. - Peu d'espace destiné aux enfants et aux familles. - Tissu associatif peu ancré dans le quartier. - Grande demande de loisirs de la part des 4/13 ans - Investissement limité des parents sur les temps du mercredi après-midi. - Peu d'inscriptions à des activités associatives en dehors du lieu de vie. - Manque d'activité sportive et culturel de la part du public 4/13 ans. - Enfants en bas âge laissés à la charge de leurs aînés.
BUT, FINALITE	<ul style="list-style-type: none"> - Découvrir et pratiquer des sports, loisirs et activités diversifiés. .
OBJECTIF GÉNÉRAL	<ul style="list-style-type: none"> - Investir l'espace public et favoriser le contact avec les jeunes, par la mise en place d'animations ludiques et culturelles
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler les problématiques repérées sur ce temps au travers d'actions spécifique complémentaires ; - Création de groupes réduits en fonction des problématiques repérées. - Crée un lien durable avec les adolescents, ainsi qu'avec les familles du quartier. - Occuper un espace et le dédier aux jeunes et familles - Favoriser l'ouverture sur l'extérieur. - Être repéré comme personne de confiance (pour l'éducateur) - Présence sociale.
PUBLICS	<ul style="list-style-type: none"> - Enfants de tous âges accompagnés de leurs familles.
MOYENS D'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Animation de places régulière et repérée (hebdomadaire). - Diversification des activités selon la tranche d'âge. - Matériel pédagogique adapté - Temps commun autour d'un goûter partagé vecteur de rencontre et de discussion. - Interventions extérieures.
ENCADREMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Un éducateur spécialisé et un éducateur sportif
RYTHME OU DURÉE	Tous les mercredis après-midi de 14h à 19h (en fonction de la saison ou de la météo)

	1 ^{er} CERCLE	2 ^{ème} CERCLE
PARTENAIRES	Petit débrouillard.	Villa Noailles. Commune
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Le territoire étant hors QPV, peu d'associations y interviennent. L'association Arty Family y intervient dans une approche créative. Notre action s'inscrit en totale complémentarité. Cette action est complémentaire de l'action Atelier lecture de rue organisée par les éducateurs scolaires d'APS.	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	<ul style="list-style-type: none"> - Relations apaisées - Meilleure intégration des règles sociales. - Mixité sociale (public garçon/fille). - Création de lien sur le long terme avec les enfants ainsi que leurs familles. - Ouverture sur l'extérieur. 	
CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion du public - Création de lien - Accès à des activités extérieures. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants - Régularité - Sollicitations des familles - Nombre de sorties sur l'extérieur.
IMPACTS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> - Travail sur le vivre ensemble général du quartier, - Mise en relation des familles. - Travail de la parentalité, et du lien de confiance avec l'équipe intervenant au sein du quartier. 	
ÉVALUATION (En référence aux critères et indicateurs)	QUANTITATIVE	
	<p>Depuis le début de la reprise de l'action, il y a eu un total de 37 jeunes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enfants de 0-5 ans : filles : 2 garçons : 3 = 5 - Enfants de 6-9 ans : filles : 8 garçons : 10 = 18 - Adolescents 10-14 : filles : 8 garçons : 6 = 14 <ul style="list-style-type: none"> - Chacun de ces jeunes a participé à plusieurs actions du mercredi Une mixité quasi parfaite avec 19 garçons et 18 filles. Ces chiffres mesurent donc les personnes ayant participé à l'animation sans prendre en compte leur fréquence. - En moyenne 15 enfants/adolescents sont présents lors des animations de place - 18 sorties sur l'extérieur avec les enfants et adolescents présents aux animations 	

QUALITATIVE

L'action Animation de places a été initialement dirigée et menée par un éducateur sportif mettant le sport au cœur de l'action, l'éducateur spécialisé qui a repris l'action a progressivement évolué vers les loisirs.

Mais l'année 2023 a été coupée en deux types de prises en charge puisque les équipes éducatives ont été renouvelées en cours d'année.

De janvier à juin 2023 les mercredis étaient encadrés par un éducateur spécialisé qui a fait intervenir des partenaires tel que l'IMSAT durant ces temps.

A partir du mois de juin, une nouvelle équipe éducative s'est inscrite sur le quartier en essayant de faire perdurer la dynamique d'animation durant l'été 2023, une moyenne d'une trentaine d'enfants étaient demandeurs d'activités sur ces temps dédiés. Au vu de la fréquentation il a fallu créer des sous-groupes afin de proposer des activités adaptées aux différentes tranches d'âge :

- Atelier football pour les 8/10 ans
- Atelier jeux de sociétés pour les 11/13
- Atelier dessin pour les 3/6 ans.
- Ateliers de jeux collectifs pour l'ensemble du groupe.

Cette action qui est déjà en place depuis plusieurs années est créatrice de liens pour de nouveaux professionnels qui arrivent. C'est un support qui permet d'être identifié sur le quartier et qui permet d'entrer en relation avec les jeunes et les familles et qui permet également au professionnel de trouver une place au sein du quartier et de mettre en place des accompagnements individuels et collectifs rapidement.

A partir du mois d'aout le groupe s'est restreint compte tenu des départs en vacances et au vu des fortes chaleurs, il a fallu réadapter les horaires d'intervention, ce qui a permis également d'envisager la semaine « tous à l'eau » avec les quelques enfants qui restaient présents sur le quartier. Effectivement l'action animation de places est un tremplin qui permet d'envisager des ouvertures sur l'extérieur, de proposer aux enfants de se saisir de différentes activités possibles ailleurs. C'est ainsi qu'une partie des adolescentes du quartier se sont inscrites sur la semaine de l'architecture à la Villa de Noailles en juillet ou encore qu'il a été possible d'organiser des semaines à thème de l'environnement et de la Culture organisées aux vacances d'Automne. Ces sorties vers l'extérieur sont une vraie réussite et symbolise une partie des missions d'un professionnel de la prévention spécialisée.

A partir du mois de septembre, un éducateur sportif a rejoint l'équipe éducative permettant ainsi de mieux prendre en charge le groupe et de diversifier les activités.

Grâce à des années de sensibilisation à l'intérêt d'avoir une activité extrascolaire et compte tenu de l'offre présente à Hyères, beaucoup de familles ont inscrit leurs enfants a des activités.

Il semble également important de souligner que ces animations ont été une grande opportunité pour les familles de s'impliquer davantage dans les loisirs de leurs enfants.

« Animation de place » est au cœur de l'inscription d'APS aux Bosquets et invite à tous se retrouver et à tous s'impliquer dans la vie du quartier, concourant ainsi à une ambiance générale apaisée.

	<p>La problématique repérée ainsi que d'autres paramètres avant la création des animations de place n'est plus d'actualité et nous conduit à envisager notre intervention de manière différente. En effet le temps de novembre à mars étant froid et incertain, les enfants étant inscrits en activité extrascolaire nous pensons qu'il serait plus opportun d'intervenir ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les mercredis de l'année : présence sociale au sein du quartier - D'avril à novembre : Animations spécifiques (loisir, sport, culture) de place - De décembre à mars : proposer des activités hors quartier aux besoins et durant la période des vacances scolaires. <p>Ces nouvelles modalités d'intervention s'expérimenteront dès janvier 2024.</p>
	<p>Politique de protection de l'enfance Schéma Départemental de l'enfance et des familles</p>

CONSTATS	<p>Le schéma départemental de l'enfance et de la famille 2022-2026 met l'accent sur l'accès au sport et à la culture. A l'échelle départementale, 3 associations de prévention spécialisée se partagent le territoire et œuvrent pour des missions communes dans le cadre de la protection de l'enfance.</p> <p>D'après nos constats, les jeunes accompagnés présentent des problématiques communes qui se sont aggravées avec le contexte sanitaire : sentiment d'appartenance et de loyauté à leur quartier, difficulté d'ouverture vers l'extérieur, peu de pratique sportive, mauvaise hygiène de vie.</p> <p>Ces jeunes issus de quartiers différents ne se rencontrent pas et craignent souvent l'inconnu.</p>	
PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes et leurs familles se déplacent peu sur l'extérieur - Manque d'hygiène de vie impactant la santé physique et psychique - Mixité de genre, sociale - Manque d'action transversale sur le territoire - Manque d'activités 	
BUT, FINALITE	Favoriser la mixité sociale et territoriale des jeunes et des professionnels	
OBJECTIF GÉNÉRAL	Favoriser la pratique sportive et l'ouverture sur l'extérieur	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	<ul style="list-style-type: none"> - Découvrir et pratiquer des sports collectifs diversifiés - Créer du lien avec les jeunes des différents quartiers - Créer du lien entre professionnel de prévention - Impulser une dynamique territoriale - Mixités filles/garçons et inter association - Découverte de nouveaux espaces 	
PUBLICS	Mixte : filles, garçons 11/15 ans	
MOYENS D'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de présence sociale et de préparation sur les différents quartiers - Le bouche à oreille pour faire passer l'information - Diversification des activités - Matériel pédagogique adapté - Temps commun autour d'un goûter partagé et/ ou d'un repas - Compétences professionnelles spécifiques à la pratique de sport - Réunion avec les partenaires 	
ENCADREMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Educateurs de chaque quartier représenté - Educateur sportif titulaire du BNSSA - DEJEPS en formation - BPJEPS en formation 	
RYTHME OU DURÉE	Le samedi 1 ^{er} juillet 2024	
PARTENAIRES	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	<ul style="list-style-type: none"> - APEA - LVP - IMSAT - Les ptits débrouillards 	<ul style="list-style-type: none"> - Mairie d'Hyères - UFOLEP - Etat - Département
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Renforcement des différents partenariats avec les associations locales	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration des règles sociales - Apprentissage de la frustration - Développement des valeurs d'entraide et de solidarité - Diminution des représentations stéréotypes de genre 	

CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> - Nature des séances/épreuves proposées - Dynamique inter quartier - Création de lien avec les partenaires et leurs publics 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombres de participants - Participation aux différentes séances et épreuves proposées
ÉVALUATION	QUANTITATIVE 2023	
	<p>Cette journée a rassemblé 54 jeunes issus des différents quartiers du territoire Varois dont 20 Filles et 34 garçons. Ils étaient âgés entre 11 et 15ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 11 jeunes âgés de 11 ans - 14 jeunes âgés de 12 ans - 8 jeunes âgés de 13 ans - 14 jeunes âgés de 14 ans - 7 jeunes âgés de 15 ans. <p>11 éducateurs ont participé et/ou encadré les équipes 10 animateurs (Stagiaire DEJEPS ET BPJEPS) ont participé à cette journée afin d'encadrer et d'animer les activités. 2 éducateurs sportifs de l'IMSAT étaient aussi présents pour encadrer les stagiaires en formation et pour cadrer les différents temps de la journée. 1 éducateur sportif titulaire du BNSSA pour encadrer les activités aquatiques. Les équipes se sont affrontées sur 11 épreuves collectives durant la journée en variant la nature des séances tout en mettant en pratique les valeurs d'entraide, de communication, de solidarité, de réflexion et de rapidité.</p>	
	QUALITATIVE 2023	
<p>Kohlantess est une journée d'ouverture qui permet un décloisonnement des quartiers et de l'entre-soi qu'ils peuvent générer. Avant cette journée, les jeunes pouvaient verbaliser leur insécurité de se retrouver avec des jeunes d'autres territoires. Une fois les équipes constituées et la journée lancée cette peur s'est vu disparaître, laissant place à de la communication et à de l'entraide. La présence des éducateurs au sein des équipes a permis de contenir et dynamiser les jeunes. Aucune équipe n'a refusé de participer à une des activités et tous ont montré un vif intérêt. Cependant sur les 11 activités, davantage d'entre elles pourraient être aquatiques au vu de la période et du lieu en bord de mer. Le temps de la pause méridienne est nécessaire mais doit être écourté pour se remettre en activité rapidement et ne pas perdre la motivation de chacun. Contrairement à l'édition 2022, aucune blessure n'était à déplorer mais sur le retour tous les jeunes se sont assoupis durant le trajet. Chaque jeune participant s'est vu remettre un bon cadeau de 20€ afin de faire une activité de leur choix et sur leur territoire respectif, en étant accompagné de leurs éducateurs référents des différentes associations présentes sur la journée. Ces temps qui ont ultérieurement permettant le maintien du lien, de le renforcer avec certains, cela permet d'inscrire la récompense dans le cadre d'une action éducative.</p> <p>D'un point de vue organisationnel la journée Kohlantess a nécessité un travail important afin d'élaborer le projet et de mobiliser les partenaires nécessaires pour la réalisation de ce dernier.</p> <p>Les temps de coordination ont été peu nombreux compte tenu des ressources humaines des équipes éducatives, mais cela n'a pas empêché l'implication de chacun. Le fait que ce soit la 3ème édition a facilité l'organisation et l'intérêt des participants.</p>		

	<p>Cela serait intéressant qu'APS ne soit pas le seul et unique porteur en matière de préparation, notamment pour faire découvrir d'autres territoires aux habitants Hyérois.</p> <p>Il a fallu faire preuve de souplesse afin de s'adapter jusqu'au jour J au changement de dernière minute dû à la participation ou non de certains jeunes ainsi qu'à la prise en compte de la météo.</p> <p>Le financement quartier d'été a été nécessaire au bon déroulement du Kohlantess.</p> <p>Les retours positifs des différents acteurs présents à cette journée mettent en exergue la réussite de cette action et souhaiteraient une reconduction l'année prochaine.</p>
<p>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Schéma départemental de l'enfance et de la famille 2022-2026 - Dispositif Quartier d'été 2023

CONSTATS	<p>D'après l'observatoire des inégalités près de la moitié des Français ne partent pas en vacances pour des raisons financières (2023).</p> <p>Par ailleurs le bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports n°30 du 23 juillet 2015 régit le « savoir-nager » comme étant un objectif des classes de CM1, CM2 et sixième.</p> <p>Après différentes observations sur les Bosquets, Il y a un petit groupe d'enfants âgés de 7 à 11 ans présents dehors régulièrement, souvent sous les arbres en bas des marches des habitations.</p> <p>Après avoir échangé avec eux et observé la vie du petit groupe, il apparaît qu'ils ne se respectent pas, se parlent mal, jouent très rarement entre eux, malgré le fait qu'ils restent ensemble.</p> <p>Certains enfants déplorent qu'il y ait moins d'activités qui leur soient proposées par comparaison aux plus grands du quartier.</p> <p>La plupart des enfants qui sont présents, sont connus par l'association car ils sont présents lors des animations de place du mercredi.</p>	
PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés à jouer ensemble - Communication difficile entre enfants - Oisiveté 	
BUT, FINALITE	Favoriser le vivre ensemble	
OBJECTIF GÉNÉRAL	Permettre le développement des codes sociaux entre pairs	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	<ul style="list-style-type: none"> - Etre capable d'échanger avec les autres - Respecter les règles à travers le jeu - Maintenir le lien social et s'ouvrir aux autres - Savoir exprimer ses idées. - Savoir respecter les idées des autres - Favoriser la découverte des sports aquatiques 	
PUBLICS	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes de 7 à 11 ans 	
MOYENS D'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser un groupe d'enfants autour d'objectifs communs - Sensibiliser les familles à l'intérêt des activités proposées - Organiser un programme éducatif sur mesure autour de l'eau : Soccer sur la plage + baignade + Jeu du béret + baignade + pic nique. - Accès à la piscine municipale - Repérer les lieux de découverte 	
ENCADREMENT	Une éducatrice et un éducateur sportif	
RYTHME OU DURÉE	Du 21 au 25 08 2023	
PARTENAIRES	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	APS Les familles	Conseil Départemental du Var

COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Action animation de places aux Bosquets	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	<ul style="list-style-type: none"> - Mode de communication et d'interpellation entre eux facilité - Intégration des règles de respect - Apaisement dans le groupe 	
CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes effectivement mobilisés - Jeunes effectivement impliqués - Respect des règles - Ouverture culturelle aux sports aquatiques - Amélioration de la qualité des échanges entre eux 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes et profils (âge, sexe) - Nombre de jeunes présents à toutes les séances - Implication des jeunes dans l'organisation et dans les activités - Nombre de jeunes exprimant une satisfaction à l'issue de l'activité - Nombre de jeunes désirant poursuivre une activité aquatique
IMPACTS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> - Apaisement au sein du quartier - Appropriation des différentes communes de la ville - Climat familial plus apaisé 	
ÉVALUATION	QUANTITATIVE 2023	
	<ul style="list-style-type: none"> - 10 enfants entre 7 et 11 ans dont 3 garçons et 7 filles. - Certains n'ont pas été présents sur toutes les activités - Un intérêt pour l'activité aquatique avec un passage du test aquatique. - 3 retours spontanés des familles sur leur satisfaction de la semaine - 9 enfants sur 10 ont réussi avec succès leur attestation d'aisance aquatique - 2 lieux de découverte - 7 enfants sur 10 ont verbalisé leur joie à l'issue des activités - 2 enfants souhaitent réitérer le même type de semaine 	
	QUALITATIVE 2023	
<p>L'objectif sur cette semaine était d'amener les enfants à partager une activité commune en l'occurrence la baignade et ce dans le respect de l'autre. Dès la fin de la semaine les interactions entre les enfants étaient de plus en plus adaptées, une forte diminution des moqueries et des insultes a été observée, ce qui a pu permettre une communication générale beaucoup plus sereine, ainsi, une cohésion de groupe est apparue.</p>		
<p>Il a été également question de favoriser de la solidarité au sein du groupe lors des pique-niques, même si chaque enfant avait emporté avec lui son propre repas. Il y avait des déséquilibres sur la façon dont leur repas était confectionné, et très</p>		

	<p>naturellement une notion de partage est apparue lors de ces temps dédiés en fonction de ceux qui avaient le plus et ceux qui avaient le moins.</p> <p>Par ailleurs les enfants ont pu découvrir d'autres plages de la commune de Hyères que celles régulièrement fréquentées avec leur famille, du fait de la proximité de celles-ci. Effectivement la plupart des enfants du quartier Les Bosquets ne fréquente que la plage de l'Ayguade et n'a même pas connaissance de la diversité des plages de la ville, d'où l'intérêt d'être allé à La Capte et aux Pesquiers. Cela a été l'occasion également d'observer la faune aquatique avec la découverte d'une étoile de mer tout en faisant de la prévention sur ce qu'il se passe au fond de l'eau et l'importance de respecter cette biodiversité.</p> <p>Cette semaine « aquatique » fut l'occasion de redonner confiance à certains enfants qui avaient une appréhension de la mer et de la piscine. Ils ont pu passer leur attestation d'aisance aquatique et ainsi développer leur autonomie et leur confiance en soi dans l'eau.</p> <p>Nous avons prévu que la semaine soit ponctuée par un pique-nique sur la plage avec les familles. Nous n'avions pas anticipé les difficultés de certaines familles liées à la mobilité et qu'une seule famille sur les 10 a pu nous rejoindre à ce temps de clôture de l'action.</p> <p>À la suite de cette initiation les retours des familles étaient très positifs, certaines familles ont pris le temps d'envoyer un texto pour dire à quel point cela avait plu à leurs enfants et que cela les avait apaisés. Les enfants eux-mêmes ont pu interpeller les éducateurs de l'association pour renouveler ce type d'activités, ce à quoi il sera question de réfléchir de nouveau.</p> <p>Un enfant en particulier a été en grande difficulté lors du passage du test d'aisance aquatique, cela aurait pu le décourager mais au contraire c'est celui qui sollicite le plus pour renouveler l'expérience. D'où l'intérêt de reprogrammer ce type de sessions.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Protection de l'enfance (Conseil Départemental du Var)

CONSTATS	<p>L'accès à la culture, aux pratiques artistiques et culturelles ainsi que l'expression citoyenne sont des objectifs structurants pour la politique de la Ville, car l'objectif est d'ouvrir les quartiers prioritaires, de contribuer à améliorer l'image de ces quartiers et de contribuer à l'émancipation de chacun, particulièrement les plus jeunes.</p> <p>L'Etat, par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, se mobilise aux côtés des collectivités territoriales et des structures culturelles, éducatives et sociales pour accompagner le potentiel créatif des enfants et des jeunes issus de ces quartiers.</p> <p>Sur le quartier des Bosquets, les jeunes adolescents âgés entre 11 et 15 ans sollicitent régulièrement les éducateurs présents sur le quartier lors des moments conviviaux. Ils sont en demande de sorties mais surtout de découverte pendant les vacances.</p>	
PROBLÉMATIQUES	<p>Les familles proposent peu de sortie culturelle à leurs enfants. Les jeunes ont tendance à se replier sur le quartier (difficultés à en sortir) Démobilisation de certains jeunes le jour même d'une sortie. Peu, voire pas d'infrastructures sur le quartier. Parents peu mobiles.</p>	
BUT, FINALITE	Développer une sensibilité culturelle	
OBJECTIF GÉNÉRAL	Favoriser l'accès à la culture en créant un lien durable et repérable	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	<p>Découvrir un lieu culturel phare de la région (Mucém) Favoriser l'ouverture d'Esprit Développer la créativité Favoriser le bien-être et la santé Favoriser la coopération dans le groupe</p>	
PUBLICS	Jeunes adolescents âgés de 11 à 15 ans	
MOYENS D'ACTION	<p>Une semaine autour de la culture et du sport du lundi 31 octobre 2023 au vendredi 3 novembre 2023 ; organisée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lundi 30 : visite du Mucem à Marseille en prenant le train. - Mardi 31 : Activité Graff (pochoirs sur Toiles) - Jeudi 2 : Trampoline Park - Vendredi 3 : Soirée cinéma débat 	
ENCADREMENT	<p>2 éducatrices 1 stagiaire éducateur 1 éducateur sportif présent le 2 et le 3 novembre</p>	
RYTHME OU DURÉE		
PARTENAIRES	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	Mucem Trampoline Park Les parents	Département Mairie
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Cette action est complémentaire avec l'Action animation de place	

RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	Apporter des solutions face à l'oisiveté Plus de respect entre les jeunes mais aussi envers l'adulte. Implication dans les activités proposées Respect des règles des activités Ouverture culturelle sur les différentes activités artistiques tel que le graff, le Mucem et la soirée cinéma	
CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes effectivement mobilisés - Jeunes effectivement impliqués - Respect des règles - Ouverture culturelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes et profils (âge, sexe) - Nombre de jeunes présents à toutes les séances - Implication des jeunes dans l'organisation et dans les activités - Nombre de jeunes exprimant une satisfaction à l'issue de l'activité - Nombre de jeunes désirant poursuivre une activité artistique culturelle ou sportive - Amélioration de la qualité des échanges entre eux
IMPACTS ATTENDUS	Apaisement au sein du quartier Accès à la culture facilitée auprès des autres habitants	
ÉVALUATION	QUANTITATIVE 2023	
	<ul style="list-style-type: none"> - 10 pré-adolescents âgés entre 11 et 12 ans et une adolescente de 16 ans étaient présents durant cette semaine. - 2 garçons et 8 filles. - Certains n'ont pas été présents sur toutes les activités proposées. - 3 questionnaires remplis par les familles où la satisfaction est de 100% - 9 questionnaires remplis par les jeunes, où 100 % d'entre eux signifient avoir « beaucoup » apprécié les activités de la semaine. 	
	QUALITATIVE 2023	
<p>L'objectif des activités proposées durant cette semaine de vacances était la découverte de la culture.</p> <p>Stratégiquement le programme a été pensé de façon équilibrée afin que les sorties soient diversifiées avec des activités pour lesquelles ils nourrissaient des appétences et d'autres complètement nouvelles.</p> <p>Le programme a été complètement respecté et le groupe de jeunes a été identique du début à la fin.</p>		

	<p>La sortie au Mucem a nécessité de prendre le train, certains n'avaient jamais pris le train et n'étaient jamais allés à Marseille. Un jeune était tellement en joie et en appréhension de prendre le train qu'il était agrippé à son fauteuil, partagé entre excitation et crainte.</p> <p>Sur cette journée nous avons marché douze kilomètres, chaque jeune a été dans le dépassement de soi pour accomplir cet effort.</p> <p>La découverte du quartier « Le panier » a suscité beaucoup d'intérêt notamment car on y voit beaucoup de street art. Cela a donné lieu à différents shooting photos de la part des jeunes et cela permettait de faire du lien avec le programme de la semaine.</p> <p>Le restaurant a été à l'origine d'un moment inédit pour certains, donnant lieu à des réflexions comme : « on est à maison du monde » « pour de vrai on va être servi à table par le monsieur ». La salle de restaurant fut comme un musée avant l'heure pour certains qui ont pris beaucoup de photos.</p> <p>Après le restaurant certains jeunes nous ont sollicités pour ramener un souvenir de Marseille comme des stylos, savons etc ... Comme n'importe quel touriste qui visiterait un nouveau lieu, il était très important pour eux d'avoir un souvenir matériel de cette journée.</p> <p>L'exposition au Mucem portait sur la nourriture méditerranéenne et certaines œuvres ont été sources de débat au sein du groupe. Ils ont été interpellés, ils se sont questionnés et en cela le pari fut réussi.</p> <p>La deuxième journée fut une découverte pour l'ensemble du groupe. Grace aux compétences d'un éducateur stagiaire, ils ont pu acquérir les savoir-faire de base pour maîtriser la technique du graff, leur permettant ainsi de réaliser des œuvres libres.</p> <p>Pour la séance du ciné débat, le film retenu fut à la recherche du bonheur. Celui-ci a provoqué pas mal de questionnements, de réflexion sur le vocabulaire employé durant le film et ils ont été intrigués de savoir si le film était une histoire vraie.</p> <p>Ce film délivrant un vrai message philosophique et une vraie morale, son visionnage les a inspirés quant à leurs perspectives de vie.</p> <p>Grace aux questionnaires destinés aux adolescents et à leurs parents, nous pouvons mesurer que leur satisfaction est totale. Beaucoup de jeunes se sont projetés sur de futures sorties en proposant la découverte de la grotte Cosquer ou encore un nouveau musée.</p> <p>Cette approche culturelle nous permet même de nous projeter sur l'organisation d'un séjour comme une ville comme Florence. Afin de poursuivre cette initiation à la culture. Au-delà de ce projet, des sessions de ce type durant les vacances scolaires doivent perdurer, pour l'intérêt éducatif que cela comporte et afin de maintenir le lien avec les jeunes et les familles et ainsi favoriser l'ouverture d'un champ des possibles.</p>
<p>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</p>	<p>- Protection de l'enfance (Conseil Départemental du Var)</p>

CONSTATS	<p>« Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), les femmes sont confrontées à de nombreuses entraves au principe d'égalité qui affectent notamment leur émancipation et leur plein accès aux droits fondamentaux. Beaucoup subissent une double discrimination en raison de leur sexe d'une part, et de leur origine réelle ou supposée, ou en raison de leur lieu d'habitation, d'autre part⁴. »</p> <p>Déclarée grande cause du quinquennat du président de la République, l'égalité entre les femmes et les hommes mobilise aujourd'hui l'ensemble du gouvernement.</p> <p>À l'échelle du département du var, la lutte contre les discriminations et l'égalité femmes-hommes sont des axes transversaux des contrats de ville.</p> <p>Les orientations de la CAF du Var, dans son appel à projet initiative et engagements des jeunes, visent à promouvoir des actions aux finalités émancipatrices et éducatives pour les jeunes.</p> <p>Nos constats au sein du quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficultés pour les adolescentes et adolescents à trouver leur place au sein du quartier. - Présence ostentatoire du trafic de stupéfiant agissant en influence sur certains jeunes particulièrement fragiles ou livrés à eux-mêmes. - Pratiques de repli des jeunes filles ou sorties exclusives pour les études (collège, lycée). - Attitudes d'évitement et de contournement et attitudes inadaptées dans certaines situations de vie sociale.
PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'ouverture culturelle • Risque d'isolement • Difficultés dans les relations filles / garçons • Non-maitrise des codes sociaux • Image de soi dévalorisée
BUT, FINALITE	Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture et au sport
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	Favoriser une ouverture sur son environnement et sur le monde
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'ouverture culturelle et développer l'esprit critique • Favoriser l'acquisition des codes sociaux nécessaires à une insertion sociale (comportement, tenue et respect) • Favoriser l'autonomie : libre expression de ses choix et de ses envies • Renforcer l'estime de soi et la confiance en soi. • Rompre l'isolement de certains Adolescents
PUBLICS	<ul style="list-style-type: none"> • 40 jeunes filles et garçons âgés de 10 à 18 ans • 100 % bénéficie d'un accompagnement éducatif par l'APS • 100 % sont issues de La Gabelle (QPV) • 50 % de jeunes filles

⁴ CNV 21 Juin 2018 - Avis Place des femmes et des jeunes filles dans les espaces publics dans les quartiers de la Politique de la Ville).

MOYENS D'ACTION	<p>Animé régulièrement par les éducateurs de rue, le « club ados » permet à ces jeunes filles et garçons, âgés de 10 à 18 ans de se retrouver pour élaborer ensemble des projets de sortie (loisirs, cultures, sport, actions solidaires), tout en bénéficiant d'un espace d'échange libre participant à leur construction citoyenne.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régulièrement les Adolescents sont réunis dans une configuration « espace d'échanges et d'initiatives » (élaboration de projet) dans les locaux de l'APS ou sur le quartier ; • Les projets de mini-séjours seront finalisés dans ce cadre avec les jeunes ayant proposés ces projets <p>20 sorties loisirs et culturelles seront programmées durant l'année</p>	
ENCADREMENT	<p>3 éducateurs de rue 1 cheffe de service</p>	
RYTHME OU DURÉE	<p>Tout au long de l'année</p>	
PARTENAIRES	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	Associations du territoire	CD 83, CAF
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	<p>Associations ou clubs sportifs intervenant dans le domaine des loisirs.</p>	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Engagement des jeunes filles et garçons comme actrices et acteurs réguliers des projets ○ Ajustement des comportements et attitudes en fonction des situations rencontrées. (Aptitudes sociales) ○ Plus grande ouverture et mobilité des jeunes ○ Inscription plus régulière des jeunes filles dans des activités culturelles, de loisirs ou sportives 	
CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de jeunes initialement impliqués dans le projet dont % de filles ○ Nombre de jeunes ayant participé au séjour dont % de filles ○ Âge des jeunes (filles et garçons) ○ Quartiers d'habitation des jeunes ○ Nombre de parents impliqués dans la réalisation du projet de leur enfant ○ Nombre d'inscriptions dans un club ou une association proposant des activités de loisirs ○ Évolution des comportements individuels 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 100 % des projets ont été mis en œuvre ○ 90% des jeunes sont allés au bout de leur engagement. ○ 50 % de jeunes filles ○ 100 % des jeunes sont issus de La Gabelle ○ 30% des jeunes sont inscrits dans un club ou une association ○ Pour 100% des jeunes, les éducateurs, les familles et les partenaires observent une évolution
IMPACTS ATTENDUS	<p>Evolution des relations filles / garçons vers plus d'apaisement et de partage ; Montée en autonomie des publics jeunes</p>	

QUANTITATIVE 2023

ÉVALUATION

On comptabilise un total de 69 jeunes dont 22 nouveaux entrants, âgés de 11 à 18 ans mobilisés sur le club ados : 25 filles, 44 garçons, 67 issus du QPV Gabelle, 2 issus du QVA centre ancien de Fréjus. 54 jeunes sont âgés de 11 à 14 ans et 13 jeunes de 15 à 18 ans.

Lors des sorties, des temps de rue ou des séjours, l'équipe éducative prends le temps d'échanger avec les jeunes sur le déroulement de la journée, de l'activité ou des perspectives à venir. On comptabilise sur l'année 2023 activités/sorties et 3 séjours de 4 jours :

- Loisirs : 1 activité paintball, 2 sorties cinéma, 2 sorties Aqualand à Sainte-Maxime, 1 sortie piscine à Brignoles, 1 sortie au laser game à Cannes, 1 sortie au trampoline park, 1 journée Kohlantess avec les différents clubs de prévention du territoire à Hyères, 1 restaurant chinois, 1 tournoi de pétanque à Hyères, 1 tournoi de jeux vidéo en lien avec les PDN.

- Nature/environnement : 1 journée ballade à Saint-Aygulf, 1 journée à l'eco park à Hyères, 2 sorties au Parc Phoenix à Nice.

- Activités diverses : sur le quartier de la Gabelle en fonction des demandes des jeunes (foot, basket, ballon prisonniers), 1 journée participation à la journée départementale de la prévention routière au Luc,

- Actions solidaires : 1 journée de bénévolat au sein de l'association Entraide 83 durant la journée Nationale de collecte alimentaire, 1 journée de bénévolat avec l'association surf rider participation active au nettoyage des plage.

- Sorties parents-jeunes : 1 journée cueillette des pommes, 2 journées à polygone riviera,

- 3 réunions parents-jeunes : préparations départ en séjour

3 réunions avec les jeunes, et de multiples réunions informelles notamment sur les temps de travail de rue effectué par l'équipe sur le QPV Gabelle et au sein de l'établissement scolaire (Collège Léotard).

- o 3 séjours d'une durée de 4 jours chacun : 1 séjours mixte, 1 séjour garçons, 1 séjour filles.

QUALITATIVE 2023

Éléments marquants :

Fortes sollicitations des jeunes : la connaissance du territoire, des jeunes et des familles génère une demande importante.

Manque de moyen humain ; nécessité de réorganiser le fonctionnement du club ados afin de tenter de répondre aux différentes sollicitations. Organisation de sous-groupes tout au long de l'année et adaptation du rythme des rencontres. Nous nous appuyons sur le travail de rue pour rencontrer les jeunes du club ados régulièrement. Les projections et les demandes s'effectuent souvent sur des temps dits informels. Difficile de refuser un jeune donc accueil de tous au regard du contexte de territoire. Nécessité d'effectuer un roulement et de multiplier les sorties pour répondre aux besoins de tous.

Les jeunes expriment leurs satisfactions lors des sorties...même s'ils souhaiteraient pouvoir participer à plus d'activité aquatique.

Nos actions se fondent sur la libre adhésion et nous repérons que malgré cela les jeunes sont toujours présents même lorsqu'il s'agit d'effectuer des actions solidaires dans une association d'aide alimentaire. Ce qui est particulièrement remarquable c'est la confiance instaurée avec les familles qui ne posent pas d'objection ni de désaccord quant aux départs en séjours même s'il s'agit de groupe mixte.

Le bouche à oreille fonctionne également sur ce territoire et certaines familles n'hésitent pas à solliciter l'équipe pour leurs adolescents.

Certains montage vidéo ont été réalisés tout au long de l'année et peuvent être visionnés sur facebook via : "ahmed apspromeneursdunet"

On observe 100% de présence lors des activités. Les jeunes ont une réelle envie de sortir du quartier, un vrai besoin d'ouverture vers l'extérieur

	<p>Même si l'équipe se montre cadrante et structurante pour éviter les débordements, les jeunes l'acceptent et sollicitent à nouveau des sorties :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion du groupe agréable : mixité, belle cohésion de groupe, entraide entre les filles et les garçons, travail engagé sur les représentations homme-femme. <p>Concernant les comportements on repère une belle évolution lors des temps partagés avec les éducateurs, les jeunes ont la capacité à s'autoréguler notamment pour les jeunes anciennement inscrit sur le club ados. Certains posent toujours des difficultés de comportement sur le quartier, au domicile et/ou au collège, un travail global est mis en place en parallèle des actions du club ados.</p> <p><u>Les Accompagnements qui ont mobilisé les professionnels concernent</u> : des orientations 3ème, du permis AM, des relations familiales, des difficultés de comportements au sein du collège et au sein du domicile familial, demande de soutien à la parentalité, situation précaire avec accompagnements et orientations auprès des partenaires, travail sur la confiance en soi, acceptation de certains retards de développement lié à la scolarité avec orientation spécifique, échange autour de la sexualité, rupture de l'isolement...</p> <p><u>Effets inattendus</u> :</p> <p>Comme les années précédentes, les mères expriment le besoin de pouvoir effectuer des sorties et participer à des temps de bénévolat. Certaines sorties parents/jeunes ont pu être organisées sur l'année.</p>
<p>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appel à projet CAF 83 : Innovation et engagement enfance-jeunesse. • Appel à projet politique de la ville 2015-2023 d'ECAA dans son pilier « cohésion sociale » et son volet culture définis « <i>l'accès et/ou la pratique d'activités culturelles</i> »

CONSTATS	<p>L'accès à la culture et au sport fait un retour en force dans la Politique de la ville en s'invitant dans les contrats de ville, notamment par la circulaire interministérielle "Sports-Villes-Inclusion", signée le 19 avril 2019 par Roxana Maracineanu, Ministre des Sports, et Julien Denormandie, Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ville et du logement.</p> <p>Le dernier rapport Borloo indique que le sport et la culture sont des univers qui ont un vrai contact avec la jeunesse, noués dans la durée et dispensant des valeurs par l'exemple. « <i>Ce sont des moteurs essentiels du pacte républicain. Ce sont les meilleurs leviers pour accompagner l'insertion sociale et professionnelle et l'accès à l'emploi.</i> » C'est aussi souvent le dernier lien avec certains jeunes en situation de décrochage scolaire et social."</p> <p>Constatant une grave régression de la place des femmes dans les territoires de la politique de la ville, le Conseil national des villes (CNV), qui réunit les élus et les professionnels des quartiers, a publié en juillet 2019 un avis sur la place qui y occupent les femmes et les jeunes filles.</p> <p>À l'échelle du département, la lutte contre les discriminations et l'égalité femmes-hommes sont des axes transversaux des contrats de ville.</p> <p>L'appel à projet politique de la ville 2015-2020 de la CAVEM dans son pilier « cohésion sociale » et son volet culture définit « <i>l'accès et/ou la pratique d'activités culturelles</i> » comme prioritaire.</p> <p>Constats : les jeunes sont peu inscrits dans des activités de loisirs, culturelles ou sportives ; les jeunes filles et garçons sont en demande de découverte de l'environnement autre que le quartier et en même temps ils n'osent pas « aller vers », ils se limitent à leur environnement familial.</p> <p>Les barrières qui entravent cet accès peuvent être d'ordres physique, psychologique ou encore financier.</p> <p>La dynamique engagée avec les pré adolescents et adolescents dans le cadre du club ados et de l'atelier théâtre ont fait émerger des demandes pour organiser des mini-séjours. 2 projets ont été initiés, mais la crise sanitaire a tout stoppé en 2020.</p> <p>Renouant avec ce support, l'équipe s'est saisie d'opportunités avec des jeunes en demande pour élargir leur environnement et partir à la découverte.</p>
PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés des adolescents à s'ouvrir sur l'extérieur • Image de soi dévalorisée • Isolement
BUT, FINALITE	Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture et au sport
OBJECTIF GÉNÉRAL	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à des jeunes filles et garçons de développer leur capacité d'agir en dehors de leur environnement proche (famille, quartier). • Favoriser une ouverture sur leur environnement et sur le monde
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'ouverture culturelle à travers la découverte d'activités extraordinaires ; • Favoriser l'acquisition des codes sociaux nécessaires à une insertion sociale (comportement, tenue et respect) • Développer l'autonomie : libre expression de ses choix et de ses envies • Renforcer l'estime de soi et la confiance en soi. • Rompre l'isolement de certains adolescents, et plus particulièrement les jeunes filles • Favoriser la mixité des activités
PUBLICS	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes filles et garçons âgés de 11 à 17 ans • 100 % bénéficient d'un accompagnement éducatif par l'APS • 100 % sont issus du quartier de La Gabelle
MOYENS D'ACTION	Depuis maintenant 3 ans les séjours font partie des supports d'accompagnement en direction des jeunes issus du QPV Gabelle. Afin de préparer les séjours différentes étapes préalable sont nécessaires :

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lors des réunions d'équipe éducative : repérage des jeunes qui seraient susceptibles d'être intéressés et/ou pour lesquels le séjour pourrait faire évoluer la situation, ▪ Réservation d'un lieu d'hébergement qui réponde à la capacité d'accueil nécessaire en fonction des groupes mixte ▪ Information auprès des jeunes et des familles, ▪ Réunion avec les familles : information sur le contenu du séjour et distribution des dossiers d'inscriptions ▪ Réunion de préparation du séjour avec les jeunes afin de préparer l'organisation et les règles de vie ▪ Jour du départ participation des jeunes aux courses alimentaires 	
ENCADREMENT	3 éducateurs de rue intervenant au sein du quartier de La Gabelle	
RYTHME OU DURÉE	2 à 3 séjours d'une durée de 3 à 4 jours.	
PARTENAIRES	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	Gîte de la Chambrette Odalys Vacances	Conseil Départemental CAF Quartiers d'été (contrat de ville)
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Associations ou clubs sportifs intervenant dans le domaine des loisirs.	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Engagement régulier des jeunes dans des activités collectives dans et hors du quartier (culturelles, de loisirs ou sportives) ○ Ajustement des comportements et attitudes en fonction des situations rencontrées. (Aptitudes sociales) ○ Plus grande ouverture et mobilité des jeunes, notamment les filles (émancipation) ○ Plus grande capacité à exprimer ses désirs (confiance en soi) ○ Impact recherché : évolution des relations filles / garçons vers plus d'apaisement et de partage ; Montée en autonomie des publics jeunes 	
CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de jeunes initialement impliqués dans le projet dont % de filles ○ Nombre de jeunes ayant participé au séjour dont % de filles ○ Âge des jeunes (filles et garçons) ○ Quartiers d'habitation des jeunes ○ Nombre de parents impliqués dans la réalisation du projet de leur enfant ○ Nombre de jeunes garçons et filles accédant plus régulièrement à des activités de loisirs ○ Nombre d'inscriptions dans un club ou une association proposant des activités de loisirs ○ Évolution des comportements individuels 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 100% des projets mis en œuvre ○ 90% des jeunes iront au bout de leur engagement. ○ 50 % de jeunes filles ○ 100 % des jeunes issus de La Gabelle ○ 30% des jeunes inscrits dans un club ou une association au terme de l'action ○ Pour 100% des jeunes, les éducateurs, les familles et les partenaires exprimeront une évolution positive.
IMPACTS ATTENDUS	Evolution des relations filles / garçon vers plus d'apaisement et de partage ; Montée en autonomie des publics jeunes	

ÉVALUATION	QUANTITATIVE 2023
	<p>2 séjours ont été organisés dans différentes régions (3 nuits-4 jours) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans les Alpes de hautes Provence à Blieux (Mai 3 encadrants/ Juillet 2 encadrants) ▪ En région Occitanie à Calvisson (Octobre- 2 encadrants) <p>Au total on comptabilise :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 22 jeunes âgés de 12 à 14 ans ✓ 11 garçons et 11 filles ✓ 50% de filles ✓ 50% de garçons ✓ 100% issus du QPV Gabelle ✓ 100% de présence, ✓ 2 séjours financés par la CAF et quartier d'été ✓ 1 séjour financé par le département et la CAF
	QUALITATIVE 2023
	<p>Avant chaque départ en séjour, nous avons mobilisé les jeunes et leurs familles pour une réunion afin d'informer et impliquer les parents dans l'organisation des différents séjours. Les jeunes ont pu découvrir de nouveaux paysages, de nouvelles activités et ainsi partager une semaine loin de leur quotidien.</p> <p>Les jeunes ont pu nager dans un lac, faire du pédalo, s'initier à l'équitation, faire du kayak, mais aussi prendre du plaisir en jouant au ballon, faire de la randonnée, faire quelques parties de ping-pong, visiter le seaquarium à Calvisson...découvrir ou redécouvrir des jeux de société, la bonne ambiance autour d'un barbecue en fin d'après-midi etc. Ce fût une réelle bouffée d'oxygène pour ces jeunes issus d'un quartier prioritaire.</p> <p>Pour tous les séjours les jeunes se sont réunis à plusieurs reprises avant le départ afin de travailler sur les règles de vie, l'organisation des tâches de la vie quotidienne, la préparation des menus... Accompagnés par l'équipe éducative chaque jeune a participé durant le séjour aux rangements, nettoyage, confection des repas. Le quotidien a permis de pouvoir aborder les représentations hommes-femmes, les questions liées à l'alimentation, la santé...</p> <p>Eléments remarquables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Confiance des familles, pas d'opposition ni de réticence aux séjours mixte - Bonne dynamique de groupe <p>Difficultés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des tarifs liés à la location - Trouver un gîte ayant une capacité d'accueil adapté au groupe mixte
REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Appel à projet CAF 83 : Innovation et engagement enfance-jeunesse • Appel à projet quartiers d'été porté par l'Etat.

CONSTATS	<p>La place des femmes et des jeunes filles, dans les espaces publics au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville, est une des préoccupations du gouvernement actuel (décret n° 2015-77 du 27 janvier 2015 relatif aux instances en charge de la politique de la ville).</p> <p>Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), les femmes sont confrontées à de nombreuses entraves au principe d'égalité qui affectent notamment leur émancipation et leur plein accès aux droits fondamentaux. Beaucoup subissent une double discrimination en raison de leur sexe d'une part, de leur origine réelle ou supposée et en raison de leur lieu d'habitation, d'autre part. Ces discriminations se manifestent dans l'accès à l'éducation, à l'emploi, à la culture, à l'apprentissage de la langue, aux lieux de vie (Avis Place des femmes et des jeunes filles dans les espaces publics dans les quartiers de la Politique de la Ville 3 / 67 CNV – 21 juin 2018).</p> <p>L'équipe éducative de l'APS repère :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Peu de présence des adolescentes sur l'espace public ○ Un sentiment d'isolement exprimé par les adolescentes ○ Une difficulté à aborder les problématiques liées à l'adolescence ○ Un manque d'ouverture vers l'extérieur hors des lieux d'habitations ○ Des freins multiples concernant l'accès à la culture (économique, mobilité, méconnaissance)
PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ○ Problématiques liées à l'adolescence (rapport au corps, rapport aux autres, ...) ○ Isolement des jeunes filles ○ Manque d'accès à la culture
BUT, FINALITE	Accompagner au sein d'un collectif identifié et structuré un groupe de jeunes adolescentes dans un objectif d'une plus grande émancipation et autonomie.
OBJECTIF GÉNÉRAL	<ul style="list-style-type: none"> - Rompre l'isolement de certaines adolescentes. - Déconstruction des stéréotypes - Favoriser l'émancipation féminine
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Offrir un espace de parole et d'échange (Local APS) ○ Faire émerger le désir de découverte en milieu extérieur par la participation à des actions culturelles ○ Favoriser la rencontre et le dialogue ○ Travailler autour des représentations filles/garçons
PUBLICS	Jeunes filles âgées de 11 à 17 ans, issues des quartiers prioritaires et de veille.
MOYENS D'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accueil au sein du local de l'APS pour permettre les échanges et la mise en place des actions collectives ○ Temps d'échanges thématiques en fonction des préoccupations communes exprimées par les jeunes filles. ○ Rencontre avec des professionnels extérieurs pouvant répondre aux besoins exprimés par le groupe ○ Mise en place d'actions collectives hors Le Muy (sorties culturelles, sportives) ○ Temps de présences sociales réguliers sur les espaces de fréquentations des adolescentes (médiathèque, collège) ○ Offrir un espace de parole et d'échange. ○ Organisation de mini séjours
ENCADREMENT	<ul style="list-style-type: none"> ○ 3 éducateurs-trices de rue ○ 1 chef de service
RYTHME OU DURÉE	<p>En période scolaire : des rencontres non formalisées sur les temps de rue, afin d'échanger régulièrement et tisser du lien avec les adolescentes.</p> <p>Atelier d'expression proposés au local</p> <p>-En période de vacances scolaires : actions collectives proposées durant les vacances</p> <p>Deux séjours proposés.</p>

PARTENAIRES	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Médiathèque ○ Collège 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mairie / Promo Soins / LMEA / UTS / PMI
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Médiathèque du Muy et de Draguignan Théâtre de Draguignan	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	Apprentissage de nouvelles connaissances, ouverture sur le monde extérieur. -Développement de la mobilité pour et par la culture au-delà de la commune. -Une meilleure estime de soi/acceptation des changements liés à l'adolescence.	
CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence des jeunes filles sur le collectif ○ Participation et régularité des jeunes filles ○ Évolution des comportements ○ Cohésion du groupe ○ Relation avec les parents ○ Évolution de la représentation dans les rapports filles /garçons ○ Meilleure confiance en soi ○ Ouverture au monde ○ Les comportements individuels et collectifs ont évolué 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de jeunes filles issues des QPV ○ Nombre de jeunes filles bénéficiant d'un accompagnement individuel ○ Nombre de séances réalisées ○ Évolution des comportements individuels au sein du groupe, du collège, de la famille, lors des sorties. ○ Comportements individuels et de groupe plus adaptés en fonction des situations (écoute, entraide, langage, respect...)
IMPACTS ATTENDUS	Meilleure compréhension du monde qui nous entoure. Plus grande ouverture culturelle des jeunes filles. Accès plus facile à l'offre de service (culturelle, loisirs) Modification des représentations sur la place de la femme de la fille dans la société.	
ÉVALUATION	QUANTITATIVE 2023	
	<p>De janvier 2023 à décembre 2023 :</p> <p>16 temps d'animation mis en place les mercredis après-midi les samedis et pendant les vacances scolaires séances pour 32 jeunes filles de 11 à 18 ans sur des thématiques culturelles artistiques sportives, - 2 séjours de 4 jours se sont déroulés durant l'année. 1 en été et 1 durant les vacances de Toussaint, regroupant 16 jeunes filles de Draguignan et du Muy</p> <p>A travers ces différents séjours, les jeunes filles ont pu se confronter à leurs propres limites, la vie en collectif a été pour certaines une première expérience.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de jeunes filles avec un accompagnement individuels engagés : 9 ✓ Nombre de jeunes filles orientées par des partenaires (Collège, UTS) : 5 <p>Nombre d'accompagnement individuels engagés à la demande des familles pour un membre de la fratrie ne faisant pas partie du collectif : 12</p>	

	QUALITATIVE 2023
	<p>12 nouvelles inscriptions durant l'année.</p> <p>Lors de ses différentes séances, les filles ont pu choisir, planifier et organiser les différentes séances en fonction de leurs envies ou celles choisies collégialement. Ateliers d'activités manuelles, ateliers culinaire, jeux sportif, jeux sur réseaux sociaux, sorties, séjours...</p> <p>Ces séances ont favorisé la rencontre et le dialogue au sein de l'espace d'accueil et ont permis de rompre l'isolement de certaines adolescentes.</p> <p>A travers nos échanges nous abordons les sujets liés à la période de l'adolescence et travaillons autour des représentations filles/garçons. Les liens avec le collège se créent, les échanges sur l'orientation, le travail scolaire et les relations avec les parents sont abordés.</p> <p>Les activités artistiques et sportives ont permis de commencer un travail sur le corps et sa représentation, sur l'estime de soi, ou la place de la femme dans la société actuelle.</p>
<p>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Loi n° 2014-873 du <u>4 août 2014</u> pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. ○ Contrat de ville 2015 - 2023

CONSTATS	<p>La place des femmes et des jeunes filles, dans les espaces publics au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville, est une des préoccupations du gouvernement actuel (décret n° 2015-77 du 27 janvier 2015 relatif aux instances en charge de la politique de la ville).</p> <p>Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), les femmes sont confrontées à de nombreuses entraves au principe d'égalité qui affectent notamment leur émancipation et leur plein accès aux droits fondamentaux. Beaucoup subissent une double discrimination en raison de leur sexe d'une part, de leur origine réelle ou supposée et en raison de leur lieu d'habitation, d'autre part. Ces discriminations se manifestent dans l'accès à l'éducation, à l'emploi, à la culture, à l'apprentissage de la langue, aux lieux de vie (Avis Place des femmes et des jeunes filles dans les espaces publics dans les quartiers de la Politique de la Ville 3 / 67 CNV – 21 juin 2018).</p> <p>L'équipe éducative de l'APS repère :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Peu de présence des adolescentes sur l'espace public o Manque d'action à destination des adolescentes sur le territoire o Un sentiment d'isolement exprimé par les adolescentes o Une difficulté à aborder les problématiques liées à l'adolescence o Un manque d'ouverture vers l'extérieur hors des lieux d'habitations o Des freins multiples concernant l'accès à la culture (économique, mobilité, méconnaissance)
PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> o Problématiques liées à l'adolescence (rapport au corps, rapport aux autres, ...) o Isolement des jeunes filles o Manque d'accès à la culture
BUT, FINALITE	Accompagner au sein d'un collectif identifié et structuré un groupe de jeunes adolescentes dans un objectif d'une plus grande émancipation et autonomie.
OBJECTIF GÉNÉRAL	<ul style="list-style-type: none"> - Rompre l'isolement de certaines adolescentes. - Déconstruction des stéréotypes - Favoriser l'émancipation féminine
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	<ul style="list-style-type: none"> o Faire émerger le désir de découverte en milieu extérieur par la participation à des actions culturelles o Favoriser la rencontre et le dialogue au sein de l'espace d'accueil. o Rompre l'isolement de certaines adolescentes. o Travailler autour des représentations filles/garçons. o Travail sur le corps et leurs représentations o Travail sur l'estime de soi, sa position dans la société actuelle
PUBLICS	Jeunes filles âgées de 11 à 15 ans, issues des quartiers prioritaires et de veille.
MOYENS D'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil au sein du local de l'APS pour permettre les échanges et la mise en place des actions collectives - Actions collectives hors Draguignan (sorties culturelles, sportives.). - Espace de parole et d'échange. - Proposer un étayage, en lien avec les problématiques liées à l'adolescence. - Travail en partenariat et mise en place de rencontre avec des professionnels extérieurs pouvant répondre aux besoins des adolescentes. - Temps de présences sociales réguliers sur les espaces de fréquentations des adolescentes (médiathèque, collège). - Mobilisation d'un tissu partenarial pouvant répondre aux besoins des adolescentes. - Organisation de mini séjours
ENCADREMENT	<ul style="list-style-type: none"> o 3 éducateurs-trices de rue o 1 chef de service
RYTHME OU DURÉE	<p>En période scolaire : une rencontre par semaine les mercredis</p> <ul style="list-style-type: none"> - En période de vacances scolaires : actions collectives proposées durant les vacances - 10 sorties culturelles ou de loisirs - Deux séjours proposés

PARTENAIRES	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Médiathèque ○ Collège ○ Théâtre ○ Associations sportives et culturelles du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mairie / Promo 'Soins / BIJ / UTS / PMI
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Médiathèque de Draguignan Théâtre de Draguignan	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	<ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage de nouvelles connaissances, ouverture sur le monde extérieur. - Développement de la mobilité pour et par la culture au-delà de la commune. - Une meilleure estime de soi/acceptation des changements liés à l'adolescence. - Plus grande facilité à trouver sa place dans la société. 	
CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence des jeunes filles sur le collectif ○ Participation et régularité des jeunes filles ○ Évolution des comportements ○ Cohésion du groupe ○ Relation avec les parents ○ Évolution de la représentation dans les rapports filles /garçons ○ Meilleure confiance en soi ○ Ouverture au monde ○ Evolution des comportements individuels et collectifs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de jeunes filles issues des QPV ○ Nombre de jeunes filles bénéficiant d'un accompagnement individuel ○ Nombre de séances réalisées ○ Évolution des comportements individuels au sein du groupe, du collège, de la famille, lors des sorties. ○ Comportements individuels et de groupe plus adaptés en fonction des situations (écoute, entraide, langage, respect...)
IMPACTS ATTENDUS	Meilleure compréhension du monde qui nous entoure. Plus grande ouverture culturelle des jeunes filles. Accès plus facile à l'offre de service (culturelle, loisirs) Modification des représentations sur la place de la femme de la fille dans la société.	
ÉVALUATION	QUANTITATIVE 2023	
	<p><u>De janvier 2023 à décembre 2023 :</u> 25 temps d'animation mis en place les mercredis après-midi les samedis et pendant les vacances scolaires séances pour 18 jeunes filles de 11 à 15 ans sur des thématiques culturelles artistiques sportives, - 2 séjours de 4 jours se sont déroulés durant l'année. 1 en été et 1 durant les vacances de Toussaint, regroupant 16 jeunes filles de Draguignan et du Muy</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de jeunes filles avec un accompagnement individuels engagés : 7 ✓ Nombre de jeunes filles orientées par des partenaires (Collège, UTS) : 4 	

	QUALITATIVE 2023
	<p>5 nouvelles inscriptions durant l'année.</p> <p>Lors de ses différentes séances, les filles ont pu choisir, planifier et organiser les différentes séances en fonction de leurs envies ou celles choisies collégialement. Ateliers d'activités manuelles, ateliers culinaire, jeux sportif, jeux sur réseaux sociaux, sorties, séjours...</p> <p>Ces séances ont vraiment favorisé la rencontre et le dialogue au sein de l'espace d'accueil et a permis de rompre l'isolement de certaines adolescentes.</p> <p>A travers nos échanges nous abordons les sujets liés à la période de l'adolescence et travaillons autour des représentations filles/garçons. Les liens avec le collège se créent, les échanges sur l'orientation, le travail scolaire et les relations avec les parents sont abordés.</p> <p>Les activités artistiques et sportives ont permis de commencer un travail sur le corps et sa représentation, sur l'estime de soi, ou la place de la femme dans la société actuelle.</p>
<p>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Loi n° 2014-873 du <u>4 août 2014</u> pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. ○ Contrat de ville 2015 - 2023

<i>Santé/Relations Familiales Consultations Familiales – HYERES</i>	
CONSTATS	<p>Depuis 2020 les structures familiales continuent d'évoluer : « Une famille sur quatre est monoparentale (contre une sur cinq en 2022). Elles sont souvent plus pauvres que les autres familles. La part des familles traditionnelles reste majoritaire mais continue de diminuer. » (Source : INSEE)</p> <p>Dans ce contexte, plus de deux parents sur cinq jugent aujourd'hui difficile l'exercice de leur rôle de parent.</p> <p>L'offre de soins en santé mentale dans le Var est globalement moins importante que dans d'autres départements, obligeant parfois les patients à se déplacer dans un département limitrophe ou une autre région pour avoir accès à des soins de santé mentale (Plan Départemental de santé du territoire du Var), ou à consacrer un budget conséquent à l'engagement dans une offre de soins.</p> <p>Avec la recrudescence des violences intrafamiliales, des comportements inadaptés des jeunes en lien avec une santé psychique fragile et un manque de réponses en termes de santé mentale sur le territoire hyérois, les partenaires et plus précisément le dispositif PRE (Programme de réussite éducative) sollicitent APS.</p> <p>Dans leur pratique éducative, les éducateurs de la prévention spécialisée et du scolaire observent une évolution quant aux sollicitations des partenaires de la protection de l'enfance, de l'Education Nationale, des familles, des jeunes concernant les problématiques de santé psychique.</p>
PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Recrudescence des violences intra- familiales - Crises familiales et conflits : séparation des parents, divorce, recomposition familiale, secret de famille. - Comportements inadaptés des jeunes en lien avec une santé psychique fragile à la suite de traumatismes - Manifestation de troubles anxigènes et pensées suicidaires chez un public de plus en plus jeune (Phobies, peurs panique, attaques de panique), - Sentiment d'impuissance, de la part des parents, en lien avec le décrochage scolaire, les addictions, la radicalisation, la maladie psychique, le handicap, un désir de changement d'identité sexuelle. - Evènements externes à la famille : agression sexuelle d'un enfant, harcèlement à l'école.
BUT, FINALITE	Œuvrer pour le bien être psychologique des enfants et leur famille
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	Prendre en compte et contribuer à apaiser la souffrance psychique des enfants, des adolescents et de leurs parents.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux familles d'accéder à une aide thérapeutique de soutien familial • Permettre aux familles de mobiliser leurs ressources et leurs compétences • Permettre au jeune une amélioration de sa santé psychique • Permettre aux parents l'acquisition des clés de compréhension • Favoriser l'appropriation pour les parents de postures éducatives adaptées
PUBLICS	Enfants, adolescents, jeunes adultes et leur famille habitants la ville d'Hyères
MOYENS D'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> • Orientations du jeune et sa famille en interne, par les partenaires et le bouche à oreille, avec une fiche de positionnement • 1^{er} contact-entretien téléphonique • Consultations familiales avec protocole d'accueil au sein des locaux de l'APS : siège social, locaux du PAD (point accès aux droits), domicile parental, • Projet personnalisé d'accompagnement • Suivi de l'action et Travail de réseau élaboré, régulier et repéré

ENCADREMENT	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Thérapeute familiale systémicienne, Clinicienne en psychothérapie intégrative, praticienne en hypnose et aux thérapies brèves - 1 Cheffe de Service 	
RYTHME OU DURÉE	<p>Cette action se déroule tout au long de l'année avec une durée moyenne d'accompagnement entre 10 et 12 mois.</p>	
PARTENAIRES	1er CERCLE	2ème CERCLE
	<p>Assistantes sociales scolaires, Infirmières et psychologues scolaires, UTS services ASE et ASI, IEMF, ADSEA 83, CMP de Hyères, Unité mobile enfants adolescents de Pierrefeu (EMEA), Médecins psychologues libéraux, Orion, Programme de Réussite Éducative (PRE) ville d'Hyères/services de l'Etat, bailleurs sociaux CAF (Reaap) EPE Police nationale brigade des mineurs</p>	<p>Education Nationale Conseil Départemental du Var Etat (CGET) CIDFF, SOS Femmes 13, CADA</p>
COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	<p>L'École des Parents et des Éducateurs de Toulon est une association qui soutient les familles et les professionnels dans les domaines de la parentalité, de la vie familiale et de l'adolescence. Elle dispose d'une permanence sur Hyères mais les familles accompagnées par la prévention spécialisée s'y rendent peu. Les consultations familiales viennent répondre à ce public.</p>	
RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> • Éviter que le jeune soit perçu comme la cause principale des problèmes. • La famille retrouve un mode de communication positif • Observer, constater et valider les changements avec et en présence, de la famille et de chaque membre qui la compose. 	
IMPACTS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> • La famille retrouve ses capacités de fonctionnement et mobilise ses propres ressources. • Diminution des violences intrafamiliales • 	
ÉVALUATION	CRITÈRES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de séances de consultations familiales • Implication des parents • Evolution des attitudes éducatives • Implication dans le partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de suivi individuel • Nombre de séances par an • Nombre de familles rencontrées <ul style="list-style-type: none"> - Dont orientées en interne - Dont orientées par les partenaires • Nombre de jeunes enfants/ado • Nombre d'adultes • Nombre de familles monoparentales • Nombre de partenaires impliquées et qualité

	QUANTITATIVE
	<p><u>Nombre de situations :</u> 21 situations ont été orientées sur les consultations familiales soit au total 36 personnes ont bénéficié du dispositif. Nombre de séances : 254</p> <p><u>Répartition par genre</u> 13 hommes 22 femmes 1 non binaire</p> <p><u>Répartition par Tranche d'âge :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 17 personnes 25 ans et plus • 1 personne 21-24 ans • 1 personne 18-20 ans • 17 enfants/adolescents répartis : <ul style="list-style-type: none"> • 12 personnes 11-17 ans • 2 personnes 6-10 ans • 3 personnes 0-5 ans <p><u>Composition de la famille :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 11 familles mono parentales, • 2 familles avec présence des 2 parents • 2 familles recomposées, <p><u>Les orientations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'orientation faites par le PRE : 15 dont 6 qui n'ont pas adhéré • En interne : 2 par le service scolaire • Autres partenaires (lycée Jean Aicard, libéral, pédopsychiatre) : 2 • Non adhésion de la famille : 6 • Nombre de suivis réalisés : 15 situations dont 8 situations familiales et 7 situations individuelles.
	QUALITATIVE
	<p>Le nombre de situations pour l'année 2023 est de 21 dont 6 familles qui n'ont pas adhéré au dispositif (exclusivement PRE). Ce sont donc 15 situations prises en compte pour l'année 2023 et cela représente 36 personnes suivies dans le cadre des thérapies familiales. (60 personnes en 2022).</p> <p>Les problématiques repérées l'an dernier (insécurité, anxiétés, isolement) restent d'actualité. Elles se manifestent par des comportements extrêmes, soit dans un repli du jeune, avec une franche coupure au monde extérieur, soit dans l'expression de comportements inadaptés où la violence verbale, morale voire physique deviennent le mode principal de communication. Le Harcèlement en est un exemple.</p> <p>« L'an Covid » devient un repère temporel : il y a dorénavant un avant et un après la covid. Les familles et les jeunes se repèrent ainsi pour situer un événement passé dans leur vie. Cette indication viendrait noter combien cette période a pu marquer certains d'entre eux. Le flou s'installe et les insécurités perdurent et se cristallisent autour du jeune et sur la cellule familiale. Pour 13 familles sur 15, les parents sont de plus en plus en demande d'aide, ils se disent dépassés, pour autant il paraît long le chemin de la prise de conscience, quant à leur posture à adopter. Pour certaines familles un travail de guidance parentale se met en place. Dans un premier temps l'équipe parentale est rencontrée pour un accompagnement, puis lorsque le système parental est sécurisé, les enfants intègrent le dispositif.</p> <p>Le phénomène d'isolement extrême : La rupture quasi-totale avec l'extérieur. 3 jeunes et leur famille ont bénéficié d'un suivi familial et individuel en 2023. Ce retrait momentané, ou durable est en hausse. Les adolescents qui ne peuvent plus</p>

	<p>maintenir les liens avec l'extérieur, d'abord avec le scolaire, (en décrochage scolaire) puis progressivement avec les autres repères qui donnent accès à la socialisation, à la vie active. La relation intra familiale peut être également altérée par cette position de retrait du jeune (se réfugiant souvent dans sa chambre).</p> <p>Monoparentalité : 11 familles sur 15 sont monoparentales et ce chiffre grandissant d'année en année, m'a incitée à poser certaines hypothèses et axes d'intervention quant aux rôles et fonctions du parent absent.</p> <p>Lorsque l'autorité parentale est conjointe, (ce qui est le cas pour ces 11 familles), il est très fréquent que le parent qui a la garde en semaine des enfants, sollicite une aide. L'autre parent apparaît comme absent. Les raisons peuvent être multiples (manque de communication entre parents, tensions voire violences entre adultes, refus d'intégrer l'autre parent, refus de l'enfant de voir son parent, désintérêt réel du parent...) Dans mes missions de thérapeute l'accord des deux parents est nécessaire pour recevoir le mineur, mais c'est aussi une porte d'entrée pour être en contact avec l'autre parent et éventuellement l'impliquer à la thérapie qui s'engage.</p> <p>Comment faire vivre l'autre parent absent ? Quelle serait la plus-value dans son implication ? Comment sensibiliser l'équipe parentale des effets tutorants pour l'enfant dans son développement s'il évolue dans un cadre sécurisant ? Autant de questionnements qu'il est essentiel d'élaborer pour une mise en place optimale de la thérapie familiale.</p> <p>La toute première étape va consister à rencontrer les deux parents. En fonction de la situation, ils sont ensuite chacun invité à participer avec leur enfant aux séances, Un suivi s'effectue donc en alternance avec les parents et leur enfant. Ce premier pas peut, dans de nombreuses situations suffire pour permettre un petit changement dans le système familial.</p> <p>Ainsi, en favorisant l'implication de l'autre parent, leurs rôles et fonctions deviennent complémentaires.</p>
POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	Schéma départemental des services aux familles du Var 2020-2023 Schéma départemental de l'enfance et de la famille 2022-2026 Programme de réussite éducative/Plan de cohésion sociale (2005)

<p>CONSTATS</p>	<p>En contribuant à l'accès à l'emploi des personnes les plus vulnérables, les structures de l'insertion par l'activité économique (IAE) constituent un maillon essentiel de la politique de lutte contre le chômage et la pauvreté. Par le biais de supports d'activités variés, les structures de l'IAE contribuent au développement économique des territoires.</p> <p>Fin octobre 2023, on comptabilise 147 800 salariés dans les structures IAE, soit un effectif en légère hausse de 0,5 % par rapport à fin octobre 2022.</p> <p>Dans un contexte de reprise économique (même si les données semblent se stabiliser voire légèrement baisser en fin d'année 2023), et une volonté affichée de plein emploi, les chantiers d'insertion ont toute leur place dans la lutte contre le chômage, en particulier les chômeurs de longue durée et en cumul de difficultés d'insertion sociale et professionnelle.</p> <p>Les ACI ont été mis en place pour permettre à des personnes éloignées de l'emploi de se réinsérer dans le monde du travail. Le dispositif permet aux personnes concernées d'être recrutées sous la forme d'un contrat de travail particulier (le CDDI), mais aussi de bénéficier d'un accompagnement spécifique et de formations adaptées (en savoir plus sur la définition des ACI).</p> <p>Les ateliers et chantiers d'insertion s'adressent aux personnes ayant des difficultés particulières pour décrocher un emploi.</p> <p>Fin 2022, la région PACA comptait 281 structures de l'insertion par l'activité économique (toutes formes confondues : ACI, EI, ETTI, AI) qui, grâce aux financements de l'Etat (93,5 M€ contre 67 M€ en 2021) ont permis d'accueillir et d'accompagner environ 12 500 personnes.⁵</p> <p>Les chantiers d'insertion APS accompagnent toute personne qui n'arrive pas ou plus à accéder au marché de l'emploi en raison de difficultés liées à l'âge, l'état de santé, ou de précarité. Il s'agit notamment des :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Personnes qui touchent des minima sociaux (RSA, ASS, AAH,...) ou sans ressources, ✓ Jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté, ✓ Chômeurs de longue durée, ✓ Personnes en situation de handicap, ✓ Parents isolés, ✓ Personnes récemment arrivées en France.
<p>PROBLÉMATIQUES</p>	<p>1/ Longue période d'inactivité (chômage longue durée) 2/ Manque d'expérience professionnelle 3/ Niveau de qualification inexistant ou insuffisant et inadapté au marché de l'emploi 4/ Méconnaissance/inexpérience des codes de l'entreprise 5/ Projet professionnel non défini et/ou inadapté aux besoins des entreprises locales 6/ Cumul de problématiques sociales dégradant la situation personnelle 7/ Problématique de mobilité : absence de permis et/ou véhicule ; méconnaissance des offres de transport en commun. 8/ Difficultés liées à langue française (expression, écrit) en particulier pour les publics étrangers : primo-arrivants et réfugiés politiques. 9/Manque de réseaux</p>

⁵ <https://paca.dreets.gouv.fr/Lancement-du-1er-Comite-regional-d-insertion-par-l-activite-economique-en-PACA>

BUT, FINALITE	RETOUR A L'EMPLOI DURABLE
OBJECTIF GÉNÉRAL	Recruter, accompagner, encadrer et former des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles en vue de faciliter leur retour durable à l'emploi.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Permettre d'acquérir des savoir-être et faire professionnels et techniques 2. Accompagner la construction du parcours d'insertion professionnelle 3. Lever les freins présents ou émergents pouvant entraver le retour à l'emploi 4. Favoriser les liens avec les entreprises par le biais d'immersions professionnelles
PUBLICS	<p>Jeunes moins de 25 ans Demandeurs d'emploi Bénéficiaires du RSA Bénéficiaires de minimas sociaux (ASS, AAH) Personnes reconnues travailleurs handicapés. Résidents des quartiers politiques de la ville Public sous-main de justice Etc...</p>
MOYENS D'ACTION	<p>DES ACTIVITES SUPPORTS AUX APPRENTISSAGES Activité Logistique (Université de Toulon) Multi service /Espaces verts (Métropole TPM) Atelier réparation vélo (Hyères) Multiservice /Propreté (Métropole TPM)</p> <p>L'ACCES A LA FORMATION Mise en place de formation de prévention des risques professionnels Mise en place de modules de formation (techniques de taille, travail en hauteur, OLD)</p> <p>DES ATELIERS, DES FORUMS DE L'EMPLOI 1/ Mise en œuvre de temps d'ateliers collectifs. Thématique : droits et devoirs des salariés, santé au travail, parcours Pôle Emploi, solution de mobilité 2/ Présence aux forums afin de créer des passerelles avec les entreprises</p> <p>MEDIATION AVEC LES ENTREPRISES 1/ Mise en place de périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) : définition des objectifs, suivi en entreprise, évaluation de la période. 2/ Appui des salariés dans la démarche : accompagnement physique à l'entreprise, suivi administratif, facilitation des embauches.</p>
ENCADREMENT	<p>Direction générale : 1 Directrice, Secrétariat : 1 secrétaire d'activité Encadrement technique : 4 encadrants techniques (3,50 ETP) Accompagnement des salariés en insertion : 1 accompagnatrice socioprofessionnelle (1 ETP)</p>
RYTHME OU DURÉE	<p>Du 1er janvier au 31 décembre 2023 Du lundi au vendredi (selon les activités).</p>

PARTENAIRES	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	Pôle Emploi Hyères, Toulon et plus largement TPM Missions locales Corail, Jeunes toulonnais, Coudon Plie TPM & Maison de l'emploi Ariane Méditerranée Cedis Adapei Actif ACPM (association de formation pour la coopération et la promotion professionnelle méditerranéenne) En chemin SCJE (service de contrôle judiciaire et d'enquêtes) Organismes de formation CHRS : accueil provençal, Association Logivar, FJT central place Service d'aide à la mobilité inclusive (SAMI) Educateurs/trices APS	Face Var Othis formation HLJ formation Greta du Var Employeurs du secteur marchand Associations d'apprentissage et de remise à niveau Auto-écoles du secteur marchand Assistantes sociales Bailleurs sociaux Autres chantiers d'insertion du territoire
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	L'offre d'insertion de APS propose des postes accessibles aux personnes issues de la métropole TPM mais aussi issues de la vallée du Gapeau. Elle s'adresse aux publics femmes et hommes. Elle complète l'offre d'insertion existante sur le territoire. L'atelier vélo apporte une activité nouvelle, à la croisée des enjeux écologiques et environnementaux.	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	Pour les salariés embauchés : 1/ Retour à l'emploi durable (objectif : 60 %) 2/ Gain de confiance et de l'estime de soi 3/ Résolution des problématiques sociales 4/ Développement de compétences personnelles et techniques 5/ Respect des engagements énoncés par un contrat de travail : assiduité/ponctualité ; attitude ; etc.	
CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
	1/ Embauches de salariés 2/ Investissement dans le parcours 3/ Transmission de compétences 4/ Formation des salariés 5/ Résolution des problématiques sociales 6/ Définition de projets d'insertion 7/ Lien avec les entreprises 8/ Réalisation/concrétisation des projets	1/Nombre de salariés embauchés 2/Taux de réalisation des heures d'insertion 3/ Nombre de salariés évalués sur les progressions techniques 4/ Nombre de formations validées (qualifiantes et/ou diplômantes) 5/Nombre de salariés accompagnés dans la résolution des problématiques sociales 6/Nombre de salariés bénéficiant d'un projet professionnel validé 7/ Nombre de contacts établis avec les employeurs ; nombre de PMSMP mises en place 8/Nombre de salariés retrouvant un travail ou intégrant une formation suite au parcours chantier d'insertion

IMPACTS ATTENDUS	Utilité sociale sur le territoire d'implantation et d'action Rôle d'interface avec les entreprises Création de richesses (masse salariale)																															
ÉVALUATION	QUANTITATIVE																															
	EMBAUCHES																															
	1/Candidatures reçues : 127 dont 16 femmes seulement (12.60 %) 2/ Demandeurs d'emploi recrutés : 27 (-3/ à 2022)																															
	Les principaux prescripteurs sont : France travail, Plie/maison de l'emploi, Mission locale, Cedis.																															
	HEURES D'INSERTION																															
	48 salariés accompagnés sur l'exercice 2023 Heures de travail : 20 948 heures contre 18 552 en 2022 soit +18.22 %																															
	<table border="1" data-bbox="475 651 1490 846"> <thead> <tr> <th>Activité support</th> <th>Nombre de salariés</th> <th>Heures de travail</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Logistique</td> <td>16</td> <td>7198</td> <td>34</td> </tr> <tr> <td>Espaces verts</td> <td>13</td> <td>6322</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>Atelier vélo</td> <td>5</td> <td>2289</td> <td>11</td> </tr> <tr> <td>Propreté</td> <td>14</td> <td>5139</td> <td>25</td> </tr> </tbody> </table>	Activité support	Nombre de salariés	Heures de travail	%	Logistique	16	7198	34	Espaces verts	13	6322	30	Atelier vélo	5	2289	11	Propreté	14	5139	25											
	Activité support	Nombre de salariés	Heures de travail	%																												
	Logistique	16	7198	34																												
	Espaces verts	13	6322	30																												
Atelier vélo	5	2289	11																													
Propreté	14	5139	25																													
REPARTION HOMME/FEMME : 9 femmes, 39 hommes.																																
AGE																																
<table border="1" data-bbox="475 987 1490 1196"> <thead> <tr> <th>Tranches d'âge</th> <th>Nombre de salariés</th> <th>Moyenne d'âge</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>- 25 ans</td> <td>12</td> <td>21.75</td> <td>25</td> </tr> <tr> <td>26-44 ans</td> <td>18</td> <td>35.61</td> <td>37.50</td> </tr> <tr> <td>45-54 ans</td> <td>8</td> <td>50</td> <td>16.67</td> </tr> <tr> <td>55 et +</td> <td>10</td> <td>58.50</td> <td>20.83</td> </tr> </tbody> </table>	Tranches d'âge	Nombre de salariés	Moyenne d'âge	%	- 25 ans	12	21.75	25	26-44 ans	18	35.61	37.50	45-54 ans	8	50	16.67	55 et +	10	58.50	20.83												
Tranches d'âge	Nombre de salariés	Moyenne d'âge	%																													
- 25 ans	12	21.75	25																													
26-44 ans	18	35.61	37.50																													
45-54 ans	8	50	16.67																													
55 et +	10	58.50	20.83																													
La moyenne d'âge en 2023 est de 39 ans, identique à 2022.																																
REPARTION GEOGRAPHIQUE																																
<table border="1" data-bbox="475 1337 1490 1644"> <thead> <tr> <th>Communes</th> <th>Nombre de salariés</th> <th>%</th> <th>Dont QPV</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Hyères</td> <td>22</td> <td>45.83</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Toulon</td> <td>13</td> <td>27.08</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>La Garde</td> <td>4</td> <td>8.33</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>La Seyne/Ollioules</td> <td>3</td> <td>6.25</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>La valette/Le Pradet</td> <td>2</td> <td>4.17</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Carqueiranne/La crau</td> <td>2</td> <td>4.17</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Solliès-Pont</td> <td>2</td> <td>4.17</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Communes	Nombre de salariés	%	Dont QPV	Hyères	22	45.83	7	Toulon	13	27.08	6	La Garde	4	8.33	1	La Seyne/Ollioules	3	6.25	1	La valette/Le Pradet	2	4.17		Carqueiranne/La crau	2	4.17		Solliès-Pont	2	4.17	
Communes	Nombre de salariés	%	Dont QPV																													
Hyères	22	45.83	7																													
Toulon	13	27.08	6																													
La Garde	4	8.33	1																													
La Seyne/Ollioules	3	6.25	1																													
La valette/Le Pradet	2	4.17																														
Carqueiranne/La crau	2	4.17																														
Solliès-Pont	2	4.17																														
QUARTIER DE RESIDENCE (Politique de la ville)																																
1/Quartier prioritaire : 15 2/Quartier de veille : 1																																
Immersion en entreprises (PMSP)																																
39 périodes immersions ont été réalisées par les salariés pour un total de 249 jours et 1280 heures. Le niveau d'immersions progresse légèrement.																																
Les 3 principaux secteurs sont : le commerce, le nettoyage, l'aménagement paysager.																																

Les formations : durant le parcours : 32 journées de formation pour 224 heures ont permis à 10 salariés d'être formés sur :

- 1/ les obligations légales de débroussaillage
- 2/ le travail en hauteur
- 3/ la taille des végétaux

Taux de sortie en emploi :

28 salariés en transition professionnelle sur 48 sont sortis des chantiers en 2023 dont 2 sont restés moins de 3 mois.

La durée moyenne de parcours pour les salariés sortis durant l'exercice 2023 est de 6.80 mois.

✓ **69.23 % de sorties dynamiques réparties comme suit :**

5 sorties en emploi durable :

- 2 CDI
- 3CDD + de 6 mois

8 sorties en emploi de transition :

- 7 CDD de moins de 6 mois et 1 intérim

5 sorties considérées comme positives :

- 5 entrées en formation qualifiante

QUALITATIVE

Des ateliers pour « booster » la confiance et aider à se projeter dans une démarche positive de rencontre de l'entreprise

16 Ateliers ont été organisés par l'accompagnatrice qui ont permis à 26 salariés participants de mettre au travail :

- Le cadre de l'entreprise
- Le CV et la lettre de motivation
- Comment préparer son immersion

Les actions pour renforcer la mobilité : la proximité de notre auto-école associative permet de trouver des solutions/opportunités pour réduire les freins à la mobilité :

- 2 permis AM (réussis)
- 2 permis B (Code en cours)
- 1 prêt scooter pour immersion entreprise
- 2 ventes scooter par APS : acquisition moyen locomotion pour emploi

Lien avec les entreprises et activité de prospection

Les résultats obtenus en matière d'immersions (débouchant ou non sur des offres d'emploi) attestent de la capacité de la prospection à accroître et accélérer les passerelles entre les demandeurs d'emploi et les entreprises. Ceci a pour effet :

1. De dynamiser le salarié en parcours qui ne perçoit pas toujours la nécessité immédiate de se positionner sur des offres puisqu'il est déjà en emploi (temporaire mais selon la situation suffisamment sécurisante) ;
2. D'identifier les freins et potentiels du salarié et de faire repérer ses capacités à un employeur ;
3. De faire connaître APS en qualité d'interlocuteur potentiel pour faciliter les recrutements, dans une période de raréfaction de candidats et de profils adaptés.

	<p>En termes d'offres d'emploi collectées, la prospection est plutôt favorable aux CDD. Ceux-ci peuvent être suivi de Cdi mais nous n'en n'avons pas toujours le retour et la visibilité.</p> <p>Au-delà des effets sur les recrutements, l'évaluation montre que les démarches engagées par l'accompagnatrice socio professionnelle et les encadrants ont un impact positif sur la dynamique collective : un effet d'entraînement dans un cercle vertueux s'observe alors au profit d'une implication plus grande du salarié dans la prise d'initiatives</p> <p>Partenariat</p> <p>Les liens ont été établis et renforcés avec notamment ces deux partenaires qui sont à la fois prescripteurs des demandeurs d'emploi mais aussi au contact des entreprises : ils connaissent les secteurs en tension.</p> <p>Nous avons organisé en 2023 4 comités de suivi afin de faire le point sur les relations avec les entreprises, mises en perspective avec les personnes ne parcourant au sein de nos activités d'insertion.</p> <p>Des représentants de pôle emploi sont présents à chaque séance et sont connectés avec les offres d'emploi ouvertes. Cela permet de compléter la vision des offres à l'instant T disponibles et pouvoir y rapprocher des candidats.</p>
<p>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté - Cadre d'intervention de Région Sud en faveur des structures porteuses d'ateliers et chantiers d'insertion - Fonds d'inclusion dans l'emploi en faveur des personnes les plus éloignées du marché du travail (parcours emploi compétences, insertion par l'activité économique, entreprises adaptées, groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification) - Conseil Départemental de l'Insertion par l'activité économique - Plan départemental d'Insertion - Politique de la ville

Insertion professionnelle - Parcours d'accompagnement à mobilité inclusive - HYERES

CONSTATS	<p>L'aptitude à la mobilité est une condition indispensable à l'insertion sociale et économique, à la construction de trajectoires de vie satisfaisantes et de liens sociaux diversifiés. La mobilité n'est plus seulement un choix, elle est devenue une impérieuse nécessité.</p> <p>« 3,3 millions de Français seraient en situation de « précarité mobilité » c'est-à-dire qu'ils ont des difficultés pour se déplacer au quotidien. Plus, 4,3 millions d'autres ne disposent pas d'une voiture, d'un vélo ou d'un abonnement aux transports collectifs. Cette situation traduit des inégalités, notamment dans l'accès à la mobilité, à l'emploi et aux services. »⁶ Être mobile permet d'augmenter les opportunités d'emploi</p>	
PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Les difficultés de mobilité constituent un frein à l'emploi. • On peut renoncer à un travail ou à une formation faute de pouvoir s'y rendre. • Les publics les plus vulnérables sont davantage confrontés aux difficultés de mobilité. 	
BUT, FINALITE	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à l'emploi durable 	
OBJECTIF GÉNÉRAL	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès à la mobilité des personnes en situation de vulnérabilité 	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	<ul style="list-style-type: none"> • Informer sur les modes de déplacement alternatifs au permis • Former aux permis de conduire AM et B • Favoriser une mobilisation régulière du jeune dans son parcours de formation • Renforcer la place des prescripteurs dans le suivi des jeunes • Se donner les moyens d'évaluer les effets de l'action en termes d'insertion professionnelle. 	
PUBLICS	<p>Jeunes filles et garçons de 18 à 25 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> • Issus majoritairement des quartiers prioritaires de la politique de la ville de Hyères et TPM • Orientés par les éducateurs de APS, la mission locale corail, l'IMSAT et E2C • Inscrits dans une démarche d'insertion professionnelle, confrontés à des difficultés d'apprentissage (maîtrise de la lecture, compréhension) • Jeunes en situation de précarité éloignés de l'emploi 	
MOYENS D'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic mobilité • Formations aux permis AM, B ou BEA (boite automatique) • Séances d'apprentissages au code de la route (collectives et individuelles) • Ateliers « remise en selle » • Ateliers mobilité • Ateliers mobilité et de sensibilisation à la sécurité routière à E2C 	
ENCADREMENT	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Chef de service : 0.2 ETP • 1 secrétaire : 0.20 ETP • Educateurs techniques : 2 ETP 	
RYTHME OU DURÉE	<p>Tout au long de l'année, du lundi au vendredi</p>	
PARTENAIRES	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	<ul style="list-style-type: none"> • Mission locale Corail • Mission locale du Gapeau • Mission locale Toulon • Ecole de la deuxième chance • Imsat • Service jeunesse - Hyères • CCAS - Hyères • Sauvegarde des forêts Varoise • PJJ • Ass. En Chemin 	<ul style="list-style-type: none"> • État • Conseil départemental du Var • Métropole Toulon Provence Méditerranée <ul style="list-style-type: none"> • Ville d'Hyères

⁶ - Enquête de la Fondation pour la Nature et l'Homme et Wimoov - 2021._

COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	L'action du Service d'Accompagnement à la Mobilité Inclusive s'inscrit en complément des actions mobilité mise en œuvre par l'association en chemin par le fait qu'elle ne s'adresse pas au même public. Notre action vient en complément du travail mené par les acteurs du territoire agissant dans le cadre de l'insertion professionnelle des personnes en situation de vulnérabilité missions locales, E2C, IMSAT, SIAE, ...	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Levée des freins à la mobilité ○ Autonomie de déplacement ○ Accès ou maintien dans l'emploi ou dans la formation 	
CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration de publics en situation de vulnérabilité • Implication des jeunes dans leur parcours de formation • Egalité Homme / femme • Réalisation de diagnostic mobilité • Accès à la formation au permis (AM et/ ou B) • Validation des parcours de formation théorique et pratique • Effets de la formation sur le parcours d'insertion du jeune 	<ul style="list-style-type: none"> • 100 % des jeunes intégrant un parcours mobilité sont en situation de vulnérabilité • 50 parcours de formation sur l'année • 50 % a intégré le SAMI en 2024 • 100 % des personnes entrant en formation au permis B ont bénéficié d'un diagnostic mobilité • Nombre de code et permis obtenus (AM et B) • Nbre d'heures de présence mensuelle au code • Réponses au questionnaire d'évaluation
IMPACTS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction du taux de chômage des jeunes au sein des quartiers prioritaires 	
ÉVALUATION	QUANTITATIVE 2023	
	<p>70 personnes ont bénéficié d'un parcours de formation au permis AM et/ou B :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 5 jeunes ont intégré un parcours permis B dans le cadre du dispositif Elan jeunes 83 » porté par l'ImSAT et dont APS est membre du consortium. ○ 83 % de jeunes de moins de 26 ans soit : <ul style="list-style-type: none"> • 61 jeunes dont 44 % de public féminin • 62 % ont intégré un parcours mobilité en 2023 : <ul style="list-style-type: none"> • 26 personnes en permis B dont 54 % de Femmes • 14 personnes en permis AM dont 21% de Femmes. 2 jeunes ayant passé leur permis AM ont ensuite intégré la formation au permis B. • 70 % des jeunes habitent un quartier rattaché à la politique de la ville, soit +33 % par rapport à 2022 : <ul style="list-style-type: none"> • 48 % habitent un QPV • 23 % habitent un QVA <p><u>Nombre de jeunes par commune :</u></p> <p>Hyères : 43 jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 21 habitent un QPV – 48 % de Femmes ○ 13 habitent un QVA – 54 % de Femmes ○ 9 « autres quartiers » - 57 % de femme <p>Toulon : 12 jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 8 habitent un QPV - 25 % de Femmes ○ 1 jeune homme habite un QVA – ○ 3 « autres quartiers » - 33 % de femmes <p>Autres communes : 6 jeunes dont 1 femme</p>	
	QUALITATIVE 2023	
<p><u>Indicateurs qualitatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 14 permis AM présentés et obtenus • 9 examens du code obtenus • 13 permis B obtenus 		

	<p><u>Actions mises en œuvre dès le début d'année afin de pouvoir atteindre nos objectifs en termes d'amélioration :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Finalisation de la rédaction du projet de service 2023 / 2025 • Elaboration d'une nouvelle procédure de prescription renforçant le rôle du prescripteur • Mise en place d'un comité de suivi de l'action le 31 janvier 2023, afin de présenter le nouveau projet de service et valider avec les partenaires les nouvelles modalités de collaboration et diffusion du nouveau dossier de prescription • Elaboration d'un questionnaire d'évaluation en direction des personnes ayant obtenu leur permis, AM et/ou B durant l'année (<i>annexe 2</i>) <p><u>EFFETS OBSERVÉS :</u></p> <p>Implication des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus d'implication des jeunes dans leur parcours de formation théorique depuis juin. • Le nombre d'heure moyen de présence au code est passé de 20 heure par mois en début d'année pour 7 personnes, à 62 heures par mois, pour un présentiel moyen de plus de 11 personnes. <p>L'impact direct de ce regain de mobilisation s'observe déjà sur la durée des parcours de formation théorique puisque 7 personnes sur 9 ont obtenu leur code dans un délais inférieur à 9 mois dont 4 en 4 mois et 2 en moins de 6 mois. La durée moyenne pour obtenir le code est de 5 mois en 2023 contre 9 mois en 2022.</p> <p>Liens avec les prescripteurs :</p> <p>Les prescripteurs se sont saisis des nouvelles modalités de collaboration validées lors du comité de pilotage du début d'année. Les profils des jeunes correspondent mieux au public que nous ciblons et les dossiers de candidature comprennent désormais l'ensemble des pièces administratives nécessaires au traitement et à la validation de celle-ci.</p> <p>Afin de renforcer le lien avec la mission locale Corail, nous avons mis en place depuis septembre un temps de permanence mensuel au sein de leur locaux.</p> <p>Evaluation des effets du permis sur le parcours d'insertion des personnes :</p> <p>Nous avons sollicité les jeunes ayant obtenu leur permis en 2023 (AM ou B), afin de repérer si le permis a eu un impact sur leur parcours d'insertion. 2 personnes n'ont pu être jointes.</p> <p>Pour 72 % de ces jeunes le permis a eu un impact positif direct sur leur parcours d'insertion professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 4 jeunes ayant le statut d'étudiant au début de formation au permis ont pu accéder à un emploi une fois le permis obtenu. ○ 3 jeunes sortis du circuit scolaire sans solutions, ont depuis intégré un dispositif de droit commun (1) ou un apprentissage (2) ○ 1 personne a pu sauvegarder son emploi d'aide à domicile (CDI temps partiel) grâce à sa plus grande autonomie de déplacement ○ 2 personnes en CDD à temps plein ont aujourd'hui un CDI temps plein ○ 3 personnes ont pu accéder à un CDD à temps plein
<p>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil Départemental du var • Politique de la ville • MTPM - Direction de la cohésion et de l'habitat • Dispositif d'aide à la mobilité de pôle emploi • Maison de la mobilité MTPM • Elan jeunes 83 - IMSAT

Insertion professionnelle - Parcours Remobilisation - FREJUS

CONSTATS	<p>En France le taux de chômage et d'inactivité des jeunes de 15 à 24 ans reste supérieur à la moyenne de l'Union européenne (19,2% contre 15,9%) et concerne principalement les moins qualifiés.</p> <p>La situation des jeunes de moins de 30 ans en Provence-Alpes-Côte d'Azur rejoint le diagnostic national.</p> <p>Au deuxième trimestre 2022, la région PACA comptabilisait 550000 jeunes ayant entre 15 et 24 ans. Parmi eux, 28 % sont en activité et 46% sont scolarisés (taux 2019). Le taux de chômage des moins de 25 ans s'élève à 9,18%, et représente près de 50500 personnes sur l'ensemble du territoire régional pour un taux de deux points supérieurs au taux de chômage de l'ensemble de la population.</p> <p>Selon une étude de la DARES (Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques) de février 2020 « les jeunes inactifs souhaitant travailler sont plus souvent en contact avec le service public de l'emploi (SPE) : c'est 57% d'entre eux ». Ce qui signifie à contrario que 43% des jeunes NEET inactifs ne l'étaient pas en 2020. Parmi eux 12688 jeunes ont par ailleurs été pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse en 2021.</p> <p>Au-delà de la situation de l'emploi, un nombre important de jeunes rencontrent des problèmes d'hébergement, de logement, de mobilité et de santé. Le taux de pauvreté des moins de 30 ans était en 2019 de 24,30% en PACA, pour 22,7% en France métropolitaine (chiffres DREETS PACA juillet 2023).</p> <p>La situation des jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance est tout aussi préoccupante. Si l'existence de certaines aides telle que le contrat jeune majeur permet d'accompagner les jeunes sortant de l'ASE vers l'autonomie, une part importante d'entre eux cumulent des difficultés entravant leur insertion socio-professionnelle. 30% des moins de 30 ans utilisant les services d'hébergement temporaire et de restauration gratuite sont des jeunes ayant précédemment relevé de l'ASE ; 1 SDF sur 4 né en France a été placé en foyer ou famille d'accueil.</p> <p>La Mission Locale, la PJJ, l'AEMO, ainsi que les éducateurs de l'APS constatent, que pour ces jeunes, l'offre en accompagnement n'est pas adaptée. En effet, le cadre proposé par les différents dispositifs tels que : le Contrat engagement jeune, l'école de la 2ème chance, les chantiers d'insertion, sont encore trop exigeants pour eux. Une étape préalable est nécessaire.</p>
PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissements des problématique liés à la santé. • Évolution du public rencontrant des conflits intrafamiliaux • Augmentation des jeunes bénéficiant de mesures de protection de l'enfance • Évolution des problématiques économique • Augmentation des jeunes décrocheurs scolaires depuis plusieurs années • Phobie sociale, • Addiction aux produits illicites,
BUT, FINALITE	Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.
OBJECTIF GÉNÉRAL	Construire les étapes d'un parcours personnalisé traitant les freins à une insertion sociale et professionnelle, et accompagner la construction personnelle des étapes vers une solution d'entrée ou de retour dans le droit commun en milieu ordinaire ou en milieu protégé.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler les codes sociaux • Accompagner individuellement la construction d'un projet personnalisé d'insertion et la mise en place d'étapes réalistes et réalisables pour le jeune • Construire un réseau personnalisé d'insertion socioprofessionnelle • Accompagner vers le droit commun (Mission Locale, Pôle emploi, santé, hébergement) • Favoriser la connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de la formation • Optimiser et consolider le travail en partenariat • Améliorer les compétences de ces jeunes dans les savoirs de base : français, mathématiques, informatique, code de la route

	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre d'acquérir des connaissances et des savoir-faire relatifs à l'insertion dans le milieu professionnel ou de la formation qualifiante. • Évaluer l'écart entre le projet énoncé et sa réalisation • Accompagner la levée des freins sur le plan de la mobilité 	
PUBLICS	<ul style="list-style-type: none"> • Public mixte (filles-garçons-non genrés) • Jeunes âgés de 16 à 25 ans inactifs ou répondant aux conditions du statut de demandeur d'emploi • Jeunes bénéficiant d'une mesure et/ou sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance • Jeunes bénéficiaires d'une mesure judiciaire (PJJ, SPIP...) • Jeunes issus des QPV territoires ECAA et de la commune du Muy • Jeunes issus des QVA de la ville de Fréjus • Jeunes bénéficiant d'une notification MDPH permettant un emploi en milieu ordinaire 	
MOYENS D'ACTION	<p><u>Orientation et entrée dans le parcours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Permanence toutes les 6 semaines au sein de la Mission Locale ➤ Réunion de positionnement entre l'équipe et les orienteurs (PJJ, AEMO, E2C, Mission locale, MECS...) ➤ Entretien de motivation avec l'orienteur, le jeune, les parents pour les mineurs ➤ Présentation du cadre du dispositif et contractualisation tripartite de l'accompagnement : un contrat est signé. Le jeune devient alors stagiaire de la formation professionnelle ➤ Construction d'un projet de parcours personnalisé ➤ Mise en place d'étapes pour résoudre les freins à l'insertion (remise à niveau, situation administrative, santé, mobilité, logement) ➤ Renforcement de séance en accompagnements individuels ➤ Mobilisation des compétences et appétences des jeunes, mise en pratique des gestes professionnels au sein des ateliers de production et/ou de mises en situations professionnelles ➤ Mise en place d'atelier de productions et de mise en situation professionnelle de manière plus régulière. 	
ENCADREMENT	3 Formateurs/trices 1 cheffe de service	
RYTHME OU DURÉE	• 11 mois Du lundi au vendredi	
PARTENAIRES	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Services de l'UEMO (PJJ) ○ Mission Locale ○ ASE, ○ AEMO, ○ E2C ○ Entraide 83 ○ Villa Aurélienne ○ Centre culturel de Saint-Raphaël 	Associations locales ; Pôle emploi ; Tissu économique ; Secteur culture-loisirs Ville de Fréjus Ville de Saint-Raphaël Financeurs : <ul style="list-style-type: none"> ○ FSE ○ Conseil Régional « Ma Région sud » ○ Conseil Départemental du Var ○ PJJ (protection judiciaire de la Jeunesse)
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	L'action se positionne en amont des autres actions et dispositifs portés par les acteurs œuvrant dans le domaine de l'insertion des personnes vulnérables : Mission locale / dispositif CEJ ; École de la deuxième Chance, Association Intermédiaire, ETTI, Chantier d'insertion	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Capacité à respecter des horaires et consignes ○ Levée des freins sociaux ○ Élaboration d'un projet de vie réalisable 	

	<ul style="list-style-type: none"> Sortie en emploi ou en formation 																		
CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS																	
	<ul style="list-style-type: none"> Les jeunes accompagnés bénéficient d'une mesure Implication des jeunes dans leur parcours/ Assiduité Évaluation du dispositif de formation avec les jeunes Adaptation des supports pédagogiques en privilégiant l'ouverture vers l'extérieur Construction des étapes et lever des freins Ouverture vers les structures de droits communs et les entreprises locales 	<ul style="list-style-type: none"> 50 % des jeunes bénéficient d'une mesure judiciaire Nombre de jeunes bénéficiant d'une mesure administrative Nombre de jeunes bénéficiant d'une notification MDPH Taux de présence Nombre de jeunes ayant été au bout de leur parcours Nombre de sorties dites positives Nombre de séances réalisées sur l'année Nombre de sorties culturelles Nombre de partenaires du tissu économique local mobilisés Nombre de projets individuels formalisés avec le jeune Nombre d'entretiens de remobilisation Nombre de rencontres et de contacts partenaires Nombre de permanences à la mission locale 																	
	<ul style="list-style-type: none"> Évolution du projet du jeune et de sa situation Remobilisation du jeune dans son parcours Insertion socioprofessionnelle 																		
ÉVALUATION	QUANTITATIVE 2023																		
	<p>27 jeunes âgés de 16 à 21 ans accompagnés sur l'année :</p> <div style="text-align: center;"> <p>Répartition en fonction des quartiers d'habitation</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Quartier</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fréjus</td> <td>41%</td> </tr> <tr> <td>QVA Fréjus</td> <td>18%</td> </tr> <tr> <td>Saint-Raphaël</td> <td>11%</td> </tr> <tr> <td>QPV Fréjus</td> <td>18%</td> </tr> <tr> <td>Puget-Sur-Argens</td> <td>4%</td> </tr> <tr> <td>Haut-Var</td> <td>4%</td> </tr> <tr> <td>QPV Le Muy</td> <td>4%</td> </tr> <tr> <td>Autre (Le Muy - Roquebrune- Draguignan)</td> <td>4%</td> </tr> </tbody> </table> </div> <ul style="list-style-type: none"> 41 % de filles 100 % des jeunes ont formalisé un projet personnalisé avec leur formateur pédagogique référent. 		Quartier	Pourcentage	Fréjus	41%	QVA Fréjus	18%	Saint-Raphaël	11%	QPV Fréjus	18%	Puget-Sur-Argens	4%	Haut-Var	4%	QPV Le Muy	4%	Autre (Le Muy - Roquebrune- Draguignan)
Quartier	Pourcentage																		
Fréjus	41%																		
QVA Fréjus	18%																		
Saint-Raphaël	11%																		
QPV Fréjus	18%																		
Puget-Sur-Argens	4%																		
Haut-Var	4%																		
QPV Le Muy	4%																		
Autre (Le Muy - Roquebrune- Draguignan)	4%																		

o **12 jeunes bénéficient de mesure(s) d'accompagnement(s) éducatif(s) complémentaire(s) :**

- 4 PJJ
- 1 SPIP
- 1 PJJ/ASE
- 1 PJJ/AEMO
- 4 AEMO
- 1 MECS/ASE

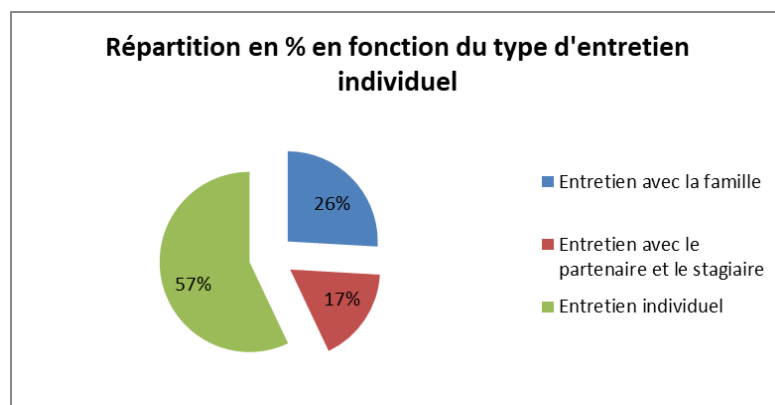
o **Taux de présence : 77 %**

o **72 % de sortie positives**

- 10 sorties vers l'emploi/ formation/ alternance
- 1 service militaire volontaire santé
- 2 Contrat engagement jeunes

o **305 entretiens d'évolution et/ou de remobilisation**

- Entretien individuel avec le jeune : 174
- Entretien avec le partenaire et le jeune : 52
- Entretien avec la famille et le jeune : 79



o **344 Échanges téléphoniques et rencontres avec les partenaires dont :**

- 94 Structures protection de l'enfance (AEMO-PJJ-PEAD-Educ APS-AERD-ASE-MECS)
- 21 Santé (CMPP-ADAPEI-ESAT-MDPH-CORRILIS-AXIS-AS Hôpital)
- 97 dont 5 permanences au sein de la Mission locale et 4 participation aux nocturnes de la mission locale
- 30 Culture, environnement et association (Mairie, Médiathèque, Entraid 83)
- 29 Organismes de formation (E2C- Collège - CFA)
- 43 Entreprises + DDETS (ancienne Direccte)
- 23 Analyse de la pratique professionnelle, réunions d'équipe..
- 7 Logement/mobilité

QUALITATIVE 2023

o **Taux de présence : 77 %**

- o Equipe expérimentée
- o Evolution du comportement des jeunes accepte les limites progressivement
- o Les jeunes font progressivement confiance aux adultes
- o Augmentation des sollicitations de parents
- o Levées des freins périphériques à l'insertion : logement, santé, situation administrative...
- o 100% de réussite pour les jeunes inscrits au code

- o Sorties culturelles effectuées tout au long de l'année : le camp des milles, le musée océanographique, la citadelle de Saint-Tropez-musée d'histoire maritime, exposition à la villa Aurélienne de Fréjus, Médiathèque de Saint-Raphaël...

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accueil d'une stagiaire en première année éducatrice spécialisée : transmission d'expérience et regard extérieur qui permet de faire évoluer les pratiques ○ Bonne connaissance du réseau de partenaires ○ Travail en partenariat avec les différentes structures de droits communs du territoire, 92% des jeunes sont orientés par les partenaires 8% provienne du bouche à oreille. <p>73 % de sorties positives :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 13 sorties en emploi/formation/ contrat en alternance/CEJ/santé dont 4 filles et 9 garçons ● Mise en œuvre et renforcement des accompagnements individuels ● Développement du réseau de partenaires sur le plan de la santé afin d'apporter des réponses adaptées aux jeunes nécessitant une veille importante sur le plan de la santé physique et psychique (CORIDYS, AXIS)
<p>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Programme DREETS-FSE 2022-2024 d'initiatives pour l'emploi des jeunes : « Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et renforcer leur employabilité notamment par la réussite éducative » ✓ Convention justice Région ✓ Plan d'Investissement dans les compétences

Relations familiales- HALTE GARDERIE - FREJUS

<p>CONSTATS</p>	<p>La mise en œuvre de la stratégie « Dessine-moi un parent » comptera parmi les priorités de la stratégie interministérielle de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes. Les autres objectifs de cette stratégie sont d'accompagner les parents à chaque âge de la vie de leurs enfants, de développer les possibilités de relais parental, d'améliorer les relations entre les familles et l'école, d'accompagner les conflits pour faciliter la préservation des liens familiaux et de favoriser l'entraide entre parents.</p> <p>Le Département du Var, dans le cadre du Schéma Départemental soutient les familles dans le cadre d'actions visant un soutien à la parentalité par des accueils mères enfants ou parents enfants.</p> <p>Pour le Réseau de soutien à la parentalité porté par la CAF : «. Si, d'une façon générale, tous les acteurs de l'enfance sont concernés, les parents gardent une place unique. ..., Tous les parents ont besoin de savoir qu'ils ne sont pas seuls face aux interrogations qui peuvent apparaître dans les différentes étapes du développement de leur enfant. »</p> <p>Cette action s'inscrit en réponse aux constats suivants, partagés avec les établissements scolaires et les partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La communication orale dans certaines familles est essentiellement basée sur les besoins du quotidien, peu d'échanges et de stimulations verbales sont mis en œuvre en direction des jeunes enfants. • Ces derniers grandissent dans un cercle familial restreint et fréquentent peu les structures collectives. • L'acceptation des règles n'est pas intégrée et met à mal l'autorité du parent. • Les mères expriment la nécessité d'un soutien autour de l'autorité et du cadre parental. • Les parents s'appuient insuffisamment sur les supports et ressources ludiques locales. L'accessibilité à l'offre culturelle est de fait limitée • Chez les enfants de petite et moyenne section de maternelle, il est observé des comportements peu adaptés sur lesquels il est important d'agir en amont, pour favoriser une adaptation scolaire plus sereine et apaisée. <p>Il apparaît au sein des écoles que ces difficultés ont principalement pour origine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une augmentation du nombre d'enfants orientés pour effectuer des bilans • L'absence, dans les familles, d'une préparation à l'entrée à l'école maternelle • Un manque de stimulations et de sollicitations de l'enfant • Une place importante des écrans dans le quotidien des tout-petits • Un manque de communication et de confiance entre les parents et l'école
<p>PROBLÉMATIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> o Difficultés pour les parents à assumer leur fonction parentale et à se détacher de leur enfant en vue de leur autonomie. o Impuissance exprimée face aux comportements de leur enfant qui n'accepte pas encore le cadre posé. o Les réponses éducatives des parents ne sont pas forcément adaptées aux enfants. o Pauvreté ou non acquisition du langage parlé. o Environnement peu stimulant avec peu d'exploration, d'expérimentation avant l'entrée à l'école.
<p>BUT, FINALITE</p>	<p>CONTRIBUER AU BIEN ETRE DES ENFANTS DANS LA CELLULE FAMILIALE</p>
<p>OBJECTIF GÉNÉRAL</p>	<ul style="list-style-type: none"> o Favoriser les apprentissages nécessaires à la socialisation des enfants. o Prévenir les dysfonctionnements dans les relations parents /enfants.
<p>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)</p>	<ul style="list-style-type: none"> o Aider les parents dans leur questionnement éducatif. o Favoriser une prise de conscience des attendus futurs de l'école. o Préparer les enfants et les parents aux futures séparations. o Accompagner les parents face aux objectifs pédagogiques.

PUBLICS	Enfants de 2 à 3 ans et leurs parents habitant sur la commune de Fréjus.	
MOYENS D'ACTION	<p><u>Supports pédagogiques, éducatifs et locaux</u> :</p> <p>Une structure d'accueil située à Sainte-Croix, local aménagé pour répondre aux besoins des enfants. 2 groupes de 16 enfants, mutualisation des professionnels sur un même site. Temps d'accueil et d'échanges avec les parents, autour d'activités ludiques partagées avec leurs enfants.</p> <p><u>Scénarios d'apprentissages adaptés et évolutifs</u> :</p> <p>Mise en situation et réalisation d'activités autour d'une thématique. Projet personnalisé rédigé pour chaque enfant, élaboré en lien avec les parents. Réunion hebdomadaire organisée avec toute l'équipe, sous la responsabilité et l'animation de la cheffe de service.</p> <p><u>Méthodes d'interventions</u> :</p> <p>Ateliers enfants seul : 2 demi-journées par semaine. Ateliers parents-enfants : 1 demi-journée par semaine. Mise en œuvre d'accompagnements individuels. Mise en place d'entretien individuel avec une psychologue Groupe d'échange : 3 à 5 fois par an. Rencontre avec les différentes directrices d'écoles maternelles. Mise en œuvre de projet en collaboration avec les écoles maternelles du territoire de Fréjus Participation et présence d'un Référent de santé accueil inclusif</p>	
ENCADREMENT	4 Éducatrices enfance 1 cheffe de service	
RYTHME OU DURÉE	<p><u>Durant l'année scolaire</u> :</p> <p>Les enfants participent à trois demi-journées par semaine dont une en présence des parents. Les jours et horaires d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>1er groupe</u> : les lundis, mardis et vendredis de 8h30 à 11h30 • <u>2ème groupe</u> : les lundis et jeudis de 13h30 à 16h30, les mardis de 8h30 à 11h30 <p>Un accueil échelonné est mis en place de 8h30 à 9h et de 13h30 à 14h. De même pour le départ de 11h à 11h30 et de 16h à 16h30.</p>	
PARTENAIRES	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	<ul style="list-style-type: none"> o Écoles maternelles Aubanel, Valescure, Aulézy et Villeneuve o Puéricultrices PMI o EPAFA o CAMSP o PMI 	<ul style="list-style-type: none"> o Conseil Départemental (financeur) o Réseau de soutien à la parentalité (financeur) o CAF (financeur) o Mairie Fréjus o Assistantes sociales de secteur (UTS)
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Les actions menées dans le cadre de la halte-garderie s'inscrivent dans une complémentarité des actions individuelles menées par la PMI et le CAMSP.	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	<ul style="list-style-type: none"> o Éveil du potentiel de l'enfant, acquisition de certains apprentissages. o Meilleure compréhension des besoins et des possibilités de l'enfant. o Évolution des positionnements éducatifs des parents envers l'enfant. o Résolutions des situations problématiques. o Meilleure intégration des enfants lors de leur 1ère rentrée à l'école maternelle. 	
CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> o Capacité d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> o Nombre d'enfants accueillis o Nombre de parents bénéficiaires o Nombre de séances réalisées

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Implication des familles inscrites sur l'action ○ Évolution des premiers apprentissages scolaires et de l'expression orale ○ Évolution de la fonction parentale à l'égard de l'enfant ○ Travail en partenariat avec les différents acteurs présents autour de l'enfant et de sa famille 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de familles issues des QPV ○ Nombre de projets personnalisés avec les parents ○ Nombre de bilans d'évolution ○ Nombre d'ateliers parents/enfants ○ Utilisation d'une grille d'évolution ○ Évolution du regard du parent sur l'enfant ○ Nombre de groupes d'échange ○ Nombre d'accompagnements individuels ○ Nombre de rencontres avec les écoles maternelles du territoire ○ Nombre de projets Co construits avec les écoles ○ Nombre d'orientations effectuées par les partenaires ○ Nombre de rencontres avec le CAMSP <p>Nombre de participations aux équipes éducatives</p>
IMPACTS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> ○ Evolution des positionnements parentaux ○ Progression des enfants dans les apprentissages 	
ÉVALUATION	<p style="text-align: center;">QUANTITATIVE 2023</p> <p>Nombre d'enfants accueillis : 59 enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Dont habitant la Gabelle : 8 ○ Dont habitant l'Agachon : 7 <p>Nombre de séances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Sur l'année : 3 séances par groupe et par semaine sur Sainte-Croix ○ Parents enfants : 43 ateliers parents/enfants sur l'année et par groupes ○ 3 sorties journée parents/enfants ○ 113 ateliers enfants seuls par groupes <p>Nombre de projet personnalisé formalisés avec les familles : 36</p> <p>Nombre de bilan d'évolution : 40</p> <p>Nombre de groupe d'échange : 4</p> <p>Nombre de rencontres avec les écoles maternelles : 5</p> <p>Participation équipe éducative : 2</p> <p>Nombre de projets avec les écoles : 3</p> <p>Nombre de situation orienté et/ou bénéficiant d'une mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 2 enfants suivis par le CAMSP ○ 1 enfant suivi par le CMP ○ 1 orientation CMPP ○ 7 orientations école ○ 1 EPAFA ○ 1 Lei Jougadous <p style="text-align: center;">QUALITATIVE 2023</p> <p><u>Ateliers en présence des parents :</u></p> <p>Groupe solidaire, soutenant lors des problématiques individuels. Besoin de se retrouver et de partager pour rompre leur sentiment d'isolement. Régularité dans les présences avec un réel investissement lors des ateliers parents-enfants. Les parents son force de proposition concernant les activités qu'elles souhaitent faire avec leurs enfants. Sollicitation des parents : savoir poser un cadre, ouverture culturelle, la séparation, préparation à l'entrée à l'école maternelle, le langage, le rangement... Dans un second temps il est nécessaire d'accompagner les parents à poser un cadre adapté à l'enfants. Certains parents sollicitent les groupes d'échanges : besoin de se retrouver et d'aborder des sujets liés à leur quotidien de parent.</p>	

	<p>Intervention du référent santé sur les thématiques suivantes : les écrans, le sommeil et la réflexologie.</p> <p>De manière générale les parents ont évolué dans leur posture parentale et ont su modéliser : bien communiquer avec son enfant, savoir jouer avec lui, poser un cadre, respecter le rythme de l'enfant</p> <p><u>Ateliers enfants seuls :</u></p> <p>Stimulation langagière. Rapport au cadre. Problème de sommeil, retard de développement, retard de langage, difficulté de scolarisation, Accompagnement et soutien des parents pour les démarches liées au soin et à l'acceptation du handicap. Faire gagner en confiance mère et enfant sur les compétences et ressources respectives de chacun. Soutenir la posture parentale.</p> <p><u>Le partenariat :</u></p> <p>L'année 2023 a nécessité des rencontres régulières avec les partenaires œuvrant dans la petite enfance (CAMSP, CMPP, Ecoles maternelles, réseau de soutien à la parentalité, Réseau petite enfance CTG...). De ces rencontres différentes orientations et/ou projets ont été mis en œuvre. Pour certaines situations l'équipe a également participé aux équipes de préscolarisations pour préparer l'entrée à l'école.</p>
<p>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Schéma départemental de l'enfance ○ Protection Maternelle et Infantile (PMI) ○ Convention territoriale globale ○ Réseau de soutien à la parentalité ○ Caisse d'Allocations Familiales

CONSTATS	<p>De nombreux jeunes dans les quartiers aspirent à utiliser ce mode de déplacement. L'apprentissage de réparation de vélo est un support à la relation éducative : la transmission des règles de sécurité et de déplacement sécurisé est alors possible, dans une relation de confiance, d'écoute mutuelle et d'échanges de savoirs.</p> <p>La caisse d'allocations familiales soutient les structures jeunesse dans l'accompagnement des jeunes âgés de 12 à 25 ans avec une priorité pour les 12 - 17 ans en cofinçant des postes d'animateurs qualifiés. Il vise à accompagner la professionnalisation de l'accompagnement destiné aux ados et à encourager la consolidation et l'évolution de l'offre en direction des jeunes.</p> <p>Le plan départemental d'action de sécurité routière, porté par le Conseil Départemental du Var, accompagne les initiatives visant à accompagner les jeunes dans l'utilisation de l'espace routier, prévenir les conduites à risques.</p> <p>Dans ce cadre, l'atelier Maillon de chaîne, depuis de nombreuses années maintenant, accueille les jeunes qui pratiquent ou souhaitent pratiquer le vélo, à mieux connaître leur moyen de déplacement, en sécuriser l'utilisation et leur transmettre les bases pour être capable de le réparer.</p>	
PROBLÉMATIQUES	<p>Les jeunes et leur famille ne disposent pas de moyen de locomotion et/ou en bon état pour se déplacer dans le cadre de leur emploi, leur loisir, leur scolarité.</p> <p>Les jeunes n'ont pas conscience des risques auxquels ils s'exposent dans l'utilisation de l'espace public</p>	
BUT, FINALITE	Promouvoir les capacités d'apprentissages des jeunes	
OBJECTIF GÉNÉRAL	Accompagner les jeunes dans leur pratique d'auto-réparation du vélo, par une approche inclusive au sein d'un atelier dédié aux apprentissages.	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	<ul style="list-style-type: none"> - Consolider la fonction éducative et le lien avec les jeunes - Favoriser la mixité et l'autonomie des jeunes - Permettre d'avoir une activité physique régulière - Permettre aux jeunes de faire l'acquisition d'un vélo à moindre coût. - Savoir réparer son vélo pour assurer sa sécurité. - Favoriser les liens intrafamiliaux - Contribuer à la politique locale de prévention des risques routiers 	
PUBLICS	<ul style="list-style-type: none"> - De 6 à 11 ans (dans le cadre des Loisirs et relation familiale) - De 12 à 17 ans (dans le cadre des Loisirs, Mobilité, Santé, Education civique) - De 18 à 25 ans (Dans le cadre de l'Insertion professionnelle) 	
MOYENS D'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier vélo, équipé, situé 87 avenue Alphonse Denis à Hyères - 1 ETP d'éducateur encadrant la pratique de réparation - 1 plaquette d'information en direction des professionnels 	
RYTHME OU DURÉE	Ouverture de l'atelier en semaine sur rendez-vous.	
PARTENAIRES	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	<ul style="list-style-type: none"> • Educateurs/trices de rue APS • Association ISA • Ecole primaire MICHELET • MAIF 	<ul style="list-style-type: none"> • Mairie d'Hyères • Département du Var • TPM (Maison de la mobilité)
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	L'atelier Maillon de chaîne est à la fois un espace dédié à l'accueil des jeunes, leurs familles (auto-réparation et prévention sécurité routière), un support	

	d'apprentissage et de retour à l'emploi (SIAE, chantier d'insertion). C'est également un lieu de recyclage et de revalorisation de vélos usagers. Le public bénéficiaire ciblé est pluriel : jeunes de moins de 18 ans, issus des quartiers prioritaires/de veille et des adultes et familles hyéroises (critère non exclusif) – chômeurs, étudiants, titulaires des minimas sociaux.	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie dans leur réparation du vélo. • Plus grande autonomie et entraide • Développement de la pratique du vélo • Lien de confiance qui permet la mise en place de suivi individuel • Sorties vélo parents/enfants à l'initiative des familles. • Des jeunes sensibilisés aux risques routiers 	
CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> • Participation active et régulière • Augmentation du nombre de participants. • Diminution des risques • Mise en place de séances uniquement individuelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants • Nombre de séances individuelles et collectives • Utilisation d'équipements de sécurité et nombre de réparations liées à la sécurité
IMPACTS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques régulières et mieux être • Mobilité professionnelle • Impact écologique 	
EVALUATION (en référence aux critères et aux indicateurs)	QUANTITATIVE	
	48 jeunes de moins de 25 ans <ul style="list-style-type: none"> • 6 de 7 à 10 ans, dont 1 fille • 7 de 11 à 14 ans, dont 1 fille • 17 de 15 à 17 ans, dont 2 filles • 4 de 18 à 21 ans, dont 1 fille • 7 de 22 à 25 ans. 	
	QUALITATIVE	
	Nous constatons que de 78 jeunes accueillis en 2020, le nombre de jeunes fréquentant l'atelier vélo est de 48 jeunes en 2022. Un diagnostic approfondi sera réalisé en 2024 pour connaître les raisons de la baisse de la fréquentation de cet outil par les jeunes ? Changements du mode de déplacement des jeunes au profit d'autres modalités : la trottinette ? Le fonctionnement actuel de l'atelier : les horaires ? l'accueil dans un atelier ouvert également en boutique ouvert sur un public élargi ?	
REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	PDASR Conseil Départemental 83 CAF (Prestation Sociale Jeunes)	

<p>CONSTATS</p>	<p>En France, en juin 2022, le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse a publié son rapport et présenté les grands défis des années à venir. Parmi eux figurent la promotion de la santé mentale des jeunes, la lutte contre le décrochage scolaire, la mise en œuvre de l'obligation de formation (jusqu'à 18 ans) dans les territoires et la nécessité de faciliter l'orientation scolaire, professionnelle et universitaire en faveur de l'égalité des chances.</p> <p>Sur le territoire hyérois, nous observons que les problématiques de santé mentale sont encore en hausse chez les jeunes de 11 à 18 ans. D'autres problématiques santé telles que le temps passé devant les écrans ou la mauvaise hygiène alimentaire sont aussi en augmentation. Ces difficultés nuisent à la réussite scolaire des jeunes et à leur bien-être plus largement. De plus, les parents paraissent de plus en plus démunis face aux difficultés que peuvent rencontrer leur enfant ; ils se sentent déstabilisés dans leur rôle éducatif et les moins favorisés d'entre eux croient de moins en moins à l'égalité des chances et à l'éducation comme vecteur d'émancipation sociale. La pression scolaire grandit et le plaisir d'apprendre semble laissé de côté au profit de programmes scolaires exigeants mais changeants. De nombreux parents nous avouent n'y plus rien comprendre et se sentent incapables d'aider leur enfant. Concernant l'orientation post 3^{ème} et terminale, la dématérialisation accentue les inégalités sociales car de nombreuses familles n'ont pas d'ordinateur et ne maîtrisent pas suffisamment l'informatique.</p> <p>Enfin, les collèges hyérois, depuis plusieurs années, sont confrontés à des taux d'absentéisme important, des demandes de scolarisation à domicile ou d'aménagement d'emplois du temps pour raisons médicales ainsi qu'à des décrocheurs de plus en plus jeunes (moins de 15 ans). Face à ce constat et au manque de dispositifs adaptés à ces jeunes, le coordinateur du groupe FOQUALE, proviseur du Lycée Golf Hôtel a souhaité présenter un projet dans le cadre de « notre école, faisons-la ensemble ».</p>
<p>PROBLÉMATIQUES</p>	<p>Problématiques scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficultés dans les apprentissages, dans l'orientation. • Problèmes de comportement. • Difficultés d'adhésion aux dispositifs de l'Education Nationale <p>Problématiques familiales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficultés des familles à accompagner leur enfant dans leur scolarité. • Difficultés éducatives, violences intrafamiliales • Démarches administratives <p>Problématiques santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Troubles Dys - (dyslexie, dyspraxie, etc.) • Santé physique, mentale <p>Problématiques sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence de matériel informatique, imprimante ou matériel pas assez performant • Problèmes de connexion internet
<p>BUT, FINALITE</p>	<p>Prévenir les ruptures scolaires, favoriser, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.</p>
<p>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le rapport aux apprentissages des élèves • Favoriser leur maintien dans le circuit scolaire ou de formation. • Accompagner les jeunes dans leur orientation • Soutenir les familles dans la scolarité de leur enfant.

PUBLICS	Garçons et filles de 11 à plus de 20 ans résidant à Hyères (prioritairement sur les quartiers prioritaires ou de veille de la ville) orientés par les éducateurs de rue de l'APS, les partenaires ou les familles Jeunes en risque de rupture scolaire Jeunes en cours de déscolarisation ou déscolarisés	
MOYENS D'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels avec le jeune et sa famille - Elaboration d'un projet d'accompagnement en fonction des demandes et besoins exprimés - Accompagnement individuel et/ou collectif dans les locaux de l'APS ou à domicile ou à l'extérieur (rencontres partenaires ou employeurs) - Coordination avec les éducateurs de rue, la cheffe de service - Lien avec les partenaires 	
ENCADREMENT	2 éducateurs scolaires à plein temps 1 bénévole 5 éducateurs de rue à plein temps (mouvements d'équipe) + 1 apprenti éducateur spécialisé Directrice (chef de service en arrêt maladie longue durée)	
RYTHME OU DURÉE	Du 1 ^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 Entretiens avec les jeunes et les familles : En moyenne 1h par entretien pour 1 jeune ; minimum de 2 entretiens par jeune. Projets personnalisés : entre 1h et 3h d'accompagnement hebdomadaire ; durée définie selon les projets. Sorties collectives : fréquence et durée selon les projets d'accompagnement. Liens avec les éducateurs de rue : minimum de 5h par mois Liens avec les partenaires : fréquence et durée selon les projets d'accompagnement et les partenaires.	
PARTENAIRES	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	Collège Marcel Rivière Collège Gustave Roux Collège Jules Ferry Lycée Jean Aicard Lycée Golf Hôtel PRE	CITE EDUCATIVE UTS ASE CMP ADSEAAV
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	L'action est complémentaire des dispositifs d'aide de l'Education Nationale car elle propose un accompagnement plus individualisé et global des jeunes. Le lien des éducatrices scolaires et des éducateurs de rue avec les familles et les partenaires permet une élaboration commune sur différentes problématiques (scolaires, santé, familiales, sociales, éducation civique).	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	Maintien dans le circuit scolaire ou de formation Meilleur investissement dans la scolarité des jeunes Meilleur investissement des parents dans la scolarité et l'éducation de leur enfant	
CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse de la motivation des jeunes dans leur scolarité, leur projet de formation • Amélioration de l'estime de soi et de la confiance 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets d'accompagnement • Assiduité aux séances • Travail scolaire fait plus régulièrement

	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution des problèmes de comportement au sein de l'établissement scolaire • Investissement des familles dans la scolarité de leur enfant 	<ul style="list-style-type: none"> • Commentaires positifs des enseignants sur le travail • Baisse des absences, des sanctions • Nombre de contacts avec les familles
IMPACTS ATTENDUS	Amélioration de la socialisation des jeunes Epanouissement des jeunes Liens parents / enfant apaisés	
ÉVALUATION (en référence aux critères et indicateurs)	QUANTITATIVE	
	<p><u>Descriptif du public :</u></p> <p>113 jeunes orientés dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 85 dans le cadre de la prévention des risques de ruptures scolaires. - 28 dans le cadre de la passerelle CM2-6^{ème}. <p style="text-align: center;">Garçons : 50 % / Filles : 50 %</p> <p><u>Primaire : 2</u></p> <p><u>Collégiens : 84</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Marcel Rivière : 31 - Jules Ferry : 28 - Gustave Roux : 20 - Autres villes : 3 - CNED : 1 - Déscolarisé (placement MECS) : 1 <p><u>Lycéens : 20</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Jean Aicard : 11 - Golf Hôtel : 3 - Agricampus : 2 - Maintenon : 2 - Costebelle : 1 - Toulon : 1 <p><u>Autre : 7</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - DAEU : 1 - Formation : 3 - CAP en alternance : 1 - BTS : 1 - Déscolarisé (post bac) : 1 <p>94 projets d'accompagnement ont été mis en place sur la base de la libre adhésion dont 26 pour les 6èmes (passerelle cm2 / 6^{ème})</p> <p><u>Répartition par secteur d'habitation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 52 % des jeunes résident dans les quartiers prioritaires de la ville ou quartiers de veille - 48 % des jeunes suivis viennent d'autres quartiers <p>La hausse du nombre de jeunes domiciliés hors QPV s'explique par de nombreux déménagements (Centre Ancien et Val des Rougières).</p>	

19 jeunes ont un suivi ASE (placement, AEMO, PEAD, AED, IEMF) et 3 en ont bénéficié depuis plus de 3 ans.

29 jeunes ont des problèmes de santé mentale et / ou physique et sont suivis par des professionnels de santé. Parmi eux, **5** ont une reconnaissance **MDPH** (handicap).

QUALITATIVE

Les collégiens :

La légère hausse du nombre de collégiens s'explique par une augmentation des orientations par les partenaires depuis plusieurs années. La légère baisse du nombre de 6^{ème} est due à la mise en place de devoirs faits dans l'emploi du temps de tous les élèves de 6^{ème} en septembre 2023. Nous avons donc supprimé 1h (sur 2) d'atelier 6^{ème} au collège Marcel Rivière depuis la rentrée scolaire.

Sur les **84 collégiens** orientés en 2023 :

- **76 d'entre eux ont été en demande et ont bénéficié d'un accompagnement.**
- **3 n'ont pas adhéré au projet**
- **2 familles ont refusé l'entretien** avec les éducateurs scolaires APS malgré l'orientation.
- **1 jeune a été orienté sur l'accompagnement scolaire** mis en place par la mairie de Hyères à l'**Espace Jeunesse**.
- **1 jeune n'a pas pu être accompagné** du fait du manque de disponibilités des éducateurs scolaires par rapport aux besoins du jeune (MDPH).
- **1 a déménagé dans un autre département fin 2022 mais le lien a été maintenu en 2023 (retour sur Hyères).**

Pour 43 d'entre eux, une amélioration de la situation a été relevée. (Résultats scolaires et comportement en progrès, baisse des absences, ouverture sur l'extérieur et meilleure confiance en soi). Parmi eux, **1 décrocheur** (suivi par PRE, IEMF et thérapeute familiale) a pu signer un contrat Garantie Jeune avec la Mission Locale à la fin de l'année scolaire, à ses 16 ans. L'accompagnement scolaire avait pour objectifs de l'aider à sortir du domicile et regagner confiance en ses capacités pour pouvoir intégrer un dispositif d'insertion professionnelle.

Pour 26 jeunes, la situation s'est maintenue ou l'accompagnement a débuté trop récemment pour évaluer la progression. Pour certains élèves, le projet les a aidés à ne pas décrocher totalement malgré des difficultés scolaires importantes.

La situation de 7 jeunes s'est détériorée malgré l'accompagnement. Ces jeunes font face à un cumul de problématiques qui nuisent à leur scolarité. Parmi eux, 5 ont arrêté le projet en cours ou ont commencé en fin d'année scolaire et n'ont pas repris l'accompagnement par la suite. Les parents de ces jeunes ont eu des difficultés à investir le projet et à poser un cadre éducatif à leur enfant.

Les lycéens / autres :

Sur les 27 jeunes orientés en 2023 :

- **22 d'entre eux ont été en demande et ont bénéficié d'un accompagnement.**
- **4 n'ont pas adhéré à l'accompagnement.**
- **1 famille n'a pas donné suite à la proposition de rdv.**

Pour 17 jeunes, une progression de la situation a été relevée. Parmi eux, **1 jeune en risque de décrochage l'an dernier** a réussi à passer en **terminale STMG** et a progressé dans ses résultats et son comportement. Elle a de plus été orientée sur le service SAMI de l'APS pour l'aider à prendre de l'autonomie. **9 jeunes ont réussi leur examen** : 7 ont obtenu leur BAC (1 jeune a également obtenu le permis B après avoir été orientée sur service SAMI de l'APS), 1 son BTS et 1 son examen d'entrée à l'école d'infirmière. **1 jeune déscolarisé (NEET** : ni en emploi, ni en études, ni en formation)

depuis l'an dernier (niveau universitaire) a pu se réorienter et intégrer en cours d'année un BTS. Un accompagnement vers des soins (santé mentale) est en cours car il a des difficultés à sortir de chez lui. Les autres se sont saisis de l'accompagnement et ont réussi à progresser. **4 élèves de terminale ont été accompagnés dans leur orientation (Parcours sup)**. L'accompagnement leur a permis de se diriger vers les voies qu'ils souhaitaient avec un travail d'information en amont depuis janvier en lien avec les psychologues du CIO de Hyères.

Pour 5 jeunes, la situation s'est maintenue ou l'accompagnement a débuté trop tardivement dans l'année pour évaluer la progression.

POUR L'ENSEMBLE DES JEUNES, DES SITUATIONS PLUS COMPLEXES :

La complexification des situations des jeunes observée depuis plusieurs années, se confirme en 2023. En plus des difficultés scolaires, un nombre croissant de jeunes fait face à des difficultés d'ordre familial, social, présente un handicap (TDA/H, trouble dys...) ou un problème de santé, notamment d'ordre psychologique ou alimentaire (obésité ou troubles alimentaires).

Celles-ci impactent toutes les dimensions de la vie du jeune au collège, dans ses relations aux autres et ses *performances* scolaires.

La scolarité représente une source d'anxiété supplémentaire pour ces élèves, ainsi que leur famille.

Ces observations nécessitent un ajustement de l'accompagnement proposé par les éducateurs scolaires. Le déroulement, le rythme et le lieu des séances doivent être repensés pour s'adapter au mieux aux capacités et aux besoins des jeunes en leur proposant des objectifs de travail atteignables. Il est également important de rester disponible et d'offrir une écoute bienveillante lors de ces séances pour permettre aux jeunes de s'exprimer librement sur ce qu'ils vivent au collège ou à l'extérieur. Enfin, le lien avec les équipes d'éducateurs de rue est primordial pour que des accompagnements éducatifs puissent être mis en place.

DES INTERVENTIONS AU SEIN DES QUARTIERS PARFOIS PERTURBES :

Nous n'intervenons pas au local du Centre Ancien car ce dernier n'est pas adapté à la mise en place de séances d'accompagnement à la scolarité. Nous les accueillons au siège de l'APS, Boulevard Pasteur.

Au Val des Rougières, des séances ont eu lieu au local du bâtiment I 2 fois par semaine de janvier à juin 2023. Cette dynamique a dû être interrompue à la rentrée de septembre pour des raisons de sécurité. En accord avec les familles, nous accueillons les jeunes du Val des Rougières au siège de l'APS et nous les accompagnons à domicile si besoin lorsque les séances se terminent tard (19h) ou que les parents ne peuvent pas se déplacer.

Lien avec les familles :

Nous avons été en lien avec les familles de 84 jeunes. Cela représente 69 familles au total, dans l'année 2023, 45% sont des familles monoparentales.

48% des familles ont bénéficié d'un accompagnement très régulier par le service et / ou les éducateurs de rue : entretiens concernant la scolarité de leur(s) enfant(s), orientation vers d'autres partenaires (santé, sport, administration), accompagnement autour des difficultés administratives et éducatives, orientation vers les autres services de l'APS (thérapie familiale, SAMI), entretiens concernant l'orientation (SEGPA, post 3^{ème} ou terminale).

Ce travail régulier a été nécessaire pour soutenir les familles, les aider à mieux comprendre les difficultés mais aussi les capacités de leur enfant. De nombreux entretiens ont par ailleurs pour objet d'expliquer l'organisation scolaire, le fonctionnement des établissements et les dispositifs d'aide à disposition sur le périmètre de la Ville ou du département. Le relais auprès des partenaires est ainsi fait pour répondre au mieux aux besoins des parents et des jeunes. Les parents manquent souvent d'informations sur ce qui existe sur notre territoire.

L'évaluation des projets personnalisés est effectuée **avec les jeunes et les familles** par le biais d'entretiens individuels où chaque acteur exprime son point de vue sur l'action mise en place. Les projets personnalisés peuvent être adaptés au terme de

	<p>ces évaluations (durée, fréquence, horaires et jours d'intervention, lieu, type d'accompagnement individuel et / ou collectif) ou interrompus selon les besoins des jeunes.</p> <p><u>Liens avec les partenaires :</u></p> <p>Le travail de coordination avec les différents partenaires intervenant dans le parcours du jeune est indispensable. Il permet d'assurer une cohérence des actions mises en place et de les réajuster selon les observations de chacun. Face à la hausse des problématiques de santé, nous avons établi des liens plus réguliers avec le CMP de Hyères. Nous pouvons échanger avec les professionnels de santé lors de leurs réunions de service, selon les besoins.</p> <p>Des réunions régulières ont de nouveau eu lieu avec les établissements scolaires : les collèges Gustave Roux (6 réunions de suivi + rencontres informelles), Marcel Rivière (6 réunions de suivi + conseils de classe + rencontres informelles), et Jules Ferry (2) qui a accepté notre proposition de partenariat concernant notre participation aux réunions du GPDS (Groupe de prévention du décrochage scolaire) et la mise en place d'une action auprès des élèves exclus temporairement. Nous avons aussi eu des réunions avec le lycée Golf Hôtel (2) Jean Aicard (2) et le PRE (3).</p> <p>Des liens sont faits avec les autres partenaires dans le cadre de l'accompagnement des jeunes (CIO, Associations En Chemin, ISA, assistantes sociales de l'UTS Val Gapeau Iles d'Or et les éducateurs/trices ASE). Au vu de la hausse des jeunes bénéficiant d'un suivi par l'ASE, un rapprochement avec les différents services est nécessaire. Une réunion a été organisée avec le service AEMO famille de l'ADSEAV en 2023. Une autre est programmée en 2024 avec le service AEMO jeune.</p>
<p>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</p>	<p>Dispositif PRE - Ville d'Hyères Appel à projet cité éducative - 2022 - 2023 et 2023-2024</p>



POUR UNE ACTION ÉDUCATIVE SOLIDAIRE ET RESPONSABLE

**11 bd Pasteur
83400 HYERES**

**04 94 12 17 00
contact@asso-aps.fr**

www.asso-aps.fr



Avec le soutien de :

